1

ANNALES PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1937 — 1938

SENAT

SEANCES DU 9 NOVEMBRE 1937 AU 26 JUILLET 1938

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Abandon de famille. — V. Droit pénal.

Abatage d'urgence de certains bovidés : Suppression de la taxe. — V. Impôts : Impôts indirects.

Accidents. — V. Catastrophes et accidents.

Accidents aux gens de mer : Conventions internationales. — V. Affaires étrangères : Marine.

Accises. — V. Impôts : Douanes et accises.

Adjudants de gendarmerie : Situation au point de vue de la pension. V. Pensions : Pensions militaires : Adjudants.

Adoption. — V. Droit civil.

Admission des enfants au travail maritime. — V. Affaires étrangères : Marine.

Aéronautique. — V. 1° Transports : Navigation aérienne. — 2° Armée. — 3° Catastrophes et accidents.

Affaires étrangères.

COMMERCE.

Sucres. — Projet de loi approuvant l'accord international pour la réglementation de la production et de l'écoulement du sucre sur le marché, conclu à Londres le 6 mai 1937.

Doc. — N° 54. Projet du gouvernement.
N° 87. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Dépôt du projet par M. Spaak, m. a. ét. c. ex., p. 313 (23 décembre 1937). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 539 (3 février 1938). — M. le président annonce que la commission demande que ce projet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du mardi suivant et le Sénat se déclare d'accord, p. 539.
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observations, p. 550, 551.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 120 membres présents, p. 552. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Affaires étrangères. COMMERCE (*suite*)

Traité avec le Siam. — Projet de loi portant approbation du traité d'amitié, de commerce et de navigation, conclu entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Siam, le 5 novembre 1937, ainsi que la convention d'établissement, conclue le même jour entre la Belgique et la Suisse.

Doc. — N° 154. Rapport de M. Carton de Tournai.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.
Rapporteur : M. Carton de Tournai.

Discussion générale.

Discours de M. Carton de Tournai, rapp., qui défend le projet, p. 1347. — Observations de M. Harmegnies, p. 1347. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observations, p. 1347.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 3 et 1 abstention, p. 1352 (12 mai 1938). — S'est abstenu : M. Bouilly, p. 1352. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Traité avec le Yemen. — Projet de loi approuvant la convention commerciale conclue à Sanaa, le 7 décembre 1936, entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le royaume du Yemen.

Doc. — N° 121. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 24 février 1938, p. 778. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 981 (17 mars 1938).
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observations, p. 1009.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 2, p. 1016, 1017 (22 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ESPAGNE.

Recrutement. — V. Amnistie : Engagements volontaires dans les armées espagnoles.

HYGIÈNE.

Transport des corps. — Projet de loi approuvant l'arrangement international concernant le transport des corps, élaboré par l'Office international d'hygiène publique de Paris et signé à Berlin, le 10 février 1937.

Doc. — N° 233. Rapport de M. Vos.

Affaires étrangères. HYGIÈNE. *Transport des corps (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 16 juin 1938, p. 1551. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. Vos, p. 1858 (7 juillet 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1962.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 2029 (20 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MARINE.

Projet de loi approuvant les conventions concernant le minimum de capacité professionnelle des capitaines et officiers de la marine marchande, les congés annuels payés des marins, la durée du travail à bord des navires et les effectifs, les obligations des armateurs en cas de maladie, d'accident ou de décès des gens de mer, ainsi que les conventions concernant l'âge minimum d'admission des enfants au travail maritime, adoptées par la conférence internationale du travail à ses XXI^e^ et XXII^e^ sessions tenues à Genève du 6 au 24 octobre 1936.

Doc. — N° 15. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 36 (30 novembre 1937). — M. Mertens insiste sur l'urgence de ce projet et demande qu'il soit discuté le plus rapidement possible, p. 36, 37.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 65, 66.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 72 (2 décembre 1937). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SIAM ET YEMEN. — V. plus haut : Commerce.

Agents démissionnaires, révoqués ou licenciés des communes. — V. Pensions : Personnel communal.

Agriculture et horticulture.

BAIL A FERME. — V. Droit civil.

BOVIDÉS : SUPPRESSION DE LA TAXE POUR L'ABATAGE. — V. Impôts : Impôts indirects.

CODE RURAL.

Distances des plantations. — Proposition de loi modifiant l'article 35 *du Code rural.*

Doc. — N° 82. Rapport de M. J. De Clercq sur la recevabilité.
N° 89. Proposition de M. Orban.
N° 110. Rapport de M. Temmerman.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 544 (8 février 1938).

Rapporteur : M. Temmerman.

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique.

M. le président rappelle la rédaction proposée par la commission, p. 859. — Sont entendus : MM. Demarré (qui propose un amendement); Temmerman, rapp., Van Peteghem, du Bus de Warnaffe, m. j. (qui prie le Sénat de n'accepter aucun amendement); le président (qui donne lecture du texte proposé par M. Demarré); Minnaert (qui se rallie à l'amendement proposé par M. Demarré); Van Fleteren (qui critique le dépôt d'amendements en séance publique), p. 859 à 861. — MM. Demarré, Temmerman, Van Peteghem font encore des observations et le vote sur l'amendement est remis à une séance ultérieure, p. 861, 862.

Reprise du débat.

M. Temmerman, rapp., propose le renvoi du projet à la commission, pour examen du nouveau texte proposé par M. Demarré; M. Orban se déclare d'accord et estime qu'une solution transactionnelle pourrait intervenir, p. 872.

Le Sénat décide de renvoyer le projet à la commission, p. 872.

HOUBLON. — V. Interpellations, au nom de M. Vandenbulcke.

LAIT. — V. Alimentation et ravitaillement : Office national du lait.

Agriculture et horticulture (*suite*)

OFFICE NATIONAL DES DÉBOUCHÉS AGRICOLES ET HORTICOLES.

Projet de loi relatif à la création d'un Office national des débouchés agricoles et horticoles.

Doc. — N° 111. Projet du gouvernement.
N° 183. Rapport de M. R. Desmedt.
N° 229. Texte adopté par le Sénat au premier vote.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pierlot, m. a., p. 815 (2 mars 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Dépôt du rapport par M. R. Desmedt, p. 1471 (9 juin 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. Gits (qui attire l'attention, notamment des membres catholiques, sur les dispositions des art. 2 et 6 attribuant au ministre et à l'O. N. une espèce de pouvoir dictatorial, défend un amendement qu'il présente, pose des questions au ministre en déclarant que, de la réponse obtenue, dépendra l'attitude de son groupe); Godding (qui critique l' « Afzetvereeniging », combat le projet en discussion, déclare qu'il ne le votera pas, mais qu'il votera subsidiairement l'amendement de M. Gits); Doutrepont (qui motive son opposition de principe au projet et demande le renvoi en commission); R. Desmedt, rapp. (qui défend le projet, dont il précise le but); Demarré (qui approuve le projet, mais demande au ministre de déclarer formellement que le nouveau service ne sera pas placé sous le contrôle du « Boerenbond »); Heymans, m. a. éc., c. m. et a. (qui répond aux observations présentées, combat l'amendement de M. Gits ainsi que le renvoi en commission); De Boodt (qui approuve le projet, demande qu'on fasse une place aux commerçants au sein du conseil de gestion et défend les intérêts des producteurs de beurre), p. 1753 à 1760. — Observations de M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., au sujet des importations de beurre luxembourgeois, p. 1760. — Discours de M. Finné, qui se déclare d'accord sur le principe et l'urgence du projet, qu'il estime cependant trop vague; commente et défend un amendement déposé par son groupe aux articles 2 et 5, dépose encore un sous-amendement et demande des explications au sujet des sanctions, p. 1828, 1829.

M. le président prie les orateurs de ne développer que des considérations générales, les amendements pouvant se discuter au moment du vote des articles, p. 1830. — Discours de MM. Cools (qui approuve le projet, demande que toutes les branches de l'industrie puissent être consultées, puis réclame des mesures en faveur des producteurs de « witloof » et des viticulteurs); Beauduin (qui demande quel sera le coût du projet, estime qu'il mène à l'étatisme et déclare qu'il ne le votera pas); Rouvaux (qui expose les raisons de son vote affirmatif, combat un amendement de M. Gits, mais appuie un amendement de M. Finné), p. 1830, 1831. — Discours de M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., qui émet quelques considérations générales, puis répond aux observations présentées, p. 1831, 1832. — Discours de M. R. Desmedt, rapp,. qui fait quelques rectifications, combat les arguments de certains orateurs, notamment ceux de M. Godding au sujet de l' « Afzet », et défend le projet, p. 1832 à 1834. — Observations de M. Finné, p. 1834. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^er^. Discours de M. Doutrepont, qui combat le projet, estimant qu'il entraînera des dépenses, p. 1835, 1836. — L'article est adopté, p. 1836.

Art. 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 1836.

Art. 4. M. Finné défend son amendement, p. 1836. — L'amendement est repoussé et l'article est adopté, p. 1836.

Art. 5. M. le président indique un amendement du gouvernement, ainsi qu'un amendement de M. Finné et un sous-amendement de M. Heyndels à l'amendement de M. Finné, p. 1836. — Discours de M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., qui défend l'amendement du gouvernement et combat les amendements Finné et Heyndels, p. 1836. — M. Finné défend son amendement et demande qu'il soit divisé en deux parties, p. 1836, 1837. — Observation de M. Renard au sujet de la procédure pour le vote sur l'amendement, p. 1837. — M. Godding partage l'avis de M. Finné au sujet de la composition du conseil d'administration, p. 1837. — Observations de MM. Demarré et Heymans, m. a. éc., c. m. et a., p. 1837. — M. le président indique une modification à apporter aux textes à soumettre au vote, p. 1837. — M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., déclare être d'accord sur le principe de la partie d'amendement de M. Finné qui a trait au conseil de gestion, mais ne pouvoir en accepter les termes, p. 1837. — M. Pierlot combat la partie d'amendement de M. Finné au sujet de laquelle le gouvernement n'est pas d'accord, p. 1837, 1838. — Sont encore entendus : MM. Godding (qui appuie l'amendement, le trouvant même insuffisant); Finné (qui justifie son amendement); Heymans, m. a. éc., c. m. et a. (qui répond aux arguments

Agriculture et horticulture. OFFICE NATIONAL DES DÉBOUCHÉS AGRICOLES ET HORTICOLES. Discussion des articles (*suite*)

de M. Godding); Renard (qui motive l'adhésion de son groupe à l'amendement Finné); R. Desmedt, rapp. (qui rectifie l'interprétation erronée d'une phrase de son rapport), p. 1838, 1839. — M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a. (indique le texte sur lequel M. Finné et lui-même sont d'accord), p. 1839. — Il est procédé au vote par division; les alinéas 1 et 2 sont adoptés sans observations, p. 1839. — M. le président donne lecture d'un amendement du gouvernement et cet amendement est adopté, p. 1839. — M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., répond à ce moment aux observations faites par M. Doutrepont, qui estimait que la loi entraînerait des dépenses pour l'Etat, p. 1839. — Observation de M. Renard, p. 1839. — Les autres dispositions de l'article sont adoptées sans observations, p. 1839. — M. le président fait remarquer que l'amendement subsidiaire de M. Heyndels tombe et l'ensemble de l'article est adopté tel qu'il a été amendé, p. 1839.

Art. 6. M. le président indique un amendement et un sous-amendement présentés par M. Gits, p. 1840. — M. Gits défend et maintient ses amendements; M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., déclare ne pouvoir les admettre, p. 1840. — L'amendement est rejeté par assis et levé; l'amendement subsidiaire tombe et l'article est adopté, p. 1840.

Art. 7. M. Doutrepont propose la suppression du troisième alinéa et le gouvernement propose une nouvelle rédaction pour le même alinéa. M. Doutrepont défend son amendement, p. 1840. — L'amendement du gouvernement est adopté par assis et levé, ce qui entraîne la disparition de l'amendement de M. Doutrepont, p. 1841. — L'ensemble de l'article est adopté, p. 1841.

Vote en seconde lecture.

M. R. Desmedt, rapp., demande à pouvoir donner lecture de son rapport complémentaire et le Sénat marque son accord, p. 1894. — M. R. Desmedt, rapp., donne lecture de son rapport complémentaire, qui conclut à l'adoption du texte admis au premier vote, sous réserve d'un amendement à l'article 5, p. 1894. — M. Finné, tout en étant d'accord sur la teneur du projet, fait quelques observations concernant l'application de la loi sur l'emploi des langues en cette matière, p. 1894. — M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., répond à M. Finné, p. 1894, 1895. — MM. Finné, Heymans, m. a. éc., c. m. et a., et R. Desmedt, rapp., font encore des observations, p. 1865.

Discussion des articles amendés au premier vote.

Art. 5. M. le président indique un amendement de la commission à l'alinéa 4, p. 1895. — M. Godding combat l'amendement, M. Demarré défend l'amendement et M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., se rallie à la proposition de la commission, p. 1895. — L'amendement est adopté et l'article, ainsi modifié est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1895.

Art. 7. Remis aux voix et définitivement adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 1895.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 8 et 8 abstentions, p. 1906 (12 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. Mignolet, Vigneron, Beauduin, Boon, de Fraipont, Delvaux, De Wilde et Gits, p. 1906. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PROPRIÉTÉ TERRIENNE (PETITE). — V. Propriété terrienne.

STOMATITE APHTEUSE.

Ann. — M. Delvaux ayant déposé une demande d'interpellation au sujet de la stomatite aphteuse, une discussion se produit concernant la demande d'urgence introduite par M. Delvaux, p. 217, 218, 227. — M. Pierlot, m. a., annonce qu'il fera une déclaration après la discussion des budgets en cours, p. 232.

Discours de M. Pierlot, m. a., qui fait une déclaration sur les actes et les intentions du gouvernement devant le problème qui se pose et dont il développe les données, fait remarquer qu'il est indispensable, avant d'en venir aux mesures d'application, de compléter les informations sur l'étendue du mal, sa nature et annonce qu'une enquête est en cours; termine en déclarant que toute politique sage, surtout en matière agricole, doit viser à prémunir le travailleur contre les risques de sa profession et à assurer l'avenir, p. 270 à 273. De violentes interruptions sont faites, notamment par M. Delvaux, pendant le discours du ministre et M. le président rappelle M. Delvaux à l'ordre, p. 271.

V. aussi : Interpellations, au nom de M. Delvaux.

Ajournement du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Alcool. — V. Interpellations, au nom de M. Catteau.

Alimentation et ravitaillement.

LAIT.

Office national du lait. — Projet de loi relatif à la création d'un office national du lait et de ses dérivés.

Doc. — N° 30. Rapport de M. R. Desmedt.

Ann. — Dépôt du rapport par M. R. Desmedt, p. 126 (8 décembre 1937).

M. le président propose de fixer ce projet, qui ne semble pas devoir donner lieu à discussion, à la séance du lendemain, 15 décembre, p. 187. — Adhésion du Sénat.

Discussion générale.

Sont entendus : Mme Spaak (qui motive son vote négatif) R. Desmedt, rapp. (qui défend le projet), p. 190. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Intitulé. — M. le président annonce que le gouvernement propose, d'accord avec la commission, une modification au texte néerlandais, p. 190. — Cet amendement est adopté, p. 190.

Art. 1er. M. le président fait remarquer que la terminologie flamande adoptée pour l'intitulé doit se répéter à l'article 1er, p. 190. — L'article 1er, ainsi modifié, est adoppté, p. 190.

Art. 2. M. le président indique l'ajoute proposée par le gouvernement au texte de cet article, d'accord avec la commission, p. 190. — L'article 2, ainsi modifié, est adopté, p. 190.

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 190, 191.

Art. 5. Le président indique une modification proposée par amendement par le gouvernement, p. 191. — L'article 5, ainsi modifié, est adopté, p. 191.

Art. 6. Adopté sans observations, p. 191.

A la proposition du président, le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés, p. 191.

Le titre, modifié dans son texte néerlandais et les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 191.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 115 voix contre une et 7 abstentions, p. 193 (15 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. Bologne, Casterman, Laboulle, Rogister, Rolin, Van Fleteren et Yernaux, p. 194. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Amnistie.

AMNISTIE POLITIQUE.

Infractions politiques. — Proposition de loi relative à l'amnistie de certains délits.

Doc. — N° 8. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.
N° 18. Proposition de M. Van Dieren.
N° 157. Rapport de M. Hanquet.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 37 (30 novembre 1937).

Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui rappelle qu'il avait déposé une proposition de loi d'amnistie pour certains faits commis à l'occasion de l'affaire Grammens, proposition que la commission a rejetée; M. Van Dieren demande que le Sénat soit mis à même de se prononcer au sujet de cette proposition de loi, p. 806. — M. le président déclare qu'il en fera part au président de la commission compétente, p. 806.

Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui insiste pour la mise à l'ordre du jour, p. 1412.

Manifestation rexiste du 25 octobre 1936. — Proposition de loi relative à l'amnistie des délits commis à l'occasion des événements du 25 octobre 1936, à Bruxelles.

Doc. — N° 6. Proposition de M. Delvaux.
N° 136. Rapport de M. Gillon.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 9 (16 novembre 1937).

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DANS LES ARMÉES ESPAGNOLES.

Proposition de loi d'amnistie des infractions connexes aux engagements volontaires dans les armées espagnoles.

Doc. — N° 64. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.
N° 67. Proposition de M. Rolin.
N° 144. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 356 (19 janvier 1938).
Dépôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 1204 (7 avril 1938).

Amnistie (*suite*)

FAITS DE GRÈVE.

Proposition de loi relative à l'amnistie d'infractions commises à l'occasion de faits de grève.

Doc. — N° 95. Rapport de M. Van Eyndonck sur la recevabilité.
N° 96. Proposition de M. Rolin.
N° 145. Rapport de M. Disière.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 632 (15 février 1938).

MILITAIRES.

Projet de loi modifiant et étendant les lois d'amnistie du 28 août 1919, du 31 octobre 1919 et du 28 juin 1921.

Doc. — N° 94. Rapport de M. Pholien.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui demande que ce projet soit porté à l'ordre du jour d'une séance du matin, p. 815. — M. le président déclare que M. Van Dieren aura satisfaction sans délai, p. 815.

Motion d'ordre de M. Van Eyndonck, qui demande que ce projet soit renvoyé en commission pour la désignation d'un nouveau rapporteur, le rapporteur actuel, M. Pholien, ayant été nommé ministre de la justice et qui insiste pour que ce projet soit discuté à bref délai, p. 1388. — Le Sénat se déclare d'accord et le projet est renvoyé en commission, p. 1389.

Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui insiste pour que cet objet figure à l'ordre du jour d'une prochaine séance, p. 1412. — M. le président fait remarquer qu'un nouveau rapporteur doit être désigné, après quoi le projet pourra être abordé, p. 1413.

Nouvelle motion d'ordre de M. Van Eyndonck, qui insiste pour la mise à l'ordre du jour, p. 1561.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 7 juillet, plusieurs membres rappellent ce projet, p. 1865 à 1867.

Motion d'ordre de M. G. Cools, qui demande que l'on respecte la décision prise de porter ce projet à l'ordre du jour de cette séance, p. 1931. — M. Lekeux appuie cette motion, p. 1931.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1. Art. 2. M. le président indique le libellé proposé par la commission, p. 1932. — Observations de M. Van Dieren, qui demande l'appel nominal sur l'amendement de la commission, p. 1932. — L'amendement est adopté par 78 voix contre 45 et 1 abstention, p. 1932. — S'est abstenu M. de Grunne, p. 1933. — Sont encore entendus au sujet de l'amendement : MM. Van Dieren, Nèves, De Boodt, p. 1933. — L'article 2 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 1933.

Art. 3. La commission propose la suppression de l'article, p. 1933. — Observations de M. Van Dieren, p. 1934. — L'amendement de la commission est adopté, ce qui entraîne la suppression de l'article, p. 1934.

Art. 4 à 7. Adoptés sans observations, p. 1934.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture.

Vote en seconde lecture.

L'article 2 est remis aux voix et est définitivement adopté tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 1934.

L'article 3 est définitivement supprimé, p. 1934.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix contre 8 et 18 abstentions, p. 1934 (13 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. Van Cauwenbergh, Van Coillie, Van Eyndonck, Verbist, Bossuyt, De Boodt, Depontieu, de Spot, chevalier Dessain, Devos (Joris), Dewals (Victor), Dubois, Gabriel, baron Gillès de Pélichy, Gravez, Orban, Rutten et Sobry, p. 1934. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

M. Broekx fait une rectification au *Compte rendu analytique* et déclare avoir émis un vote négatif sur le projet, p. 1963.

Anseele, ministre d'Etat, fondateur du P. O. B. : Décès.

Ann. — M. le président rend hommage à la mémoire de M. Anseele, ministre d'Etat, ancien ministre et ancien membre de la Chambre des représentants, fondateur du parti ouvrier belge, et exprime, au nom du Sénat, ses sentiments de condoléance à la famille du défunt, p. 704.

Architectes. — V. Droit pénal ; Titres professionnels.

Armée.

AÉRONAUTIQUE.

Personnel navigant. — Proposition de loi fixant le statut du personnel navigant de l'aviation militaire.

Doc. — N° 227. Rapport de M. Cools sur la recevabilité.
N° 232. Proposition de M. Nèves.

Ann. — Dépôt par M. Cools du rapport sur la recevabilité, p. 1835 (6 juillet 1938).
Prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 1857 (7 juillet 1938).

AMNISTIE EN FAVEUR DES MILITAIRES. — V. Amnistie : Militaires.

CHEVRONS DE FRONT.

Proposition de loi abrogeant l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932 établissant des mesures temporaires destinées à maintenir l'équilibre budgétaire.

Doc. — N° 61. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — M. Boon attire l'attention sur l'urgence de cette proposition et demande que l'examen en soit abordé immédiatement après le vote du projet sur les pensions de vieillesse, p. 11. — M. le président fait remarquer que M. le ministre des finances a demandé que cet objet fût renvoyé à l'examen de la commission des finances, p. 11. — MM. Cools, Demets et Crokaert appuient la demande d'urgence, p. 11. — M. de Man, m. f., insiste pour le renvoi à la commission des finances; M. le président met cette proposition du ministre aux voix et le renvoi à la commission est décidé par assis et levé, p. 11, 12.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Demets insiste sur l'urgence, p. 36. — M. Van Overbergh déclare que la commission n'attend que les renseignements à fournir par le ministère pour prendre une décision, p. 36.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 22 décembre, M. Rhodius insiste pour que le rapport soit déposé d'urgence, p. 282.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 6 juillet, M. G. Cools insiste pour que ce projet y soit porté, p. 1842.

Voir aussi, pour les diverses interventions concernant ce projet, la rubrique : Pensions : Pensions militaires : Combattants, et notamment une intervention de M. De Mont, p. 1955, 1956.

Discussion générale.

Discours de M. Boon, qui défend sa proposition de loi et la cause des anciens combattants, puis déclare accepter un amendement proposé par M. Nèves, p. 1972, 1973. — M. Nèves appuie les arguments développés par M. Boon et défend l'amendement qu'il propose sous forme d'article 2, p. 1973.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui demande s'il est question de retirer ce projet de l'ordre du jour du lendemain, 20 juillet, p. 1987. — M. le président déclare que l'ordre du jour sera discuté ultérieurement, p. 1987.

M. Boon insiste au sujet de la fixation de la suite de la discussion, p. 2004. — M. le président annonce que le premier ministre propose de fixer ce projet en tête de l'ordre du jour de la séance du lendemain après-midi, p. 2004. — M. G. Cools insiste pour que cette décision soit maintenue, p. 2004.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Lekeux (qui appuie le projet et défend l'amendement qu'il présente avec MM. Nèves et consorts); Cools, rapp. (qui défend le projet et l'amendement qu'il présente avec MM. Lekeux, Nèves et consorts); Sobry (qui expose le point de vue des anciens combattants flamands sur la question et signale certaines injustices qui doivent être réparées); Deumens (qui justifie les revendications des anciens combattants et combat les arguments que l'on fait valoir contre le projet en discussion), p. 2014 à 2017. — M. De Mont réclame la parole; M. le président déclare qu'elle lui sera donnée après le discours du premier ministre, p. 2017. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui expose la situation difficile dans laquelle se trouve le gouvernement en ce qui concerne l'objet en discussion et indique les motifs pour lesquels il ne peut accepter ce projet, dans l'intérêt général du pays; demande que l'on ajourne la solution à intervenir jusqu'au moment de l'examen du budget de 1939, p. 2017 à 2019. — Discours de MM. De Boodt (qui se rallie aux observations présentées par M. Sobry et déclare accepter la proposition du premier ministre tendant à différer la solution du problème jusqu'au budget de 1939); Noël (qui indique les causes qui, à son avis, ont amené la situation financière actuelle, ainsi que les moyens d'y remédier); De Mont (qui défend la cause des anciens combattants et déclare ne pouvoir s'associer à un nouvel ajournement); Olyff (qui

Armée. CHEVRONS DE FRONT. *Proposition de loi abrogeant l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932 établissant des mesures temporaires destinées à maintenir l'équilibre budgétaire (suite)*

défend l'amendement présenté par MM. Nèves et consorts; estime que la modification du régime de l'alcool apporterait les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses qu'entraînerait la loi en discussion); Van Remoortel (qui suggère de n'accorder la rente qu'à ceux qui en feront la demande expresse endéans les six mois); Nèves (qui se déclare satisfait de la promesse faite par le premier ministre et retire, en ce qui le concerne, l'amendement qu'il avait déposé avec MM. Lekeux et consorts); le baron Gendebien (qui demande que les anciens combattants soient mis, en matière de pensions, sur le même pied que les autres pensionnés); Boon (qui pose deux questions au ministre); le baron de Dorlodot (qui annonce son vote affirmatif et le motive), p. 2019 à 2023. — Observations de MM. le président (qui prie les orateurs d'être brefs) et Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., p. 2021, 2023.

Motion d'ordre de M. Gillon, qui propose une suspension de séance afin de permettre aux groupes de se concerter, p. 2023. — Le Sénat marque son accord, p. 2023.

Reprise du débat. Observations de M. G. Cools, rapp., qui défend à nouveau l'amendement qu'il a présenté avec MM. Nèves Lekeux et consorts, et déclare que, pour sa part, il ne retire pas cet amendement, p. 2023, 2024. — M. De Mont demande si le gouvernement s'engage à supprimer la retenue dès le 1er janvier 1939 et si le rappel des sommes perdues par les anciens combattants, depuis juillet 1937, sera envisagée, p. 2024. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., déclare ne pouvoir prendre d'engagement au sujet de la situation qui se présentera au 1er janvier 1939, mais annonce que l'injustice commise sera réparée et que tout le monde sera mis sur le même pied, p. 2024. — La séance est suspendue.

La séance est reprise et M. le président donne lecture de la motion d'ajournement présentée par MM. Vinck, Rolin, Verbist, Leyniers, Henricot et Gillon, p. 2024, 2025. — Sont entendus au sujet de la motion : MM. de Grunne et Deumens (qui motive le vote négatif de son groupe), p. 2025. — — La proposition d'ajournement est adoptée par 103 voix contre 20 et 15 abstentions, p. 2025. — Se sont abstenus : MM. Pierlot, Servais, Smets, Temmerman, Van Ackere, Crokaert, De Boodt, De Mont, de Spot, le baron Gendebien, Heyndels, Lohest, Mullie, Nèves et Noël p. 2025.

V. aussi : Interpellations, au nom de MM. Nèves, Sasserath et Hanquet.

COMBATTANTS. — V. 1° Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants. — 2° Pensions : Pensions militaires.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1938.

Doc. — N° 52. Rapport de M. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1937, p. 282. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.
La proposition d'ajournement est adoptée par 103 voix

Dépôt du rapport par M. Demets, p. 315 (23 décembre 1937). — M. le président fait remarquer l'urgence et le Sénat étant unanime, M. Demets donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 315.

Discussion générale.

Discours de M. Deumens, qui pose diverses questions au ministre, p. 331, 332. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. Van Dieren demande que le ministre réponde aux questions de M. Deumens et annonce qu'il demandera l'appel nominal à chaque article, p. 332. — L'article 1er est adopté, p. 332.

Art. 2. M. Van Dieren déclare à nouveau qu'il demande l'appel nominal si le ministre ne répond pas, p. 332. — Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui déclare qu'il fournira à M. Deumens les renseignements numériques demandés, puis répond à certaines de ses observations, p. 332. — L'article 2 est adopté, p. 332.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 11, p. 337 (23 décembre 1937). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Au cours de l'appel nominal, M. Finné interrompant constamment, M. le président le rappelle à l'ordre, p. 337. — M. Van Dieren annonce que M. Finné demande la parole sur son rappel à l'ordre, p. 337.

Motion d'ordre de M. Finné, qui explique les raisons pour lesquelles il a interpellé M. Verbis au moment du vote, p. 338. — Observations de M. Verbist, p. 338.

DÉFENSE NATIONALE.

Expropriations dans l'intérêt de l'organisation défensive du territoire. — V. Expropriations : Organisation défensive.

Armée (*suite*)

GENDARMERIE.

Adjudants de gendarmerie. — V. Pensions : Pensions militaires.

JUSTICE MILITAIRE.

Code pénal militaire. — Projet de loi relatif au délai d'appel dans la procédure pénale militaire.

Doc. — N° 190. Projet du gouvernement.
N° 219. Rapport de M. Gillon.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Pholien, m. j., p. 1532 (16 juin 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.
Rapporteur : M. Gillon.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Remoortel (qui défend un amendement qu'il présente et en souligne l'importance); Pholien, m. j. (qui demande au Sénat de repousser cet amendement et prie M. Van Remoortel de le retirer), p. 1861, 1862. — M. Van Remoortel retire son amendement, p. 1862. — M. Gravez appuie l'amendement; M. Pholien, m. j., répond aux observations de M. Gravez, p. 1862. — M. le président rappelle que l'amendement est retiré. La discussion générale est close, p. 1862.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1862.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 128 membres présents, p. 1865 (7 juillet 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

LANGUES.

Projet de loi relatif à l'usage des langues à l'armée.

Doc. — N° 216. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 247. Rapport de M. De Boodt.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 30 juin 1938, p. 1746. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. De Boodt, p. 1947 (14 juillet 1938).

Motion d'ordre de M. Orban, qui demande la mise à l'ordre du jour, p. 1939.

Motion d'ordre de M. Vigneron, qui rappelle les antécédents de ce projet; estime qu'il est impossible de le discuter sérieusement dans la bousculade d'une fin de session et en propose l'ajournement jusqu'après les vacances, p. 2003, 2004. — M. Verbist s'oppose à l'ajournement, p. 2004. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., estime que le Sénat peut passer à l'examen du projet, p. 2004. — Est entendu : M. Van Dieren, qui expose son point de vue et annonce que son groupe déposera des amendements et entend les défendre au cours de la discussion, p. 2004.

Discussion générale.

Est entendu : M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui prie le Sénat de ne pas différer la discussion et le vote de ce projet, les examens d'entrée à l'école militaire devant être régis par la loi en discussion, p. 2061. — Observations de MM. Servais (qui estime que la discussion ne peut se terminer ce même jour et demande l'examen du projet relatif à la prescription exceptionnelle en matière sociale); Olyff (qui estime que l'examen de ce projet peut être ajourné au mois d'octobre) et propose l'ajournement); le lieutenant général Denis, m. d. n. (qui insiste pour la discussion immédiate), p. 2061, 2062.

Rappel au règlement de M. Olyff, qui fait remarquer qu'il a demandé le vote sur sa motion d'ajournement, p. 2062.

La proposition d'ajournement faite par M. Olyff est repoussée par assis et levé, p. 2062.

Reprise de la discussion.

Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui défend et commente le projet de loi et demande au Sénat de voter le texte du gouvernement, tel qu'il a été admis par la Chambre, p. 2062, 2063. — Discours de MM. Vigneron (qui expose le point de vue du groupe rexiste en la matière; rappelle l'amendement déposé par ce groupe et critique le projet); Van Dieren (qui déclare que son groupe votera le projet, malgré ses lacunes, et demande s'il pourra s'appliquer à la gendarmerie et aux cadres de réserve); Deumens (qui indique l'esprit dans lequel il votera le projet en discussion, puis demande des précisions au sujet de l'interprétation); Nèves (qui critique les conditions dans lesquelles le Sénat doit examiner ce projet et motive le vote négatif de son groupe); Finné (qui rappelle la situation faite aux soldats flamands pendant la guerre, puis déclare que son groupe votera le projet); Van Remoortel (qui attire l'attention du ministre sur la question des langues devant les juridictions militaires en temps de guerre); Catteau (qui indique les motifs du vote négatif de plusieurs membres du parti libéral); Gillon (qui expose ses inquiétudes au sujet de la loi en discussion et déclare qu'il émettrait un vote négatif s'il n'avait paire avec M. Godding); Van Eyndonck (qui insiste sur la nécessité

Armée. LANGUES. *Projet de loi relatif à l'usage des langues à l'armée (suite)*

de resserrer les liens entre les deux communautés linguistiques belges); Verbist (qui proteste contre des allégations de M. Gillon mettant en doute le patriotisme de certains catholiques flamands), p. 2063 à 2070. — Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui justifie son attitude et répond aux observations présentées, p. 2070. — Observations de M. Vigneron, p. 2070. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président indique un amendement de MM. Van Dieren et consorts, p. 2070. — Observations de MM. De Boodt, rapp. (qui estime que l'amendement de M. Van Dieren n'est pas à sa place); Van Dieren (qui déclare reporter son amendement à l'article 8); le lieutenant général Denis, m. d. n. (qui combat l'amendement), p. 2070, 2071. — M. Van Dieren retire l'amendement, p. 2071. — L'article 1er est adopté, p. 2071.

Art. 2, 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 2071, 2072.

Art. 5. M. Vigneron maintient un amendement qu'il présente, p. 2072. — Observations de MM. le lieutenant général Denis, m. d. n., et Van Dieren, p. 2072. — L'amendement n'est pas adopté; l'article 5 est adopté, p. 2072.

Art. 6 et 7. Adoptés sans observations, p. 2073.

Art. 8. M. Van Dieren retire un amendement qu'il avait présenté, p. 2073. — L'article 8 est adopté, p. 2073.

Art. 9 à 18. Adoptés sans observations, p. 2073, 2074.

Art. 19. Observations de MM. Catteau, le lieutenant général Denis, m. d. n., Van Dieren, p. 2074, 2075. — L'article 19 est adopté, p. 2075.

Art. 20, 21 et 22. Adoptés sans observations, p. 2075.

Art. 23. Observations de M. Lohest, p. 2076. — L'article est adopté, p. 2076.

Art. 24 à 30. Adoptés sans observations, p. 2076, 2077.

Art. 31. Sont entendus : MM. Vigneron et le lieutenant général Denis, m. d. n., p. 2077. — L'article est adopté, p. 2077.

M. le président annonce que M. Van Dieren propose un article 3*bis*, dont il donne lecture, et que M. Vigneron présente un sous-amendement à cette disposition, p. 2077. — M. Van Dieren se déclare d'accord au sujet du sous-amendement proposé à son texte par M. Vigneron; M. le lieutenant général Denis, m. d. n., estime l'amendement inutile, p. 2077, 2078. — Observations de MM. Van Dieren (qui se déclare disposé, sous certaines conditions, à retirer son amendement); le lieutenant général Denis, m. d. n. (qui répond à M. Van Dieren); Vigneron, p. 2078. — L'amendement de M. Van Dieren est retiré; le sous-amendement de M. Vigneron tombe, p. 2078. — L'article est adopté, p. 2078.

Art. 32, 33 et 34. Adoptés sans observations, p. 2078, 2079.

M. Heyndels motive le vote négatif de son groupe; MM. Crokaert, Lohest, Carton de Tournai justifient leur vote affirmatif; M. Catteau fait remarquer une erreur grammaticale à l'article 4, p. 2079.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 12 et 5 abstentions, p. 2080 (26 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. Gillon, Jamouille, Moulin, Rogister et Van Belle, p. 2080. — Le projet est soumis à la sanction royale.

OFFICIERS.

Commandant militaire du Palais de la Nation. Proposition de loi modifiant la loi du 27 juin 1930 sur la position et l'avancement du commandant militaire du Palais de la Nation.

Doc. — N° 23. Rapport de M. Demets sur la recevabilité.
N° 27. Proposition de M. Nèves.

Ann. — Dépôt, par M. Demets, du rapport sur la recevabilité de cette proposition, p. 49.

Prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 65 (2 décembre 1937).

M. le président annonce que M. Nèves retire sa proposition de loi, p. 187.

PENSIONS. — V. Pensions : Pensions militaires.

SERVITUDES MILITAIRES.

Projet de loi relatif aux servitudes militaires.

Doc. — N° 172. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 195. Rapport de M. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 2 juin 1938, p. 1416. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Demets, p. 1571 (22 juin 1938).

Armée. SERVITUDES MILITAIRES. *Projet de loi relatif aux servitudes militaires (suite)*

M. le président annonce que la commission de la défense nationale, estimant que ce projet revêt un aspect juridique particulièrement important, en propose le renvoi à la commission de la justice et le Sénat se déclare d'accord sur cette proposition de renvoi, p. 1633. — En conséquence, le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Art de guérir.

ORDRE DES MÉDECINS ET ORDRE DES PROFESSIONS MÉDICALES.

Création. — 1° Projet de loi créant l'Ordre des médecins; 2° Proposition de loi portant création d'un Ordre des professions médicales.

Doc. — N° 7. Rapport de M. Pholien.
N° 28. Rapport complémentaire de M. Pholien.
N° 32. Texte adopté par le Sénat au premier vote.
N° 46. Deuxième rapport complémentaire de M. Pholien.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Wauters, m. s. p. (qui défend et commente le projet du gouvernement); Pholien, rapp. (qui s'explique au sujet d'un léger désaccord en ce qui concerne un point d'interprétation), p. 46 à 49.

Discours de MM. Gravez (qui expose le point de vue des membres de l' « Algemeen Vlaamsch Geneesheerenverbond », rappelle la proposition de loi qu'il a présentée, estime que le projet aurait dû embrasser toutes les professions médicales, en critique diverses dispositions et déclare qu'il ne le votera pas); Pholien, rapp. (qui expose la technique générale du projet); Goffin (qui fait remarquer l'urgence de la revision de la loi sur l'art de guérir, émet des doutes sur l'utilité de la loi en discussion et déclare qu'il attendra la fin du débat avant de prendre position); Jauniaux (qui motive son vote affirmatif et pose une question au ministre), p. 50 à 55. — M. Pholien, rapp., répond à la question de M. Jauniaux, p. 55. — La suite de la discussion est remise au lendemain.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bourguignon (qui s'attache à démontrer que le projet en discussion n'est qu'un commencement et non une fin; signale les nombreux abus en matière médicale; parle des mutualités; estime que le projet est insuffisant et fait certaines suggestions); Hanquet (qui estime qu'on peut aller plus loin encore dans la rédaction du projet, fait certaines suggestions et se réjouit de voir voter la loi en discussion); Rolin (qui rappelle les amendements qu'il a déposés en vue de corriger certaines anomalies du projet, commente et défend ces amendements); Dewals (qui se fait l'interprète de nombreux médecins pour approuver le projet du gouvernement et déclare qu'il le votera), p. 66 à 82. — Observations de MM. Wauters, m. s. p., Pholien, rapp., J.-J. De Clercq, Gravez, p. 71, 75, 76, 79 à 82. — Discours de M. Wauters, m. s. p., qui répond aux différents orateurs, déclare qu'il acceptera certains amendements de M. Rolin, mais qu'il en repousse d'autres, puis commente et défend le projet du gouvernement, p. 82 à 84. — Observations de MM. J.-J. De Clercq, Rolin, Bourguignon, Hanquet, au sujet de l'interprétation, p. 83, 84. — MM. Pholien, rapp., Rolin et Wauters, m. s. p., font des observations en ce qui concerne les médecins fonctionnaires et militaires, p. 84.

Observations de MM. le président, Rolin, J.-J. De Clercq, au sujet de la suite du débat, p. 84, 85. — Le président propose de terminer la discussion générale ce même jour et le Sénat marque son accord, p. 85.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. le comte de Grunne (qui annonce qu'il votera le projet du gouvernement); Sobry (qui expose le point de vue des médecins vétérinaires et demande que leurs intérêts ne soient pas perdus de vue); Gravez (qui regrette que la situation, en ce qui concerne la province de Liége, n'ait pas été réglée au point de vue linguistique, fait remarquer que la représentation proportionnelle n'est pas réalisée par le projet en discussion et déclare ne pouvoir se rallier au point de vue du ministre de la défense nationale en ce qui concerne les médecins militaires); Rhodius (qui parle spécialement des médecins militaires ou fonctionnaires), p. 85, 86. — M. Van Dieren pose une question en ce qui concerne la situation des médecins militaires et M. Wauters, m. s. p., répond qu'il consultera le ministre de la défense nationale à ce sujet, p. 86. — La discussion générale est close.

Le projet est renvoyé à la commission de la santé publique, qui présentera un rapport complémentaire avant l'examen des articles, p. 86.

Art de guérir. ORDRE DES MÉDECINS ET ORDRE DES PROFESSIONS MÉDICALES. *Création (suite)*

Discussion des articles.

Le projet amendé par la commission est pris comme base du débat.

Art. 1er. Discours de MM. Gravez (qui défend à nouveau le contre-projet dont il est l'auteur); Wauters, m. s. p. (qui répond au discours de M. Gravez et rappelle le projet déposé par le gouvernement concernant l'ordre des pharmaciens); Rolin (qui propose une modification à l'article 1er pour régler la question de la personnalité civile); Pholien, rapp. (qui combat la modification proposée par M. Rolin), p. 146, 147. — M. Rolin maintient son amendement, p. 147. — La première partie de l'article est adoptée telle qu'elle est rédigée par la commission, p. 147. — La seconde partie de l'article 1er, dont M. Rolin propose la suppression, est adoptée, p. 147. — L'ensemble de l'article est adopté, p. 147.

Art. 2. M. Rolin propose un amendement à l'alinéa 2; des modifications de forme sont proposées à l'alinéa 3. Discussion. Observations de MM. de Grunne, Wauters, m. s. p., Rolin, Pholien, rapp., p. 148. — M. Wauters, m. s. p., déclare que le gouvernement accepte l'amendement de M. Rolin, p. 148. — Les amendements de la commission sont adoptés, p. 148. — M. Lohest demande des précisions au sujet de l'application de la loi et de la compétence du conseil de l'Ordre en ce qui concerne les médecins militaires et les médecins fonctionnaires, p. 148. — Discours de M. Pholien, rapp., qui, en réponse à M. Lohest, rappelle les explications contenues dans son rapport complémentaire en ce qui concerne l'application de la loi; M. Wauters, m. s. p., donne également des explications concernant la compétence qui sera reconnue aux conseils de discipline, notamment en ce qui est relatif aux médecins militaires, p. 149, 150. — Observations de MM. Gravez, Lohest, Van Dieren (qui pose une question), p. 149, 150. — Sont encore entendus : MM. Pholien, rapp. (qui commente certains points de son rapport relatifs aux conseils de discipline); Rolin (qui se déclare d'accord sur l'interprétation donnée par le rapport complémentaire); Wauters, m. s. p. (au sujet des sanctions qui pourront être prises par l'Ordre); Temmerman (qui pose une question); Van Dieren (que la réponse du ministre ne satisfait pas); Gravez, Van Remoortel (au sujet de l'interprétation des dispositions en discussion), p. 150, 151. — MM. Wauters, m. s. p., et Van Dieren se déclarent d'accord sur l'interprétation indiquée par M. Van Remoortel, p. 151. — L'alinéa 1er est adopté, p. 151. — Alinéa 2. La commission s'est ralliée au texte proposé par M. Rolin et ce texte est adopté, p. 151. — L'ensemble de l'article 2 est adopté, p. 151.

Art. 3. A cet article se rattachent deux amendements de M. Rolin, un amendement de M. Gravez, un amendement de forme présenté par la commission; la commission a admis le premier amendement de M. Rolin, mais non le second, p. 152, 153. — Observation de M. Rolin, p. 153. — Le premier amendement de M. Rolin est adopté, p. 153. — Discours de MM. Rolin (qui défend ses amendements); Pholien, rapp. (qui défend le texte de la commission), p. 153. — Observations de M. J.-J. De Clercq, p. 153. — Le second amendement de M. Rolin est repoussé par assis et levé, p. 153. — M. le président rappelle l'amendement de M. Gravez à l'alinéa 4. M. Gravez défend son amendement, p. 153. — M. Wauters, m. s. p., combat l'amendement; M. Demarré se rallie sous condition à l'avis du ministre; M. Gravez indique les conditions sous lesquelles il est disposé à retirer son amendement, p. 154. — Discussion au sujet du régime linguistique de l'Ordre. Observations de MM. Broekx, Wauters, m. s. p., le président (au sujet de la procédure), Lohest, Demarré, Van Dieren, p. 154. — M. le président donne lecture du § 1er de l'alinéa 4, sur lequel il n'y a pas d'opposition, p. 154. — § 2 de l'alinéa 4. M. le président en donne lecture; le Sénat est d'accord pour admettre que le texte pourra être revu au second vote, p. 154. — Observations de M. de Grunne au sujet des conseils de la province de Liége, p. 155. — Discussion au sujet de l'interprétation du texte. Observations de MM. Demarré, Wauters, m. s. p., Finné, p. 155. — L'amendement de M. Gravez, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 155. — L'alinéa 4, avec la modification de forme introduite par la commission, est adopté, p. 155. — Les deux derniers alinéas de l'article 3 sont supprimés. — L'ensemble de l'article 3 est adopté, p. 155.

Art. 4. Un amendement de M. Rolin n'est pas adopté; le texte proposé en remplacement par la commission est adopté par assis et levé et l'article, ainsi modifié, est adopté, p. 156.

Art. 5. Observations de MM. de Grunne et J.-J. De Clercq, p. 156. — M. Pholien, rapp, répond aux observations de MM. de Grunne et J.-J. De Clercq, p. 156. — M. Gravez annonce qu'un amendement, qu'il avait présenté, est retiré; l'article est adopté, p. 156.

Art. 6. M. le président indique un amendement de M. Rolin tendant à remplacer le terme « désignés » par le mot « élus »; cet amendement est adopté, p. 157. — Un amendement de

Art de guérir. ORDRE DES MÉDECINS ET ORDRE DES PROFESSIONS MÉDICALES. Discussion des articles *(suite)*

forme de la commission est adopté, p. 156. — M. le président indique un amendement de M. Gravez, non admis par la commission, p. 157. — M. Wauters, m. s. p., déclare ne pas accepter la première partie de l'amendement, mais admettre la seconde, p. 156. — M. Gravez retire la partie de son amendement combattue par le ministre, p. 157. — La substitution de chiffres proposée est adoptée, p. 157. — Alinéa 2. Adopté, p. 157. — Alinéa 3. Un amendement de M. Gravez n'est pas adopté; l'alinéa est adopté, p. 157. — Alinéas 4, 5 et 6, pour lesquels M. Rolin propose un nouveau texte, admis par la commission. Ce texte est adopté, p. 157. — Le dernier paragraphe est adopté et l'ensemble de l'article 6, ainsi modifié, est adopté, p. 158.

Art. 7. Un amendement de M. Gravez se rattache à l'alinéa 1er; M. Gravez retire son amendement, p. 158. — Alinéa 2. Adopté, p. 158. — Alinéas 3 et 4, dont M. Gravez proposait la suppression. M. Gravez retire son amendement, p. 158 — M. Wauters, m. s. p., déclare être d'accord avec la commission pour la suppression de ces deux paragraphes, p. 158. — M. de Grunne demande un texte réglant la question des incompatibilités, p. 158. — M. Pholien, rapp., rappelle avoir déposé un amendement dans ce sens, p. 158. — M. le président donne lecture du texte de l'amendement et M. Wauters, m. s. p., se déclare d'accord, p. 158. — Observations de MM. Van Cauwenbergh et Rolin, p. 158. — Les alinéas 3 et 4 sont supprimés, p. 158. — M. Pholien, rapp., maintient un amendement qu'il avait présenté, avec l'interprétation indiquée par M. Van Cauwenbergh, p. 158. — L'amendement est adopté par assis et levé, p. 158. — L'ensemble de l'article 7, ainsi amendé, est adopté, p. 158.

Art. 8. Adopté sans observations, p. 166.

Art. 9. Des amendements sont proposés par M. Rolin et par la commission. M. Pholien, rapp., combat l'amendement de M. Rolin, p. 167. — L'amendement de M. Rolin, n'étant pas appuyé, est considéré comme retiré. — Second amendement de M. Rolin. M. Pholien, rapp., l'accepte; M. Moulin déclare que la commission l'admet et l'amendement est adopté, p. 167. — Amendement de la commission au § 3. Adopté, p. 167. — L'article 9, ainsi amendé, est adopté, p. 167.

Art. 10. Un nouveau texte est proposé par M. Rolin pour les alinéas 3, 4 et 5, ainsi qu'une ajoute à l'alinéa 6; une nouvelle rédaction est proposée par M. Gravez et la commission propose diverses modifications. — Alinéa 1er. M. Gravez défend ses amendements, p. 168. — M. Van Dieren appuie l'amendement de M. Gravez, p. 168, 169. — M. Pholien, rapp., combat le point de vue de M. Van Dieren et défend le texte de la commission, p. 169. — M. Gravez insiste sur son amendement, p. 169. — Le texte proposé par M. Gravez n'est pas admis, p. 169. — Le texte proposé par la commission pour l'alinéa 1er est adopté, p. 169. — Alinéa 2. Adopté, p. 170. — Alinéa 3. M. Wauters, m. s. p., indique la rédaction de cette disposition; M. le président rappelle les amendements de M. Rolin, p. 170. — L'amendement de M. Rolin, n'étant pas appuyé, disparaît; le texte indiqué par M. Wauters, m. s. p., est adopté, p. 170. — L'alinéa 3, ainsi modifié, est adopté, p. 170. — Alinéa 4. Adopté tel qu'il est rédigé par la commission, p. 170. — Alinéa 5. Adopté, p. 170. — Alinéa 6. M. Wauters, m. s. p., fait remarquer qu'un amendement proposé par M. Rolin est repris à l'article 22, p. 170. — L'alinéa 6 est adopté, p. 170. — M. le président donne une nouvelle lecture de l'article 10 tel qu'il a été modifié et ce texte est adopté, p. 171.

Art. 11. Quatre amendements se rattachent à cet article. L'amendement de la commission, de pure forme, est adopté, p. 171. — M. Gravez déclare retirer son amendement, p. 171. — Un amendement de M. Rolin a été retiré, p. 171. — Un deuxième amendement de la commission est adopté, p. 171. — Observations de M. Lohest au sujet de la question linguistique dans l'application de la loi, p. 171. — M. Wauters, m. s. p., se déclare d'accord avec M. Lohest, p. 171. — L'article 11, tel qu'il a été amendé, est adopté, p. 171.

Art. 12. Adopté sans observations, p. 171.

Art. 13. M. Gravez indique une modification à apporter au texte néerlandais; cet amendement est adopté et l'article 13, ainsi amendé, est adopté, p. 172.

Art. 14. Adopté sans observations, p. 172.

Art. 15. M. Gravez déclare que son amendement tombe, p. 172. — Amendement de forme proposé par la commission. M. Temmerman estime que le texte doit être revu, p. 172. — M. le président déclare que ce texte sera revu par la commission avant le second vote, p. 172. — Observation de M. Wauters, m. s. p., p. 172. — La modification de texte est admise, p. 172. — L'article 15, ainsi amendé, est adopté, p. 172.

Art. 16 et 17. Adoptés sans observations, p. 173.

Art. 18, 19, 20, 21. M. Gravez déclare que ses amendements tombent et ces articles sont adoptés sans observations, p. 173.

Art. 22 et 23. Adopté sans observations, p. 173.

Art de guérir. ORDRE DES MÉDECINS ET ORDRE DES PROFESSIONS MÉDICALES. Discussion des articles (*suite*)

Art. 24. M. le président rappelle que M. Rolin avait proposé, par amendement, un article 24, dont il donne lecture, p. 173, 174. — L'amendement de M. Rolin est mis aux voix et n'est pas adopté, p. 174. — Le texte proposé par la commission comme disposition transitoire est adopté, p. 174.

Le second vote est remis à une séance ultérieure.

M. J.-J. De Clercq fait une rectification au *Compte rendu analytique*, en ce qui concerne une interruption qu'il a faite la veille au discours de M. Pholien, rapp., p. 194.

M. Pholien, rapp., demande que le vote en seconde lecture soit porté à l'ordre du jour du mercredi ou du jeudi suivant, p. 218.

Vote en seconde lecture.

M. le président annonce que M. Wauters, m. s. p., indisposé, prie le Sénat d'excuser son absence, p. 284.

Art. 2. La commission propose un texte nouveau, M. Pholien, rapp., défend le texte de la commission et l'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 285.

Art. 3. La commission propose des amendements aux différents alinéas et le Sénat décide de voter par division. Alinéa 1er. Adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 285. — Alinéa 2. Adopté avec l'amendement proposé par la commission, p. 285. — Alinéa 3. Adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 285. — Alinéa 4, auquel la commission propose un amendement. M. Gravez pose deux questions au sujet de l'application de la loi, p. 285. — M. Pholien, rapp., déclare que le ministre résoudra la question à la satisfaction générale, p. 285. — L'alinéa 4 est adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 285. — Alinéa 5. Adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 286. — Une disposition que la commission propose d'ajouter à l'alinéa 5 est également adoptée, p. 286. — L'article 3 est définitivement adopté tel qu'il est amendé au premier vote, p. 286.

Art. 4. Définitivement adopté tel qu'il a été amendé en première lecture, p. 286.

Art. 5. Un nouveau texte est proposé par la commission; cet amendement est admis et l'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 286.

Art. 6. La commission propose un nouveau texte, qui est admis, p. 287. — L'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 287.

Art. 7. La commission propose un nouveau texte, qui est admis, p. 287. — L'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 287.

Art. 9. La commission propose un amendement, qui est admis, p. 287. — L'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 287.

Art. 10. La commission propose un amendement. M. Gravez pose une question au sujet de la composition du conseil supérieur de discipline, p. 288. — M. Pholien, rapp., répond à M. Gravez, p. 288. — L'amendement de la commission est adopté, p. 288. — L'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 288.

Art. 11. Alinéa 1er. Un amendement de la commission est adopté, p. 288. — Alinéas 2 et 3. Adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 288. — Alinéas 4 et 5. Adoptés avec l'amendement proposé par la commission, p. 289. — Alinéa 6. Adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 289. — L'ensemble de l'article 11, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 289. — M. Gravez pose à ce moment une question au sujet d'un point d'application, p. 289. — M. Pholien, rapp., déclare que ce point a été résolu en commission, p. 289.

Art. 13. M. le président indique des amendements de la commission, p. 289. — Observations de MM. Gravez et Pholien, rapp., p. 289. — L'article est définitivement adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 289.

Art. 14. Définitivement adopté avec la modification proposée par la commission au texte français, p. 289.

Art. 15. Définitivement adopté avec la modification proposée par la commission aux alinéas 2 et 6, p. 290.

Art. 21. Définitivement adopté tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 290.

Art. 22. Définitivement adopté avec une modification proposée par la commission à l'alinéa 2, p. 290.

Art. 24 (nouveau). La commission propose un nouveau texte, p. 290. — L'article, ainsi amendé, est définitivement adopté, p. 290.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix et 9 abstentions, p. 334 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Neve, Deumens, Finné, Goffin, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Arts, sciences et lettres.

FONDS BIBLIOTHÈQUE ALBERT Ier.

Projet de loi portant prorogation de l'existence du Fonds Bibliothèque Albert Ier.

Doc. — N° 55. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 56. Rapport de M. le chevalier Dessain.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 23 décembre 1937, p. 338. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Dépôt du rapport par M. le chevalier Dessain, p. 321 (23 décembre 1937). — M. le chevalier Dessain, rapp., demande l'urgence, et celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport, p. 321.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 333.

Avant le vote, M. Finné proteste parce qu'une discussion approfondie de ce projet n'a pas eu lieu, p. 334.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Neve, Deumens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Assistance publique.

LOI ORGANIQUE.

Projet de loi apportant des modifications à la loi organique du 10 mars 1925 ainsi qu'à la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique.

Doc. — N° 149. Rapport de M. Catteau.
N° 158. Texte adopté par le Sénat au premier vote.
N° 176. Rapport complémentaire de M. Catteau.

Ann. — Voir pour le dépôt du projet et pour des motions d'ordre à ce sujet la page 10 de la table des *Annales parlementaires* du Sénat, session ordinaire 1936-1937.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui rappelle l'urgence de ce projet et insiste pour qu'il soit discuté sans délai, p. 636. — M. Catteau, rapp., déclare que son rapport est prêt et M. le président annonce que la commission est convoquée pour le 23 courant, p. 636.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui demande si le rapport sur ce projet sera bientôt déposé, p. 988. — M. Rutten déclare que le rapport de M. Catteau est prêt, p. 988.

Au moment où va s'ouvrir la discussion générale du budget de la santé publique, M. Harmegnies propose de joindre la discussion de ce projet à celle qui va être entamée, ce projet présentant un caractère d'urgence, p. 1108. — M. le président fait remarquer que le rapport n'est pas encore déposé et estime qu'il est de très mauvaise politique de joindre la discussion d'un projet à celle d'un budget, p. 1108.

Dépôt du rapport par M. Catteau, p. 1270 (3 mai 1938). — M. Harmegnies demande que ce projet soit discuté d'urgence et M. le président déclare que la date de discussion sera fixée ultérieurement, p. 1270.

Discussion générale.

Discours de MM. Wauters, m. s. p. (qui annonce un amendement du gouvernement retardant l'application de la loi); Harmegnies (qui déclare qu'il votera le projet, quoique le trouvant insuffisant et regrette qu'il ne puisse être appliqué à partir du 1er janvier); chevalier Dessain (qui estime que la loi porte atteinte à l'autonomie communale, mais se déclare, sauf cette réserve, d'accord sur le projet); Catteau, rapp. (qui attire l'attention sur deux points essentiels du projet : la constitution de commissions intercommunales et la mise à charge du fonds commun des malades atteints de tuberculose ou de tumeurs cancéreuses; insiste pour que la loi soit appliquée dès le 1er janvier 1938); Lohest (qui préconise certaines mesures en vue d'alléger les charges qui pèsent sur les communes, par exemple en écornant le patrimoine des commissions d'assistance par la mise en vente de biens qui leur ont été donnés); Carton de Tournai (qui estime qu'il serait imprudent d'autoriser les commissions d'assistance, ainsi que le suggère M. Lohest, à vendre des biens immobiliers qu'elles possèdent); Mme Maréchal (qui approuve le projet et motive le vote affirmatif de son groupe); MM. Demoulin (qui déclare qu'il votera le projet et insiste sur l'urgence); Gabriel (qui plaide la cause des veuves et des orphelins et pose deux questions au ministre à ce sujet); Demarré (qui intervient en faveur des orphelins et demande un statut en faveur des employés des commissions d'assistance publique, critique ensuite le retard dans l'application de la loi et estime qu'il devrait être permis aux commissions d'assistance publique d'aliéner leurs biens immeubles); Gravez (qui fait des observations relatives à l'octroi des soins médicaux, puis parle de la nomination des médecins par les commissions), p. 1340

Assistance publique. LOI ORGANIQUE. *Modifications à la loi organique du 10 mars 1925 ainsi qu'à la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique (suite)*

à 1344. — Discours de M. Wauters, m. s. p., qui répond aux observations présentées, motive et défend les amendements du gouvernement et prie le Sénat de voter le projet et les amendements, p. 1345 à 1347. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1 et 2. Adoptés sans observations, p. 1347, 1348.

Art. 2*bis* proposé par le gouvernement. Cet article nouveau est adopté, p. 1348.

Art. 2*ter* proposé par la commission. M. le président indique un texte proposé par le gouvernement pour compléter cet article, p. 1348. — M. Catteau, rapp., se déclare d'accord, p. 1348. — M. de Grunne motive son vote négatif sur le projet, p. 1348. — M. Catteau, rapp., combat les arguments de M. de Grunne, p. 1348. — Observations de MM. Van Dieren et le président, p. 1348. — L'article 2*ter* nouveau est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1348.

Art. 2*quater* nouveau, proposé par la commission. M. le président rappelle que le gouvernement propose un amendement à l'alinéa 1er, p. 1349. — L'article 2*quater*, ainsi amendé, est adopté, p. 1349.

Art. 2*quinquies* nouveau, proposé par la commission. Est entendu : M. Van Eyndonck, qui pose une question au ministre relativement à un cas particulier qu'il avait signalé dans une interpellation antérieure et concernant la commission d'assistance publique de Berchem, p. 1349. — M. Wauters, m. s. p., répond à la question posée par M. Van Eyndonck, p. 1349. — L'article 2*quinquies* nouveau est adopté, p. 1349.

Art. 3. M. le président indique des amendements du gouvernement, p. 1349. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 1349.

Art. 4. Adopté sans observations, p. 1349.

Art. 5. M. le président indique un amendement de la commission, p. 1349. — L'amendement est adopté par assis et levé, p. 1350. — L'article 5, ainsi amendé, est adopté, p. 1350.

Art. 5*bis* nouveau, proposé par la commission. M. le président annonce que M. Bouilly propose un amendement, p. 1350. — M. Harmegnies prie M. Bouilly de retirer son amendement et demande le vote par division, p. 1350. — Observations de M. Catteau, rapp., et de M. Bouilly, p. 1350. — M. le président indique la procédure qui sera suivie pour le vote, p. 1350. — La suppression du mot « échevins », mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée, p. 1350. — Ce mot reste donc maintenu dans le texte, p. 1350. — Discussion au sujet de l'amendement de M. Bouilly. Sont entendus : MM. Bouilly, Rolin, Vinck, Wauters, m. s. p., Roland, p. 1350. — M. Bouilly déclare retirer son amendement, après les commentaires du ministre, mais sous une réserve qu'il indique, p. 1350. — Observations de MM. le président et Carton de Tournai, p. 1350. — L'article 5*bis* nouveau est adopté, p. 1350.

Art. 6 à 13. Adoptés sans observations, p. 1351.

Art. 14 nouveau, proposé par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 1351.

A la proposition de M. le président, le projet est renvoyé à la commission pour examen des amendements qui ont été adoptés, p. 1351.

Vote en seconde lecture.

Voir, pour le rapport complémentaire de M. Catteau, le *Document* n° 176.

Art. 2*bis* nouveau. Définitivement adopté, tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1494.

Art. 2*ter* nouveau. M. le président indique un amendement de la commission, p. 1494. — M. Hanquet combat le texte adopté en première lecture et demande que l'on s'en tienne à l'ancienne rédaction, p. 1495. — M. Van Cauwenbergh combat les arguments de M. Hanquet et prie le Sénat d'admettre le texte de la commission, p. 1495. — M. Catteau, rapp., défend le texte de la commission; M. Merlot, m. i. s. p., déclare s'y rallier. Sont encore entendus : MM. de Grunne (qui s'oppose à l'amendement); Hanquet (qui combat à nouveau le texte en discussion); Harmegnies (qui l'appuie et demande que la loi soit appliquée à partir du 1er janvier); Mlle Baers (qui approuve le texte de la commission); MM. Deumens (qui appuie ce texte); Lohest (qui le combat); le chevalier Dessain (qui l'approuve), p. 1495, 1496. — Les deux premiers alinéas de l'article 2*ter* sont définitivement adoptés, p. 1496. — L'amendement de la commission tendant à disjoindre le 3e alinéa pour en faire un article 13*bis* est également adopté, p. 1496.

Art. 2*quater* nouveau. M. le président indique une nouvelle rédaction proposée par la commission et ce texte est définitivement adopté, p. 1496.

Art. 2*quinquies* nouveau. Définitivement adopté tel qu'il a été admis au premier vote, p. 1496.

Art. 3. Observations de MM. Catteau, rapp., le président et Merlot, m. i. s. p., au sujet d'une modification de rédaction, p. 1497. — L'article est définitivement adopté avec la modification de rédaction indiquée par M. Catteau, rapp., p. 1497.

Assistance publique. LOI ORGANIQUE. *Modifications à la loi organique du 10 mars 1925 ainsi qu'à la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique.* Vote en seconde lecture (*suite*)

Art. 5. Définitivement adopté, avec la même modification de rédaction qui est apportée à l'article 3, p. 1497.

Art. 5*bis* nouveau. Définitivement adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1497.

Art. 14 nouveau. Définitivement adopté tel qu'il a été admis en première lecture, p. 1497.

M. Catteau, rapp., insiste pour qu'il soit procédé immédiatement au vote sur l'ensemble, p. 1497. — M. le président déclare que le vote aura lieu dans un quart d'heure, p. 1497.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 130 voix et 1 abstention, p. 1498, 1499 (14 juin 1938). — S'est abstenu : M. de Grunne, p. 1499. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Assurances sociales.

CHOMAGE.

Projet de loi instituant l'assurance obligatoire contre le chômage involontaire.

Doc. — N° 237. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 juillet 1938, p. 1893. — Le projet est transmis à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

MUTUALITÉS.

Commission permanente des sociétés mutualistes. Renouvellement de mandats de délégués à conférer par le Sénat.

Ann. — M. le président annonce que par suite de l'expiration des mandats de MM. Broekx et Henricot, il y aura lieu de procéder au renouvellement de ces deux mandats, et propose en conséquence d'y procéder au cours d'une séance ultérieure, p. 1372. — Le Sénat marque son accord.

Le Sénat procède au scrutin pour la nomination de deux délégués à la commission permanente des mutualités. Résultat du scrutin : MM. Henricot et Broekx sont réélus membres, p. 1412.

OUVRIERS MINEURS.

Régime de retraite. — Proposition de loi portant modification de l'article 39 des lois coordonnées du 25 août 1937 concernant le régime de retraite des ouvriers mineurs. — Adopté sous le titre de *Projet de loi modifiant certains articles des lois coordonnées du 25 août 1937 concernant le régime de retraite des ouvriers mineurs.*

Doc. — N° 31. Rapport de M. Bossuyt sur la recevabilité.
N° 35. Proposition de M. Van Laerhoven.
N° 66. Amendements proposés par M. Van Laerhoven.
N° 189. Rapport de M. Roland.
N° 204. Amendement du gouvernement.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 190 (15 décembre 1937).
Rapporteur : M. Roland.
Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

M. le président annonce que la commission présente un nouveau texte, auquel se rallie l'auteur de la proposition de loi, et propose de prendre ce texte comme base du débat, p. 1749. — Assentiment du Sénat.

Le Sénat décide de voter par division.

Art. 1er du projet. Adopté sans observations, p. 1749.

Dispositions des lois coordonnées du 25 août 1937.

Art. 1er. Les modifications proposées aux alinéas 3 et 4 sont adoptées, p. 1749.

Art. 7. La modification aux alinéas 7 et 8 est adoptée, p. 1749.

Art. 21*bis*. Les modifications aux alinéas 1er, 2, 3 et 5 sont adoptées, p. 1749.

Art. 21*quater*. Le nouveau texte proposé pour cet article est adopté, p. 1750.

Art. 29. Les modifications aux alinéas 1er et 8 ainsi que l'alinéa 10 nouveau sont adoptés, p. 1750.

Art. 30. Le texte proposé *in fine* est adopté, p. 1750.

M. le président indique un article 30*ter* nouveau proposé par amendement par le gouvernement, p. 1750. — M. Roland, rapp., demande au Sénat d'adopter cet amendement sur lequel la commission n'a pu statuer et l'amendement est adopté, p. 1750.

Art. 32. Les modifications proposées sont adoptées, p. 1751.

Assurances sociales. OUVRIERS MINEURS. *Régime de retraite (suite)*

Art. 39. Les modifications proposées aux alinéas 2 et 3 sont adoptées, p. 1751.

Art. 41. Les modifications aux alinéas 1er et 2, ainsi qu'un texte nouveau à intercaler après l'alinéa 2, sont adoptés, p. 1751.

Art. 41*ter* (nouveau). Adopté sans observations, p. 1751.

Art. 91. Le texte nouveau complétant cet article est adopté, p. 1751.

L'ensemble de l'article 1er de la proposition de loi, comprenant toutes les dispositions modifiées, est adopté, p. 1752.

Art. 2 du projet. Adopté sans observations, p. 1752.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote de l'article amendé, p. 1752.

L'article 1er est remis aux voix et est définitivement adopté tel qu'il a été amendé en première lecture, p. 1752.

Différents projets étant groupés pour le vote, M. Finné réclame un vote séparé sur ce projet de loi, p. 1771.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 130 voix et 1 abstention, p. 1773 (5 juillet 1938). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1773. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PRESCRIPTION EXCEPTIONNELLE.

Projet de loi portant prescription exceptionnelle en matière sociale.

Doc. — N° 251, Rapport de M. Lohest.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 2042 (26 juillet 1938).

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

V. les *Documents* nos 276 et 289 de la session ordinaire 1936-1937 et les pages 1709 à 1714 des *Annales parlementaires* du Sénat, même session.

Ann. — Au moment où le vote en seconde lecture va être abordé, M. Carton de Tournai fait, au nom de la droite, une déclaration au sujet de l'opportunité de poursuivre l'examen de ce projet, malgré que le gouvernement soit, à ce moment, démissionnaire; M. Carton de Tournai examine les différents aspects de la situation qui se présente et qui a eu des précédents et déclare que son groupe est disposé à poursuivre l'examen de la loi et à la voter, tout en formulant certaines réserves, p. 9, 10. — M. Van Dieren demande que la suite du débat soit remise jusqu'après la solution de la crise ministérielle; MM. Vinck, au nom du groupe socialiste, Dierckx, au nom du groupe libéral, et Noël, au nom du parti communiste, se déclarent disposés à poursuivre la discussion du projet relatif aux pensions, p. 10, 11. — Observations de M. Van Fleteren au sujet de la motion d'ajournement faite par M. Van Dieren, p. 11. — M. de Grunne annonce que le groupe rexiste est disposé à discuter le projet, sans cependant approuver absolument cette procédure; M. Boon demande que, immédiatement après le vote de la loi de pensions, le Sénat aborde l'examen de la proposition de loi supprimant la retenue sur la rente des chevrons de front, p. 11. — La proposition d'ajournement faite par M. Van Dieren, est mise aux voix par assis et levé et n'est pas adoptée, p. 11.

Discussion en seconde lecture des articles amendés.

Art. 5. M. Clays pose une question au ministre; M. Delattre, m. t. p. s., donne l'explication demandée, p. 12. — Observation de M. J.-J. De Clercq, rapp., p. 12. — L'article 5 est définitivement adopté, tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 12.

Art. 6. Définitivement adopté, tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 12.

Art. 17. M. le président annonce que le rapporteur demande à pouvoir présenter une observation à l'article 17, qui n'a pas été amendé en première lecture, p. 12. — Assentiment du Sénat. M. J.-J. De Clercq, rapp., présente une observation au sujet du texte flamand de cet article et propose une modification de texte, p. 12. — Le Sénat admet la modification de texte proposée, p. 12.

Art. 25, 28, 32, 36, 38. Définitivement adoptés, tels qu'ils ont été amendés en première lecture, p. 12, 13.

Art. 40. La commission propose d'intercaler un § 2, nouveau, en remplacement de l'amendement présenté par M. Jauniaux, p. 13, 14. — MM. Delattre, m. t. p. s., et J.-J. De Clercq, rapp., combattent l'amendement, p. 14, 15. — M. Delattre, m. t. p. s., répond à certaines observations de M. J.-J. De Clercq, rapp., en ce qui concerne le coût de la loi en discussion, p. 15. — M. Jauniaux défend l'amendement qu'il avait présenté et déclare que si le ministre maintient son opposition, il s'abstiendra au vote, p. 15, 16. — M. Delattre, m. t. p. s., répond à M. Jauniaux et maintient son opposition à l'amendement, p. 16. — L'amendement de la commission est mis aux voix par assis et levé et n'est pas adopté, p. 16. — L'article 40 est définitivement adopté tel qu'il a été amendé en première lecture, p. 16.

Assurances sociales. VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ (*suite*)

Art. 41, 42, 44, 46. Définitivement adoptés, tels qu'ils ont été amendés au premier vote, p. 17, 18.

Art. 47. La commission propose un amendement au 4°. M. Servais combat l'amendement de la commission et défend un amendement qu'il avait présenté, p. 18. — M. Delattre, m. t. p. s., attire l'attention sur les conséquences qu'entraînerait l'adoption d'un amendement et demande la suppression d'une partie du texte, p. 18. — M. Servais combat l'argumentation du ministre et demande que, à défaut de son amendement, celui de la commission soit admis, p. 18, 19. — M. J.-J. De Clercq, rapp., prie le ministre de préciser sa pensée; M. Delattre, m. t. p. s., déclare que, à titre transactionnel, il accepterait le rétablissement du texte primitif, p. 19. — M. le président donne une nouvelle lecture du texte admis au premier vote; M. Van Overbergh demande le vote par division, p. 19. — M. le président indique la procédure qui va être suivie pour le vote, p. 19. — M. Delattre, m. t. p. s., indique quelle partie du texte est acceptée par le gouvernement et demande que l'on vote d'abord sur la première partie du paragraphe et ensuite sur le texte de la commission, p. 19. — Le premier paragraphe est adopté, p. 19. — Observations de MM. Delattre, m. t. p. s., et le président au sujet du texte qui doit être soumis au vote, p. 19. — L'addition proposée par la commission : « acquise par dix annuités au moins », est rejetée par assis et levé, p. 19. — Texte complétant le paragraphe qui vient d'être voté et relatif à l'intervention de sociétés agréées, pour l'achat d'une maison. Adopté, p. 20. — L'ensemble du 4° est adopté, p. 20. — 5°, littera *a*. M. le président donne lecture du texte proposé par la commission, p. 20. — M. J.-J. De Clercq, rapp., donne des explications au sujet du texte de ce paragraphe, p. 20. — Discussion. Sont entendus : MM. Servais (qui ne se rallie pas au texte de la commission et défend l'amendement qu'il avait présenté); Delattre, m. t. p. s., qui combat la rédaction proposée par M. Servais et défend le texte de la commission), p. 21. — M. Servais propose un sous-amendement au texte de la commission; M. Delattre, m. t. p. s., estime cette ajoute inutile, p. 21, 22. — Le sous-amendement de M. Servais n'est pas adopté; l'amendement de la commission est adopté, p. 22. — L'article 47 est définitivement adopté, ainsi qu'il a été amendé, p. 22.

Art. 48, 50, 51, 60, 61. Définitivement adoptés, tels qu'ils ont été amendés en première lecture, p. 22 à 24.

Art. 65. M. le président fait remarquer que, bien qu'il n'ait pas été amendé en première lecture, cet article doit être légèrement modifié pour le mettre en concordance avec l'alinéa 2 du § 3 de l'article 40, p. 24. — Le Sénat marque son accord et l'article, ainsi modifié, est définitivement adopté, p. 24.

Art. 87, 89 (nouveau). Définitivement adoptés, tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 24, 25.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et une abstention, p. 25 (16 novembre 1937). — S'est abstenu : M. Minnaert, p. 26. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Redressement de situations injustes. — Proposition de loi tendant à redresser des situations injustes créées, en matière de pension de vieillesse, par la faute ou la négligence de tiers.

Doc. — N° 196. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 1596 (23 juin 1938). M. le président propose de prendre comme base du débat le texte présenté par la commission et auquel l'auteur de la proposition de loi se rallie, p. 1752.

Discussion générale.

M. Moulin, rapp., fait remarquer que M. Roland n'a pas été porté présent à la séance de la commission au cours de laquelle le rapport a été adopté et tient à réparer cette lacune, p. 1752. — Discours de MM. Heyndels (qui annonce le dépôt, sous forme de proposition de loi, d'un amendement prévoyant l'amnistie complète, amendement que la commission a rejeté); Gabriel (qui pose une question au ministre); Delattre, m. t. p. s. (qui répond à MM. Heyndels et Gabriel), p. 1752. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1752, 1753.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 130 voix et une abstention, p. 1773 (5 juillet 1938). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1773. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Salariés. — Proposition de loi relative à l'augmentation des pensions des salariés assujettis à la loi du 15 décembre 1937 et à l'augmentation des pensions de leurs veuves et de leurs orphelins.

Doc. — N° 88. Rapport de M. Lohest sur la recevabilité.
N° 92. Proposition de M. Jauniaux.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 560.

Aviation. — V. 1° Transports : Navigation aérienne. — 2° Armée : Aéronautique. — 3° Catastrophes et accidents.

B

Bail. — V. Droit civil.

Bains-douches. — V. Travail : Hygiène.

Banque Nationale.

ENQUÊTE JUDICIAIRE.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui demande que, dans le courant de la semaine, le ministre de la justice fasse une déclaration concernant les circonstances dans lesquelles l'enquête judiciaire ayant trait à la Banque Nationale a été close sans qu'un des principaux témoins, M. van Zeeland, ait été entendu, p. 1538. — M. le président fait remarquer à M. Van Dieren que le règlement ne prévoit pas qu'on puisse poser des questions aux ministres, mais qu'une demande d'interpellation peut être introduite, p. 1538. — M. Pholien, m. j., se déclare prêt à répondre si le Sénat le désire, p. 1538. — M. le président fait remarquer à nouveau que cette procédure n'est pas régulière; observations de MM. Van Dieren, Orban, Pholien, m. j., p. 1538.

Communication de M. le ministre de la justice, qui rappelle les questions que M. Van Dieren lui a posées; expose le point de vue du gouvernement et déclare que ni son honorable prédécesseur ni lui-même ne sont intervenus à quelque titre que ce soit, ni pour pousser à l'instruction ni pour interdire l'accomplissement d'un devoir de quelque nature que ce soit; M. Pholien, m. j., insiste sur le fait que, en Belgique, le pouvoir judiciaire est indépendant et que jamais le ministre ne consentirait à intervenir pour guider, diriger ou empêcher une instruction, p. 1571, 1572. — M. le président déclare l'incident clos et fait observer qu'il importe d'éviter à l'avenir de poser des questions au gouvernement, sous prétexte de motions d'ordre, p. 1572.

Bateaux : Hypothèques. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Bibliothèque Albert Ier. — V. 1° Arts, sciences et lettres. — 2° Interpellations, au nom de M. Lohest.

Bienfaisance. — V. Assistance publique.

Bières. — V. Impôts : Douanes et accises.

Boissons alcooliques. — V. Impôts : Douanes et accises.

Bourgmestres. — V. Interpellations, au nom de M. de Grunne.

Bovidés : Abatage d'urgence. — V. Impôts : Impôts indirects : Taxe de transmission.

Budgets.

PROCÉDURE A SUIVRE POUR LEUR DISCUSSION.

Ann. — A la fin de la première séance de la session, M. le président insiste particulièrement sur l'urgence du dépôt des rapports sur les différents budgets, afin que leur examen puisse être entamé au plus tard le 23 novembre et terminé pour la fin de l'année, p. 6.

Au moment de la fixation de l'ordre du jour, le 20 janvier, M. le président fait remarquer que tout l'effort du Sénat doit être consacré à la discussion des budgets, les crédits provisoires expirant le 31 mars, fait diverses propositions quant à l'ordre dans lequel les budgets seront examinés, le nombre d'orateurs mandatés et autres, la durée de la discussion, p. 372.

Au cours de la séance du 1er mars, M. le président attire l'attention du Sénat sur l'urgence de la discussion des budgets, les crédits provisoires venant à expiration au 31 mars; M. le président rappelle que, pendant la discussion des budgets, il n'y aura plus de votes après 5 heures, ni pendant les séances du matin, p. 795. — Observations de M. Van Dieren, p. 795.

Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui demande que le Sénat revienne sur sa décision de ne plus voter après 5 heures et demande qu'il soit décidé, quand le Sénat sera en nombre, que la séance sera levée lorsqu'il n'y aura plus 25 membres présents, p. 833.

Budgets (*suite*)

RÈGLEMENTS DÉFINITIFS.

Exercices 1926-1927 *et* 1928. — 1° *Projet de loi contenant le règlement définitif du budget de l'exercice* 1926; 2° *Projet de loi contenant le règlement définitif des budgets des exercices* 1927 *et* 1928.

Doc. — N° 125. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 17 février 1938, p. 702. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 1031. (23 mars 1938.)

Discussion générale.

Discours de M. Doutrepont, rapp., qui dégage la responsabilité du Sénat en ce qui concerne le retard subi par ces projets, puis insiste pour que les comptes définitifs des budgets soient déposés dans les délais légaux, p. 1332. — MM. le chevalier Dessain et Carton de Tournai appuient les observations du rapporteur, p. 1332, 1333. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du projet relatif aux comptes définitifs de 1926. Les articles sont adoptés sans observations, p. 1333, 1334.

Discussion des articles du projet relatif aux budgets de 1927 et 1928. Les articles sont adoptés sans observations, p. 1334 à 1337.

L'ensemble des projets de loi est adopté par 81 voix contre 18, p. 1352 (12 mai 1938). — Les projets sont soumis à la sanction royale.

Exercices 1929, 1930, 1931. *Projet de loi contenant le règlement définitif des budgets des exercices* 1929, 1930 *et* 1931.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 17 février 1938, p. 702. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Congo belge. — Projet de loi arrêtant le compte général de la colonie pour l'exercice 1931 *et contenant le règlement définitif du budget de l'exercice* 1930.

Doc. — N° 73. Rapport de M. Godding.

Ann. — Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 862, 863. — Voir annexe *A* à la séance du 8 mars, *Annales parlementaires* du Sénat, p. 866, 867.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 15, p. 873 (8 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi arrêtant le compte général de la colonie pour l'année 1932 et contenant le règlement définitif de l'exercice 1931.

Doc. — N° 160. Rapport de M. Carton de Tournai.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Rapporteur : M. Carton de Tournai.

La discussion générale de ce projet se confond avec celle des autres projets financiers de la colonie; voyez donc : Congo belge et Ruanda-Urundi : Budget ordinaire pour 1938.

Les articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1622 à 1624.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ruanda-Urundi. — Projet de loi arrêtant le compte général du Ruanda-Urundi pour l'année 1931 *et contenant le règlement définitif du budget de l'exercice* 1930.

Doc. — N° 74. Rapport de M. Godding.

Ann. — Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 863 à 865. (Voir annexes *B* à la séance du 8 mars 1938, *Annales parlementaires* du Sénat, p. 867.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 15, p. 873 (8 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets (*suite*)

Projet de loi arrêtant le compte général du Ruanda-Urundi de l'année 1932 *et contenant le règlement définitif du budget de l'exercice* 1931.

Doc. — N° 161. Rapport de M. Carton de Tournai.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Rapporteur : M. Carton de Tournai.

La discussion générale de ce projet se confond avec celle des autres projets financiers de la colonie. Voyez donc : Congo belge et Ruanda-Urundi : Budget ordinaire pour 1938.

Examen des articles du projet.

Art. 1er à 3. Adoptés sans observations, p. 1624, 1625.

Art. 4. Adopté sans observations, p. 1625. — (Voir annexe *C* aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 12 avril 1938).

Art. 5 à 7. Adopté sans observations, p. 1625 à 1626.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDITS PROVISOIRES.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1938.

Doc. — N° 58. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 22 décembre 1937, p. 282. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 321 (23 décembre 1937). — L'urgence étant déclarée, M. Doutrepont, rapp., donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 321.

Pas de discussion générale.

Les articles du projet sont adoptés sans observations, p. 329 à 330.

L'ensemble du projet est adopté par 96 voix contre 18 et une abstention, p. 337 (23 décembre 1937). — S'est abstenu : M. de Fraipont, p. 337. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur l'exercice 1938.

Doc. — N° 127. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 131. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 24 mars 1938, p. 1072. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 1091 (30 mars 1938). — L'urgence est déclarée et M. Jos. De Clercq, rapp., donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1092.

Discussion générale.

Le rapporteur ayant demandé aux divers groupes d'abréger leurs discours, MM. Van Dieren, Jos. De Clercq, rapp., Catteau, le président et Deumens font des observations à ce sujet ainsi qu'au sujet du retard dans les travaux parlementaires, p. 1092. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1092, 1093.

L'ensemble du projet est adopté par 116 voix contre 19, p. 1094 (30 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1938.

Doc. — N° 166. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre, le 25 mai 1938, p. 1408. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1409 (31 mai 1938). — Le gouvernement demande l'urgence; l'urgence est déclarée et M. Mullie, rapp., donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1408.

Discussion générale.

Sont entendus : MM. Harmegnies (qui annonce son vote affirmatif, mais insiste pour la discussion prochaine du budget extraordinaire); Van Dieren (qui appuie la demande de M. Harmegnies, puis fait diverses observations), p. 1409. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1409.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 18, p. 1411 (31 mai 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets. CRÉDITS PROVISOIRES (*suite*)

Recettes et dépenses extraordinaires. — Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1938.

Doc. — N° 215. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 30 juin 1938, p. 1728.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 1728 (30 juin 1938). — M. Jos. De Clercq, rapp., demande l'urgence, et celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1729.

Discussion générale.

Est entendu : M. le baron de Dorlodot, qui se plaint de ne pas avoir reçu le texte, p. 1729. — La discussion générale est close.

Les articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1729.

M. le président propose de procéder à un vote groupé sur ce projet et sur un projet de tarif des douanes; M. de Grunne objecte que l'opposition désire émettre des votes différents sur les deux projets et le Sénat procède à des votes séparés, p. 1729.

L'ensemble du projet est adopté par 97 voix contre 12 et 8 abstentions, p. 1729 (30 juin 1938). — Se sont abstenus : MM. comte d'Aspremont-Lynden, De Boodt, baron de Dorlodot, de Spot, Leyniers, Orban, vicomte Simonis et Sobry, p. 1730. — Le projet est soumis à la sanction royale.

BUDGETS POUR 1938.

VOIES ET MOYENS.

Exercice 1938.

Doc. — N° 41. Rapport de M. Barnich.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 21 décembre 1937, p. 226. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Barnich.

Discussion générale.

Discours de M. Barnich, rapp., qui donne certaines explications en vue de contribuer à introduire plus de clarté dans le débat, fait remarquer que le projet est plutôt une base de budget, étant données les modifications qu'il pourrait subir, préconise le maintien à tout prix de l'équilibre budgétaire et invite le Sénat à voter le budget, p. 266 à 268. — Observations de M. Temmerman, p. 268, 269. — Discours de MM. Temmerman (qui annonce le vote affirmatif de la droite, craint que le budget ne soit plus en équilibre; examine les lourdes charges qui sont venues le grever, met en garde contre de nouvelles augmentations de dépenses et préconise l'extension et le développement de nos activités économiques pour assurer le financement des réformes projetées); Van Roosbroeck (qui parle de l'industrie de la carrosserie et des difficultés qu'elle rencontre); Godding (qui annonce le vote affirmatif de la gauche libérale, estime les prévisions de recettes trop optimistes, critique la suppression de la subvention à la colonie, attire l'attention sur les dangers créés par les nouvelles charges sociales, parle de la répartition des impôts et demande la plus grande prudence dans l'exécution du budget); Jos. De Clercq (qui rend hommage au travail du rapporteur, demande une étude approfondie du problème des pensions, parle de la politique du crédit et déclare qu'il votera le budget, sans engagement pour l'avenir); Sasserath (qui invite le ministre à hâter la solution de la question de l'alcool, prend la défense des déportés ainsi que des veuves et invalides civils de la guerre), p. 273 à 282. — Observations de M. Barnich, rapp., p. 274. — La suite du débat est remise au lendemain.

Au moment de la reprise de la discussion, M. le président rappelle les décisions prises en ce qui concerne le temps de parole, p. 308.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Laboulle (qui félicite le rapporteur, critique la suppression de la supertaxe, demande que les impôts soient supportés également par toutes les catégories de citoyens et déclare que le groupe socialiste votera le budget); Rhodius (qui demande la suppression de la retenue sur les chevrons de front, intervient en faveur des victimes civiles de la guerre, des déportés, attire l'attention sur la situation difficile de nombreuses communes et sur l'aide financière à accorder à la colonie; insiste sur l'urgence d'un subside à la classe agricole éprouvée par la stomatite aphteuse, demande une meilleure politique fiscale et déclare que le groupe rexiste ne votera pas le budget), p. 308 à 313. — Discours de M. de Man, m. f., qui reprend l'exposé qu'il a présenté à la Chambre, analyse la situation financière du pays, se déclare optimiste et motive sa manière de voir, p. 315 à 318. — Observations de M. Coods, p. 317. — Discours de MM. Minnaert (qui

Budgets. VOIES ET MOYENS. *Exercice* 1938 (*suite*)

constate le déséquilibre du budget, critique la politique financière du gouvernement, parle des déportés et déclare que son groupe votera contre le budget); Harmegnies (qui renonce à la parole et annonce qu'il transmettra par écrit ses observations concernant les finances communales); Nèves (qui intervient en faveur des victimes de la guerre, notamment des déportés); Picard (qui espère que la dévaluation sera écartée, demande que l'on veille aux intérêts de la classe agricole et des classes moyennes, regrette l'absence de statistiques dignes de foi et déclare que les Flamands s'estiment désavantagés et frustrés), p. 318 à 324.

Motion d'ordre de M. Leyniers au sujet de la suite du débat, p. 324. — M. le président consulte le Sénat sur l'opportunité d'une suspension de séance, p. 324. — M. Van Fleteren estime qu'en abrégeant les discours, la séance pourrait être terminée à 8 heures, p. 324. — Le Sénat marque son accord.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. de Grunne (qui se borne à dire quelques mots concernant le crédit public); Bourguignon (qui critique les dépenses somptuaires et le budget en général et estime que le caractère antisocial du budget est évident); Legrand (qui traite la question des alcools et eaux de vie; attire l'attention sur l'importance de la fraude et déclare qu'il faut à tout prix mettre fin aux abus), p. 324 à 329. — Observations de M. de Man, m. f., p. 325. — La discussion générale est close.

Les articles des tableaux sont adoptés sans observations, p. 329. — Voir l'annexe *A* à la séance du 16 décembre 1937 des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 329.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 17 et 3 abstentions, p. 336 (23 décembre 1937). Se sont abstenus : MM. G. Cools, de Fraipont et Lekeux, p. 336. — Le projet est soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XII. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 104. Rapport de M. Van Coillie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 20 janvier 1938, p. 380. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Au début de la séance du 24 février, M. le président propose d'aborder la discussion de ce budget, les budgets financiers à l'ordre du jour ne pouvant être abordés par suite de l'absence du ministre des finances, p. 770. — La proposition du président est admise.

Motion d'ordre de M. Servais, qui fait remarquer que le rapport vient d'être déposé le matin même, que la discussion de ce budget n'était pas prévue et demande que les orateurs inscrits puissent prendre la parole le mardi suivant s'ils le désirent, p. 770. — M. le président estime que l'observation de M. Servais est fondée et que sa demande peut être admise; le Sénat marque son accord, p 770.

Rapporteur : M. Van Coillie.

Discussion générale.

Discours de M. Lohest, qui traite le problème des classes moyennes, définit leur nature et leur rôle, puis parle de leurs revendications, notamment en matière de fiscalité, de crédit, de défense professionnelle, d'organisation, etc., p. 770 à 773. — Discours de MM. le baron Gillès de Pélichy (qui attire l'attention sur la crise dangereuse des industries de la chaussure et de la brosserie); le chevalier Dessain (qui présente des observations concernant notre commerce d'exportation); Orban (qui demande la protection du travail à domicile et préconise une enquête au sujet de l'industrie des sabots), p. 774, 775. — Observations de M. le président au sujet de la suite de la discussion, p. 775, 776. — M. Gits fait remarquer qu'il a posé au ministre des questions auxquelles il n'a pas été répondu, p. 776. — M. le président déclare que le débat sera repris le mardi suivant, p. 776. — Discours de MM. Demets (qui défend le traité de commerce belgo-américain de 1935 et expose son point de vue en cette matière, puis critique la politique charbonnière du gouvernement); Van Coillie, rapp. (qui attire l'attention sur les conclusions qui résultent de son rapport, fait remarquer les divergences d'opinion qui se font jour dans le domaine de l'intervention de l'Etat dans la vie économique, notamment dans la réglementation des trusts et cartels, estime qu'il ne peut y avoir de règles fixes, puis examine le problème des classes moyennes, notamment au point de vue du crédit, de la concurrence étrangère et fait confiance au nouveau ministre); Servais (qui appuie les considérations de M. Lohest en faveur du vote du projet d'organisation des métiers et négoces, demande que ce projet soit discuté dès après le vote des budgets, demande la suppression des économats, parle de la taxe professionnelle, qui frappe lourdement le commerce et l'industrie, ainsi que des charges sociales); Broekx (qui insiste sur la valeur du rapport de M. Van Coillie, attire l'attention sur l'aspect social et économique de la question des classes moyennes, signale les services qui leur furent rendus par le ministre précédent, M. Van Isacker, se déclare d'accord pour la suppression des grands magasins et demande des mesures contre les trafiquants juifs qui pillent les travailleurs des mines limbourgeoises); Renard (qui demande des renseignements concernant l'activité de la commission chargée d'étudier la question de la farine et du sucre, attire l'attention du ministre sur les aspects du problème économique, critique certaines nominations, estimant que les Wallons ont été désavantagés, parle du développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel et s'associe aux observations du rapporteur au sujet de la concurrence faite au commerce par les écoles professionnelles et les prisons); Deumens (qui combat les arguments de M. Renard en ce qui concerne la proportion de Wallons et de Flamands dans les récentes nominations, examine les causes du malaise causé, surtout dans la classe moyenne, par la crise économique, préconise la communauté solidaire et l'organisation corporative et développe son point de vue en ce qui concerne la solution à donner au problème des classes moyennes commerçantes); R. Desmedt (qui se déclare d'accord avec le rapporteur quant à ses considérations sur la démographie et l'économie du pays, mais déclare n'être pas d'accord avec lui au sujet des contingentements; demande une politique commerciale plus pratique), p. 788 à 806. — Discours de M. De Smet, m. c. m. et a. éc., qui rend hommage au rapporteur, définit la politique du gouvernement en ce qui concerne le problème des classes moyennes, puis répond aux observations des différents orateurs, p. 808 à 812, 815 à 818. — Discours de MM. Logen (qui déclare que son groupe approuve l'ensemble du rapport et fait confiance au ministre, fait appel à l'entente et à la solidarité parmi les commerçants, demande une enquête sur les économats et magasins patronaux, parle de la simplification fiscale, de l'index-number, examine le problème des grands magasins et des coopératives ainsi que des entraves que l'on veut apporter à leur activité); Minnaert (qui expose le point de vue de son groupe concernant les divers points du rapport et vante les méthodes économiques employées en U. R. S. S.); Gits (qui estime le budget insuffisant, parle du problème des classes moyennes, regrette la diminution des importations, combat différentes appréciations du rapporteur et attire l'attention sur les difficultés éprouvées par les industries de la brosserie et de la chaussure; estime que le salut des classes moyennes réside dans une organisation corporative); Rombaut (qui traite la question du travail dans les prisons et les écoles techniques et la concurrence déloyale que ces organismes font aux classes moyennes); H. Bernard (qui se plaint de l'inspection du travail, la législation sociale n'étant pas observée dans les carrières, notamment dans la province de Namur, et fait diverses suggestions à ce sujet); Van Laerhoven (qui demande une meilleure réglementation des travaux miniers, parle de la catastrophe du charbonnage du Grand-Trait et demande au ministre des mesures de sauvegarde pour l'industrie charbonnière); Bourguignon (qui attire l'attention du ministre sur la misère des propriétaires dont les immeubles sont situés au-dessus des charbonnages et demande qui les dédommagera pour les dégâts subis); Boon (qui demande que l'industrie de la dentelle soit protégée, puis insiste pour que le ministre s'attache à développer le corporatisme au sein des classes moyennes), p. 818 à 832. — Est encore entendu : M. De Smet, m. c. m. et a. éc., qui répond aux dernières observations présentées, p. 832. — La discussion générale est close.

Au moment où la discussion des articles va être entamée, de l'opposition se manifestant, la suite du débat est remise au lendemain, p. 833.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 836. — V. l'annexe à la séance du 19 janvier des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 836, 837.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 17, p. 872 (8 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-VI. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 137. Rapport de M. le comte Lippens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 24 mars 1938, p. 1072. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Rapporteur : M. le comte Lippens.

M. le président propose d'entamer ce débat le mardi suivant et le Sénat marque son accord, p. 1094.

Budgets. AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Gillon (qui approuve la politique d'indépendance inaugurée par le gouvernement, insiste pour que notre effort militaire soit intensifié, préconise des prises de contact entre notre état-major et ceux des nations garantes, approuve la non-intervention en Espagne et motive son point de vue, déclare que la gauche libérale demande la nomination d'attachés commerciaux près le gouvernement nationaliste); Vos (qui approuve la politique extérieure du gouvernement, estime qu'il faudra en revenir tôt ou tard aux principes de la S. D. N., regrette qu'il n'existe pas d'interprétation transcendante de l'article 16 du Covenant, parle de la conquête éthiopienne, de la question espagnole et s'oppose à l'envoi d'un représentant de la Belgique en Espagne nationaliste; parle de l'annexion de l'Autriche et préconise un rapprochement avec les pays scandinaves et les Pays-Bas), p. 1140 à 1146. — Discours de M. le comte d'Aspremont-Lynden, qui expose son point de vue au sujet de la S. D. N., indique les fautes politiques qui, à son avis, ont amené l' « Anschluss », attire l'attention sur le grave problème du recul de nos exportations et estime que c'est un devoir de reconnaître le gouvernement nationaliste espagnol au point de vue commercial, p. 1146 à 1148. — De nombreuses interruptions sont lancées de toutes parts; M. de Grunne demande la parole pour un rappel au règlement; le bruit augmente et M. le président suspend la séance, p. 1148.

La séance est reprise et M. de Grunne fait un rappel au règlement, estimant que l'article 36 n'a pas été appliqué aux membres qui ont interrompu systématiquement l'orateur, p. 1148, 1149. — M. le président déclare que, vu le grand nombre d'interrupteurs, il a préféré suspendre la séance, p. 1149. — L'incident est clos.

Reprise de la discussion générale.

M. le comte d'Aspremont-Lynden reprend son discours, déclare qu'il faut étendre le marché national, favoriser la reprise des relations commerciales avec des pays étrangers et termine en réclamant l'envoi d'un représentant de la Belgique à Burgos, p. 1149, 1150. — Discours de MM. Orban (qui traite la question de nos relations avec les Pays-Bas et principalement la discussion qui a eu lieu à ce sujet à la Première Chambre en Hollande, développe ensuite deux questions relatives, la première, à l'amélioration de la voie d'eau entre Anvers et le Rhin, la deuxième, au problème de la concurrence entre les ports d'Anvers et de Rotterdom, estime que cette dernière question comporte une solution d'ensemble); de Grunne (qui relève certains points du discours de M. Gillon et, en ce qui concerne les intérêts belges en Espagne, demande au ministre de réserver l'avenir et de tenir compte de tous les intérêts en présence, critique la nomination du ministre de Belgique en Hollande et l'insuffisance de la propagande belge à l'étranger), p. 1150 à 1153.

M. le président rappelle que l'examen du budget doit être achevé le lendemain et estime qu'il est inutile de tenir une séance du matin, p. 1153.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Sobry (qui déclare que le peuple ne veut plus, à aucun prix, d'une nouvelle guerre, estime que notre politique ne nous lie plus à la France, que le pays a atteint la limite extrême sous le rapport des charges militaires et préconise une politique de neutralité); Minnaert (qui fait le procès de la politique internationale, qui n'a pas réussi à empêcher les guerres, puis estime qu'il faut mettre fin au régime de non-intervention en Espagne, en permettant à la république espagnole d'acheter les armes dont elle a besoin); Lysens (qui expose le point de vue des nationalistes flamands en ce qui concerne les problèmes d'ordre international, recherche l'interprétation à donner à l'article 16 du Covenant, se déclare partisan d'un régime d'entente internationale et d'une solution arbitrale des conflits, préconise la nomination d'un représentant auprès du gouvernement de Burgos, la rétrocession à l'Allemagne des cantons d'Eupen et de Malmédy, puis expose les griefs des Flamands au sujet de la représentation diplomatique et insiste en vue d'une union plus étroite avec les Pays-Bas); Van Remoortel (qui expose le point de vue socialiste au sujet du conflit espagnol, demande au gouvernement d'organiser un gîte d'étapes en Belgique pour les réfugiés); le comte Lippens, rapp. (qui justifie la politique suivie par le gouvernement, fait remarquer que la politique réaliste impose d'adapter nos conventions commerciales à la situation créée par l'autarchie), p. 1156 à 1164. — Observations de M. le président, qui prie les membres de ne pas s'immiscer dans la politique intérieure de pays étrangers, p. 1158, 1160, 1161.

M. le président rappelle que la discussion de ce budget doit être terminée le jour même et rappelle que le Sénat siégera le lendemain matin et après-midi pour examiner le budget de la santé publique, p. 1164.

Budgets. AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Godding (qui attire l'attention du gouvernement sur les difficultés créées à nos nationaux pour obtenir le payement des intérêts sur des prêts qu'ils ont accordés, notamment pour les porteurs belges d'obligations du Chemin de Fer Varsovie-Vienne, préconise un rapprochement hollando-belge, estime que la question de Terneuzen doit faire partie d'un ensemble général de négociations); Van der Stegen (qui émet des considérations relatives à nos rapports avec la Hollande, parle notamment de la construction éventuelle d'une grande écluse à Terneuzen); Coole (qui formule deux observations au sujet du rapport de M. Lippens concernant la question des rapports commerciaux de notre pays et des débouchés nécessaires à notre industrie, puis aborde le problème des ouvriers frontaliers travaillant en France); Rutten (qui recherche les causes d'un conflit éventuel entre les nations, s'élève contre l'amoralité de trop nombreux fabricants d'armes et de muntions de guerre, estime que notre honneur national ne sera nullement compromis pour avoir protégé les intérêts de nos compatriotes ayant engagé des capitaux en Espagne); Rolin (qui appuie les observations faites par M. Vos, estime que la politique passée du gouvernement fut destructive et sa politique actuelle équivoque, critique l'attitude du gouvernement envers l'Italie et envers l'Espagne, préconise une politique de collaboration avec d'autres États sur la base des principes de la S. D. N. et affirme sa foi et sa volonté pour le maintien du pacte de sécurité collective); le baron Nothomb (qui évoque le sort de l'Autriche, examine le problème espagnol, attire l'attention sur nos relations avec le Grand-Duché, notamment en ce qui concerne les ouvriers frontaliers, et avec les Pays-Bas, avec lesquels il préconise une politique d'indépendance parallèle); de Schrijnmakers de Dormael (qui demande au ministre s'il entre dans ses intentions d'envoyer un représentant en Espagne nationaliste et estime que le refus obstiné de cette démarche est de nature à faire un tort considérable au pays, demande si des mesures sont prises pour empêcher les israélites viennois expulsés d'Autriche de venir se fixer en Belgique et demande, à titre personnel, s'il n'est pas utile que la Belgique se détache de la S. D. N., qu'il estime inutile), p. 1164 à 1171. — Discours de M. Spaak, m. a. ét. c. ex., qui répond aux observations présentées, puis invite le Sénat tout entier à lui faire confiance et à voter le budget, p. 1171 à 1174. — Discours de MM. Roland (qui attire l'attention sur les difficultés dans lesquelles se trouvent certaines industries du Hainaut, la céramique et la faïencerie, par suite du contingentement des exportations); Van Dieren (qui rappelle les idées qu'il a toujours défendues au parlement, traite le problème du passage de troupes étrangères par notre territoire, insiste pour qu'un envoyé soit délégué auprès du gouvernement nationaliste de Burgos), p. 1174 à 1177. — Observations de M. Spaak, m. a. ét. c. ex., p. 1177.

M. de Fraipont motive l'abstention du groupe rexiste, p. 1177. — La discussion générale est close.

Articles du tableau.

Art. 1er et 2. Adoptés, p. 1177. — Voir l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 23 mars 1938.

Art. 3. M. le président rappelle un amendement de MM. Leyniers et consorts au sujet de l'envoi d'un attaché commercial à Burgos et propose de remettre au lendemain le vote sur cet amendement, p. 1177. — Le vote est réservé. — M. le président rappelle l'amendement de MM. Leyniers et consorts. Est entendu : M. Leyniers, qui justifie son amendement, p. 1205. Discussion : Discours de MM. De Mont (qui approuve le rapport du comte Lippens, rapp., ainsi que la politique étrangère du gouvernement, sauf en ce qui concerne son attitude à l'égard de l'Espagne nationaliste, déclare que son groupe votera le budget à condition que le gouvernement accepte le vote libre sur l'amendement de M. Leyniers); Demarré (qui demande le renvoi de l'amendement à la commission et en conteste l'opportunité); Van Remoortel (qui combat l'amendement); Spaak, m. a. ét.. c. ex. (qui estime l'amendement ou inadmissible ou inutile et prie ses auteurs de le retirer); Carton de Tournai (qui combat les arguments du ministre, mais déclare que la droite est disposée, sous certaines réserves, à retirer l'amendement); Gillon (qui approuve l'amendement, mais fait confiance au ministre); Van Dieren (qui critique l'attitude de la droite, demande une suspension de séance afin de permettre aux groupes de se concerter, puis déclare reprendre l'amendement s'il est retiré par ses auteurs); Minnaert (qui estime que la Belgique aurait dû aider les républicains espagnols), p. 1205 à 1208.

M. le président propose d'entendre encore MM. De Mont et Spaak, m. a. ét. c. ex., puis de suspendre la séance, ainsi qu'il en a exprimé le désir, p. 1205. — Assentiment du Sénat.

Sont encore entendus : MM. De Mont (qui demande si son groupe peut reprendre l'amendement et prie le ministre de ne pas poser la question de confiance), Spaak, m. a. ét. c. ex.

Budgets. AFFAIRES ÉTRANGÈRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

(qui répète que l'amendement est inutile, la volonté de la majorité du Sénat s'étant clairement manifestée); Carton de Tournai (qui estime qu'il n'y a lieu ni de suspendre la séance ni de maintenir l'amendement), p. 1208, 1209. — La séance est suspendue.

La séance est reprise et M. Van Dieren déclare que son groupe reprend l'amendement et motive cette attitude, p. 1209. — M. Gillon motive l'abstention du groupe libéral sur l'amendement en discussion; M. Leyniers déclare s'associer aux considérations émises par M. Gillon et engage tous ses collègues de la droite à s'abstenir; M. Spaak, m. a. ét. c. ex., déclare poser la question de confiance, p. 1209, 1210. — Observations de M. De Mont, p. 1210. — M. G. Cools et M. de Grunne motivent leur vote affirmatif sur l'amendement, p. 1210. — L'amendement de MM. Leyniers et consorts repris par M. Van Dieren et consorts est rejeté par 59 voix contre 17 et 58 abstentions, p. 1210. — Se sont abstenus : MM Dubois, Gabriel, baron Gendebien, baron Gillès de Pélichy, Gillon, Godding, Guinotte, Hanquet, Henricot, Janssens, Legrand, Leurquin, Leyniers, comte Lippens, Lohest, Mahieu, Mullie, baron Nothomb, Olyff, Orban, Pholien, Picard, Rutten, Servais, Temmerman, Thienpont, Van Ackere, Van Cauwenbergh, Van Coillie, Vandergraesen, Vanderpoorten, Vander Stegen, Vandewiele, Van Hoestenberghe, Van Peteghem, Verbist, Verheyden, Mlle Baers, MM. le baron Boël, Broekx, Carton de Tournai, Coenen, Criquelion, Crokaert, comte d'Aspremont-Lynden, De Boodt, De Clercq (Jean-Jos.), De Clercq (Joseph), De Hasque, comte de la Barre d'Erquelinnes, De Maeght, Dens, de Spot, chevalier Dessain, Devos (Joris), Dewals (Victor), De Wilde et Moyersoen p. 1210. — L'article 3 est adopté, p. 1211. — Voir l'annexe comme ci-dessus.

Art. 4 à 35. Successivement adoptés, p. 1177. — Voir l'annexe comme ci-dessus.

Motion d'ordre de M. Minnaert, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne une phrase qu'il a prononcée pendant son discours de la veille, p. 1194.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. E. Delvaux demande si le vote aura lieu ce même jour; M. le président déclare qu'il en sera bien ainsi, p. 1204.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 1211.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 9 et 10 abstentions, p. 1211 (7 avril 1938). — Se sont abstenus : MM. Lekeux, Rolin, Van Remoortel, Vigneron, Boon, Clesse (Daniel), de Fraipont, de Grunne, Delvaux (Ernest) et de Schrijnmakers de Dormael, p. 1211. — Le projet est soumis à la sanction royale.

M. Minnaert demande à faire une déclaration au nom de son groupe. M. le président déclare que le Sénat n'étant pas unanimement d'accord, il ne peut donner la parole à M. Minnaert, p. 1212.

AGRICULTURE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-X. Projet du gouvernement.
N° 47. Rapport de M. Limage.
N° 71. Amendements du gouvernement.
N° 80. Amendements du gouvernement (2e série).
N° 81. Amendements du gouvernement (3e série).

Ann. — Dépôt du rapport par M. Limage, p. 233 (21 décembre 1937).

Discussion générale.

Discours de MM. Limage, rapp. (qui remercie le ministre d'avoir instauré une politique agricole, demande également une politique de la viande et une politique des céréales, réclame des subsides en faveur des organismes agricoles officiels); Leurquin (qui traite la question du crédit agricole et fait des réserves au sujet de la nomination d'un catholique flamand à la tête de cet organisme, parle de la question beurrière, de la stomatite aphteuse, des dégâts causés par les lapins, du taux des fermages, des allocations familiales, de l'élevage et demande une agriculture nationale au service de tous); Gits (qui attire l'attention sur le manque d'unité de vues dans la politique agricole du gouvernement, reproche au gouvernement de n'avoir pris aucune initiative en ce qui concerne la stomatite aphteuse et la peste porcine, déclare que les agriculteurs réclament un appui et une aide sous forme de crédit agricole, estime que, en ce qui concerne le problème du beurre, rien d'utile n'a été fait, parle de l'importation et de l'exportation des produits agricoles et critique la politique du gouvernement en cette matière ainsi qu'en divers autres points), p. 433 à 444. — Observations de M. Van Peteghem, p. 436. — Discours de M. De Boodt, qui, au nom de la droite, estime que le gouvernement a fait un travail de géant, parle de la production laitière et de la stomatite aphteuse, p. 447 à 449. — M. De Boodt reprend et termine son discours et traite les questions de l'assurance du bétail, du prix de la viande de porc, des agronomes et ingénieurs agricoles, de l'enseignement agricole et du crédit agricole, p. 451 à 453. — Discours de M. Vandenbulcke, qui développe son interpellation relative à la culture du houblon et aux mesures à prendre pour venir en aide aux planteurs, p. 453 à 456. — Discours de M. De Neve, qui développe à son tour l'interpellation, notamment en ce qui concerne les planteurs de la région d'Alost, et dépose un ordre du jour, dont il donne lecture, p. 456 à 458. — Discours de M. le baron Gillès de Pélichy, qui regrette le manque de coopération entre les divers départements, parle de l'industrie du fromage et demande que tous les administrations soient invitées à collaborer avec le service des eaux et forêts, notamment en ce qui concerne les plantations, p. 458.

Au moment de la reprise de la discussion, M. le président fait des observations au sujet de la suite du débat, demande aux orateurs de condenser leurs observations et propose de clore la liste, p. 466, 467. — Observations de M. Gits, p. 467.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bouilly (qui indique le point de vue socialiste, motive son vote affirmatif, parle de la composition du conseil supérieur de l'agriculture, de celui de l'enseignement agricole, de la stomatite aphteuse ainsi que de diverses questions intéressant l'agriculture); Demarré (qui parle des baux à ferme et du prix des fermages, demande de meilleures conditions de travail pour les ouvriers agricoles, parle de la stomatite aphteuse et insiste pour que des subsides soient accordés aux agriculteurs éprouvés); Mullie (qui estime qu'il faut prévoir une accentuation du protectionnisme, demande que l'importation de pommes de terre soit limitée, parle de la culture du lin, du marché des beurres, demande une politique fruitière et traite le problème de la protection agricole et de la vie chère, s'élève enfin contre les lourds impôts qui frappent l'agriculture); Heyndels (qui demande des mesures au sujet des inondations, parle de la valorisation des produits laitiers, de la culture du houblon et insiste pour la discussion sans délai de la proposition de loi concernant les baux à ferme); Finné (qui commence par protester contre certaines paroles prononcées par M. Leurquin au cours de la séance du 27 janvier, expose ensuite le point de vue du groupe nationaliste flamand, notamment en ce qui concerne la défense des intérêts agricoles en matière de conclusion d'accords commerciaux, les baux à ferme, les indemnités pour dommages causés par des catastrophes naturelles, le crédit agricole, et demande que les cultivateurs soient délivrés de l'emprise des trusts); Criquelion (qui se borne à rappeler les grands principes qui doivent être à la base de toute politique agricole du gouvernement, notamment en ce qui concerne la viande, les produits laitiers, les céréales, les pommes de terre, les fruits ainsi que le taux des fermages); Sobry (qui développe quelques considérations sur la politique agricole en général), p. 467 à 484. — Observations de MM. Pierlot, m. a., Demarré, le président, p. 474, 475, 483.

Motion d'ordre de M. Criquelion, qui proteste contre la hâte apportée à l'examen de ce budget, p. 484. — M. le président fait remarquer qu'il s'agit d'une décision prise par le Sénat lui-même, p. 484.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Pierlot, m. a., qui déclare qu'il devra se borner à l'exposé de quelques aspects de la politique agricole, sans s'arrêter aux questions d'intérêt particulier, mais se tient à la disposition des orateurs pour tout renseignement complémentaire, puis termine son discours en remerciant et en félicitant le rapporteur, p. 484 à 493. — Observations de MM. Limage, rapp., Smets, Bouilly, p. 488, 491, 492. — Discours de MM. R. Desmedt (qui commence par protester contre la limitation du temps de parole à dix minutes, puis présente des observations au sujet de la situation difficile dans laquelle se trouvent les agriculteurs et indique divers moyens pour leur venir en aide); Delvaux (qui traite principalement la question de la stomatite aphteuse, demande la suppression de la taxe de transmission sur les céréales indigènes, suggère l'établissement d'un index agricole trimestriel et estime que le fermage à long terme est indispensable); Melein (qui énumère les mesures qui lui paraissent de nature à aider efficacement l'aviculture); Van Peteghem (qui parle de la production du lait et du beurre ainsi que de la culture des osiers); Bourguignon (qui défend les intérêts des consommateurs, demande des mesures contre la fraude, notamment par l'augmentation du nombre d'inspecteurs, proteste contre les trusts électriques et ceux des engrais ainsi qu'au sujet des courtages prélevés par certains organismes); Matagne (qui attire l'attention sur la répartition des subsides de l'Etat en faveur des cercles horticoles et de petit élevage ainsi que sur la répartition des conférences); Moulin (qui défend en particulier un amendement qu'il présente, avec M. Nèves, au sujet des dédommagements à accorder aux cultivateurs victimes de l'orage du 15 juillet 1937); le baron Gendebien (qui parle de la nécessité de reviser le barème des agronomes et du personnel forestier); Smits (qui défend spécialement les intérêts de l'horticulture); Rogister (qui demande l'appui du gouvernement en faveur de la petite propriété terrienne); Ronvaux (qui se borne à appeler l'attention du ministre sur la culture des fraises, parle ensuite des salaires et des heures de travail des ouvriers agricoles); Mme Spaak (qui

Budgets. AGRICULTURE. *Exercice* 1938 (*suite*)

s'occupe de la santé de l'enfant et du travailleur, notamment en ce qui concerne la consommation du pain et du beurre et demande la lutte acharnée contre les trusts et les monopoles); Smets (qui attire l'attention du ministre sur la situation lamentable qui se présente dans le Limbourg par suite des inondations et indique les mesures à prendre en vue d'y remédier), p. 493 à 500. — Observations de M. le président, p. 493. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

Art. 1 à 10. Adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 500. — V. l'annexe à la séance du 2 février des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 11. M. le président indique un amendement du gouvernement, p. 501. — Est entendu : M. R. Desmet, qui attire l'attention du ministre sur le recensement agricole, demande de bonnes statistiques, notamment dans l'intérêt des plantations, ainsi qu'une politique de revalorisation des céréales, p. 501. — L'article est adopté, tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 501.

Art. 12 à 16. Adoptés tels qu'ils sont amendés par le gouvernement, p. 501.

Art. 17. M. le président indique un amendement de MM. Finné et Lysens, p. 501. — M. Finné défend son amendement, p. 501. — L'article est réservé, p. 501. — Reprise du vote. M. Finné demande l'appel nominal sur son amendement, p. 507. — M. Pierlot, m. a., déclare ne pouvoir accepter l'amendement et celui-ci est repoussé par 107 voix contre 21 et une abstention, p. 508. — S'est abstenu : M. Criquelion, p. 508. — L'article 17 est adopté, p. 508.

Art. 18. Adopté sans observations, p. 501.

Art. 19. Est entendu, M. R. Desmedt, qui demande qu'on accorde une aide aussi bien aux grandes qu'aux petites entreprises, p. 502. — L'article 19 est adopté, p. 502.

Art. 20 à 26. Adoptés sans observations. — V., pour ces différents articles, l'annexe, comme ci-dessus.

M. le président annonce que MM. Moulin et Nèves proposent, par amendement, un article 26*bis*, dont il donne lecture, et que M. Bouilly présente également un article 26*bis*. Le vote sur ces amendements est réservé, p. 502. — Vote sur l'amendement de MM. Moulin et Nèves. M. Pierlot, m. a., déclare s'opposer à l'amendement et celui-ci, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 508. — Vote sur l'amendement de M. Bouilly. M. Pierlot, m. a., déclare que le ministre des finances s'oppose à l'amendement, p. 508. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 508.

Art. 27 à 33. Adoptés sans observations, tels qu'ils sont amendés par le gouvernement, p. 502. — V. l'annexe, comme ci-dessus.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 508.

M. Smits motive son vote affirmatif mais fait certaines réserves, p. 508. — M. Clesse motive son vote affirmatif et attire l'attention sur l'urgence d'une loi relative aux dégâts des lapins, p. 508, 509. — M. Bouilly motive son vote affirmatif, p. 509.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 21 et 2 abstentions, p. 509 (2 février 1938). — Se sont abstenus : MM. Demarré et Leurquin, p. 509. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COLONIES (DÉPENSES MÉTROPOLITAINES).

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XIV. Projet du gouvernement.
N° 72. Rapport de M. Godding.

Ann. — Rapporteur : M. Godding.

Discussion générale.

Est entendu, M. Marck, m. t., qui, au nom du ministre des colonies, malade, demande aux orateurs qui désireraient intervenir dans ce débat, de présenter leurs observations pendant la discussion du budget du Congo belge et du Ruanda-Urundi, p. 632. — M. le président fait remarquer que la commission des colonies a décidé de réserver pour la discussion des budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi l'examen des diverses questions se rattachant à l'administration des colonies, p. 632. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 632. (V. annexe à la séance du Sénat du 15 février 1938.)

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 632.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 18, p. 636 (15 février 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budgets (*suite*)

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Exercice 1938.

Ordinaire. — Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1938.

Doc. — N° 53. Projet du gouvernement.
N° 159. Rapport de M. Godding.
N° 175. Amendements du gouvernement.
N° 184. Rapport complémentaire de M. Godding.
N° 193. Amendement du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Rubbens, m. c., p. 310 (23 décembre 1937). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.
Rapporteur : M. Godding.

Examen de sept projets de loi intéressant la colonie : 1° Congo belge, Ruanda-Urundi : Budget ordinaire 1938; 2° Congo belge, Ruanda-Urundi : Budget extraordinaire 1938; 3° Colonie : Compte général 1932, règlement définitif 1931; 4° Ruanda-Urundi : Compte général 1932, règlement définitif 1931; 5° Virements de crédits : Exercice 1936; 6° Congo belge : *a*) Régularisations de crédits, exercices 1936 et 1937; *b*) Crédits supplémentaires, exercices 1936 et 1937; 7° Ruanda-Urundi : Virements de crédits, exercice 1937.

Discussion générale d'ensemble.

Au moment d'ouvrir la discussion, M. le président propose de la faire porter sur l'ensemble des projets financiers qui intéressent la colonie, et le Sénat marque son accord, p. 1564.

Discours de M. Godding, rapp., qui commence par apporter l'hommage de la commission à feu M. le ministre Rubbens, expose ensuite les différents aspects de la situation coloniale, demande que l'on encourage l'initiative chez tous les fonctionnaires de la colonie, parle de l'enseignement des enfants européens au Congo, évoque le problème des pensions coloniales, rappelle et défend un amendement qu'il a déposé avec MM. Volckaert et consorts et qui a été admis par la commission, déclare, enfin, qu'il attend les explications du ministre avant de prendre position au sujet d'un amendement déposé *in extremis* par celui-ci, p. 1564 à 1568. — Observation de M. Temmerman, p. 1568.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 22 juin, M. le président annonce que la séance sera prolongée, le lendemain, pour terminer l'examen des budgets coloniaux, p. 1572.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Demets (qui dénonce la non-application de la loi du 3 août 1919 lors du recrutement de certains membres du personnel subalterne et rappelle que certains agents du ministère des colonies prétendent avoir droit à des bonifications d'ancienneté); Volckaert (qui estime que l'avenir financier de la colonie n'est pas aussi assuré que l'exposé des motifs du projet l'affirme, demande de réduire l'importance des budgets coloniaux, puis fait quelques suggestions en ce qui concerne l'examen des budgets, la loterie coloniale, l'O. T. R. A. C. O., les charges budgétaires, les subventions à certaines œuvres, l'hygiène, la colonisation, etc.); Leyniers (qui fait remarquer que la question de la subvention de la métropole à la colonie est toujours en suspens, examine le double aspect de ce problème, puis traite les questions de l'assainissement des finances coloniales, de la destination des fonds provenant de la loterie coloniale, puis critique la suppression pure et simple de la subvention métropolitaine à la colonie); le comte Lippens (qui approuve le rapport de M. Godding et le discours de M. Leyniers, signale l'importance de la question de l'enseignement donné aux enfants européens, estime qu'il faut créer un enseignement moyen dans les grands centres, demande que le gouvernement soutienne avant tout les colons déjà installés au Congo et insiste pour que, dans les grandes capitales mondiales, les intérêts de la colonie soient représentés plus efficacement), p. 1573 à 1581.

Observations de M. le président, qui estime qu'il y a lieu de siéger le lendemain matin, p. 1581. — Le Sénat marque son accord.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. de Fraipont, qui s'étonne de l'absence du ministre des colonies, rend ensuite hommage à feu M. Rubbens, ancien ministre des colonies, puis émet des critiques sur la politique coloniale du gouvernement, tant en matière financière qu'au point de vue colonisation, agriculture, travaux publics, etc., rappelle deux propositions de loi qu'il a présentées en matière coloniale et déclare que le groupe rexiste ne votera pas le budget, p. 1584 à 1588.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui proteste parce que le nouveau ministre des colonies n'était pas présent pendant la plus grande partie du discours de M. de Fraipont et estime que le ministre a beaucoup à apprendre en matière coloniale, p. 1588.

Budgets. CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI. *Exercice* 1938. *Ordinaire* (*suite*)

— Observations de M. le président, qui proteste à son tour contre les paroles de M. de Grunne, p. 1588, 1589. — L'incident est clos.

Reprise du débat.

Discours de MM. Ohn (qui estime que les grandes sociétés disposent au Congo d'un véritable monopole en matière de prospection minière, préconise de rendre libres certains centres de prospection et signale certains abus); Olyff (qui fait remarquer que le Congo est indispensable à la Belgique, estime que la vie y est trop chère, demande des tarifs de faveur pour le transport de certains produits, insiste pour que la défense du Congo soit efficacement assurée et qu'il devienne véritablement une dixième province belge), p. 1589 à 1594. — Discours de MM. De Boodt (qui estime que la colonisation est intimement liée au développement de l'agriculture, émet quelques considérations au sujet de la protection des colons agricoles, regrette que la politique coloniale permette à la haute finance de disposer en maître des intérêts de notre colonie, suggère diverses mesures pour assurer un meilleur rendement des richesses coloniales); Gravez (qui insiste pour que la colonisation blanche soit entamée et que des mesures soient prises en vue de pourvoir les colons et les nègres de la chaux qui leur est nécessaire, parle de l'insuffisance des médecins dans la colonie, de la question de l'enseignement, spécialement en ce qui concerne les enfants flamands, désapprouve la loterie coloniale, parle ensuite des territoires sous mandat et estime que la Belgique devrait les rendre à leurs anciens propriétaires); Carton de Tournai (qui s'oppose à toute suggestion de redistribution des colonies et développe son point de vue en cette matière, examine le problème des matières premières, estime que tous les pays auraient intérêt à pratiquer une politique économique plus large); Minnaert (qui examine la situation financière de la colonie, estime que le Congo est menacé par l'impérialisme sud-africain et par l'impérialisme allemand, déclare que la liberté de conscience doit régner au Congo, comme elle est garantie par la loi coloniale, parle des droits des mulâtres et des indigènes anciens combattants et s'occupe enfin du dumping japonais), p. 1596 à 1604. — Discours de M. Moyersoen, président du Sénat, qui justifie par son récent voyage au Congo son intervention dans la discussion, puis rend hommage à l'œuvre magnifique réalisée au Congo, notamment par les missionnaires; estime qu'il faudrait plus de compénétration entre les carrières coloniales et métropolitaines, regrette le recrutement insuffisant de médecins belges pour la colonie, préconise une bonne politique du tourisme au Congo et appuie les observations qui ont été présentées au sujet de la décentralisation par MM. Godding et Volckaert, p. 1605 à 1607. — Discours de M. De Vleeschauwer, m. c., qui remercie la commission et son rapporteur, se rallie à l'hommage rendu à la mémoire de son prédécesseur au ministère des colonies, met en lumière les services rendus au Congo par les missions catholiques dans tous les domaines; examine ensuite la situation financière de la colonie, donne des explications relatives à différents postes du budget, défend la politique coloniale du gouvernement, rencontre les observations présentées par différents orateurs, notamment par le rapporteur, commente et défend les amendements qu'il a déposés au nom du gouvernement, p. 1607 à 1616. — Observations de MM. Godding, rapp., Carton de Tournai, de Fraipont, p. 1614, 1615. — Discours de M. Godding, rapp., qui estime nécessaire de faire certaines rectifications en ce qui concerne les arguments développés par M. de Fraipont, p. 1616.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du projet de loi contenant le budget ordinaire.

M. le président fait remarquer que, des questions de principe se posant à l'article 3 du tableau, il est préférable de commencer l'examen des articles du projet lui-même, p. 1616. — Assentiment du Sénat.

Art. 1er. Observations de M. Van Dieren concernant le problème des langues au Congo, notamment en ce qui est relatif à l'enseignement, p. 1616, 1617. — Observations de M. De Vleeschauwer, m. c., p. 1616, 1617.

Motion d'ordre de M. Godding, rapp., qui propose de remettre la suite du débat au mardi suivant, p. 1617. — A la demande de M. Godding, rapp., la proposition est mise aux voix; elle n'est pas adoptée, p. 1617. — M. Godding, rapp., insiste, p. 1617. — Discussion au sujet de la motion de remise. Observations de MM. le président Boël, Volckaert, Godding, rapp., Moyersoen, p. 1617, 1618.

Reprise de la discussion des articles du projet.

Art. 3. M. le président indique : 1° un amendement de MM. Goddinf, rapp., et consorts; 2° un amendement du gouvernement; 3° un sous-amendement de MM. Godding, rapp., et consorts à l'amendement du gouvernement, p. 1618. — M. Godding, rapp., pose des questions au gouvernement, notamment sur le point de savoir s'il accepte ses amendements, p. 1618. — Est entendu, M. De Vleeschauwer, m. c., qui répond à M. Godding, rapp., et le prie de ne pas insister sur ses amendements, p. 1618. — M. Godding, rapp., déclare, en présence des déclarations du ministre, retirer son amendement, mais maintenir son sous-amendement, p. 1618, 1619. — M. De Vleeschauwer, m. c., prie à nouveau le Sénat de ne pas accepter ces sous-amendement, p. 1619. — M. le président déclare que le vote sur les articles du projet sera différé et que l'on va aborder l'examen des articles des tableaux, p. 1619.

Le Sénat examine les articles des tableaux (voir plus loin), puis l'examen des articles du projet de loi contenant le budget est repris.

Art. 1er et 2. Adoptés sans observations, p. 1620.

Art. 3. M. le président rappelle que cet article doit être réservé jusqu'à la séance du mardi suivant, p. 1920. — Le vote est repris. M. le président rappelle l'amendement du gouvernement et le sous-amendement présenté par M. Godding, rapp., p. 1637. — Ces différents amendements sont successivement mis aux voix et sont adoptés, p. 1637. — L'ensemble de l'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 1637.

Art. 4 à 13. Adoptés sans observations, p. 1620, 1621.

Articles des tableaux.

Tableau I.

Adopté avec les amendements du gouvernement, p. 1619. — V. l'annexe *A* à la séance du 28 juin des *Annales parlementaires* du Sénat.

M. Godding, rapp., déclare qu'un amendement qu'il avait présenté *in fine* de ce tableau est retiré, p. 1619.

Tableau II.

Art. 1er à 66. Adoptés sans observations, p. 1619. — V. l'annexe *A* à la séance du 28 juin des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 67. M. le président donne lecture d'un amendement de M. Rolin, p. 1619. — Discours de Mme Spaak (qui fait remarquer qu'il manque à la population blanche du Congo les écoles officielles permettant de recevoir une instruction non confessionnelle, avec les garanties que donne l'enseignement public); MM. Godding, rapp. (qui appuie l'amendement de M. Rolin); De Vleeschauwer, m. c. (qui demande à examiner la question et annonce qu'il fera des propositions fermes en 1939), p. 1619, 1620. — L'auteur de l'amendement étant absent, le vote sur l'article et sur l'amendement est réservé, p. 1620. — Le vote est repris et M. le président rappelle un amendement de M. Rolin; M. Rolin défend son amendement, que le gouvernement accepte, p. 1637. — L'amendement est adopté et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 1637.

Art. 68 à 125. Adoptés sans observations. — V. l'annexe *A* comme ci-dessus.

Tableaux, III, IV, V, VI.

Adoptés avec les amendements présentés par le gouvernement aux tableaux IV et V, p. 1620. — V. l'annexe *A*, comme ci-dessus.

Après l'examen des dispositions qui avaient été réservées, M. le président propose de passer immédiatement au vote en seconde lecture des articles amendés, p. 1637. — Le Sénat se déclare d'accord.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 1637.

L'ensemble du projet de loi contenant le budget est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

M. Godding, rapp., fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne la portée des amendements votés la veille à l'article 3 du projet de loi et précise le texte des amendements présentés par le gouvernement ainsi que par lui-même et ses amis, p. 1699.

Exercice 1938.

Extraordinaire. — Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1938.

Doc. — N° 134. Projet du gouvernement.
N° 162. Rapport de M. Godding.

Ann. — Dépôt du projet, au nom de M. Rubbens, m. c., par M. du Bus de Warnaffe, m. j., p. 1097 (30 mars 1938). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Rapporteur : M. Godding.

La discussion générale de ce projet se confond avec celle des autres projets financiers de la colonie. V. donc plus haut : Congo belge et Ruanda-Urundi : Budget ordinaire pour 1938.

Les articles des tableaux du budget sont adoptés sans observations, p. 1621. — V. annexe *B* à la séance du mardi 28 juin 1938 du Sénat.

Les articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1621, 1622.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Crédits supplémentaires. — V. plus loin cette sous-rubrique.

Budgets (*suite*)

DÉFENSE NATIONALE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XV. Projet du gouvernement.
N° 11. Rapport de M. Demets.

Ann. — Rapporteur : M. Demets.

Discussion générale.

Discours de M. Demets ,rapp., qui répond à une question qui n'a pas été traitée dans son rapport et qui est relative aux dépenses de l'Institut cartographique militaire, puis parle de la situation des officiers réformés pour blessures; des militaires victimes d'accidents de service, des gendarmes retraités, du chiffre des indemnités et traitements des officiers de tous grades, de l'amélioration de la situation des officiers subalternes et réclame la suppression des exemptions ou l'établissement d'une taxe, p. 192, 193. — Discours de MM. Nèves (qui annonce que son groupe votera le budget sans enthousiasme, n'ayant qu'une confiance limitée dans la politique adoptée en matière de défense nationale, en particulier, en ce qui concerne l'aviation militaire, au sujet de laquelle il émet diverses critiques, parle des invalides du temps de paix, de la situation de diverses catégories d'officiers subalternes, des améliorations à apporter aux installations du camp de Beverloo et précise son attitude au sujet des anciens combattants); le baron Nothomb (qui invite le gouvernement à la vigilance pour la défense des frontières, spécialement à la frontière luxembourgeoise, parle des améliorations à apporter aux conditions d'existence des soldats et sous-officiers chargés de la garde des frontières, tant au point de vue matériel que moral, de la situation des gendarmes en province, met en garde contre la destruction de la cavalerie et la motorisation à outrance et préconise des accords avec les états-majors des nations voisines en vue d'assurer la défense de nos frontières); Broekx (qui signale les désavantages résultant des servitudes militaires établies dans le Limbourg); Vinck (qui s'occupe de l'éducation des miliciens et de l'organisation de leurs loisirs et estime que leur développement intellectuel et moral doit être la première de nos préoccupations), p. 194 à 206. — Discours de MM. Lekeux (qui fait remarquer que les fortifications de l'est ne sont pas terminées, que notre défense aérienne est insuffisante et que les cadres manquent d'effectifs, demande une indemnité spéciale pour les gradés des régiments frontières, parle des cadres, de leur formation, de leur rôle et de l'insuffisance de leurs traitements, plaide la cause des anciens combattants, en particulier d'Eupen-Malmédy, et déclare que le groupe rexiste votera le budget); Bologne (qui intervient en faveur des invalides militaires de la paix); Sobry (qui fait des observations au sujet de l'application des lois sur l'emploi des langues dans l'armée et la gendarmerie, ainsi qu'en ce qui concerne l'orientation de notre défense nationale à la suite de la nouvelle politique dans le domaine international); Gravez (qui intervient en faveur des anciens combattants, propose que la commission Six reprenne ses travaux et rappelle le système de défense nationale préconisé par la F. A. C. flamands); Olyff (qui déclare que la gauche libérale votera les budgets de la défense nationale et de la gendarmerie; parle de la défense aérienne, de l'insuffisance du traitement des officiers subalternes et sous-officiers ainsi que de la situation des sous-officiers aviateurs et s'élève contre toute dissociation des forces nationales); Rogister (qui plaide la cause du personnel civil de la défense nationale), p. 208 à 217. — Discours de MM. Van Dieren (qui motive le vote négatif de son groupe, estime que le peuple flamand est lésé et réclame le vote du projet sur l'amnistie militaire); de Grunne (qui déclare qu'il votera le budget de la défense nationale sans que son vote puisse impliquer une approbation de la politique militaire, puis parle de l'instruction des miliciens et de l'utilisation de la période qu'ils passent sous les armes); Clesse (qui se fait l'écho de l'état d'esprit des populations du Luxembourg, estime que c'est une faute grave que d'abandonner la résistance effective à la frontière et demande la modernisation de l'armement des chasseurs ardennais); Renard (qui attire l'attention sur la situation des jeunes miliciens élèves de l'enseignement professionnel artistique et technique); Lohest (qui demande que les promesses faites aux citoyens des cantons rédimés, par le général Baltia, soient tenues); Crokaert (qui se félicite des travaux de défense déjà réalisés à la frontière, insiste pour que des mesures soient prises en vue d'assurer la défense terrestre contre les avions de guerre, parle de l'armée au Congo ainsi que des fortifications d'Anvers); Minnaert (qui fait remarquer le mécontentement qui règne parmi les militaires par suite de la prolongation du temps de service, demande une augmentation de la solde des soldats et de meilleures conditions d'existence pendant leur présence sous les drapeaux), p. 218 à 224. — M. le président annonce que la liste des orateurs est close, p. 224.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Demets rapp., insiste pour que le débat se poursuive sans désemparer la semaine suivante, p. 2[illegible].

Budgets. DÉFENSE NATIONALE. *Exercice* 1938 (*suite*)

Fait personnel de M. le baron Nothomb, qui relève des paroles prononcées par M. Clesse, en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé lui-même pendant la discussion de ce budget; précise la portée exacte de ses paroles, p. 227.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Bourguignon, qui critique la manière dont les budgets sont établis, puis rappelle diverses questions qu'il a posées l'an dernier, sans obtenir de réponse, notamment en ce qui concerne la pension d'invalidité, l'amélioration des services hospitaliers; demande que les médecins militaires cessent de faire concurrence aux médecins civils, que les règlements de la loi de milice ne soient pas appliqués avec exagération et met le ministre en cause au sujet d'un milicien belge rentré d'Espagne, p. 227 à 229. — Observations de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., p. 229.

Observations et proposition de M. le président au sujet de la suite du débat, p. 229. — Une discussion se produit entre M. le président et M. Deumens, qui était inscrit à l'article 1er, ayant laissé passer son tour de parole le jeudi précédent, p. 230.

Discours de M. Deumens, qui regrette que le gouvernement ne poursuive pas sa politique de désarmement, estime que le budget en discussion exige de grands sacrifices, surtout du peuple flamand, parle des servitudes militaires dans le Limbourg et demande une solution définitive de la question linguistique à l'armée, p. 230 à 232. — Discours de M. Rolin, qui intervient en faveur des plus malheureux des anciens combattants et de leurs ayants droit et parle des améliorations à apporter à notre défense aérienne, p. 233, 234. — Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui répond aux observations présentées par les différents orateurs, p. 234 à 243. — Observations de MM. Nèves et Renard, p. 239, 241. — Discours de M. le baron Nothomb, qui demande une réponse au sujet de la situation qui se présente pour les populations de la frontière, p. 243. — M. le lieutenant général Denis, m. d. n., répond à la question posée par M. le baron Nothomb, p. 243.

M. Demets, rapp., demande la parole, M. le président lui fait observer que l'ordre du jour prévoit la discussion d'une interpellation de M. Harmegnies; M. Demets, rapp., proteste et quitte la salle, p. 243, 244. — La discussion générale est close.

Les articles des tableaux sont adoptés, p. 253. — V. l'annexe *A* à la séance du 21 décembre des *Annales parlementaires* du Sénat.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 253.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 10 et 2 abstentions, p. 269 (22 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. Clesse (Daniel) et Dewals (Victor), p. 270. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DETTE PUBLIQUE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 90. Rapport de M. Beauduin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1937, p. 226. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Beauduin, p. 632 (15 février 1938).

Discussion générale.

Discours de M. Soudan, m. f., qui commence par exprimer son regret de ne pouvoir, étant nouvellement nommé, donner immédiatement un exposé clair et précis de la situation financière du pays, relève quelques points du rapport et exprime l'espoir de pouvoir déposer bientôt sur le bureau du Sénat un exposé détaillé de l'état de nos finances, ainsi que des projets susceptibles d'assainir définitivement la situation p. 954, 955. — Observations de M. Beauduin, rapp., p. 954. — Discours de MM. Beauduin, rapp., (qui estime que l'exposé du ministre est trop optimiste et qu'il faut que le pays comprenne qu'un effort sérieux doit être entrepris, rappelle les dangers d'une politique d'emprunts, mais déclare qu'il soutiendra le ministre en votant les impôts, à condition d'avoir la certitude qu'ils serviront à reconstituer les forces de la nation); le comte de Grunne (qui parle d'abord de la progression, depuis 1935, de la charge de la dette publique proprement dite, critique la gestion du précédent ministre des finances, M. de Man, ainsi que la présentation des budgets); Hanquet (qui traite la question de l'affaire des chemins de fer de Welkenraedt et estime que l'Etat doit s'incliner devant le principe de la chose jugée), p. 955 à 960. — Discours de MM. de Grunne (qui demande des explications supplémentaires au ministre concernant l'article 34 du budget relatif aux emprunts à contracter en 1938); Godding (qui fait d'expresses réserves au sujet des rectifications apportées la veille par le ministre aux constatations du rapporteur, expose son

Budgets. DETTE PUBLIQUE. *Exercice* 1938 (*suite*)

point de vue en ce qui concerne la dette publique et critique la politique financière du gouvernement, puis préconise la réduction des dépenses), p. 962 à 964. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 964. — V. l'annexe *B* aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 16 décembre 1937.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 964.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 18 et une abstention, p. 987 (16 mars 1938). — S'est abstenu : M. De Hasque, p. 967. — Le projet est soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-IV. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 152. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 1328. — V. annexe aux *Annales* de la Chambre des représentants, séance du 5 avril 1938.)

L'article unique du projet est adopté sans obeervations, p. 1328, 1329.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix contre 6, p. 1329 (11 mai 1938).

Le projet est soumis à la sanction royale.

EXTRAORDINAIRE. — V. plus loin : Recettes et dépenses extraordinaires.

FINANCES.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XVII. Projet du gouvernement.
N° 34. Amendement du gouvernement.
N° 63. Amendement du gouvernement (2e série).
N° 84. Rapport de M. Coenen.
N° 91. Amendement du gouvernement (3e série).
N° 103. Amendements du gouvernement (4e série).

Ann. — Rapporteur : M. Coenen.

Discussion générale.

Discours de M. Sobry, qui, au nom de la droite agricole, rappelle sa proposition de loi concernant la suppression de la taxe de transmission sur l'abatage forcé des grands bovidés et insiste à ce sujet, p. 718, 719. — M. de Man, m. f., fait remarquer à M. Sobry que l'objet en question n'a aucun rapport avec le budget des finances, p. 718, 719. — Discours de MM. Legrand (qui expose les difficultés de la situation financière actuelle, estime que ce serait une erreur d'y chercher remède uniquement dans l'accroissement des ressources et préconise une politique énergique de compression des dépenses ainsi que le renforcement des droits sur l'alcool et sur les bières à forte densité); le comte Lippens (qui félicite le rapporteur pour son intéressant travail, critique certaines tendances à faire supporter par les organismes parastataux le financement de certaines industries, ainsi que la pratique tendant à faire porter par le budget extraordinaire des dépenses improductives, fait remarquer que les interventions de l'Etat s'amplifient sans cesse, critique la politique financière du gouvernement et estime qu'il serait utile de publier non seulement les tableaux des recettes, mais aussi ceux des dépenses de l'Etat, p. 719 à 722. — Discours de MM. Coenen, rapp. (qui commence par déclarer qu'il maintient personnellement tout ce qui a été dit l'année précédente au sujet de la question fiscale, commente ensuite son rapport, puis exprime son point de vue personnel, notamment en ce qui concerne les sociétés de personnes à responsabilité limitée, rend hommage au travail du commissaire royal, parle des institutions de crédit aux classes moyennes et exprime son inquiétude sur la situation financière désastreuse à laquelle peuvent nous conduire les charges des lois fiscales et sociales); Mullie (qui réclame la revision du système fiscal, examine la situation des agriculteurs à ce point de vue, estime qu'ils sont trop taxés, demande la suppression de certains impôts qui les frappent et déclare que les dépenses de l'Etat sont trop élevées et les impôts trop lourds); Sasserath (qui traite la question des conservations des hypothèques, (déclare que l'Union générale de l'enregistrement et domaines en demande la division, expose les revendications de certains commis aux écritures et réclame pour quelques-uns d'entre eux la qualification d'agent technique); Catteau (qui critique le régime fiscal appliqué aux patinoires ainsi que le maintien du belga); Lohest (qui plaide la cause des commis des conservateurs d'hypothèques dont la situation est médiocre); Vandenbulcke (qui intervient en faveur des messagers exploitant des petits services de transport et demande pour eux une application simplifiée de l'obligation du timbre); Harmegnies (qui demande le règlement définitif de la contribution foncière des biens industriels, réclame la division des conservations d'hypothèques et intervient en faveur de ceux qui ont construit une maison à bon marché); Doutrepont (qui félicite le ministre, au nom du personnel syndical, pour les améliorations apportées, prie le ministre de tenir la main à l'application de la loi de 1935 sur les crédits supplémentaires et critique le retard dans le dépôt des comptes définitifs des budgets écoulés, demande encore certaines améliorations en matière d'indemnuités, de congés, de rémunérations, de traitements, notamment pour les agents des douanes et accises, du cadastre, appuie les observations de M. Legrand au sujet de taxes sur l'alcool et les bières à forte densité et parle de la taxe professionnelle), p. 725 à 737. — La suite du débat est remise au lendemain.

Discours de MM. Bourguignon (qui se plaint d'obscurités dans la présentation des budgets ainsi que de la complication des feuilles de contributions, demande que l'on centralise le paiement des différents impôts et s'enquiert de l'état de la question des taxes sur les bénéfices de la dévaluation); baron Nothomb (qui plaide la cause des petits épargnants qui ont versé à la Caisse d'Epargne des francs-or et reçoivent en retour des francs-papier); Delvaux (qui estime que les classes moyennes subissent une injustice criante en matière de taxation, déclare que le contribuable a l'impression que les bases de l'impôt sont injustes), p. 745 à 747. — Observations de MM. de Man, m. f. (qui répond à M. Bourguignon au sujet de la présentation des budgets); Doutrepont, p. 746. — Discours de M. de Man, m. f., qui s'excuse de ne répondre qu'aux orateurs qui se sont tenus au budget des finances proprement dit, p. 747 à 751. — Discours de M. Coenen, qui, en sa qualité de rapporteur, répond aux observations de différents orateurs, p. 751 à 753. — Discours de MM. Doutrepont (qui combat les arguments du rapporteur en ce qui concerne la division des conservations des hypothèques et les revenus des conservateurs); le comte d'Aspremont-Lynden (qui regrette l'intrusion de la politique dans les élections du comité du personnel et cite un exemple), p. 753, 754.

M. Doutrepont, à la suite du discours du comte d'Aspremont-Lynden, demande la parole pour un fait personnel, p. 754. — M. de Man, m. f., donne les explications sollicitées par le comte d'Aspremont-Lynden au sujet du cas qu'il a cité, p. 754. — Observations de M. le comte d'Aspremont-Lynden, qui donne lecture d'une circulaire adressée par M. Doutrepont aux agents de l'administration en vue des prochaines élections, p. 754, 755.

Fait personnel de M. Doutrepont, qui expose sa version de l'incident soulevé par M. le comte d'Aspremont-Lynden, p. 755. — Observations de M. le comte d'Aspremont-Lynden, p. 755. — Est encore entendu : M. de Man, m. f., qui estime qu'il n'y a pas matière à critique dans les faits incriminés et expose son point de vue en cette matière, p. 755, 756. — Observations de MM. Doutrepont et le comte d'Aspremont-Lynden, p. 756. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 756. — V. l'annexe à la séance du 23 février des *Annales parlementaires du Sénat*, p. 757 à 767.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 756.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 15 et 1 abstention, p. 773 (24 février 1938). — S'est abstenu : M. De Hasque, p. 773. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

GENDARMERIE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XVI. Projet du gouvernement.
N° 12. Rapport de M. Demets.

Ann. — Rapporteur : M. Demets.

Discussion générale.

Discours de MM. Vigneron (qui expose les revendications des gendarmes, notamment en ce qui concerne l'octroi de la qualité d'officier de police judiciaire à certains sous-officiers de gendarmerie); Bourguignon (qui critique l'inflation progressive de ce budget, combat les arguments de M. Vigneron et n'admet pas l'augmentation des effectifs de la gendarmerie), p. 247 à 251. — Observations de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., p. 249, 250. — Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui répond aux observations de MM. Vigneron et Bourguinon, p. 251, 252. — Observations de M. Vigneron, p. 252. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 253. — V. l'annexe *B* à la séance du 21 décembre 1938 des *Annales parlementaires* du Sénat.

Budgets. GENDARMERIE. *Exercice* 1938 (*suite*)

M. le président annonce que, un amendement étant présenté par M. Vigneron à l'article 1er, le vote sur cet article est remis à la séance du lendemain, p. 253.

Discussion des articles du projet de loi.

Art. 1er. M. le président rappelle un amendement de M. Vigneron, p. 269. — M. Vigneron retire son amendement, p. 269. — L'article 1er est adopté, p. 269.

Art. 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 269.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix contre 10 et 3 abstentions, p. 269 (22 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. Cleese (Daniel), Dewals (Victor) et De Boodt, p. 270. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-IX. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 105. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 20 janvier 1938, p. 380. — Le budget est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 734 (22 février 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. Vandewiele (qui demande la création d'écoles moyennes en pays flamand, notamment à Audenarde, attire l'attention du ministre sur les situations créées à Renaix par l'application des lois linguistiques dans l'enseignement, demande un statut spécial pour les communes de la frontière linguistique et souhaite que chacun connaisse les deux langues); Vanderpoorten (qui s'occupe spécialement de l'application de la loi du 13 juin 1937, dont il avait déposé le projet au Sénat, parle ensuite de la surcharge des programmes, des améliorations à apporter à l'enseignement de la langue française, des congés et félicite le rapporteur); Bourguignon (qui traite le problème de l'inspection médicale scolaire et celui de l'orientation professionnelle); Rutten (qui félicite le rapporteur, attire l'attention sur la nécessité de simplifier les programmes scolaires et parle du chômage des intellectuels); Van Remoortel (qui s'occupe spécialement de l'enseignement musical et estime qu'il importe aussi de se préoccuper de l'enseignement de l'art cinématographique et demande l'augmentation des subsides pour les concerts du Conservatoire); Yernaux (qui parle de la surpopulation de certaines classes, critique la prolongation de la scolarité telle qu'elle est appliquée, évoque la question scolaire et estime que le rapporteur aurait dû faire allusion à l'obtention du prix Goncourt par notre compatriote Plisnier); De Brouwer (qui traite la question des bibliothèques publiques, notamment celle de Hamme, et parle des mauvaises conditions de l'enseignement dans cette localité); Gabriel (qui indique des améliorations à apporter à l'enseignement des enfants aveugles et sourds-muets, demande des subsides plus importants et estime qu'il faudrait essayer d'accorder à ces malheureux l'accès aux emplois publics, dans la mesure de leurs moyens); de Fraipont (qui déclare que son groupe est d'accord avec MM. Rutten et Vanderpoorten au sujet de la surcharge des programmes scolaires, surtout dans l'enseignement moyen, demande qu'on laisse aux académies le soin de régler elles-mêmes leur statut linguistique et parle du chômage des intellectuels), p. 837 à 850. — Discours de MM. Verbist (qui demande le dédoublement du conseil supérieur de l'éducation populaire, parle du problème des droits d'auteur et regrette qu'ils soient perçus par un organisme français, attire l'attention du ministre sur la situation du personnel dans l'enseignement technique libre, sur le reclassement des inspecteurs de l'enseignement primaire et sur la situation des écoles de musique et des musiciens); Van Roosbroeck (qui réclame l'application de la loi linguistique aux établissements publics relevant du département, notamment au musée scolaire de l'Etat); De Nauw (qui demande des encouragements aux sociétés dramatiques d'amateurs, réclame des subsides pour encourager l'éducation populaire et intervient en faveur des chargés de cours dans les écoles de musique communales), p. 869 à 872. — Discours de MM. Renard (qui critique les cumuls, estime que les statuts de l'enseignement technique ne sont pas respectés, expose diverses revendications en matière d'enseignement, parle de l'orientation professionnelle ainsi que de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur, des écoles de musique et des arts appliqués); Rombaut (qui rend hommage au rapporteur, puis traite les questions du relèvement des barèmes de traitement du personnel enseignant, des membres de l'inspection officielle de l'Etat ainsi que des membres du personnel enseignant qui sont porteurs du titre de docteur en pédagogie, demande que l'on réduise la population des classes, critique l'horaire des cours, rappelle qu'il a déposé une proposition de loi relative à la prolongation de la scolarité, demande certaines réformes et expose quelques cas pédagogiques); Finné (qui émet des critiques au sujet du rapport de M. Matagne, estime que le ministre ne fait pas appliquer avec assez de vigueur la loi linguistique en matière d'enseignement, que l'enseignement du néerlandais est insuffisant dans les écoles normales de Bruxelles et affirme que la loi linguistique y est constamment violée; demande que l'on oriente les enfants vers l'enseignement technique, fait remarquer que le personnel de la Bibliothèque royale ignore le flamand, réclame des académies flamandes et motive le vote négatif de son groupe), p. 873 à 886. — Discours de MM. de Grumme (qui demande que le rapporteur donne des éclaircissements sur la perspective des augmentations futures, parle de l'orientation professionnelle, préconise la suppression de l'obligation du diplôme d'humanités gréco-latines pour certains grades universitaires, critique la surcharge des horaires dans les internats et déclare ne pouvoir approuver le budget); Rolin (qui demande la réforme de l'enseignement du latin et du grec, estime qu'il faut alléger les programmes, mais y introduire des notions de physique et de chimie, et qu'il y aurait lieu d'y introduire la mystique démocratique, demande des explications au sujet d'une circulaire ministérielle du 10 novembre 1933 concernant les opinions politiques de fonctionnaires de l'Etat et estime que cette circulaire doit être revisée); Matagne, rapp. (qui s'associe à la plupart des observations présentées, rend hommage à l'œuvre du ministre, parle du reclassement des instituteurs, de la ventilation des horaires dans les écoles moyennes, du surmenage scolaire, de l'orientation professionnelle, etc.); Boon (qui traite la question du surmenage scolaire et estime que tout le programme pour l'instruction doit être réexaminé, soulève ensuite le problème du chômage des intellectuels et motive son vote négatif); le baron Gendebien (qui approuve différents points du rapport et traite la question du reclassement des instituteurs); Mme Spaak (qui combat le surpeuplement des classes et s'oppose à toute tendance qui aurait pour effet de saper le terrain conquis par la femme); Devaux (qui attire l'attention du ministre sur la situation lamentable des locaux de l'école moyenne de Saint-Hubert et demande que les nouveaux locaux soient aménagés en vue de l'enseignement technique), p. 897 à 908. — Observations de MM. le président et Van Dieren au sujet de la suite du débat, p. 908.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Hans (qui félicite le rapporteur, puis parle de l'orientation professionnelle et estime qu'une solution d'ensemble et de coordination doit être trouvée sans retard); Vos (qui demande la réorganisation des bibliothèques publiques, puis parle de la question de l'orthographe néerlandaise et demande que ce problème soit résolu); Vermeylen (qui parle de l'autonomie culturelle et critique la composition des conseils culturels, expose son point de vue en cette matière, puis préconise le dédoublement du ministère en deux services complets sous l'égide d'un seul ministre); le baron Nothomb (qui craint que la création des conseils culturels et d'une académie flamande devienne un élément de division, se plaint de l'étroitesse du budget en ce qui concerne les arts, les sciences et les lettres, demande la nomination d'archivistes aux places devenues vacantes, conteste l'utilité du musée scolaire national et demande des compressions de dépenses); Roland (qui signale les prestations exagérées exigées des maîtres d'apprentissage, demande la semaine horaire de trente-six heures dans l'enseignement professionnel); Mme Maréchal (qui demande que l'on oriente davantage les enfants vers les métiers, estime que l'on devrait subsidier les communes qui se préoccupent de l'enseignement technique, énumère les différentes formes d'art appliqué qui devraient être encouragées et estime qu'une réforme dans l'enseignement professionnel pourrait donner un large épanouissement aux beaux-arts, intervient en faveur des théâtres, surtout du théâtre flamand); MM. Catteau (qui annonce que M. Demets lui cède son tour de parole, à condition de poser une question au ministre au sujet de la pension de certains membres du corps enseignant, puis, en son nom personnel, relève différents points du discours de M. Finné et conteste que les dispositions de la loi linguistique ne soient pas appliquées dans les écoles de l'agglomération bruxelloise); Orban (qui parle du programme des deux facultés de droit à nos universités de l'Etat et attire l'attention du ministre sur l'application de la loi de 1929 dans les facultés), p. 910 à 919. — Discours de M. Hoste, m. i. p. (qui répond aux observations présentées, p. 919 à 923. — Discours de MM. Cooie (qui fait remarquer que les ouvriers ne sont pas directement représentés dans la commission créée pour l'industrie textile, estime indispensable la création d'un institut national du lin, puis traite la question de l'enseignement moyen à Courtrai); De Boodt (qui attire l'attention sur la question de l'enseignement technique, se déclare adversaire d'une scolarité prolongée obligatoire, puis fait diverses suggestions en ce qui concerne l'enseignement technique et parle de la pension des membres du corps enseignant, en des cas particuliers, ainsi que du reclassement des instituteurs); De Mont (qui traite le problème de l'orthographe néerlandaise, se

Budgets. INSTRUCTION PUBLIQUE. *Exercice* 1938 (*suite*)

déclare partisan d'académies flamandes autonomes et intervient en faveur des instituteurs ayant obtenu leur diplôme après examen devant le jury central, pendant l'occupation); Ohn (qui demande la majoration du subside pour le théâtre de Verviers et insiste pour que les théâtres de province soient largement subventionnés); Demarré (qui critique l'application insuffisante des lois linguistiques dans les écoles de l'agglomération bruxelloise, demande une école normale officielle à Hasselt ainsi que le relèvement du traitement des jeunes instituteurs); Hanquet (qui demande au ministre de revoir le barème des traitements des professeurs de l'enseignement technique, parle de la situation des diplômés des écoles de pédagogie, traite la question des fournitures pédagogiques péréquatées, celle du minerval, puis insiste pour le rétablissement du cours de religion à l'école primaire dans les grandes villes), p. 923 à 928. — Observations de MM. Renard, Hoste, m. i. p., p. 923, 926.

M. Bouilly fait remarquer l'heure tardive et propose de clôturer la liste des orateurs et de remettre la suite du débat au mardi suivant, p. 928. — M. le président se déclare d'accord pour clôturer la liste, mais rappelle que le Sénat a décidé de terminer l'examen du budget ce jour même, p. 928. — MM. Van Fleteren et Van Dieren déclarent ne pas être d'accord, puis demandent l'appel nominal pour faire constater que le Sénat n'est plus en nombre, p. 928. — M. le président répète qu'il n'y a pas lieu à appel nominal, la décision prise par le Sénat étant formelle, p. 928. — Un vif incident surgit; MM. Van Fleteren et Van Dieren maintiennent leur point de vue; M. Finné demande également l'appel nominal et fait un rappel au règlement, p. 928, 929. — M. le président maintient sa manière de voir, rappelle M. Van Dieren à l'ordre à trois reprises et déclare qu'il proposera son exclusion, puis, le tumulte continuant, suspend la séance, p. 929.

La séance est reprise et M. Deumens demande la parole, puis fait remarquer que, selon l'article 44 du règlement, la séance doit être reprise une heure au plus après avoir été suspendue, p. 929. — M. le président fait remarquer que l'intervalle a été exactement d'une heure, p. 929.

Motion d'ordre de M. Finné, qui déclare vouloir expliquer qu'aucune décision n'a été prise la veille au sujet de la clôture de la discussion, p. 929. — Est entendu : M. Coenen, qui a rempli la veille au soir les fonctions de président et qui expose comment les faits se sont passés et quelle fut l'attitude de M. Van Dieren, puis fait remarquer que la jurisprudence constante est qu'on n'émet plus de votes après 5 heures, sauf exceptions, p. 929. — M. le président rappelle que, le 1er mars, il a fait une communication au Sénat concernant l'urgence le la discussion des budgets, qu'il a été décidé de ne plus émettre de votes après 17 heures ni pendant les séances du matin, expose son point de vue dans le cas présent et estime être en droit de clore le débat et de ne pas accepter de vote, p. 930. — M. Van Dieren rappelle à son tour que, lors de la décision rappelée, il a fait ses réserves au nom de son groupe, puis fait une proposition transactionnelle tendant à permettre la clôture de la discussion et demande l'appel nominal sur sa proposition, p. 930. — Sont encore entendus au sujet de la proposition de clôture : MM. le président, Deumens, Finné, De Mont, Jos. De Clercq, Van Dieren (qui invoque à nouveau le règlement au sujet de la position de la question), p. 930, 931. — M. le président déclare que le Sénat sera consulté le mardi suivant au sujet de la question de la clôture de la discussion, p. 932.

M. de Grunne fait un rappel au règlement au sujet de l'application de l'article 56, § 4, concernant les demandes d'appel nominal pour faire constater si le Sénat est en nombre et demande l'application de cette disposition, estimant que si le président passe outre, il commet un coup de force auquel un autre coup de force pourrait répondre, p. 932. — M. le président rappelle M. de Grunne à l'ordre pour la menace contenue dans ses paroles, p. 932. — Observations de M. Finné, qui appuie la manière de voir de M. de Grunne, p. 932. — Toute discussion étant impossible, M. le président lève la séance.

Au moment de la reprise de la discussion, le mardi 15 mars, M. le président rappelle les incidents de la semaine précédente et estime qu'ils sont la preuve de la nécessité d'une revision du règlement du Sénat, p. 944.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Vergeylen (qui traite la question du reclassement des instituteurs); Sobry (qui proteste contre toute application erronée de la loi Vanderpoorten et estime superflue la création d'une école moyenne à Dixmude, regrette que le département ne soit pas intervenu dans la construction d'une école technique libre pour diamantaires, puis critique des inscriptions en langue française à Ostende); Lohest (qui attire l'attention sur la situation défavorable faite aux citoyens belges de la région d'Eupen-Malmédy ressortissant à ce département, puis parle en faveur des professeurs de l'enseignement technique); Finné (qui désire répondre aux discours du ministre et de M. Catteau en ce qui concerne la situation linguistique dans les écoles de l'agglomération bruxelloise), p. 944 à 948. — M. Van Dieren déclare renoncer momentanément à la parole et annonce qu'il parlera au moment de la discussion des deux amendements qu'il a présentés, justifie à cette occasion l'attitude de son groupe lors des incidents qui se sont déroulés la semaine précédente, p. 948. — Discours de M. de Grunne, qui rappelle deux questions qu'il a posées au ministre, concernant le reclassement des instituteurs et le diplôme d'études gréco-latines), p. 948 — Discours de M. Hoste, m. i. p., qui répond aux dernières observations présentées, p. 948 à 950. — Observations de M. Gabriel, qui pose une question au ministre, p. 949, 950. La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

Art. 1er. M. le président rappelle un amendement de M. Van Dieren tendant à réduire d'un franc le traitement du ministre, p. 951. — M. Van Dieren motive et défend son amendement, p. 951. — M. Orban prie le ministre de résoudre sans délai la question des instituteurs qui ont obtenu leur diplôme en passant l'examen devant un jury central, en 1917 et 1918 p. 952. — Observations de MM. Van Dieren, De Mont, Hoste m. i. p., p. 952. — M. Van Dieren demande l'appel nominal sur son amendement, qui est rejeté par 101 voix contre 10 et 3 abstentions, p. 952. — Se sont abstenus : MM. Bourguignon, Heyndels et Minnaert, p. 952. — L'article 1er est adopté, p. 952.

Art. 2. M. le président rappelle un amendement de M. Van Dieren comportant une augmentation de crédit en faveur de certains instituteurs, p. 952. — M. Van Dieren défend son amendement, p. 952, 953. — M. Jos. De Clercq déclare qu'il ne votera pas l'amendement, qu'il estime inopérant, mais rappelle la proposition de loi déposée à la Chambre en cette matière, p. 953. — M. Hoste, m. i. p., se déclare disposé à donner une solution satisfaisante à cette question M. Deumens demande si le gouvernement ne pourrait reprendre cette proposition de loi pour son compte, p. 953. — M. Van Dieren maintient son amendement, qui est rejeté par assis et levé, p. 953. — L'article 2 est adopté, p. 953.

Art. 3 à 60. Adoptés, p. 953. — V. pour les articles des tableaux l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 12 janvier 1938.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 953, 954.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 11 et 1 abstention, p. 967 (16 mars 1938). — S'est abstenu M. De Boodt, p. 967. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui fait une rectification au sujet d'une observation qu'il a faite au cours de la séance du 9 mars et qui a été attribuée par erreur à M. Jos De Clercq, p. 1018.

INTÉRIEUR.

Exercice 1938.

Doc — N° 5-VII. — Projet du gouvernement.
N° 20. Rapport de M. Harmegnies.
N° 70. Amendements du gouvernement.

Ann. — Rapporteur : M. Harmegnies.

Discussion générale.

Discours de M. Harmegnies, rapp., qui parle de la situation malheureuse de nombreuses communes, réclame le respect des engagements pris par l'Etat à l'égard du Fonds des communes, fait remarquer que les provinces ne sont pas mieux loties et demande que des mesures soient prises d'urgence, p. 342 à 344. — Discours de M. Dierckx, m. i., qui déclare que les communes peuvent compter sur son appui et expose sa manière d'envisager le problème qui se pose, puis répond aux observations présentées par le rapporteur, p. 344 à 347. — Observations de MM. Harmegnies, rapp., le chevalier Dessain, p. 346. — Discours de MM. le chevalier Dessain (qui appuie les observations du rapporteur en ce qui concerne la situation financière pitoyable de nombreuses communes, en indique les raisons et demande qu'une nouvelle politique soit menée en leur faveur; Gillon (qui parle du problème électoral, réclame une réforme électorale pour les assemblées constituées, rappelle la proposition qu'il a déposée avec M. Catteau dans ce but et souhaite une unification du système électoral); Leyniers (qui développe son point de vue en matière de fiscalité communale et demande que des mesures soient prises contre les communes imprévoyantes et dépensières); Vander Stegen (qui se réjouit des déclarations du ministre promettant l'assainissement des finances communales, puis insiste sur les difficultés que rencontrent les administrateurs communaux, prie le ministre de pousser l'étude du statut financier des communes); Yernaux (qui critique l'attitude de l'Etat vis-à-vis des communes en ce qui concerne les dépenses-chômage, signale divers abus, estime qu'il faut refondre la fiscalité communale, fait remarquer que les communes ont de grandes responsabilités

Budgets. INTÉRIEUR. *Exercice* 1938 (*suite*)

et doivent pouvoir compter sur la tutelle éclairée de l'Etat), p. 347 à 354. — Observations de MM. Bologne, Dierckx, m. i., p. 350 à 353. — Discours de MM. Vinck (qui parle du rôle et de la situation financière des communes, demande de bonnes statistiques, insiste sur la nécessité de l'octroi d'un subside aux communes pour équilibrer leur budget et demande que les communes aient un recours contre les abus de pouvoir de l'exécutif); Dierckx, m. i. (qui rectifie une erreur commise la veille en ce qui concerne l'estimation du déficit des communes du Hainaut); Harmegnies, rapp. (qui fait remarquer que les petites communes ont droit, autant que les villes, à la sollicitude du gouvernement, combat les arguments apportés par M. Leyniers et estime que le pays a contracté une dette sacrée vis-à-vis des communes); Lohest (qui appuie les paroles de M. Gillon concernant la simplification du régime électoral, préconise l'électorat féminin généralisé et indique le moyen de diminuer l'influence politique); De Boodt (qui parle de son interpellation concernant la mise en liberté de M. Grammens, fait remarquer à M. Van Dieren, qui proteste, qu'il était inscrit dans la discussion du budget, puis réclame la stricte application des lois linguistiques et parle de la commission linguistique consultative), p. 356 à 367. — Observations de MM. Bologne, Van Dieren (qui demande à faire un rappel au règlement, estimant que M. De Boodt développe son interpellation), Lysens, Dierckx, m. i., p. 365 à 367. — M. Finné fait remarquer à ce moment qu'il semblait acquis que l'interpellation de MM. Van Dieren et Deumens serait discutée ce même jour, après 4 heures, p. 367. — M. Dierckx, m. i., propose d'accorder immédiatement et successivement la parole aux différents interpellateurs s'occupant de l'affaire Grammens, p. 367.

M. Noël fait un rappel au règlement et déclare qu'il était inscrit, comme orateur mandaté, sous le n° 7, alors que le n° 10 lui est attribué actuellement, p. 368. — M. le président déclare que l'affirmation de M. Noël n'est pas exacte et estime l'incident clos, p. 368.

M. le président annonce qu'il va donner la parole aux différents interpellateurs : M. Orban, puis MM. Van Dieren et Deumens, p. 368. — Un vif incident se produit, M. Van Dieren exigeant de parler avant M. Orban, lequel maintient son droit de parler en premier lieu, et M. Van Dieren demande l'appel nominal sur sa proposition tendant à développer son interpellation immédiatement après le discours de M. De Boodt, p. 368. — Cette proposition est rejetée par 92 voix contre 12 et 4 abstentions, p. 368. — M. Deumens demande à quel moment il pourra développer l'interpellation; de vives protestations s'élèvent, sur les bancs socialistes notamment, et le tumulte grandissant, M. le président suspend la séance, p. 369.

La séance est reprise et M. le président donne la parole à M. le comte d'Aspremont-Lynden. M. Deumens demande à nouveau à quel moment il pourra parler, p. 369. — M. le président rappelle que différents membres ont interpellé sur le même objet, qu'ils ont été inscrits dans la discussion du budget et que M. Van Dieren, notamment, est inscrit sous le n° 14, p. 369. — Observations de M. Van Dieren, qui demande, par motion d'ordre, à prendre la parole à 5 ¼ heures, p. 369. — M. Orban prie le Sénat de lui accorder immédiatement la parole, de façon qu'il puisse terminer pour 5 ¼ heures, comme le demande M. Van Dieren, p. 369. — M. Vinck rappelle la procédure d'usage pour les interpellations jointes à un budget et demande qu'on s'en tienne aux dispositions réglementaires, p. 369, 370. — Observations de MM. Lysens (qui se rallie à la proposition de M. Orban) et Van Dieren (qui se déclare également d'accord, à condition d'avoir la parole immédiatement après, et demande l'appel nominal), p. 370. — M. le président met cette proposition aux voix par assis et levé; M. Finné demande l'appel nominal; de violentes protestations s'élèvent et la séance est levée, p. 370.

Observation de M. le président au sujet de la suite de la discussion, p. 372.

Motion d'ordre de M. Gillon, qui regrette les incidents qui se sont produits la veille, reconnaît que M. Van Dieren avait le droit de demander l'appel nominal, mais fait cependant certaines réserves quant à son attitude et estime que le président devrait être armé en vue de réprimer l'obstruction systématique et annonce qu'une proposition tendant à renforcer les pouvoirs du président sera déposée, p. 372. — M. Van Dieren justifie son attitude de la veille, demande à quel moment il pourra développer son interpellation et déclare n'avoir pas entendu le rappel à l'ordre que le président lui aurait infligé la veille, p. 373. — M. de Fraipont se déclare d'accord avec M. Gillon pour demander que l'on renonce à se lancer des appellations déplaisantes d'un groupe à l'autre de l'assemblée, p. 373. — Observations de M. Finné, qui, par fait personnel, déclare n'avoir pas réalisé, la veille, que le président lui infligeait un rappel à l'ordre, se croyant simplement menacé de cette sanction, p. 373, 374. — M. le président rappelle les faits qui ont amené l'incident de la veille; M. Van Dieren expose son point de vue, puis demande à pouvoir développer son interpellation après le comité secret que le Sénat tiendra ce même jour, p. 374. — M. Vinck

Budgets. INTÉRIEUR. *Exercice* 1938 (*suite*)

estime qu'il n'y a pas lieu d'accorder un tour de faveur à M. Van Dieren; observations de MM. Deumens et le président, p. 374. — L'incident est clos.

Reprise de la discussion du budget.

Observations de M. le président au sujet de la suite de la discussion, p. 389. — M. le président propose de prolonger la séance en cours et de limiter la durée des discours à dix minutes, sauf pour les orateurs mandatés et les interpellateurs, et ces propositions sont admises, p. 389. — Discours de MM. le comte d'Aspremont-Lynden (qui parle de la question de la fiscalité communale et provinciale, critique certains cumuls de traitements, parle du délabrement de certains locaux provinciaux, de l'intervention de l'Etat et des conditions à y mettre, examine les causes des difficultés rencontrées par les petites communes pour équilibrer leur budget et demande que les communes qui ont fait leur devoir soient avantagées); Nèves (qui parle du problème de la classification de la voirie, de la situation des députés permanents et du projet créant l'Œuvre nationale des anciens combattants, puis demande que la protection aérienne soit renforcée); Demarré (parle des nominations de commissaires d'arrondissement, au point de vue des opinions politiques des candidats, estime que les socialistes sont désavantagés et critique certaines nominations, traite la question des députés permanents, celle de la réforme des lois électorales, se déclare partisan du vote féminin et demande une réponse nette au sujet de la question des taxes provinciales sur les mines de houille); Orban (qui parle de l'interprétation et de l'application des lois linguistiques et déclare que si la réponse du ministre ne le satisfait pas, il ne pourra voter le budget); Delvaux (qui s'occupe des instructions ministérielles relatives à l'émission de centimes additionnels communaux, parle des 40 bourgmestres de l'arrondissement de Huy condamnés pour infraction aux règles concernant la tenue des registres d'état civil, puis des chemins intercommunaux de grande communication); Minnaert (qui attire l'attention sur les inondations qui dévastent le pays, réclame les subsides promis pour les travaux indispensables ainsi que pour l'indemnisation des sinistrés); Bouilly (qui parle des centimes additionnels, de la perception des impôts, réclame l'indemnité de résidence pour les agents des services publics de Mons, s'associe au rapporteur en ce qui concerne les charges imposées aux provinces par le chômage, demande l'augmentation des traitements des députés permanents, demande que des travaux soient exécutés d'urgence aux locaux du gouvernement provincial du Hainaut); Rhodius (qui parle de la nomination des commisaires d'arrondissement, à Hasselt notamment, demande la généralisation de l'électorat féminin, parle des charges de voirie qui pèsent sur les petites communes ainsi que de la défense passive pour certaines villes de la frontière); Janssens (qui demande l'institution d'un nouveau canton administratif pour les communes de Genck, Asch, Op-Glabeek et Niel, ainsi que l'installation d'une nouvelle justice de paix); De Maeght (qui proteste contre les accusations portées contre des administrateurs communaux, signale la situation dans laquelle se trouvent de nombreuses communes et les raisons de cette situation, estime que le salut des communes réside dans une réforme complète de la fiscalité communale), p. 389 à 401. — Observations de M. Dierckx, m. i., p. 392, 401. — M. le président annonce que le débat sera repris et achevé le lendemain.

M. Van Dieren développe son interpellation concernant l'affaire Grammens, p. 405 à 407. — Interruptions de MM. De Boodt et Dierckx, m. i., p. 405, 406.

M. Deumens développe l'interpellation, p. 408 à 410.

Discours de M. Dierckx, m. i., qui commence par préciser son point de vue dans la question des nominations des commissaires d'arrondissement, puis répond aux interpellateurs et aux questions posées par MM. De Boodt et Orban, p. 410 à 413.

M. le président donne la parole à M. Harmegnies, rapp.; M. Orban estime avoir droit de parler avant celui-ci et M. Van Dieren demande la parole pour un rappel au règlement, p. 413, 414. — M. le président constate que M. Van Dieren l'empêche de s'exprimer et le menace de sanctions, puis rappelle les dispositions réglementaires et justifie sa manière de voir, p. 414.

Reprise de la discussion.

Discours de M. Harmegnies, rapp., qui fait une brève mise au point à propos de la situation financière des communes, p. 414. — Observations de M. Van Dieren, qui rappelle qu'il avait demandé la parole et estime que, d'après le règlement, son interpellation et son ordre du jour devraient être discutés sans désemparer, p. 414.

Fait personnel de M. Olyff au sujet d'une affirmation produite la veille par M. Demarré, p. 414, 415.

Observations de M. le président en réponse à M. Van Dieren; M. le président rappelle les décisions prises, donne lecture de l'ordre du jour présenté par MM. Van Dieren et consorts

Budgets. INTÉRIEUR. *Exercice* 1938 (*suite*)

en conclusion de l'interpellation, puis rappelle que MM. Vinck, Henricot et Van Overbergh présentent l'ordre du jour pur et simple, p. 415.

Reprise de la discussion.

Discours de M. Toch, qui attire l'attention du ministre sur l'aide à accorder aux communes par la suppression ou la diminution de leurs charges ainsi que sur la nécessité de réformer leur statut fiscal ainsi que celui de la dotation du fonds des communes, puis indique diverses réformes qu'il préconise, p. 415, 416.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui critique la méthode de travail appliquée en ce moment et consistant à mêler la discussion des interpellations avec celle des budgets, p. 416. — M. le président déclare être d'accord pour dire que cette méthode est défectueuse et annonce qu'il fera des propositions pour fixer les interpellations au jeudi, à 4 heures, p. 416.

M. Bouilly propose de clore la liste des orateurs, p. 416. — Le Sénat marque son accord.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Sobry (qui attire l'attention sur la non-application de la loi linguistique en matière administrative à Ostende); le baron Nothomb (qui parle en ordre principal du renforcement des pouvoirs des commissaires d'arrondissement et du sort des communes qui demandent à pouvoir porter le titre de ville); Noël (qui proteste contre les méthodes de travail imposées au Sénat, puis défend l'autonomie communale, parle de la non-application de la délibération du conseil provincial de Liége ramenant l'âge de la retraite à 60 ans, de la pension des cantonniers, de l'augmentation du traitement des députés permanents, de la situation des petits fonctionnaires et attaque le parti rexiste et sa propagande ainsi que l'attitude du gouvernement à son égard), p. 415 à 424. — Observation de M. Dierckx, m. i., p. 421.

M. de Fraipont développe son interpellation concernant l'envahissement par la police de Seraing d'un local où se tenait une réunion privée, p. 424, 425.

Reprise de la discussion du budget.

Discours de MM. Roland (qui attire l'attention sur la situation créée à la ville d'Enghien par l'application des lois linguistiques, puis intervient en faveur des jeunes déportés); Hanquet (qui parle de la question de la réforme électorale, notamment en ce qui concerne le vote féminin, et expose son point de vue en matière linguistique); le révérend père Rutten (qui demande que l'on cesse de donner aux rues de certaines communes des noms de célébrités de quartier, parle de la situation financière de certaines communes prodigues et demande qu'il soit tenu compte davantage des observations faites par les représentants de la nation); Demarré (qui parle de la nomination des commissaires d'arrondissement, de l'application des lois linguistiques dans les locaux du Sénat notamment, puis parle du cas Grammens); de Grunne (qui expose son point de vue au sujet de l'interprétation des lois linguistiques, en particulier dans le cas Grammens, puis répond à une observation que lui a faite M. Orban); Lysens (qui s'occupe de l'interprétation et de l'application des lois linguistiques et en particulier du cas qui se présente à Enghien, déclare que pour lui la question flamande n'est pas une question de langues, mais une question de nationalité), p. 425, 431. — Discours de M. Dierckx, m. i., qui estime ne pouvoir répondre longuement aux trente-six orateurs qui ont pris la parole, mais tient à répondre à quelques questions que lui a posées le rapporteur, p. 431, 432. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 432. — Voir l'annexe à la séance du 27 janvier des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 2. M. Van Dieren demande le vote sur cet article, p. 432. — M. Van Overbergh propose dans ce cas de lever la séance, p. 432. — L'article est mis aux voix et est rejeté par assis et levé, p. 432. — La suite du débat est remise au lendemain.

M. le président annonce que le vote sur les ordres du jour en conclusion de l'interpellation de MM. Van Dieren et Deumens aura lieu le lendemain, à 15 heures, p. 432.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 3 à 42. Adoptés sans observations, p. 446. — V. l'annexe à la séance du 27 janvier des *Annales parlementaires* du Sénat.

M. le président propose de procéder immédiatement au vote en seconde lecture de l'article 2, qui a été rejeté au premier vote, p. 446. — Observations de MM. Van Dieren et R. Desmedt, p. 446. — M. Van Fleteren estime qu'il est impossible que les travaux du Sénat se poursuivent de la façon dont ils sont conduits actuellement, fait remarquer qu'un labeur écrasant est imposé au personnel, demande la convocation de la commission du travail parlementaire, qui fixerait les jours des travaux réguliers, p. 446. — M. le président déclare que la commission se réunira le jeudi suivant, p. 446. — M. de Grunne

Budgets. INTÉRIEUR. *Exercice* 1938 (*suite*)

proteste à ce moment parce que le ministre, la veille, a estimé ne pas devoir répondre aux orateurs qui ont parlé dans la discussion générale et demande que la réponse soit donnée immédiatement, p. 446. — Observations de M. Gillon, qui fait appel à la bonne volonté de tous en vue d'écourter les débats et de leur garder la dignité indispensable, p. 446. — M. le président fait remarquer à M. de Grunne que la discussion générale a été close et qu'il n'y a pas lieu d'y revenir, p. 446. — M. de Grunne insiste; M. le président déclare à nouveau que le débat a été clos et met aux voix l'article 2 rejeté la veille et cet article est définitivement adopté, p. 447. — Voir l'annexe comme ci-dessus.

Fait personnel de M. De Boodt, qui proteste contre certaines paroles de M. Van Dieren le mettant en cause au sujet de la libération de Grammens, p. 447. — Observations de M. Van Dieren, qui maintient son affirmation, p. 447. — L'incident est clos.

Au moment où le président donne la parole au premier orateur inscrit dans la discussion du budget de l'agriculture, M. de Grunne demande à nouveau que le ministre réponde aux interpellateurs qui ont parlé dans la discussion du budget, insiste et réclame l'appel nominal sur sa motion, p. 447. — M. le président déclare à nouveau que l'incident a été clos, qu'il ne peut obliger un ministre à prendre la parole et qu'il prendra des sanctions si M. de Grunne insiste, p. 447. — M. de Grunne insiste à plusieurs reprises pour qu'il soit voté sur sa motion; M. le président, devant l'attitude de M. de Grunne, propose au Sénat l'exclusion de ce dernier et l'exclusion est votée par assis et levé, p. 447. — M. de Grunne refusant de quitter la salle, la séance est suspendue, p. 447.

Vote sur les ordres du jour déposés en conclusion de l'interpellation de M. Van Dieren. M. le président donne lecture de l'ordre du jour présenté par MM. Van Dieren et Deumens, p. 449. — M. le président rappelle que MM. le baron Boël, Henricot et Van Overbergh présentent l'ordre du jour pur et simple, p. 449. — M. Vos motive son vote affirmatif et celui de plusieurs de ses amis flamands sur l'ordre du jour pur et simple, p. 449. — M. Heyndels motive son vote négatif sur l'ordre du jour pur et simple, p. 449, 450. — M. Orban indique les raisons pour lesquelles il émettra un vote négatif sur l'ordre du jour pur et simple et déclare qu'il aurait voté également contre l'ordre du jour de M. Van Dieren s'il avait été mis au vote, p. 450. — L'ordre du jour pur et simple qui a la priorité, est adopté par 89 voix contre 36 et une abstention, p. 450. — S'est abstenu : M. R. Desmedt, p. 450.

M. Dierckx, m. i., fait à ce moment une communication au Sénat, rappelle les faits tels qu'ils se sont passés à la fin de la séance de la veille et déclare que M. de Grunne, qui était présent, n'a émis aucune observation au moment où la discussion a été déclarée close, p. 450.

Rappel au règlement fait par M. De Mont, qui estime que l'exclusion de M. de Grunne est une mesure arbitraire prise par la majorité parce que, lors du vote, il n'y a pas eu contre-épreuve, p. 450. — M. le président justifie son point de vue dans la question et fait remarquer que les cinq sixièmes de l'assemblée ont voté l'exclusion de M. de Grunne, p. 450, 451. — M. De Mont maintient sa manière de voir et l'incident est clos, p. 451.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 451.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix contre 26 et une abstention, p. 451 (27 janvier 1938). — S'est abstenu : M. Lysens, p. 451. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Boon, qui commente l'intervention de M. de Grunne et fait une rectification qui, à son avis, change la portée de cette intervention, p. 466.

JUSTICE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5.-V. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 115. Rapport de M. Hanquet.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 février 1938, p. 544. — Le budget est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Hanquet.

Discussion générale.

Discours de MM. Gillon (qui traite la question du recrutement de la magistrature et souhaite le relèvement de certains traitements); E. Delvaux (qui s'élève contre le système des recommandations pour la nomination des magistrats, examine les moyens d'améliorer leur recrutement, demande le relèvement de leur traitement, signale l'arriéré de certains tribunaux, notamment à Liége, critique les cumuls de certains greffiers ainsi que différents postes du budget), p. 1058 à 1060. — Discours de M. Van Remoortel (qui parle du recrutement des magistrats, de l'insuffisance de leur traitement, réclame une surveillance plus sévère des sociétés commerciales, une modification de la loi sur la réhabilitation ainsi que

Budgets. JUSTICE. *Exercice* 1938 (*suite*)

l'obligation du permis de conduire et l'assurance obligatoire); Bourguignon (qui annonce qu'il remplace M. Noël, empêché, déclare ne pas être satisfait du fonctionnement de la justice en ce qui concerne la protection de l'enfance et de la femme assujettie au travail, et insiste pour que les lois de défense sociale soient plus strictement appliquées en ce qui concerne les humbles); Temmerman (qui traite la question du recrutement de la magistrature et des traitements à lui allouer); le chevalier Dessain (qui proteste contre la reconstitution, souvent inutile, d'un crime commis, puis demande un contrôle plus sévère des films de cinéma); Bouilly (qui signale l'insuffisance, dans le Hainaut, d'établissements pour malades mentaux, estime qu'il faudrait créer une place de juge de complément au tribunal de Mons et demande le relèvement du traitement des greffiers), p. 1061 à 1070. — Observations de MM. Hanquet et le président au sujet d'une expression employée par M. Hanquet à l'adresse de M. Bourguignon; M. Hanquet retire le mot dont il s'est servi, p. 1065. — Discours de MM. Orban (qui traite la question du recrutement des membres de la magistrature, déclare ne pouvoir se rallier sur cette question aux suggestions du centre d'études; souhaite que les magistrats de langue flamande aient des sentiments flamands, estime que les nominations politiques doivent être exclues, proteste contre certaines nominations, puis traite le problème de la réforme des tribunaux de commerce et parle de la saisie conservatoire en matière civile); Hanquet, rapp. (qui aborde certaines questions n'ayant pas trouvé place dans son rapport, notamment celle des jeux, celle de l'assurance obligatoire pour les automobilistes, l'institution du juge unique, parle de la situation des messagers et des huissiers des tribunaux, de la surpopulation du barreau, estime que les ministres devraient se mettre d'accord pour que l'administration engageât un plus grand nombre de docteurs en droits); Van Dieren (qui attire d'attention sur l'abus existant en matière d'enquête ainsi qu'en matière de détention préventive, fait remarquer que les condamnés dont l'innocence est prouvée après des années ne sont pas dédommagés, parle de l'intervention des experts dans les affaires de justice, de la nécessité de la réforme de la loi de défense sociale, demande que le gouvernement fasse appliquer la loi linguistique dans les bâtiments judiciaires et que le Limbourg soit rattaché à une juridiction flamande, intervient en faveur des magistrats ayant exercé dans la colonie, évoque à nouveau les récents événements linguistiques d'Enghien et parle de l'amnistie); Pholien (qui présente des objections au fait que des juges d'instruction se déchargent de leurs prérogatives en faveur de membres de la police judiciaire, aborde le problème du juge unique, approuve l'avant-projet élaboré à ce sujet par le centre d'études, puis condamne la pratique de mettre dans le dossier des prévenus l'extrait du casier judiciaire); Devaux, A. (qui parle des nominations, puis rappelle une question qu'il avait soumise au ministre au sujet d'une affaire intéressant le commerce et l'industrie locale de Saint-Hubert); Doutrepont (qui signale la situation précaire de plusieurs établissements relevant du ministère de la justice, demande l'amélioration de la situation du personnel, notamment dans les prisons, estime que l'administration centrale doit être réorganisée et critique les dépenses somptuaires qui y ont été faites pour l'aménagement des locaux); Devos (qui attire l'attention sur les inconvénients que présente le fait qu'un même juge de paix ou greffier assure le service de plus d'un canton, parle des frais de justice, et d'enregistrement des décisions judiciaires, demande la revision de la loi sur l'arrestation préventive et l'amélioration de la situation des greffiers et employés près les parquets); Dewilde (qui attire l'attention du ministre sur l'insuffisance des locaux pour les services du tribunal de Termonde; fait remarquer que le personnel de ce tribunal n'est pas assez nombreux), p. 1072 à 1086. — Observations de M. Devos, p. 1075, 1079, 1086. — Observations de M. le président au sujet de la suite du débat, p. 1086.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Minnaert, qui estime qu'il y a une différence énorme entre les traitements des hauts magistrats et ceux du personnel subalterne, défend les intérêts du petit personnel, signale certains abus dont sont victimes les personnes d'humble condition, puis expose le point de vue communiste en ce qui concerne l'amnistie, p. 1096, 1097. — Discours de M. du Bus de Warnaffe, m. j., qui répond aux nombreuses observations et questions présentées par les différents orateurs, p. 1097 à 1104. — Observations de MM. Van Dieren, Renard, Bourguignon, p. 1098, 1101, 1103. — Discours de M. Bourguignon, qui répond aux observations faites par le ministre et demande une protection plus efficace de l'enfance et de la femme au travail, p. 1104 à 1106. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont successivement adoptés, p. 1106. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du mercredi 2 février.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 1106. — M. Orban motive son abstention, p. 1146.

Budgets. JUSTICE. *Exercice* 1938 (*suite*)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 19 et 5 abstentions, p. 1146 (5 avril 1938). — Se sont abstenus : MM. Smits, Sobry, De Boodt, Devos et Orban, p. 1146. — Le projet est soumis à la sanction royale.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Exercice 1938.

Doc. — N° 99. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1937, p. 226. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 632 (15 février 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles du tableau sont adoptés, p 770. — V. l'annexe *C* à la séance du 16 décembre 1937 des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 770.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 15 et une abstention, p. 773 (24 février 1938). — S'est abstenu : M. De Hasque, p. 773. — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-III. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 98. Rapport de M. Beauduin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 février 1938, p. 54. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Beauduin, p. 632 (15 février 1938).

Discussion générale.

Discours de M. Doutrepont, qui regrette que le commissaire royal aux pensions ne soit pas encore nommé, examine la situation qui se présente en matière de pensions, estime que les intentions exprimées par le législateur dans la loi du 23 janvier 1925 n'ont jamais été réalisées et que la charge charge devrait être répartie sur cinquante années, ce qui diminuerait le fardeau annuel, p. 964 à 966.

Discours de M. Soudan, m. f., qui fait remarquer que ce budget ne représente que la concentration de chiffres relatifs aux pensions des différents départements et prie les orateurs d'être brefs, leurs observations pouvant s'adresser plus utilement au commissaire royal qui sera incessament désigné, p. 967. — Discours de MM. Boon (qui réclame la suppression de la retenue sur les chevrons de front, ainsi que sur les pensions des invalides civils de la guerre); Nèves (qui défend les intérêts des victimes de la guerre, réfute certaines critiques faites à ce sujet, reconnaît qu'il y a des abus, mais que le gouvernement est armé pour les réprimer, puis intervient en faveur des différentes catégories de pensionnés, tant civils que militaires), p. 968 à 972. — Observations de MM. le président et Soudan, m. f., qui estiment que M. Nèves sort de l'objet en discussion, p. 971.

Motion d'ordre de M. G. Cools, qui demande si le Sénat entend ouvrir un débat général sur la question des pensions de la guerre, estimant que dans ce cas tous les groupes devraient pouvoir intervenir, p. 72. — M. le président insiste pour que les orateurs s'en tiennent exclusivement au budget des pensions, sans empiéter sur les attributions d'autres départements, p. 972.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Hanquet (qui attire l'attention sur la situation lamentable créée à certaines victimes civiles de la guerre, critique les actions en revision, expose les difficultés de certaines situations, rappelle une proposition de loi déposée à la Chambre sur cette matière et demande la réforme de certaines dispositions en vigueur); Heyndels (qui défend les revendications ouvrières en matière de pensions, estime qu'une taxe de solidarité devrait être établie en leur faveur sur les grands revenus et insiste sur la complication existant dans les lois de pensions); Jauniaux (qui examine comment sont réparties les charges des pensions, espère que l'on ne portera jamais atteinte au précompte pour les ouvriers et les employés et défend les pensions ouvrières); Gabriel (qui parle des différentes catégories de pensionnés et demande le relèvement du taux de certaines pensions, notamment des pensions de vieillesse); Cools, G. (qui demande quelles sont les possibilités budgétaires qui permettraient la suppression de la retenue sur les pensions d'invalidité et la réouverture des délais pour ces pensions, puis insiste en vue de connaître les intentions du gouvernement à ce sujet), p. 972 à 978. — La discussion générale est close.

Budgets. PENSIONS. *Exercice* 1938 (*suite*)

Les articles du tableau sont adoptés, p. 978. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre, séance du 20 janvier 1938.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 978.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix contre 14 et 2 abstentions, p. 987 (17 mars 1938). — Se sont abstenus : M. Cools et Gravez, p. 987. — Le projet est soumis à la sanction royale.

POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XIX. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 140. Rapport de M. de Spot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 décembre 1937, p. 338. — Le projet est renvoyé à la commission des P. T. T.

Rapporteur : M. de Spot.

Discussion générale.

Discours de M. Bouchery, m. p. t. t., qui fait un exposé concernant l'I. N. R., relève des critiques contenues dans le rapport et fait d'expresses réserves à ce sujet, parle de la position budgétaire de l'I. N. R. et justifie certaines dépenses, p. 1270 à 1274. — Observations de M. Rutten, p. 1273. — Discours de M. de Spot, rapp., qui proteste contre les critiques du ministre au sujet de la méthode de travail de la commission, estime ensuite que tous les documents intéressant l'I. N. R. n'ont pas été soumis au parlement, critique l'octroi de certains traitements et indemnités, ainsi que les collectes faites à l'I. N. R. en faveur des « rouges » d'Espagne et estime que les dépenses sont exagérées, p. 1274 à 1276. — Observations de M. Bouchery, m. p. t. t., qui conteste certaines affirmations du rapporteur, p. 1275. — Discours de MM. De Wilde (qui intervient en faveur du petit personnel du département des postes, télégraphes et téléphones, parle de la répartition du travail, signale l'insuffisance des traitements des ingénieurs de tous les degrés et demande un barème acceptable pour tous); Delvaux (qui proteste parce que certains groupes politiques sont exclus du micro, critique un discours de M. Vandervelde, ministre d'Etat, au micro de l'I. N. R., relève certains points du rapport concernant l'admission de Rex à la radio); le chevalier Dessain (qui estime, avec le rapporteur, que la modification des lois concernant l'I. N. R. s'impose, de même que pour la régie des postes, télégraphes et téléphones, demande que le contrôle prévu soit renforcé et réclame certains éclaircissements concernant la régie des télégraphes et téléphones); Gravez (qui intervient en faveur des facteurs des postes entrés en fonctions vers 1900, puis défend les droits linguistiques du personnel flamand); Bouilly (qui combat les critiques contenues dans le rapport et motive le vote affirmatif du groupe socialiste); Heyndels (qui estime que les rémunérations du personnel subalterne des postes, télégraphes et téléphones sont insuffisantes, puis expose les motifs pour lesquels il estime que certains partis politiques ne doivent pas avoir accès au micro de l'I. N. R.), p. 1276 à 1280. — Observations de M. Bouchery, m. p. t. t., p. 1277, 1278, 1280.

Pendant le discours de M. Heyndels, M. Van Dieren demande la parole, estimant que son groupe est visé par celui-ci, p. 1280, 1281. — M. le président prie l'orateur de s'en tenir au point de vue belge, sans faire intervenir la politique intérieure de pays étrangers, p. 1281. — Est entendu : M. Van Dieren, qui proteste contre les paroles de Heyndels et défend la politique des groupes d'opposition, p. 1281.

... l'ensemble du débat.

Discours de MM. Rutten (qui reconnaît l'œuvre culturelle accomplie par l'I. N. R., mais estime que certains cachets sont trop élevés et que la politique ne devrait être tolérée à la radio qu'à la veille des élections); de Schrijnmakers de Dormael (qui demande au ministre une réponse précise sur la question de l'admission du parti rexiste à la radio), p. 1281, 1282. — M. Bouchery, m. p. t. t., répond aux différents orateurs, notamment au sujet de l'accès des partis rexistes et communistes au micro de l'I. N. R., et estime que ce problème doit être réexaminé dans son ensemble, p. 1282, 1283. — Observations de M. Lysens, p. 1282. — La discussion générale est close.

M. Van Dieren propose d'ajourner la discussion des articles au mardi suivant, plusieurs membres désirant encore prendre la parole, p. 1284. — M. le président fait remarquer que les observations concernant l'I. N. R. et la régie des télégraphes et téléphones pourront être présentées à l'occasion du budget des non-valeurs et remboursements, p. 1284. — Observations de MM. Bouchery, m. p. t. t., et Van Dieren, p. 1284.

La suite du débat est remise à la semaine suivante.

Budgets. POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES. *Exercice* 1938 (*suite*)

Discussion des articles du tableau.

Art. 1er. Discours de M. Finné, qui dénonce l'attitude déraisonnable et injuste de l'administration de l'I. N. R. à l'égard de « Vlanara », p. 1324 à 1326. — Observations de M. Bouchery, m. p. t. t., p. 1325, 1326. — M. Bouchery, m. p. t. t., répond aux observations de M. Finné, p. 1326, 1327. — Est encore entendu, M. de Grunne, qui présente des observations relatives à l'I. N. R., p. 1327. — M. Bouchery, m. p. t. t., déclare qu'il a déjà répondu à des observations de ce genre, p. 1327. — L'article 1er est adopté, p. 1327.

Art. 2 à 36. Successivement adoptés, p. 1327. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 22 décembre 1937.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 1327, 1328.

M. le baron Nothomb motive son vote négatif, p. 1329.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 15, p. 1329 (11 mai 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XXI. Projet du gouvernement.
N° 112. Amendements du gouvernement.
N° 117. Amendements du gouvernement (2e série).
N° 118. Amendements du gouvernement (3e série).
N° 119. Rapport de M. Bologne.
N° 191. Amendements du gouvernement (4e série).
N° 192. Amendement du gouvernement (5e série).
N° 200. Amendements du gouvernement (6e série).
N° 209. Amendements du gouvernement (7e série).
N° 225. Amendement du gouvernement (8e série).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1937, p. 226. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Bologne, p. 941 (15 mars 1938).

Motion d'ordre de M. Bologne, rapp., qui propose que la commission se réunisse le jeudi après-midi pour examiner les divers amendements présentés à ce budget, afin qu'il puisse être examiné le mardi suivant, p. 1556. — Observations de MM. le président, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., Carton de Tournai, au sujet de la fixation de la discussion, p. 1556.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président fait remarquer que ce budget doit être examiné sans remise possible le mardi suivant et terminé le même jour, afin d'éviter le vote de nouveaux douzièmes provisoires, p. 1572. — Observations de MM. Ronvaux (au sujet de la durée des séances); le président (qui prie les orateurs d'être brefs, tout en se déclarant d'accord pour ne pas étouffer le débat); le baron de Dorlodot (qui s'oppose à toute mesure qui empêcherait la discussion de se dérouler librement), Bouilly (qui estime que deux séances sont suffisantes pour épuiser le débat et propose de rayer les orateurs inscrits lorsqu'ils ne sont pas présents au moment de leur tour de parole); Beauduin (qui fait remarquer que la commission n'est pas encore en possession de tous les amendements), p. 1572, 1573. — La proposition faite par M. Bouilly est admise.

Pendant la séance du 23 juin, M. le président rappelle qu'il avait été décidé de discuter ce budget le mardi suivant, mais que, de nombreux amendements étant déposés, il estime préférable de remettre l'examen de ce budget à une date ultérieure, afin que la commission puisse prendre connaissance des amendements et faire un court rapport complémentaire, p. 1604. — MM. le vicomte Simonis et le chevalier Dessain marquent leur accord; M. Van Belle soulève certaines objections, p. 1604. — M. le président estime que le Sénat est d'accord pour l'examen du budget en commission le mardi matin et pour que la discussion soit entamée à la séance de l'après-midi, après l'examen de divers projets qu'il indique, p. 1604, 1605. — Observations de M. de Grunne, qui propose des séances supplémentaires, p. 1605. — Le Sénat se rallie aux propositions du président.

Discussion générale.

Discours de M. le baron Nothomb, qui fait remarquer que le gouvernement n'a pas donné d'indications précises au sujet des économies envisagées; rappelle les amendements qu'il a déposés avec MM. Coenen, Leyniers, d'Aspremont-Lynden et consorts; suit, article par article, le libellé du budget et indique les économies qui sont, selon lui, réalisables, puis demande à pouvoir poursuivre son exposé au cours de la séance de l'après-midi, en présence de M. Merlot, m. i. s. p., p. 1690 à 1697. — Observations de MM. Harmegnies, Demarré, p. 1693, 1694. — M. M.-L. Gérard, m. f., s'engage à faire part à M. Merlot, m. i. s. p., du désir de M. Nothomb et la suite du discours de celui-ci est remise à la séance de l'après-midi, p. 1697. — Discours de M. De Wilde, qui estime qu'il importe de revoir et de compléter les cahiers

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

des charges, pour les fournisseurs de l'Etat, afin d'en arriver à des conditions générales pour tous les départements; suggère de ne pas toucher aux crédits pour travaux de moins de 300,000 francs, puis rappelle la question de la consolidation des digues de la Durme, p. 1697, 1698. — Discours de M. Vos qui défend la politique financière pratiquée par MM. van Zeeland et de Man, examine le problème de l'O. R. E. C., qu'il défend, estime que des travaux publics étaient nécessaires et non superflus, comme on l'a prétendu, combat les arguments du baron Nothomb et estime que le budget peut être voté tel qu'il est présenté, p. 1700 à 1702. — M. le baron Nothomb reprend son discours, critique à nouveau l'O. R. E. C., déclare que le contrôle du parlement a été nul en ce domaine et insiste sur les différentes économies qu'il estime devoir être faites, p. 1702 à 1706. — Pendant le discours de M. le baron Nothomb, M. Merlot, m. i. s. p., fait une courte déclaration relative aux subsides accordés à certaines communes pour travaux à exécuter et annonce qu'il répondra ultérieurement aux arguments énoncés par M. le baron Nothomb et qui le mettent en cause pendant le temps qu'il a passé au ministère des travaux publics, p. 1705. — Observations de MM. Carton de Tournai et Bouilly, p. 1705. — Discours de M. Van Coillie qui critique les conditions dans lesquelles se déroule cette discussion, puis développe quelques considérations au sujet de la nature, du but et de l'opportunité des dépenses envisagées dans ce budget et indique dans quel esprit il votera, p. 1706 à 1710. — Discours de M. M.-L. Gérard, m. f., qui fait remarquer qu'il a signé seul les amendements qui viennent d'être distribués, estime que, en matière de travaux publics, une certains continuité s'impose et des engagements doivent être tenus, expose la politique d'emprunt que le gouvernement a pratiquée, estime qu'il faudrait accentuer le caractère limitatif des subsides aux communes, cette pratique étant, à son avis, dangereuse, fait remarquer ensuite que le parlement devrait se prononcer en deux fois sur le budget extraordinaire, préconise la coordination entre les différents moyens de transport ainsi que dans le domaine des universités et déclare que, en tout état de cause, le budget de 1939 devra être réduit, demande à MM. Vos et Van Coillie de lui permettre de leur répondre ultérieurement, p. 1710 à 1712. — Observations de M. le président au sujet de la suite de la discussion, qui doit être épuisée le lendemain après-midi, p. 1712. — Discours de MM. Van Peteghem (qui intervient pour défendre les intérêts de la région du Pays de Waes, notamment en ce qui concerne la protection contre les inondations de la Durme, et demande que la Durme soit rendue navigable); baron Nothomb (qui précise certains chiffres de son discours); Moulin (qui déclare ne pouvoir adhérer à des réductions de crédits lorsqu'il s'agit de travaux de nature à maintenir en activité notre économie et à doter le pays d'un armement sanitaire, insiste sur la nécessité de la création d'un groupe scolaire dans la commune de Chercq lez-Tournai; rappelle l'urgence de l'achèvement des travaux de l'Escaut, dans le Tournaisis, etc.); Mlle Baers (qui expose son point de vue en matière de politique de santé publique et parle en particulier de l'aménagement projeté du lac d'Hofstade), p. 1712 à 1715. — Discours de MM. Olyff (qui traite la question du pont qui s'est écroulé à Hasselt, en ce qui concerne les frais occasionnés, l'enquête concernant les responsabilités, etc., puis parle des inondations du Démer et des moyens de les prévenir); Bologne, rapp. (qui déclare ne pouvoir émettre un avis, comme rapporteur, sur les amendements de M. le baron Nothomb, ces amendements n'ayant pas été soumis à la commission, mais les examine en son nom personnel et au nom de ses amis politiques, critique les réductions proposées, surtout en ce qui concerne l'enseignement et la santé publique, parle ensuite de l'Orec et des subventions nécessaires aux communes), p. 1718 à 1722. — Observations de MM. le baron Nothomb, J.-J. De Clercq, Temmerman, Renard, Carton de Tournai, p. 1720 à 1722.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui rectifie des chiffres cités la veille par M. le baron Nothomb, p. 1722. — Observations de M. le président, qui fait remarquer que la rectification a été faite et estime qu'il ne s'agit pas en l'espèce d'une motion d'ordre, p. 1722.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Balthazar, m. t. p. r. c., qui s'explique d'abord au sujet de deux points particuliers : celui du pont de Hasselt et celui des travaux qui seraient de nature à détruire la beauté d'un site, développe ensuite dans ses grandes lignes la politique générale du gouvernement en matière de travaux et de résorption du chômage, p. 1722 à 1725. — Discours de M. Dierckx, m. i. p., qui déclare vouloir répondre à M. Nothomb sans préoccupation politique, mais par souci de bonne gestion, examine ses différents amendements et s'attache à démontrer qu'ils ne sont pas justifiés, p. 1725 à 1728. — Observations de MM. le baron Nothomb, de Grunne, p. 1726 à 1728. — Discours de M. Merlot, m. i. s. p., qui répond aux attaques d'ordre général et d'ordre particulier auxquelles s'est livré, la veille, le baron Nothomb, rappelle la politique du gouvernement en matière de santé publique, examine et combat les amendements présentés par le baron

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

Nothomb, attire l'attention du Sénat sur l'effort qu'il a fourni depuis deux ans; défend l'O. R. E. C. et la manière dont les subsides ont été répartis, rend hommage, en terminant, à l'œuvre de MM. van Zeeland, de Man et Wauters, puis répond à des questions de Mlle Baers au sujet du lac d'Hofstade, p. 1731 à 1741. — Observations de MM. le comte d'Aspremont-Lynden, le baron Nothomb, le comte de la Barre d'Erquelinnes, Carton de Tournai, le chevalier Dessain, p. 1735 à 1740.

M. Boon demande que la séance soit levée; M. le président propose d'entendre encore M. Bouilly, p. 1741. — Discours de M. Bouilly, qui défend l'utilité des travaux publics dans le Borinage, rend hommage au rapport, dont il appuie les conclusions, défend l'Orec, espère que le gouvernement s'opposera aux amendements de M. le baron Nothomb et déclare que son groupe votera le budget, p. 1741 à 1743. — Observations de M. Carton de Tournai, p. 1741. — M. Van Dieren propose la clôture, p. 1743. — M. le président propose d'entendre encore deux orateurs et de prolonger la séance jusqu'à 7 heures et demie, p. 1743. — De l'opposition se produisant, la suite du débat est remise au mardi suivant, p. 1743.

Reprise de la discussion générale.

Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui propose la limitation éventuelle de la durée des discours, p. 1763. — M. le président estime qu'une décision pourra intervenir pendant la séance et engage les orateurs à la concision, p. 1763. — Discours de M. Nèves, qui proteste contre les dépenses imposées à la commune de Taintegnies pour la construction d'une nouvelle école, puis parle de la situation tragique dans le bassin calcaire du Tournaisis ainsi que des mesures indispensables pour protéger notre territoire contre les attaques aériennes en cas de guerre, p. 1763, 1764.

Motion d'ordre de M. le baron de Dorlodot, qui demande que la discussion ne soit pas close avant que chacun ait pu développer librement son point de vue, p. 1764. — Observations de M. le président, qui insiste pour que le débat soit épuisé ce même jour, en prolongeant la séance, p. 1765. — M. Orban demande qu'une décision formelle soit prise, p. 1765. — Observations de M. E. Delvaux, p. 1765. — La proposition tendant à terminer le débat ce même jour est adoptée par assis et levé, p. 1765.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Beauduin (qui motive le vote affirmatif du groupe libéral, puis précise le caractère et la composition du budget extraordinaire); de Grunne (qui reconnaît que toutes les dépenses prévues aux budgets se justifient, mais que la situation financière ne permet pas de les réaliser, et critique l'attribution de trop larges subsides aux communes), p. 1765 à 1767.

Pendant le discours de M. de Grunne, un incident surgit entre celui-ci et M. Harmegnies; des paroles injurieuses sont échangées et M. le président rappelle M. de Grunne à l'ordre, p. 1766. — M. Harmegnies et M. de Grunne retirent les paroles qu'ils ont prononcées, p. 1766. — M. de Schrijnmakers de Dormael maintient une épithète désagréable à l'adresse de M. Harmegnies et M. le président le rappelle également à l'ordre, p. 1766.

Reprise du débat.

Discours de M. Boon, qui attaque le parti socialiste, auquel il impute une grande part de responsabilité dans la situation financière difficile du pays, critique le rapport de M. Bologne ainsi que la politique financière suivie par le gouvernement van Zeeland, puis demande la simplification de la fiscalité; combat la taxation excessive et réclame la réglementation plus sévère du travail des étrangers, annonce enfin le vote négatif du groupe rexiste, p. 1767 à 1771. — Observations de MM. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., Bologne, rapp., Carton de Tournai, p. 1767 à 1769. — M. Demarré propose la limitation du temps de parole à dix minutes, p. 1771. — Le Sénat marque son accord, p. 1771. — Observations de MM. Carton de Tournai et Noël, p. 1771. — Discours de M. Orban, qui demande que l'on entame d'urgence les travaux du pont de Tamise, pour lesquels des crédits sont prévus au budget, p. 1771. — Discours de MM. le chevalier Dessain (qui analyse la composition du budget, puis examine successivement les dépenses prévues à différents articles et estime que des compressions sont possibles); Heyndels (qui entend dénoncer le manque de prévoyance du gouvernement précédent, critique les amendements proposés et les réductions de crédits pour certains postes, puis motive le vote négatif de son groupe); Renard (qui demande que le ministre des travaux publics s'intéresse efficacement aux travaux à exécuter dans l'agglomération bruxelloise, regrette la suppression du crédit pour l'assainissement de la Senne, attire l'attention sur certains abus en matière d'attribution de travaux publics et défend son amendement à l'article 49), p. 1774 à 1777. — M. Balthazar, m. t. p. r. c., répond aux observations présentées par quelques orateurs, p. 1779. — Discours de M. Carton de Tournai, qui critique l'Orec, estime que, en matière de subsides, le Borinage a été avantagé, juge que la politique

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

des travaux publics doit être appliquée avec doigté, exprime ses craintes au sujet des possibilités d'emprunt et invoque l'intérêt supérieur du pays), p. 1779 à 1781. — Observations de MM. Merlot, m. i. s. p., et Bologne, rapp., p. 1779, 1780.

M. Bouilly propose la limitation du temps de parole à dix minutes et insiste pour qu'il soit voté sur sa propostion, p. 1781. — M. Van Fleteren propose la clôture, p. 1781. — Observation de M. L. Bernard, p. 1781. — La proposition tendant à limiter les discours à dix minutes est adoptée par assis et levé, p. 1781. — Observations de M. le président au sujet de la suite du débat, p. 1781.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. J.-J. De Clercq (qui critique le mode d'établissement du budget extraordinaire et l'imprécision de certains crédits ou suppression de crédits, donne quelques exemples; expose des desiderata de la droite et demande des mesures immédiates en vue d'assainir la situation financière compromise); A. Devaux (qui expose le point de vue des ouvriers luxembourgeois, préconise la continuation de la politique des grands travaux ainsi que le maintien de l'Orec); le baron de Dorlodot (qui attribue à la politique financière du gouvernement van Zeeland-de Man la situation difficile actuelle, critique le budget en discussion et déclare qu'il ne le votera pas), p. 1781 à 1784. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui se refuse à discuter le passé, mais affirme qu'il ne se désolidarise pas de la politique pratiquée par ses prédécesseurs, reconnaît que le budget a été établi dans des conditions particulières et anormales, combat les amendements de M. le baron Nothomb et ceux relatifs au lac d'Hofstade, examine quelques points spéciaux du budget, déclare qu'il s'efforcera de donner satisfaction aux critiques légitimes, répond aux observations présentées et termine en faisant appel à la droite, à qui l'on prête l'intention de s'abstenir en bloc, p. 1784 à 1787. — Observations de MM. J.-J. De Clercq et Vigneron, p. 1787. — M. Van Fleteren demande à nouveau la clôture, p. 1787. — M. Van Dieren insiste pour que son groupe puisse exposer sa manière de voir, p. 1788. — Discours de M. Van Dieren, qui estime que le vote reposera sur une équivoque, que la droite est aussi responsable de la situation actuelle, recherche l'attitude qu'elle prendra au moment du vote, puis déclare que son groupe ne votera pas le budget, p. 1788. — La discussion générale est close.

Discussion des articles des tableaux.

Art. 1er. Observations de M. L. Bernard, p. 1789. — L'article 1er est adopté, p. 1788. — V. l'annexe à la séance du 5 juillet des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 1*bis* à 7. Adoptés sans observations avec les amendements du gouvernement, p. 1789. — V. l'annexe à la séance du 5 juillet des *Annales parlementaires du Sénat.*

Art. 8. (Plage d'Hofstade.) M. le président indique des amendements du gouvernement; de M. le baron Nothomb et de MM. J.-J. De Clercq et consorts (suppression de l'article), p. 1789. — Observations de M. le baron Nothomb, qui se déclare disposé à retirer son amendement pour se rallier à celui de MM. J.-J. De Clercq et cons., p. 1789. — Discours de M. Merlot, m. i. s. p., qui défend l'amendement du gouvernement, prie M. le baron Nothomb de renoncer aux siens, faute de quoi il demandera au Sénat de les rejeter, p. 1789, 1790. — M. de Grunne approuve le texte du gouvernement, p. 1790. — Sont encore entendus : MM. J.-J. De Clercq, Merlot, m. i. s. p., le chevalier Dossain, Van Dieren, Jos. De Clercq, p. 1790 à 1792. — M. le président fait remarquer que le texte primitif du gouvernement est abandonné, puis indique la procédure à suivre pour le vote, p. 1792. — M. Van Dieren déclare n'être pas d'accord sur cette procédure, estimant que c'est l'amendement de M. J.-J. De Clercq (suppression de l'article) qui doit être soumis au vote en premier lieu, p. 1792. — Observations de MM. le président (qui maintient son point de vue) et Deumens (qui le combat), p. 1792. — M. le président met aux voix l'amendement du gouvernement, fixant à 12 millions le crédit pour l'aménagement de la plage d'Hofstade; MM. Finné et Van Dieren demandent l'appel nominal, p. 1792. — L'amendement est adopté par 75 voix contre 46 et 10 abstentions, p. 1792. — Se sont abstenus : MM. Boon, de Fraipont, comte de la Barre d'Erquelinnes, Delvaux (Ernest), Lekeux, Mignolet, Orban, Van Dieren, Van Peteghem et Vigneron, p. 1793. — L'article est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1793.

Art. 9. Des amendements du gouvernement, du baron Nothomb et de MM. J.-J. De Clercq et consorts se rattachent à cet article. M. le baron Nothomb défend son amendement et déclare accepter le sous-amendement de MM. J.-J. De Clercq et consorts, p. 1793. — M. J.-J. De Clercq défend et commente son sous-amendement, p. 1794. — M. Boon réclame l'appel nominal, p. 1794. — Discours de M. Merlot, m. i. s. p., qui combat les amendements, p. 1794. — Discussion au sujet de la procédure à suivre pour le vote. Observations de MM. le président, Ronvaux, Vermeylen, de Grunne, le baron Nothomb, Van Dieren, Merlot, m. i. s. p., p. 1794, 1795. — M. le président met aux voix l'amendement de MM. J.-J. De Clercq et consorts, impliquant un crédit de 50 millions, et

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

cet amendement est rejeté par 84 voix contre 43 et 5 abstentions, p. 1795. — Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Jos. De Clercq, de Grunne, Lohest et Van Cauwenbergh, p. 1795. — Observations de M. le président, qui, à l'occasion des paroles de M. de Grunne, motivant son abstention, justifie la procédure qu'il a suivie, p. 1795. — L'article 9 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1795.

Art. 10 à 16. Adoptés avec les amendements proposés par le gouvernement, p. 1795.

Art. 17. M. le baron Nothomb défend son amendement, p. 1796. — Observations de MM. le président et le baron Nothomb au sujet du texte à soumettre au vote, p. 1796. — L'article est adopté par assis et levé, avec le chiffre proposé par le gouvernement, p. 1796.

Art. 18 à 22*bis*. Adoptés sans observations, avec les amendements proposés par le gouvernement, p. 1796.

Art. 23. M. le baron Nothomb défend son amendement; M. Dierckx, m. i. p., le combat, p. 1795. — L'amendement est rejeté par assis et levé et l'article est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1796.

Art. 24. M. le baron Nothomb défend son amendement, p. 1796. — L'amendement est repoussé par assis et levé et l'article est adopté, p. 1796.

Art. 25. Adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1796.

Art. 26. M. le président indique un amendement du gouvernement (réduction du crédit) et un amendement du baron Nothomb (suppression du crédit), p. 1796. — L'amendement du gouvernement est adopté par assis et levé et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 1796.

Art. 27. M. le baron Nothomb retire un amendement qu'il avait présenté, p. 1796. — L'article est adopté, p. 1796.

Art. 28 et 29. Adoptés sans observations, p. 1796.

Art. 30 et 31. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1796.

Art. 32. M. le baron Nothomb maintient son amendement, qui est rejeté par assis et levé, p. 1796, 1797. — L'article 32 est adopté, p. 1797.

Art. 33. Un amendement du baron Nothomb n'est pas adopté; l'article est adopté, p. 1797.

Art. 34. Un amendement du baron Nothomb est rejeté par assis et levé; l'article est adopté, p. 1797.

Art. 35. Un amendement du gouvernement et un amendement du baron Nothomb (suppression) se rattachent à cet article; l'amendement du gouvernement est adopté et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 1797.

Art. 36. M. le baron Nothomb défend son amendement; M. Dierckx, m. i. p., le combat et M. de Fraipont appuie le texte du gouvernement, p. 1797. — L'article est adopté, p. 1797.

Art. 36*bis* (nouveau) proposé par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 1797.

Art. 37. M. le baron Nothomb retire son amendement, p. 1797. — L'article est adopté, p. 1797.

Art. 38 à 48. Adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 1797.

Art. 49. Des amendements du gouvernement, de MM. Renard et du baron Nothomb se rattachent à cet article; M. Renard défend son amendement; M. le baron Nothomb défend le sien, p. 1798. — L'amendement du baron Nothomb, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1798. — M. le président donne lecture du texte proposé par M. Renard et de celui du gouvernement, p. 1798. — M. Dierckx, m. i. p., prie M. Renard de ne pas insister et celui-ci retire son amendement, p. 1798. — L'article 49 est adopté, avec l'amendement du gouvernement, p. 1798.

Art. 50 à 54. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1798.

Art. 55. M. le président indique un amendement du baron Nothomb et un amendement de M. De Boodt, dont il précise la portée, p. 1798. — M. M.-L. Gérard, m. f., déclare que M. le ministre de l'agriculture ne peut accepter l'amendement de M. De Boodt, p. 1798. — M. De Boodt défend son amendement, p. 1798. — Discussion : Observations de MM. Demarré, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., E. Delvaux, Van Peteghem, De Boodt, Criquelion, p. 1799. — M. le baron Nothomb défend son amendement, p. 1799, 1800. — Motion d'ordre de M. G. Cools, qui propose de remettre la suite du débat au lendemain après-midi, p. 1800. — M. le président fait remarquer que le Sénat a décidé de terminer ce jour, p. 1800. — Reprise de l'examen de l'article 55; M. De Boodt déclare avoir demandé l'appel nominal sur son amendement; M. Finné répond à des observations de M. Demarré et déclare reprendre l'amendement de M. De Boodt s'il est retiré, p. 1800. — L'amendement du baron Nothomb est rejeté par assis et levé, p. 1800. — L'amendement de M. De Boodt est repoussé par 61 voix contre 41 et 13 abstentions, p. 1800. — Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Bossuyt, De Clercq (Jos.), Demarré, Devos (Joris), baron Gendebien, Hanquet, Janssens, Legrand, Lohest, Rutten, Temmerman et Verbist, p. 1800. — L'article 55 est adopté, p. 1801.

Art. 56. Adopté, p. 1801.

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

Art. 57. M. le baron Nothomb maintient son amendement; l'amendement est rejeté par assis et levé et l'article est adopté, p. 1801.

Art. 58. M. le baron Nothomb maintient son amendement, qui est rejeté par assis et levé; l'article est adopté, p. 1801.

Art. 59 à 73. Adoptés, avec les amendements du gouvernement, p. 1801.

Art. 74. Un amendement du gouvernement, supprimant l'article, est adopté, p. 1801.

Art. 75 à 83. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1801.

Art. 84. M. le baron Nothomb déclare retirer son amendement, ainsi que celui déposé à l'article 85, p. 1801. — L'article est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1801.

Art. 85. Adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1801.

Art. 86. Adopté sans observations, p. 1801.

Art. 87. Un amendement du gouvernement tendant à supprimer l'article est adopté, p. 1801.

Art. 88. Un amendement du gouvernement supprimant l'article est adopté, p. 1802.

Art. 89. Adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1802.

Art. 90. Un amendement du gouvernement et un amendement du baron Nothomb se rattachent à cet article; M. le baron Nothomb maintient son amendement, p. 1802. — L'amendement est rejeté par assis et levé; l'amendement du gouvernement est adopté et l'article, ainsi amendé est adopté, p. 1802.

Art. 91 à 93. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1802.

Art. 94. L'amendement du gouvernement, supprimant l'article, est adopté, p. 1802.

Art. 95 à 97. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1802.

Art. 98. Un amendement du gouvernement proposant la suppression de l'article est adopté, p. 1802.

Art. 99 à 105. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1802.

Art. 106. M. Jos. De Clercq retire un amendement qu'il avait présenté; un amendement de M. Vigneron est retiré et l'article est adopté, p. 1802.

Art. 107 à 131. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1802.

Art. 132. Est entendu : M. R. Desmedt, qui demande une meilleure répartition des crédits, p. 1803. — L'article est adopté, p. 1803.

Art. 133. M. le président indique un amendement du gouvernement, un amendement du baron Nothomb, un sous-amendement de M. De Clercq à l'amendement du baron Nothomb; un amendement de M. de Grunne, p. 1803. — Discours de M. le baron Nothomb (qui défend son amendement); Merlot, m. i. s. p. (qui combat l'amendement et répond à M. Nothomb); le baron Gendebien (qui approuve les amendements Nothomb et de Grunne); Claessens (qui combat les amendements); de Grunne (qui défend son amendement), p. 1803 à 1805. — M. Jos. De Clercq retire ses amendements, p. 1803. — Le baron Nothomb retire son amendement et se rallie à celui de M. de Grunne, p. 1805. — M. Van Dieren demande l'appel nominal, p. 1805. — L'amendement de M. de Grunne est repoussé par 84 voix contre 34 et une abstention, p. 1806. — S'est abstenu : M. Beauduin, p. 1806. — L'article est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1806.

Art. 134. Adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1806.

Art. 135. A cet article se rattachent : un amendement du baron Nothomb; un sous-amendement de M. Jos. De Clercq; un amendement de M. de Grunne. M. Jos. De Clercq déclare retirer son amendement, p. 1806. — Les amendements du baron Nothomb et de M. de Grunne sont rejetés par assis et levé, p. 1806. — L'article est adopté tel qu'il est proposé par le gouvernement, p. 1806.

Art. 135 et 136. Adoptés sans observations, p. 1806.

Art. 137. Adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1806.

Art. 137*bis* (nouveau) proposé par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 1806.

Art. 138. Observations de M. Deumens, p. 1806. — L'article est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 1807.

Art. 139 à 156. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1807.

Art. 157. La suppression de l'article, proposée par le gouvernement, est adoptée, p. 1807.

Art. 158 à 165. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1807.

Art. 165*bis* (nouveau), proposé par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 1807.

Art. 166 à fin. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1807. — V. pour tous les articles des tableaux, l'annexe aux *Annales parlementaires* du Sénat, séance du 5 juillet.

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. *Exercice* 1938 (*suite*)

Articles du projet de loi.

Art. 1er à 4. Adoptés sans observations, p. 1807, 1808.

Art. 4*bis* nouveau, proposé par amendement par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 1808.

Art. 5. Adopté sans observations, p. 1808.

Art. 6. Un amendement du gouvernement propose la suppression de cet article; l'amendement est adopté et l'article supprimé, p. 1808.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture des articles amendés, p. 1808.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été amendés en première lecture, p. 1808.

M. le comte de la Barre d'Erquelinnes motive son abstention, p. 1808. — M. Noël motive le vote négatif de son groupe, p. 1808, 1809. — M. Carton de Tournai motive son abstention et celle de quelques-uns de ses amis, p. 1809. — M. Jos. De Clercq motive son vote affirmatif et celui de plusieurs de ses amis, p. 1809.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 23 et 18 abstentions, p. 1809 (5 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. Carton de Tournai, De Clercq (J.-J.), comte de la Barre d'Erquelinnes, De Maeght, baron Gendebien, baron Gillès de Pélichy, Hanquet, Janssens, Limage, Lysens, Mignolet, Orban, Servais, vicomte Simons, Van Ackere, Van Hoestenberghe, Vigneron et Moyersoen, p. 1809. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 100. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 632 (15 février 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 770. — V. l'annexe D à la séance du 16 décembre 1937 des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 770.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 15 et une abstention, p. 773 (24 février 1938). — S'est abstenu : M. De Hasque, p. 773. — Le projet est soumis à la sanction royale.

SANTÉ PUBLIQUE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 129. Rapport de M. Renard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 17 février 1938, p. 702. — Le budget est renvoyé à la commission de la santé publique.

Dépôt du rapport par M. Renard, p. 1066 (24 mars 1938).

M. Wauters, m. s. p., annonce que, devant se rendre à Genève la semaine suivante, il ne pourra être présent au Sénat le mardi pour la discussion de ce budget, p. 1094. — M. le président propose d'entamer la discussion le jour même ou le lendemain et de la reprendre le jeudi suivant, p. 1094. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discours de MM. Renard, rapp. (qui donne lecture au Sénat d'une note de M. de Grunne relative à l'utilisation d'un crédit prévu pour l'acquisition et l'aménagement de terrains en vue de la culture physique et demande que cette note soit considérée comme annexée à son rapport); Vanderpoorten (qui demande des crédits plus larges, suggère de créer une direction pour l'éducation physique, estime que ce département est injustement critiqué et combat le projet d'autodrome d'Overysscche, parle des cours organisés pour les professeurs de gymnastique et demande l'augmentation des subsides aux sociétés de gymnastique); Mlle Baers (qui rend hommage au ministre, expose son point de vue en matière d'hygiène publique, de prophylaxie, de distribution des subsides et défend l'Œuvre nationale de l'Enfance); MM. De Wilde (qui demande que le département prenne des mesures contre les responsables de la pollution de la Dendre canalisée entre Alost et Termonde); Moulin (qui félicite le rapporteur, insiste sur l'inspection médicale scolaire, parle de l'Œuvre nationale de l'Enfance, de l'autonomie et de la réorganisation de l'orientation professionnelle, du contrôle des denrées alimentaires, surtout des viandes, aborde la question des taudis et demande qu'on aide les communes qui entreprennent des travaux d'hygiène et d'urbanisation, et notamment la ville d'Antoing), p. 1108 à 1117. — Discours de Mme Spaak,

Budgets. SANTÉ PUBLIQUE. *Exercice* 1938 (*suite*)

qui examine les différents problèmes qui s'offrent à l'activité de ce département, parle notamment de l'Œuvre nationale de l'Enfance et répond à ce sujet aux discours de Mlle Baers et de M. Bourguignon, intervient ensuite spécialement en faveur des orphelins et des enfants estropiés, critique l'incurie qui règne dans certaines pensions pour enfants et approuve une taxe sur les bières fortes, p. 1179 à 1183. — Observations de M. Wauters, m. s. p., p. 1182. — Discours de M. Pholien, qui expose la position prise par la droite à l'égard du nouveau département, précise son point de vue au sujet de l'étatisation, qu'il combat, de même que l'institution d'un carnet médical, définit le rôle qui, selon lui, est dévolu au ministère de la santé publique et critique certaines dépenses, notamment en ce qui concerne l'aménagement du lac d'Hofstade, p. 1183 à 1190. — Observations de M. Wauters, m. s. p., p. 1184 à 1187, 1189. — Discours de MM. Van Eyndonck (qui approuve la politique de ce département, demande si l'on ne peut organiser des bureaux de consultation médicale volants, fait remarquer l'insuffisance du nombre de bassins de natation, demande la démolition des taudis, attire l'attention sur le manque d'hygiène dans de nombreuses usines, critique le refus d'assistance aux tuberculeux incurables et parle de la question de l'épuration des eaux, du Ruppel, notamment, de l'Œuvre des Orphelins et de la question des denrées alimentaires); Renard, rapp., (qui relève certaines critiques faites au sujet de son rapport, qu'il commente, répond aux observations des différents orateurs), p. 1192 à 1199. — Observations de Mlle Baers, p. 1196. — Discours de M. Wauters, m. s. p., qui annonce son intention d'examiner successivement les problèmes, qui se posent en ce qui concerne l'assistance publique, l'hygiène, l'éducation physique, les sports, déclare qu'il répondra pendant son exposé aux observations présentées et qu'il précisera les principes généraux qui sont à la base de la politique de santé publique, principes qui ont l'accord de tout le gouvernement, p. 1199 à 1204. — Le discours du ministre est interrompu pour permettre au Sénat d'achever l'examen du budget des affaires étrangères.

M. le président consulte le Sénat sur le point de savoir si cette discussion sera continuée et terminée ce même jour et cette proposition, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée, p. 1204.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Boon (qui critique les dépenses, les méthodes et la politique de ce département et déclare que son groupe ne votera pas le budget); Gravez (qui, au nom du corps médical flamand, remercie le ministre pour la création d'une académie flamande de médecine, demande la suppression des courses cyclistes, intervient en faveur de la « Vlaamsche Kruis » ainsi que des orphelins, estime que toutes les œuvres d'assistance devraient être réunies sous l'administration d'un fonds, expose son point de vue en ce qui concerne l'assurance-maladie et le rôle dévolu à la médecine); Mme Maréchal (qui critique le travail des femmes à l'usine et au bureau ainsi que la réglementation de la prostitution, préconise la création d'un fonds national de l'assistance publique et d'un statut des orphelins, puis intervient en faveur de la « Vlaamsche Kruis »); M. Dewals (qui donne l'opinion des médecins en ce qui concerne l'organisation des soins médicaux, estime, contrairement à l'avis du rapporteur, que le service des habitations à bon marché ne devrait pas être rattaché au département de la santé publique, parle du problème de l'assainissement des cours d'eau, combat les critiques dirigées contre les consultations pour enfants et souhaite entendre une déclaration du ministre au sujet de la proposition de Mme Spaak tendant à remplacer les œuvres catholiques de l'enfance par des œuvres communales neutres), p. 1216 à 1227. — Observations de MM. Wauters, m. s. p., Renard, rapp., p. 1217 à 1227.

Au début de la séance de l'après-midi du 12 avril, M. le président rappelle que ce budget doit être terminé ce même jour, p. 1231.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bourguignon (qui définit sa conception de la santé publique, examine quel pourrait être le plan d'ensemble de la protection de l'individu et fait le procès du point de vue du parti catholique en cette matière); Van Remoortel (qui combat les arguments avancés par M. Pholien, attire l'attention du ministre sur le problème des sports, estime que l'organisation des pronostics est de nature à donner des ressources à l'Etat et critique la recherche de ressources fiscales dans la vente libre de l'alcool); p. 1231 à 1244. — Discours de M. Wauters, m. s. p., qui reprend l'exposé qu'il avait commencé au cours d'une séance précédente, en abordant la question du contrôle des dépenses dans les institutions subsidiées, puis parle des différents problèmes soulevés par les orateurs, notamment au sujet des sports et de l'éducation physique, p. 1244 à 1250. — Observations de M. Pholien, p. 1246, 1248. — Discours de MM. Vinck (qui reproche à la droite son attitude en ce qui concerne les dépenses sociales, critique le discours de M. Pholien et combat ses arguments); J.-J. De Clercq (qui pose une question au ministre concernant les postes de son budget qui seront touchés par les compressions de dépenses, conteste que les œuvres catholiques aient été privilégiées au point de vue des subsides, cite des chiffres, puis parle de l'étatisme et expose son point de vue en ce qui est relatif à la plage d'Hofstade, soulève la question des dispensaires antituberculeux et motive le vote négatif de son groupe), p. 1251 à 1255.

Motion d'ordre de M. Olyff, qui critique la longueur des discours et fait remarquer la situation intolérable faite aux sénateurs de province par suite des prolongations de séance, p. 1255.

Reprise du débat.

Discours de M. Hanquet, qui parle de l'affaiblissement de la natalité, demande des mesures en faveur des familles nombreuses et fait diverses suggestions à ce sujet, p. 1255 à 1257. — Plusieurs membres proposent la clôture; cette proposition, mise aux voix par assis et levé, est adoptée, p. 1257. — Observation de M. De Ment. La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

M. Van Dieren proteste contre la clôture de la discussion générale, p. 1257. — M. le président déclare que personne n'a demandé la parole sur la clôture, p. 1257.

Art. 1er. Discussion. M. Pholien motive son vote négatif sur le budget, p. 1258. — Mlle Baers indique dans quelles conditions elle émettra un vote affirmatif sur ce budget, p. 1258. — Discours de MM. le comte d'Aspremont-Lynden (qui demande des explications concernant des crédits inscrits à l'article 9); Carton de Tournai (qui, au nom de la droite, fait une déclaration pour indiquer les motifs qui portent ce groupe à voter le budget ordinaire de la santé publique, sous le bénéfice de certaines critiques, qu'il rappelle); Van Dieren (qui regrette que le ministre n'ait pas répondu aux demandes de M. J.-J. De Clercq au sujet de la répartition des subsides et déclare que les nationalistes flamands ne voteront pas le budget), p. 1258, 1259. — L'article 1er et les autres articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1259. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 16 février 1938.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 1259.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 20 et 1 abstention, p. 1263 (12 avril 1938). — S'est abstenu : M. Leyniers, p. 1263. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Bourguignon, qui rappelle qu'il avait demandé à pouvoir faire, au nom de son groupe, une déclaration avant le vote du budget, p. 1263. — M. le président déclare que le fait est exact et demande si le Sénat est d'accord pour donner la parole à M. Bourguignon, p. 1263. — Le Sénat marque son accord et M. Bourguignon motive le vote affirmatif que le groupe communiste a émis sur le budget, p. 1263.

SÉNAT. — V. Chambres législatives-Sénat : Dotation sénatoriale.

TRANSPORTS.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XVIII. Projet du gouvernement.
N° 76. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.
N° 101. — Amendement du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 416 (26 janvier 1938).

Discussion générale.

Discours de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., qui rend hommage à l'œuvre accomplie par M. M.-H. Jaspar lorsqu'il était ministre des transports, regrette que ce département ait changé aussi souvent de titulaire, examine les causes de la situation difficile dans laquelle se trouve la S. N. C. F. B. et indique les remèdes qui, à son avis, doivent assainir cette situation, émet le vœu de voir voter sans délai le projet établissant un conseil d'enquête aéronautique et demande une politique efficace en matière de marine marchande, notamment par la création d'un Fonds de la marine, p. 632 à 635. — Discours de MM. Roland (qui expose quelques revendications régionales en matière ferroviaire, notamment en ce qui concerne le Centre et le Borinage, fait remarquer la supériorité de la fabrication belge en matière d'automotrices, réclame l'électrification des grandes lignes, puis parle des conditions de travail du personnel, de l'aéronautique, de la marine, du tourisme et de la sécurité de la route); De Maeght (qui parle des vacances ouvrières, de l'inflation des cadres de ce département, insiste pour que l'Etat favorise le développement des auberges de jeunesse et des maisons de vacances pour adultes), p. 636 à 645.

Budgets. TRANSPORTS. *Exercice* 1938 (*suite*)

M. le président propose de tenir une séance le lendemain matin, vu le grand nombre d'orateurs inscrits, p. 645. — Assentiment du Sénat.

Reprise du débat.

Discours de M. Minnaert, qui déclare qu'il présente à cette occasion les observations qu'il comptait développer dans son interpellation relative aux plaintes des pêcheurs de crevettes, cette interpellation ayant subi de continuels retards, puis développe les griefs des pêcheurs et propose des mesures pour leur venir en aide, p. 645, 646. — M. Marck, m. t., déclare qu'il répondra ultérieurement à M. Minnaert, p. 646. — La suite du débat est remise au lendemain matin.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Demets (qui pose une question au rapporteur concernant les résultats de la coordination des transports, puis demande au ministre pour quelle raison une importante commande a été refusée par l'industrie de la construction navale belge); Bouilly (qui critique les méthodes d'exploitation de la S. N. C. F. B. ainsi que le projet d'augmentation des tarifs-voyageurs et de limitation de l'usage des abonnements, parle du fonds de renouvellement, critique la politique du gouvernement en ce qui concerne ses rapports avec la S. N., demande de meilleures communications dans certaines régions, une meilleure surveillance des voies, de bonnes conditions de travail pour le personnel et annonce le vote affirmatif du groupe socialiste); Olyff (qui insiste pour la multiplication des trains légers, surtout dans le Limbourg, demande de meilleurs horaires, la modernisation des gares, à Hasselt notamment, insiste sur l'urgence des travaux d'aménagement de l'aérodrome de Kiewit, ainsi qu'en faveur de la marine marchande); Heyndels (qui examine les conditions d'exploitation imposées à la S. N. C. F. B., déclare ne pouvoir se rallier aux conclusions du rapporteur quand il demande que l'Etat reprenne une partie des pensions du personnel, mais souhaite que l'Etat reprenne les chemins de fer, critique l'augmentation des tarifs-voyageurs, les salaires réduits du petit personnel et l'horaire des trains pour ouvriers); le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp. (qui cite quelques chiffres montrant les difficultés que rencontre la S. N. C. F. B.); Van Hoestenberghe (qui insiste sur la question de la pêche maritime, notamment en ce qui concerne les exportations de poisson); De Boodt (qui combat les arguments de M. Heyndels en ce qui est relatif aux conditions d'exploitation de S. N. C. F. B., demande au ministre s'il admettra l'amendement qu'il avait déposé en faveur des familles nombreuses, signale certaines améliorations à apporter au trafic ferroviaire et aux conditions d'exploitation); le baron Nothomb (qui parle de l'accident d'aviation d'Oran et de la communication de certaines pièces au juge d'instruction chargé de l'affaire, estime que les passagers devraient s'assurer à des compagnies belges, puis parle des communications ferroviaires dans le Luxembourg, critique la suppression de l'indication de certaines lignes reliant le Luxembourg à la France, dans l'horaire à l'usage des voyageurs, et demande que la S. N. fasse preuve d'humanité à l'égard du personnel ouvrier en matière de licenciement), p. 651 à 661. — Observations de MM. Marck, m. t., le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., p. 652 à 655, 657 à 661. — M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., répond à M. Nothomb, en ce qui concerne le dossier de l'affaire d'Oran, p. 661. — Observations de MM. Marck, m. t., et le baron Nothomb, p. 661. — Discours de MM. Sobry (qui attire l'attention sur plusieurs questions importantes concernant la marine et la pêche, demande l'égalité des droits et des devoirs en matière de bateaux s'aventurant dans les eaux territoriales du pays voisin, insiste pour la reconnaissance de l'école centrale technique d'Ostende, demande un meilleur horaire Dixmude-Nieuport pendant la saison estivale, puis fait des observations au sujet des passages du rapport traitant la question du personnel radiotélégraphique de l'administration de l'aéronautique, qu'il défend); le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp. (qui répond à M. Sobry, au sujet du personnel radiotélégraphiste qu'il ne critique nullement); Catteau (qui dit quelques mots de la coordination des transports et de l'électrification du réseau, ainsi que des travaux de la jonction, puis interroge le ministre sur sa politique du tourisme et indique quelques suggestions qu'il juge efficaces en cette matière : création d'une école d'hôtellerie, revision de la loi sur l'alcool, suppression du belga, etc., puis proteste contre les manifestations hostiles à la langue française au littoral); Sasserath (qui rappelle qu'une réduction de tarifs avait été promise aux déportés, ainsi que les revendications des familles nombreuses, puis parle des conditions de déclassement des voyageurs); Van Roosbroeck (qui insiste auprès du ministre pour que tous les trains électriques Bruxelles-Anvers fassent arrêt à Malines); Rutten (qui plaide la cause de la région côtière, s'informe de l'affectation du crédit pour la propagande touristique et des efforts faits dans ce but, signale la nécessité de la nomination d'un commissaire royal chargé d'étudier les intérêts de l'industrie hôtelière et de la pêcherie à la côte, puis, au nom de M. Gabriel, indisposé, fait des observations au sujet des trains ouvriers Gand-Sotteghem et Leuze-Blaton, pose ensuite une question au sujet du litige entre l'Etat belge et le chemin de fer de Welkenraedt); Dens (qui intervient en faveur de la marine marchande, proteste contre le retrait de certains subsides promis et parle de la vente de bateaux); Mignolet (qui examine la situation déficitaire de la S. N. C. F. B., puis demande une meilleure politique du tourisme); Moulin (qui signale diverses améliorations d'intérêt local à réaliser, notamment dans la région d'Ath et de Quevaucamps); Bossuyt (qui réclame de meilleures communications ferroviaires dans le Courtraisis); Devaux (qui parle de la situation de l'aérodrome de Saint-Hubert); de Spot (qui parle de la protection à accorder à l'industrie de pêche, puis traite la question de la propagande touristique), p. 662 à 681. — Observations de MM. Marck, m. t., Renard, Verbrugge, J.-J. De Clercq, p. 666 à 668, 671, 673, 674, 677, 679. — Discours de M. Marck, m. t., qui commence par traiter en néerlandais quelques questions relatives à l'administration de la marine, parle ensuite des questions intéressant la S. N. C. F. B. et l'aéronautique civile, puis déclare qu'il répondra par écrit aux sénateurs ayant traité des questions d'intérêt local, p. 684 à 690. — Observation de M. Minnaert, p. 685. — Discours de M. le comte d'Aspremont-Lynden, qui s'élève contre les dépenses exagérées de l'Office des imprimés, dépendant du département des transports, et fait des observations concernant la commission d'achat des papiers et imprimés destinés aux ministères, p. 690, 691. — M. Marck, m. t., répond aux observations du comte d'Aspremont-Lynden au sujet de l'Office des imprimés et déclare que les mesures nécessaires seront prises, p. 691. — Discours de MM. Vander Stegen (qui parle du trafic aérien, signale la nécessité d'améliorer nos grandes plaines d'atterrissage et leurs dépendances et insiste notamment sur l'aménagement d'une aérogare en bordure immédiate de l'agglomération gantoise); le comte Lippens (qui félicite le rapporteur et appuie les conclusions du rapport, souhaite que l'autonomie de la S. N. C. F. B. soit maintenue, recherche les remèdes à la situation déficitaire dans laquelle elle se trouve, signale les nombreuses améliorations à apporter en matière d'aviation civile et commerciale, ainsi que l'importance du vol à voile, qu'il importe d'encourager), p. 691 à 695. — M. Marck, t. p., répond aux observations de MM. Vander Stegen et le comte Lippens, p. 695. — Discours de MM. Ohn (qui signale l'inconvénient de l'interdiction faite aux militaires en congé d'utiliser certains trains); Van Peteghem (qui signale la situation intolérable qui se présente, au point de vue communications, entre Saint-Nicolas et Meerdonck, puis demande la suppression de la redevance exigée pour le passage sous l'Escaut à Anvers); Bourguignon qui insiste au sujet des causes véritables de la catastrophe d'aviation d'Oran, demande que les pilotes soient soumis à un examen médical régulier); Finné (qui signale que l'équilibre promis entre Flamands et Wallons, dans les institutions parastatales et dans les commissions instituées par les départements, n'est pas encore réalisé, parle du tourisme en Flandre et de l'insuffisance des crédits, de l'extension de l'aéroport d'Evere, puis répond à différents orateurs en ce qui concerne les inscriptions françaises dans les localités flamandes ainsi que de l'application des lois linguistiques à la S. N. C. F. B.); le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp. (qui remercie le comte Lippens de son discours, jette un cri d'alarme au sujet de notre aéronautique, déclare ne pouvoir se rallier aux conclusions de M. Demets en ce qui concerne la coordination des transports et répond à certaines de ses observations), p. 695 à 699. — Observations de MM. Orban, Marck, m. t., p. 696 à 698. — La discussion générale est close.

Articles du tableau.

Art. 1er à 38[1]. Adoptés sans observations avec l'amendement complémentaire du gouvernement, p. 699. — V. l'annexe à la séance du 22 février des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 38[2]. M. le président rappelle un amendement de MM. De Boodt et Devos, accordant des réductions de tarifs aux familles nombreuses, p. 609. — M. Marck, m. t., prie MM. Devos et De Boodt de ne pas insister, espérant pouvoir leur donner satisfaction ultérieurement, p. 699. — Discours de MM. Devos (qui insiste et défend son amendement, espérant que le Sénat le votera); Van Dieren (qui appuie l'amendement), p. 700, 701. — L'amendement étant maintenu, M. le président annonce que le vote aura lieu le mardi suivant, p. 701. — M. Van Dieren demande que le Sénat se prononce immédiatement; M. le président fait remarquer qu'il n'est pas d'usage de voter après 5 heures et, après des observations de M. Van Dieren, le vote sur l'article 38[2] est remis au mardi à 3 heures, p. 702.

Reprise du vote sur l'article 38[2]. M. le président rappelle l'amendement de MM. De Boodt et Devos; M. Van Dieren insiste pour avoir la parole; M. le président déclare que la discussion sur cette disposition est close et que l'on va voter, p. 722. — M. Van Dieren demande l'appel nominal, p. 722. — M. de Man, m. f., demande au Sénat, de repousser l'amendement, p. 722. — M. Van Dieren demande à nouveau la

Budgets. TRANSPORTS. *Exercice* 1938 (*suite*)

parole sans l'obtenir, p. 722, 723. — L'amendement de MM. De Boodt et Devos est repoussé par 78 voix contre 42 et 16 abstentions, p. 723. — Se sont abstenus : MM. le comte d'Aspremont-Lynden, De Clercq (Joseph), chevalier Dessain, baron Gendebien, baron Gillès de Pélichy, Hanquet, Lohest, Olyff, Rutten, Sasserath, Temmerman, Van Cauwenbergh, Van Hoestenberghe, Verbist, Verheyden et Mlle Baers, p. 723. — L'article 38² est adopté, p. 723. — V. l'annexe, comme ci-dessus.

Art. 38³. Adopté sans observations, p. 723. V. annexe.

Art. 39. M. Van Dieren demande qu'il soit donné lecture de l'article, p. 723. — Il en est donné lecture et l'article est adopté sans observations, p. 723. V. annexe.

Art. 40 à 44. Adoptés sans observations, p. 723. V. annexe.

Art. 45. M. le président rappelle un amendement du gouvernement; M. Van Dieren demande que le gouvernement indique la portée de son amendement et M. Marck, m. t., motive la diminution de crédit demandée, p. 723. — L'article 45 est adopté, tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 724. — V. annexe.

Art. 46. Adopté sans observations, p. 724. — V. annexe comme ci-dessus.

Art. 47 nouveau), proposé par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 724. — V. annexe.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 724.

M. Rolin motive son vote affirmatif et celui de plusieurs de ses collègues, p. 724. — M. Delvaux motive le vote négatif de son groupe, p. 724.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 16 et 8 abstentions, p. 724 (22 février 1938). — Se sont abstenus : MM. Bologne, De Boodt, Devos (Joris), Orban, Thienpont, Van Dieren, Van Peteghem et Van Roosbroeck, p. 725. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XIII. Projet du gouvernement.
N° 78. Rapport de M. J.-J. De Clercq.

Ann. — Dépôt du rapport par M. J.-J. De Clercq, p. 447 (27 janvier 1938).

Discussion générale.

M. le ministre des postes, télégraphes et téléphones remplace momentanément M. Delattre, m. t. p. s., empêché.

Discours de MM. Bossuyt (qui traite la question des sanctions en matière de chômage involontaire et critique certaines mesures en cette matière, estimant qu'elles ne sont pas équitables); Coole (qui, au nom du groupe socialiste, examine les causes de l'augmentation du coût de la vie, estime que le manque d'aide et d'encouragement à certaines industries nationales est une cause du chômage, demande le renforcement de l'inspection du travail, des encouragements à donner à l'enseignement professionnel, parle des accidents du travail et préconise la semaine de quarante heures), p. 504 à 507. — Observations de M. Jos De Clercq, p. 507. — Discours de MM. Henricot qui estime que le crédit prévu pour le chômage est insuffisant, demande que l'on facilite l'activité de toutes nos industries, estime que des commissions paritaires s'imposent dans l'organisation de l'assurance-chômage, parle de l'inspection des appareils de levage et déplore la lutte des classes, termine en combattant la réduction des heures de travail); Minnaert (qui critique la façon dont on tient compte de l'index pour la fixation du taux des salaires, parle des pensions de vieillesse, estime les lois sociales insuffisantes et attire l'attention sur le grand nombre de chômeurs dans le pays flamand, puis annonce que son groupe votera contre le budget, p. 509 à 516. — Observations de MM. J.-J. De Clercq, rapp., et Bouchery, m. p. t. t., p. 512, 513, 515. — Discours de MM. Guinotte (qui parle de la limitation des heures de travail dans les charbonnages et met en garde contre les dangers de cette mesure, qu'il combat); Jauniaux (qui relève les paroles de M. Henricot relatives à la lutte des classes, lui répond en ce qui concerne les quarante heures de travail, parle des assurances sociales, puis examine certains points du rapport, en matière d'assurances notamment); Mme Maréchal (qui parle de l'assurance obligatoire contre le chômage, l'invalidité et la maladie, préconise la conclusion de contrats collectifs dans toutes les industries et expose le point de vue du syndicat national flamand, qui est opposé au projet Fuss, demande l'amnistie pour les vieillards qui n'ont pas fait les versements requis, parle du chômage en Flandre, des ouvriers étrangers, de la durée du travail et des loisirs des travailleurs); MM. Bourguignon (qui traite le problème de la reconnaissance de la silicose des mineurs en tant que maladie professionnelle curable et demande au ministre de faire une nouvelle enquête); Harmegnies (qui plaide la cause de certains vieux employés dont la pension est très réduite); Gabriel (qui fait remarquer que la crise frappe durement les classes moyennes et les agriculteurs et demande que certains avantages, tels que congés payés, allocations familiales, reçoivent plus d'extension, intervient en faveur des aveugles, estropiés et des sourds-muets); Moulin (qui parle de l'état de besoin, en ce qui concerne les estropiés et mutilés, parle du reclassement des communes en matière d'assurance-chômage, demande le vote d'une bonne loi sur l'assurance-invalidité et rappelle diverses propositions de loi présentées par son groupe en matière sociale), p. 528 à 541. — Observations de M. Delattre, m. t. p. s., p. 536 à 538. — Discours de M. Lohest, qui attire l'attention sur les heureux effets de la politique sociale catholique, déclare que la droite estime que le problème social est dominé par le problème moral, puis parle de la question des assurances sociales, déclare que son groupe est adversaire du système Fuss, estimant qu'il est une forme d'étatisation, et préfère soutenir les initiatives libres d'intérêt social, annonce qu'il n'admettra ni directement ni indirectement le système de la caisse commune et du précompte et termine en intervenant en faveur des employés frontaliers travaillant en Hollande et ne jouissant pas des allocations familiales, annonce que la droite votera le budget, p. 552 à 557. — Observations de MM. Jauniaux, Delattre, m. t. p. s., Renard, p. 555 à 557. — Discours de M. J.-J. De Clercq, rapp., qui remercie la commission de l'avoir chargé de faire le rapport, combat les arguments de certains orateurs, commente son rapport, estime que la Belgique possède une législation sociale qui n'est comparable à celle d'aucun autre pays, puis analyse les diverses lois sociales et indique certaines modifications qu'il juge opportun d'y introduire et donne lecture de la conclusion votée par la commission, p. 560 à 568. — Observations de M. Delattre, m. t. p. s., p. 563 à 565, 567.

Motion d'ordre de M. Demarré, qui proteste parce que M. J.-J. De Clercq, rapp., a donné la traduction française de certaines parties de son discours, estimant que c'est une perte de temps, p. 568. — M. J.-J. De Clercq, rapp., fait remarquer que son discours comprenait trois parties et qu'il ne s'agit nullement d'une traduction, p. 568. — Observation de M. le président, qui déclare que chaque orateur peut parler dans la langue qui lui convient, p. 568. — L'incident est clos.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Boon (qui félicite le rapporteur, estime que la réalisation de l'assurance-chômage obligatoire est souhaitable, parle du chômage dans l'industrie du bâtiment et de ses remèdes, de la suppression des cumuls, préconise pour les jeunes chômeurs la fréquentation obligatoire de cours industriels, signale les dangers de l'application immédiate des quarante heures, parle des appareils de levage, des allocations familiales, invite les catholiques à la prudence, notamment au sujet de la réalisation du plan de travail socialiste, parle enfin de la Ligue nationale de médecine préventive et critique la présence de M. Imianitoff aux côtés du ministre et déclare que son groupe ne votera pas le budget); Rutten (qui déclare ne pouvoir accepter les deux propositions principales de M. Fuss, l'une créant une caisse nationale qui résorberait toutes les autres, l'autre tendant à la retenue, par le patron, de la cotisation de ses travailleurs; défend l'initiative privée en cette matière et attire l'attention du ministre sur trois améliorations qu'il est possible d'apporter, notamment en ce qui concerne la composition du conseil supérieur du travail, la durée du travail dans les mines et les traitements du personnel de la caisse auxiliaire; demande plus de protection pour la jeunesse contre l'immoralité dans les usines et ateliers), p. 568 à 575. — M. Mertens fait diverses observations au discours de M. Rutten, qui a critiqué sa présence dans le conseil supérieur du travail en qualité de spécialiste, p. 574.

M. le président fait remarquer qu'il n'y a plus d'orateurs mandatés et qu'il importe de terminer ce débat le lendemain, p. 575.

Discours de M. Demoulin, qui parle du taux des pensions de vieillesse dans ses rapports avec le coût de la vie et signale la situation lamentable de certains pensionnés, p. 575, 576.

Motion d'ordre de M. Rutten, qui annonce avoir lu dans le *Compte rendu analytique* que M. Mertens aurait déclaré la veille, dans une interruption que le parti catholique exigeait sa démission du conseil supérieur du travail; fait remarquer qu'il n'a jamais affirmé cela et précise son point de vue, p. 578. — Observations de M. Mertens, qui déclare qu'il n'accepte pas le déclassement que le Comité central industriel voudrait lui imposer, p. 578. — L'incident est clos.

Reprise de la discussion générale.

M. le président rappelle que le temps de parole des orateurs encore inscrits est limité à dix minutes, p. 578.

Discours de MM. Van Laerhoven (qui demande une nouvelle réduction de la durée du travail dans les mines, combat les arguments de M. Guinotte s'opposant à cette réduction et insiste pour l'application progressive de la semaine de quarante heures); Roland (qui demande la suppression de certaines mesures draconiennes prises à l'égard des chômeurs, parle de l'inspection du travail et estime que l'inspection médicale est

Budgets. TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE. *Exercice* 1938 (*suite*)

insuffisante); Mlle Baers (qui traite la question de la protection des salariées avant et après leur accouchement, notamment par l'allocation d'une indemnité de naissance suffisante, examine la question du salaire attribué aux femmes mariées, demande l'augmentation des allocations familiales et une lutte énergique contre l'immoralité dans les ateliers); MM. Rogister (qui parle des conditions de travail dans l'industrie du zinc, des congés payés pour les travailleurs à domicile, des chômeurs atteignant l'âge de la pension, puis lit une note, au nom de M. Lalemand, concernant les invalides du travail et de la paix en matière d'allocations); Olyff (qui attire l'attention sur l'importance croissante de ce budget, intervient en faveur des classes moyennes, notamment des employés, combat le régime des quarante heures de travail, fait remarquer les conséquences désastreuses de certaines réductions déjà opérées et déclare que les ouvriers sont disposés à observer la journée de huit heures, à condition du maintien de leur salaire), p. 578 à 586. — Observations de MM. Delattre, m. t. p. s., J.-J. De Clercq, rapp., p. 580. — Discours de M. Delattre, m. t. p. s,, qui répond aux observations présentées par les différents orateurs, p. 586 à 600. — Observations de MM. Renard, J.-J. De Clercq, rapp., Mlle Baers, MM. Van Overbergh, Bourguignon, p. 589 à 596, 598, 599.

M. le président propose de laisser au ministre le temps de se reposer et d'accorder la parole aux orateurs encore inscrits et le Sénat marque son accord, p. 600.

Discours de MM. Devos (qui attire l'attention des ministres compétents sur l'application de la loi prévoyant des avantages aux constructeurs d'habitations à bon marché pour leur usage personnel); Hans (qui traite la question de l'inspection du travail dans l'industrie du bâtiment); Diriken (qui, au nom du conseil d'administration de la caisse des allocations familiales des ouvriers et employés communaux du Limbourg, prie le ministre de réunir toutes les caisses provinciales en un seul organisme national des administrations publiques); Verbrugge (qui relève un fait cité la semaine écoulée par M. Minnaert, concernant un incident dans le local d'estampillage des travailleurs du port de Bruges, et donne sa version de cet incident), p. 600 à 602. — M. Delattre, m. t. p. s., reprend son discours et répond aux dernières observations présentées, p. 602 à 608. — Observations de M. Guinotte au sujet de la durée du travail dans les mines, p. 603, 604. — Discours de M. Mertens (qui préconise l'assurance-chômage obligatoire, parle des réformes à apporter à la loi sur les allocations familiales, du contrôle des appareils de lavage, de l'inspection du travail et de la durée du travail); Mme Spaak (qui fait des observations au sujet de la loi des pensions de vieillesse et revendique le droit au travail pour les femmes mariées); MM. Dewals (qui demande qu'on reconnaisse la silicose comme maladie professionnelle des mineurs); baron Gendebien (qui s'occupe des conditions de travail des mineurs et demande si le Fonds national de la recherche scientifique ne pourrait pas intervenir efficacement), p. 608 à 611. — Observations de M. Delattre, m. t. p. s., p. 609 à 611. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 611. — Voir l'annexe à la séance du 10 février des *Annales parlementaires* du Sénat.

M. le président rappelle que M. Bourguignon propose par amendement un article 61*bis* nouveau, p. 611. — L'amendement n'étant pas appuyé vient à disparaître.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 612.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 18, p. 636 (15 février 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 5-XI. Projet du gouvernement.
N° 69. Rapport de M. Van Belle.
N° 93. Amendement du gouvernement.
N° 116. Amendement du gouvernement (2e série).

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 374 (20 janvier 1938).

Au moment où la discussion générale va être abordée, M. Bologne fait remarquer qu'il est d'usage de discuter simultanément le budget des travaux publics et le budget extraordinaire et propose de décider cette fusion tout au moins à partir du mardi suivant, p. 980. — M. le président fait remarquer que cette procédure est difficilement applicable, le ministre des finances, débordé de besogne, ne pouvant assister à toutes les séances, et estime qu'il vaut mieux discuter les deux budgets séparément et invite les orateurs qui prendront la parole à s'en tenir à l'objet en discussion, p. 980. — M. Soudan, m. f., prie le Sénat de suivre la suggestion du président, qui est admise, p. 980.

Budgets. TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE. *Exercice* 1938 (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Vanderstegen (qui traite le problème de la pollution de l'Escaut par l'Espierre, puis attire l'attention sur le nombre croissant d'accidents d'automobiles imputables à l'ivresse des conducteurs et demande des mesures énergiques; annonce le dépôt d'une proposition de loi sur cet objet); Van Hoestenberghe (qui traite la question de la pollution des rivières; exprime son désir de voir remplacer les trams par des autobus et des trolleybus, demande où en est la question de Zeebrugge et des travaux à y effectuer); le baron Nothomb (qui parle du problème des routes, tant au point de vue du trafic qu'à celui du tourisme et de la défense nationale; traite la question de la politique de résorption du chômage, celle de l'électricité, critique l'achat de bâtiments ministériels nouveaux, parle du projet pour la construction de la Bibliothèque Albertine et insiste sur diverses questions concernant la navigabilité de l'Escaut et les inondations), p. 980 à 987. — Observations de M. Merlot, m. t. p. et r. c., p. 984 à 986. — Discours de MM. R. Bernard (qui approuve, au nom de son groupe, le rapport de M. Van Belle, parle de la pollution des eaux, du reclassement des routes, insiste pour l'assurance obligatoire des automobilistes, demande que l'on veille à l'entretien du canal de l'Ourthe, attire l'attention sur la crise qui sévit dans les industries de la pierre et indique des moyens pour y remédier); Janssens (qui pose une question au ministre relativement à la rupture d'un pont sur le canal Albert, dans la région de Hasselt); Merlot, m. t. p. et r. c. (qui déclare qu'il répondra le mardi suivant à la question de M. Janssens, puis fait remarquer qu'il ne pourra rester en séance que jusque 5 heures, heure à laquelle M. Wauters, m. s. p., le remplacera); Harmegnies (qui estime que le Borinage a toujours été négligé en matière de travaux publics et signale divers travaux urgents, notamment au palais du gouvernement provincial du Hainaut, estime que le Hainaut a trop de routes provinciales à entretenir, mais déclare qu'il votera cependant le budget); Moulin (qui se plaint du retard apporté à l'exécution des grands travaux dans le Tournaisis, notamment sur le cours de l'Escaut et à l'écluse d'Antoing, demande la désignation d'un commissaire royal pour le Tournaisis, indique divers travaux urgents et déclare que son groupe s'abstiendra au vote si le ministre ne lui accorde pas autre chose que des promesses); L. Bernard (qui parle de l'aménagement du tronçon de route Bruxelles-Beaumont, fait remarquer que sur le territoire de plusieurs communes cette route ne possède pas de piste cyclable et demande que le ministre fasse procéder à une enquête); Lalemand (qui expose au Sénat les doléances des ouvriers et des patrons de l'industrie de la pierre blanche et des sculpteurs sur pierre; demande que l'on décide l'achèvement des halles d'Ypres et de tous les monuments qu'il a déjà cités), p. 989 à 996. — Observations de M. Merlot, m. t. p. et r. c., p. 992. — Discours de MM. Sasserath (qui expose la situation malheureuse de certains agents et du personnel du corps des ponts et chaussées, des voies navigables, des services extérieurs des ponts et chaussées et indique les améliorations qu'il estime devoir être apportées à cet état de choses); Olyff (qui entretient le Sénat de l'effondrement d'un pont sur le canal Albert et des conséquences de cette catastrophe; demande le vote du projet, prévoyant des mesures qui mettraient fin aux inondations causées par les crues du Demer; demande si l'on ne pourrait aider la ville de Hasselt à couvrir les frais de certains grands travaux d'urbanisation qu'elle doit réaliser, puis parle des remèdes à apporter à l'ensablement du port de Zeebrugge), p. 1009 à 1015. — Discours de MM. Orban (qui rappelle la promesse de construction d'un nouveau pont à Tamise, facilitant les communications entre le pays de Waes et la capitale); Servais (qui traite la question des ponts sur la Meuse, à Namur, demande l'amélioration du vieux pont de Jambes et la construction d'une passerelle sur la Sambre, près du confluent); Renard (qui demande l'amélioration du réseau des canaux brabançons, estime que l'Etat devrait incorporer dans sa grande voirie le nouveau boulevard qui sera construit dans la vallée de la Woluwe, et fait remarquer que le déversoir de Vilvorde est insuffisant); Doutrepont (qui attire l'attention du ministre sur l'inobservation des lois sociales sur les chantiers des travaux publics, intervient en faveur du personnel du département, notamment du personnel des voies navigables pour lesquelles les conditions de travail sont inhumaines et demande une meilleure rétribution pour les agents du canal de Charleroi); Van Peteghem (qui demande des dragages de la Durme, en amont de Lokeren et de Daknam, insiste pour que les digues des polders soient renforcées, notamment à Meerdonck, Vrasne et Verrebroek, puis réclame la construction d'un pont à Tamise); Vandenbulcke (qui demande qu'on reprenne les travaux du canal d'Ypres, ce qui donnerait du travail aux chômeurs); Vinck (qui examine le rôle des travaux publics dans l'économie nationale, rappelle les erreurs commises dans ce domaine pendant la crise, reproche à la droite traditionaliste son attitude et indique les travaux d'utilité publique les plus urgents); Gravez (qui signale des travaux urgents que la ville d'Alost devrait pouvoir exécuter, et déplore le retard mis par l'administration à prendre une décision concernant l'octroi ou le rejet de subsides sollicités par des communes, parle ensuite

Budgets. TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE. *Exercice* 1938 (*suite*)

des inondations périodiques dans le nord de la province d'Anvers et des mesures à prendre pour les enrayer); Smets (qui traite la question du chômage dans le Limbourg, demande de meilleures communications ferroviaires dans cette province); Ohn (qui étudie le problème de l'épuration de la Vesdre, puis fait remarquer les charges écrasantes imposées à certaines communes par l'entretien des voies de grande communication, à Soiron notamment); De Wilde (qui examine les conditions dans lesquelles les travaux devraient être entrepris pour venir efficacement en aide au chômage, puis parle de la navigation intérieure, des traitements insuffisants des ingénieurs des ponts et chaussées, notamment des ingénieurs en chef); Coole (qui critique les observations de M. Leyniers au sujet de l'industrie du textile, demande que le gouvernement poursuive sa politique de résorption du chômage et déclare que son parti est prêt à collaborer avec le ministre pour trouver les crédits nécessaires); Jos. De Clercq (qui parle des travaux de la Dendre, du pont de Ninove et demande que le ministre revienne sur sa décision et autorise l'adjudication), p. 1017 à 1028. — Discours de MM. Rogister (qui fait des observations au sujet de l'utilisation des trolleybus); le comte Lippens (qui appuie les observations de M. Van Peteeghem concernant la situation de la Durme, du Moervaart, de ses affluents et des canaux limitrophes et insiste sur la nécessité du dragage); Hans (qui demande que, dans les cahiers des charges du département relatif aux travaux de l'Etat et aux travaux subsidiés, l'on ajoute une clause défendant le travail à la tâche; réclame une surveillance plus sévère des travaux); Vigneron (qui prie le ministre d'insister auprès du ministre de la défense nationale, afin d'obtenir des améliorations à la situation des gendarmes, estime qu'il faudrait avoir recours à la gendarmerie pour assurer la sécurité de la route et déclare que son groupe ne votera pas le budget, n'approuvant pas la politique du gouvernement en matière de grands travaux); De Boodt (qui pose des questions au sujet de la rupture de la digue du canal Albert, à Viersel), p. 1030 à 1032. — Discours de M. Merlot, m. t. p. r. c., qui signale que la plupart des orateurs ont parlé autant du budget extraordinaire que de l'ordinaire, puis répond aux observations présentées par le rapporteur et par les différents orateurs, p. 1032 à 1041. — Observations de MM. Ronvaux, Harmegnies, Hans, p. 1034 à 1036, 1041.

Fait personnel de M. Vandenbulcke, qui précise le sens des observations qu'il a faites et déclare que le ministre a mal interprêté ses paroles, p. 1041.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Belle, rapp. (qui parle de l'épuration des eaux de l'Espierre et de la Vesdre, répond aux observations concernant le problème des routes et de leur entretien, la circulation automobile, les omnibus et les trolleybus, le port de Zeebrugge et le chômage); De Brouwer (qui demande que l'on modernise le passage d'eau entre Baasrode et Moerzeke), p. 1041 à 1043.

M. Merlot, m. t. p. et r. c., reprend et termine son discours, p. 1041 à 1047. — Observations de MM. R. Bernard, Moulin, p. 1043, 1044, 1046. — Discours de M. le baron Nothomb, qui relève certains points du discours du ministre et annonce qu'il donnera des précisions au moment de la discussion du budget extraordinaire, p. 1047, 1048. — M. Merlot, m. t. p. r. c., répond aux observations du baron Nothomb, p. 1048. — Discours de M. Van Dieren, qui attire l'attention du ministre sur le projet qui existerait de construire un autodrome dans la commune d'Overyssche, p. 1048, 1049. — M. Merlot, m. t. p. r. c., déclare n'avoir pas connaissance de ce projet, p. 1049. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont successivement adoptés, p. 1049. — V. l'annexe à la séance du 23 mars des *Annales parlementaires* du Sénat, p. 1051 à 1055.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 1049.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 16 et 1 abstention, p. 1060 (24 mars 1938). — S'est abstenu : M. Vandenbulcke, p. 1060. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 1060.

VOIES ET MOYENS. — V. plus haut, après la sous-rubrique : Crédits provisoires.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.

Exercices 1936 *et antérieurs et exercice* 1937.

Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1936 *et antérieurs et à l'exercice* 1937.

Doc. — N° 150. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Motion d'ordre de M. Doutrepont, rapp., qui annonce que le gouvernement va demander l'urgence, prie le Sénat de ne pas l'accorder mais d'exiger que la Cour des comptes joigne

Budgets. CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES. *Exercices* 1936 *et antérieurs et exercice* 1937. *Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts* (*suite*)

son rapport au projet, p. 408. — M. le président fait remarquer que le projet est déposé à la Chambre et que les observations de M. Doutrepont ne pourront trouver leur application qu'au moment où le Sénat en sera saisi, p. 408.

Transmis par la Chambre des représentants le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

A la proposition de M. le président, le projet est porté à l'ordre du jour du lendemain, 11 mai, p. 1299. — Observation de M. Beauduin, p. 1299.

Discussion générale de ce projet de loi ainsi que du rapport de la commission des finances sur diverses délibérations du conseil des ministres, par application de la loi sur la comptabilité des dépenses engagées et sur certains dissentiments survenus entre la Cour des comptes et divers départements ministériels.

Discours de M. Soudan, m. f., qui marque son accord complet avec le rapporteur au sujet du dépôt des projets et de la décision qui devra les accompagner relativement aux dépenses prévues, p. 1306. — Discours de MM. Van Dieren (qui déclare que l'opposition n'approuvera pas ces crédits et expose son point de vue en cette matière); Temmerman (qui se déclare d'accord avec le ministre sur l'obligation d'indiquer les voies et moyens nécessaires à l'application des textes présentés, critique certaines dépenses et déclare qu'il s'abstiendra au vote, ainsi que ses amis, en souhaitant que le gouvernement revienne à des pratiques légales); le vicomte Simonis (qui motive son vote négatif); Doutrepont, rapp. (qui estime que c'est surtout la majorité qui doit contrôler le gouvernement, regrette que les budgets soient si mal établis, demande que le gouvernement rentre dans la légalité, mais invite cependant le Sénat à voter le projet); Delvaux (qui rappelle un amendement qu'il présente proposant de rayer un crédit visant l'organisation de manifestations artistiques aux Etats-Unis à l'occasion du voyage de M. van Zeeland, alors premier ministre, et réclame des explications du gouvernement), p. 1306 à 1310. — Observations de M. le chevalier Dessain, p. 1309. — M. Soudan, m. f., fait remarquer que le Sénat a toujours voté les régularisations, puis prend la défense de M. van Zeeland, attaqué par M Delvaux, justifie le crédit incriminé et défend à nouveau le projet, p. 1310. — Observations de M. Boon, qui maintient les accusations contre M. van Zeeland, p. 1310. — M. le président rappelle M. Boon à l'ordre à deux reprises, p. 1310. — Discours de MM. Van Dieren (qui émet des critiques au sujet de certains crédits demandés, puis défend l'amendement Delvaux); De Mont (qui présente des observations concernant l'importance des crédits engagés, déclare que, vu les circonstances, il votera les crédits demandés, mais demande des explications au sujet de l'utilité et de l'usage fait de certains crédits); M. de Grunne (qui fait une observation concernant la déclaration du ministre relative à M. van Zeeland), p. 1310 à 1312. — La discussion générale est close.

Avant de passer à l'examen des articles, M. le président fait des observations au sujet de l'amendement présenté par MM. Delvaux et consorts, p. 1312. — M. Van Dieren annonce que l'amendement est retiré, p. 1312.

Les articles des tableaux sont successivement mis aux voix et adoptés, p. 1312. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 5 avril.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1312 à 1319.

M. De Mont fait remarquer que le ministre ne lui a pas donné les explications qu'il réclamait et déclare qu'il demandera la scission du vote, p. 1319. — Observations de M. le président, qui déclare que M. De Mont pourra, s'il le désire, présenter un amendement au moment du vote sur le rapport, p. 1319, 1320. — M. De Mont déclare ne pas insister, p. 1320.

Les conclusions du rapport, mises aux voix par assis et levé, sont adoptées, p. 1320.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 15 et 35 abstentions, p. 1323 (11 mai 1938). — Se sont abstenus : MM. Hanquet, Lekeux, Leyniers, Limage, Mahieu, baron Nothomb, Pholien, Servais, vicomte Simonis, Smets, Temmerman, Thienpont, Van Ackere, Van Coillie, Verheyden, Boon, Carton de Tournai, Coenen, Cools (Georges), Crokaert, De Boodt, baron de Dorlodot, de Fraipont, De Hasque, de Grunne, comte de la Barre d'Erquelinnes, Delvaux (Ernest), De Maeght, De Mont, Desmedt (René), de Spot, Dewals (Victor), Dubois, baron Gendebien et le baron Gillès de Pélichy, p. 1323. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Exercices 1937 *et* 1938. — *Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice* 1938 *et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices* 1937 *et antérieurs et à l'exercice* 1938.

Doc. — N° 245. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. M.-L. Gérard, m. f., p. 1926. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Budgets. CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES (*suite*)

Congo belge et Ruanda-Urundi : Exercice 1935. — *Projet de loi rattachant des recettes supplémentaires et ouvrant des crédits supplémentaires au budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi et approuvant un arrêté royal du* 31 *octobre* 1936 *ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice* 1935.

Doc. — N° 126. Rapport de M. Godding.

Ann. — Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1339, 1340.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 16, p. 1352 (12 mai 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Exercice 1936. — *Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du* 29 *octobre* 1937 *ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice* 1936.

Doc. — N° 97. Projet du gouvernement.

N° 167. Rapport de M. Vos.

Ann. — Rapporteur : M. Vos.

La discussion générale de ce projet se confond avec celle des autres projets financiers de la colonie. V. donc : Congo belge et Ruanda-Urundi : Budget ordinaire pour 1938.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1626.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Congo belge : Exercices 1936 *et* 1937. — *Projet de loi autorisant des régularisations aux budgets ordinaires du Congo belge pour les exercices* 1936 *et* 1937, *rattachant des recettes supplémentaires et ouvrant des crédits supplémentaires aux budgets ordinaires du Congo belge pour les exercices* 1936 *et* 1937 *et au budget extraordinaire du Congo belge pour l'exercice* 1937.

Doc. — N° 181. Projet du gouvernement.

N° 185. Rapport de M. Godding.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. De Vleeschauwer, m. c., p. 1458 (9 juin 1938). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Godding.

La discussion générale de ce projet se confond avec celle des autres projets financiers de la colonie. V. donc : Congo belge et Ruanda-Urundi : Budget ordinaire pour 1938.

Discussion des articles.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 1626, 1627. — V. annexe *C* à la séance du mardi 28 juin 1938.

Art. 2 à 19. Adoptés sans observations, p. 1627, 1628. — Même annexe.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Ruanda-Urundi : Exercices 1936 *et* 1937. — *Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du* 27 *mars* 1937 *ordonnant des virements de crédit au budget des dépenses ordinaires du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice* 1936.

Doc. — N° 75. Rapport de M. Leyniers.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 389 (25 janvier 1938).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 865.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 contre 15, p. 873 (8 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ruanda-Urundi : Exercice 1937. — *Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du* 30 *mars* 1938 *ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice* 1937.

Doc. — N° 182. Projet du gouvernement.

N° 186. Rapport de M. Godding.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. De Vleeschauwer, m. c., p. 1458 (9 juin 1938). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Godding.

La discussion générale de ce projet se confond avec celle des autres projets financiers de la colonie. V. donc : Congo belge et Ruanda-Urundi : Budget ordinaire pour 1938.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1628, 1629.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 19, p. 1638 (28 juin 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE. — V. Armée : Chevrons de front.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives-Sénat.

C

Caisse de Dépôts et Consignations. — V. Finances.

Canalisations d'eau et de gaz. — V. Travaux publics.

Capitaines et officiers de la marine marchande : Conventions internationales à leur sujet. — V. Affaires étrangères : Marine.

Catastrophes et accidents.

ACCIDENT D'AVIATION D'OSTENDE.

Ann. — M. Jaspar, m. t., informe le Sénat que l'avion de la heurté une cheminée près d'Ostende et par suite du brouillard, causant dans sa chute la mort de l'équipage et des huit passagers; M. Jaspar, m. t., présente, au nom du gouvernement, ses condoléances aux familles des victimes, p. 20. — M. le président, au nom du Sénat, se joint aux paroles de condoléances du ministre, p. 20. — Observations de M. Bourguignon, qui demande une enquête à ce sujet ainsi qu'en ce qui concerne la récente catastrophe aérienne d'Oran, p. 21. — M. Jaspar, m. t., répond aux observations de M. Bourguignon concernant la catastrophe d'Oran et les résultats de l'enquête faite à ce sujet, p. 21.

Cessions et délégations de créances sur l'Etat belge. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Chambres législatives-Sénat.

AJOURNEMENT DU SÉNAT.

Ann. — A la fin de la séance du 16 novembre, le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, p. 28.

A la fin de la séance du 23 décembre, le Sénat s'ajourne au 18 janvier 1938, p. 338.

A la fin de la séance du 12 avril, le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, p. 1265.

A la fin de dernière séance avant les vacances parlementaires, M. le vicomte Simonis invite le Sénat à se joindre à lui pour remercier et féliciter le président pour la façon distinguée dont il a accompli sa lourde tâche pendant la session écoulée, p. 2080. — MM. Henricot (au nom du groupe libéral), Van Belle (au nom du groupe socialiste), Finné (au nom des nationalistes flamands), Vigneron(au nom de l'opposition rexiste) s'associent à l'hommage rendu par M. le vicomte Simonis au président du Sénat, p. 2080. — M. le président Moyersoen remercie les orateurs et rend à son tour hommage au zèle des fonctionnaires des divers services du Sénat, p. 2080. — Le Sénat s'ajourne *sine die*.

BUREAU DÉFINITIF : FORMATION.

Président du Sénat. — M. Van Overbergh propose de réélire, par acclamations, M. Moyersoen président du Sénat, p. 3. — M. Moyersoen est réélu, par acclamations, président du Sénat, p. 3.

Premier vice-président. — M. Van Overbergh propose d'élire, par acclamations, M. Vinck premier vice-président du Sénat, p. 3. — M. Vinck est élu premier vice-président du Sénat, p. 3.

Deuxième vice-président. — M. Vinck propose de désigner M. Boël comme deuxième vice-président du Sénat, p. 3. — M. le baron Boël est élu, par acclamations, deuxième vice-président du Sénat, p. 3.

Troisième vice-président. — M. Van Overbergh propose d'élire M. Soudan en qualité de troisième vice-président du Sénat, p. 3. — M. de Grunne, au nom des groupes nationaliste flamand et rexiste, prie l'assemblée d'examiner la possibilité de créer une quatrième vice-présidence ainsi qu'une place supplémentaire de secrétaire et de questeur au profit des groupes de l'opposition, p. 3. — M. Vinck estime que cette demande entraînerait une modification du règlement et devrait être soumise au bureau, p. 3. — M. de Grunne déclare, dans ces conditions, que son groupe propose la candidature de M. De Mont; M. Van Dieren appuie les observations de M. de Grunne et la candidature de M. De Mont, p. 4. — Il est procédé au scrutin et M. Soudan est élu troisième vice-président du Sénat, p. 4.

Secrétaires du Sénat : M. Van Dieren, au nom des groupes rexiste et nationaliste flamand, propose la candidature de M. Mignolet, p. 4. — M. Vinck propose de réélire les secrétaires sortants, p. 4. — Il est procédé au scrutin et MM. Van Roosbroeck, Leyniers, Matagne, Mullie, Demets et Doutrepont sont proclamés secrétaires du Sénat, p. 4.

Annonce de la démission de M. Soudan, troisième vice-président, nommé ministre des finances, p. 951.

Chambres législatives-Sénat. *Bureau définitif : Formation (suite)*

Nomination d'un troisième vice-président, en remplacement de M. Soudan, démissionnaire. — M. De Mont s'élève contre l'exclusive énoncée par la gauche socialiste contre une représentation des groupes de la minorité dans le bureau, déclare que son groupe refuse de participer au vote; M. Van Dieren s'associe à la protestation de M. De Mont, regrette de ne pouvoir voter pour M. Vermeylen, candidat du groupe socialiste, et motive l'attitude du groupe nationaliste flamand, p. 1095. — M. Vinck présente la candidature de M. Vermeylen et répond aux observations de M. De Mont, p. 1095. — Observations de M. Van Dieren, p. 1095. — Il est procédé au scrutin et M. Vermeylen est proclamé troisième vice-président du Sénat, p. 1095.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Lists des commissions permanentes. — V. plus loin : Listes.

Mutations.

Ann. — M. Beauduin remplace M. Dierckx comme membre de la commission des finances, p. 88. — M. Guinotte remplace M. Dierckx à la commission de la justice, p. 190. — M. de Fraipont remplace M. Rhodius à la commission des colonies, p. 1380. — M. de Man remplace M. Breugelmans à la commission des finances, p. 1416. — M. Jamoulle remplace Mme Spaak comme membre de la commission de l'agriculture, p. 1450.

Nominations. — M. le président annonce qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle répartition des membres dans les onze commissions qu'il indique, par suite de la réduction du nombre de ministères, et propose d'y procéder avant la fin de la session en cours, p. 1551. — Assentiment du Sénat.

M. le président rappelle la décision prise de procéder à la modification du nombre des commissions permanentes, donne la liste des onze commissions permanentes qui seront maintenues, déclare que la nomination des membres devra avoir lieu au début d'octobre, avant le dépôt des budgets pour 1939 et annonce que des suggestions sont faites pour le maintien de la commission de l'agriculture, suggestions auxquelles le bureau s'est rallié, ce qui portera le nombre des commissions à douze, p. 1828. — M. le président annonce que les listes de présentation devront être déposées le 12 juillet au plus tard, p. 1828.

Nouvelle composition des commissions permanentes, p. 1936.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE.

Ann. — M. le président fait deux rectifications au *Compte rendu analytique,* en ce qui concerne la séance du 13 juillet, p. 1938.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui fait une rectification en ce qui concerne un chiffre cité par lui dans son discours de la veille, p. 1938.

M. Matagne fait une rectification au sujet d'une interruption indiquée à la page 781 du *Compte rendu analytique* et déclare n'être pas l'auteur de cette interruption, p. 1976.

DÉCÈS.

Ann. — Annonce du décès de M. Lindekens, sénateur de l'arrondissement de Hasselt-Tongres-Maeseyck, p. 5.

Annonce du décès de M. le baron d'Huart, ancien vice-président du Sénat, p. 5.

Annonce du décès de MM. Beeckx et Hebbinckuys, sénateurs de Termonde et Saint-Nicolas, p. 30, 31.

M. le président annonce au Sénat le décès de M. le vicomte Poullet, ministre d'Etat, ancien premier ministre, ancien président de la Chambre des représentants, et prononce un discours à cette occasion, p. 88.

Notification du décès de M. Calonne, ancien sénateur, p. 808.

Notification du décès du chevalier Behagel de Bueren, ancien séanteur de l'arrondissement d'Audenarde et Alost, p. 835.

Notification du décès de M. le chevalier Portmans, ancien sénateur de l'arrondissement de Hasselt et Tongres-Maeseyck, p. 1030.

Annonce du décès de M. Lebeau, sénateur de l'arrondissement de Huy-aWremme, p. 1268.

Annonce du décès de M. Guillaume Duplicy, ancien sénateur de l'arrondissement d'Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-virton, p. 1268.

Annonce du décès de M. Van Fleteren, sénateur de l'arrondissement de Termonde et aSint-Nicolas, p. 1892.

DÉMISSIONS.

Ann. — Annonce de la démission de M. Stassen, sénateur suppléant de l'arrondissement de Verviers, p. 341.

DOTATION SÉNATORIALE.

Exercice 1938.

Doc. — N° 36. Rapport du collège des questeurs : MM. Volckaert, De Clercq, Van Belle, comte de la Barre d'Erquelinnes, Beauduin.

Chambres législatives-Sénat. DOTATION SÉNATORIALE. *Exercice* 1938 *(suite)*

Ann. — M. le président propose au Sénat de se réunir en comité secret le jeudi 20 janvier, à 16 heures, et le Sénat se déclare d'accord, p. 349.

Pendant la séance du 20 janvier, le Sénat se constitue en comité secret pour examiner son budget, p. 378. — Pendant la séance du 17 février, le Sénat se constitue en comité secret pour continuer l'examen de son budget, p. 691.

FAITS PERSONNELS. — V. plus loin : Incidents.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Ann. — Première séance de la session. Communication de M. le président, qui indique l'ordre des prochains travaux du Sénat et insiste particulièrement afin que l'examen des budgets soit entamé le 23 novembre au plus tard et que, dans ce but, le dépôt des rapports ait lieu dans le plus bref délai, p. 6.

Semaine du 30 *novembre-3 décembre :* M. le président propose de reporter au mardi suivant la discussion sur la déclaration du gouvernement et d'aborder immédiatement la discussion de divers projets figurant à l'ordre du jour et qui ne semblent pas devoir donner lieu à de longs débats; estime que l'on pourrait aborder le lendemain le projet relatif à l'Ordre des médecins, puis les interpellations figurant à l'ordre du jour, pour arriver à entamer la semaine suivante l'examen des budgets; M. le président insiste afin que les rapports soient déposésé promptement, p. 36. — Observations de MM. De Mont, Demets, Van Overbergh, p. 36.

A la fin de la séance du 1er décembre, M. le président indique les objets qui figurent à l'ordre du jour du lendemain, p. 62.

Séance du 7 décembre : M. le président fait des propositions au sujet de l'ordre des travaux du Sénat avant les vacances de Noël, notamment en ce qui concerne la discussion de la déclaration du gouvernement et la discussion des budgets, p. 88. — M. J.-J. De Clercq fait remarquer que peu de sénateurs restent en séance après 5 heures et demande s'il entre dans les intentions du Sénat de prolonger habituellement les séances, p. 88. — M. le président déclare que les travaux du Sénat doivent se poursuivre normalement; M. Van Fleteren propose la limitation du temps de parole pour la déclaration du gouvernement et M. le président estime qu'il est trop tôt pour prendre une décision, p. 89.

Séance du 14 *décembre :* Par motion d'ordre, M. Harmegnies proteste parce que l'on a abordé la discussion d'une interpellation, au lieu de s'en tenir à l'ordre du jour, qui prévoyait l'examen du budget de la défense nationale, p. 180. — M. le président indique les raisons qui l'ont incité à modifier l'ordre du jour prévu, p. 180.

A la fin de la séance, M. le président indique les objets qui figureront à l'ordre du jour du lendemain, notamment le budget de la défense nationale, et estime que le Sénat pourrait aborder l'examen de la dotation sénatoriale le jeudi, à 16 heures, si l'examen des budgets de la défense nationale et de la gendarmerie est terminé, p. 187. — Le Sénat marque son accord.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui demande des précisions au sujet des travaux parlementaires, notamment en ce qui concerne diverses lois intéressant les anciens combattants, et estime que le budget des voies et moyens devrait être discuté avant le budget de la défense nationale et fait diverses propositions en ce qui est relatif à l'examen des budgets, p. 191, 192. — Observations de MM. le président (qui fait remarquer que les membres jouissent toujours du droit d'amendement); Pierlot, m. a. (qui estime qu'il n'y a pas lieu de modifier l'ordre des travaux, p. 191, 192. — M. Harmegnies fait diverses observations au sujet de la fixation de l'ordre du jour, spécialement en ce qui concerne la discussion des budgets, p. 192. — M. le président justifie la procédure qu'il a suivie pour la bonne marche des travaux du Sénat, p. 192. — M. Harmegnies annonce le dépôt d'une interpellation concernant la situation faite aux communes par suite du retard dans l'examen du budget de l'intérieur, p. 192.

Séances précédant la Noël : A l'occasion de motions d'ordre demandant l'urgence pour certaines interpellations, M. le président indique les objets figurant à l'ordre du jour de la dernière semaine avant la Noël, insiste sur l'urgence du budget des voies et moyens, du projet sur le contingent et sur les crédits provisoires, propose de tenir éventuellement une séance le vendredi suivant pour épuiser l'ordre du jour, p. 218. — Le Sénat marque son accord.

Dernière semaine avant les vacances du nouvel an : Observations et propositions de M. le président au sujet des objets qu'il importe de discuter avant que le Sénat ne se sépare, p. 254.

Séance du 20 *janvier :* Au début de la séance du 20 janvier, M. le président fait remarquer qu'il est urgent que le Sénat discute les budgets, les crédits provisoires venant à exjiration le 31 mars; insiste pour que les rapports soient déposés dans le plus bref délai; M. le président indique l'ordre dans lequel

Chambres législatives-Sénat. FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

il estime que les budgets doivent être abordés, fait des propositions au sujet de la procédure à suivre pour la discussion et demande au Sénat de décider qu'il n'y aura plus d'interpellations, sauf urgence déclarée par le Sénat, avant que tous les budgets ne soient discutés, p. 372. — Le Sénat marque son accord sur les propositions du président.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui demande s'il ne serait pas opportun de consacrer, comme le fait la Chambre, un jour réservé exclusivement aux interpellations, p. 372. — M. le président estime que les interpellateurs peuvent présenter leurs observations lors de la discussion du budget du ministre qu'ils désirent interpeller; estime à ce propos qu'il serait utile de tenir des séances du matin et, éventuellement, de prolonger les séances de l'après-midi, p. 372. — M. Demoulin se déclare d'accord pour les séances du matin mais s'oppose à des prolongations de séances; M. Van Dieren se déclare d'accord sur les propositions du président, sauf certaines réserves qu'il indique, p. 372. — M. de Grunne insiste sur sa proposition, p. 373. — M. le président fait remarquer qu'il s'agit, en tout premier lieu, d'examiner les budgets, p. 373.

Séance du 24 février : Au début de la séance du 24 février, M. le président annonce que M. de Man, m. f., indisposé, ne pourra assister à la séance et propose en conséquence de modifier l'rodre du jour, pour les budgets à discuter, p. 770. — La proposition du président est admise.

A la fin de la même séance, M. le président fait diverses observations au sujet des prochains travaux du Sénat et prie les orateurs de restreindre et de condenser leurs discours, p. 776.

Séance du 1er mars : Observations et propositions de M. le président concernant les budgets restant encore à discuter par le Sénat, les crédits provisoires n'étant votés que jusqu'à la fin du mois en cours; M. le président rappelle que, pendant la discussion des budgets, il n'y aura pas de votes après 5 heures ni au cours des séances du matin; insiste pour le dépôt rapide des rapports, p. 795. — M. Van Dieren propose de suspendre simplement la discussion des budgets jusqu'au moment ou le gouvernement pourra présenter des chiffres exacts, p. 795. — M. le président fait remarquer que cette procédure ne peut être employée, p. 795. — Les propositions du président quant à la discussion sont admises.

Semaine du 22-25 mars : Observations et propositions de M. le président au sujet des objets à porter à l'ordre du jour de cette semaine, p. 996. — Les propositions du président sont admises.

Séance du 7 avril : Au cours de cette séance, M. le président consulte le Sénat au sujet des objets restant encore à discuter et demande si l'assemblée a l'intention de siéger le lendemain, vendredi, p. 1204. — Observations de M. Bouilly, p. 1204. — Le Sénat décide de remettre la suite des débats au mardi suivant, p. 1204.

A la fin de cette séance, des obeervations sont faites par MM. le président et Bouilly au sujet de l'ordre du jour du mardi suivant, p. 1213.

Dernière séance avant les vacances de Pâques : Observations de MM. Van Eyndonck, Servais et le président au sujet de la date éventuelle de rentrée du Sénat, p. 1265. — Aucune décision formelle n'est prise.

Séance du 3 mai : Observations de M. le président au sujet des objets qui figureront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Sénat; M. le président fait remarquer que le Sénat ne siégera plus cette semaine en séance publique, mais le travail en commission sera poursuivi, p. 1284.

Séance du 11 mai : Observations et propositions de M. le président au sujet des objets qui figureront à cette séance : crédits supplémentaires, discussion des articles du budget des P. T. T., vote du projet de loi relatif à la durée du travail dans l'industrie diamantaire, p. 1299. — Observation de M. Mertens, p. 1299.

Séance du 12 mai : Pendant la séance du jeudi 12 mai, M. le président fait remarquer que, vu l'état d'avansement des travaux du Sénat, il ne sera probablement pas nécessaire de siéger la semaine suivante, p. 1353, 1361.

Semaine du 21-24 juin : M. le président propose de porter à l'ordre du jour du mardi les projets concernant l'Office des débouchés agricoles et celui relatif à l'organisation judiciaire, p. 1535. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., insiste afin que le Sénat entame sans délai l'examen du budget des colonies, p 1535. — M. le président propose de tenir une séance du matin le mardi et cette proposition est admise, p. 1535.

M. Deumens insiste sur l'urgence de la suite de son interpellation et demande qu'elle soit portée à l'ordre du jour du mardi matin, p. 1535. — M. Van Dieren demande l'appel nominal sur cette proposition, p. 1536. — Observations de MM. Volckaert, le président, Godding au sujet du débat sur le projet concernant l'Office des débouchés agricoles, p. 1536. — M. le président fait des observations au sujet de la demande de M. Deumens concernant l'interpellation qu'il avait adressée antérieurement à M. Dierckx, m. i., et estime qu'une nouvelle demande pourrait être introduite, p. 1536. — Observations de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui insiste pour la discussion d'urgence du budget des colonies, p. 1536.

Motion d'ordre de M. Lekeux, qui insiste pour que divers projets de loi concernant les anciens combattants soient inscrits à l'ordre du jour avant la fin de la session, p. 1561. — M. le président déclare que l'ordre du jour sera régié ultérieurement.

M. Van Eyndonck demande la mise à l'ordre du jour du projet d'amnistie; M. Van Dieren appuie cette demande, p. 1561. — M. le président propose au Sénat de se réunir le lendemain matin pour aborder l'examen du budget des colonies; M. le comte Lippens estime qu'il est préférable d'aborder ce débat l'après-midi, p. 1562. — M. le président se déclare d'accord, mais fait remarquer qu'il y aura éventuellement une séance le jeudi matin, p. 1562.

Séance du 22 juin : M. le président rappelle que le budget extraordinaire devra être abordé et terminé le mardi suivant afin d'éviter le vote de nouveaux crédits provisoires, p. 1572. — Observations de MM. Ronvaux, le président, le baron Dorlodot, Bouilly et Beauduin, p. 1572, 1573.

Séance du 23 juin : M. le président fait remarquer que, de nombreux amendements étant déposés au budget extraordinaire, fixé à la séance du 28, il estime qu'il est préférable de renvoyer le tout à la commission pour rapport complémentaire et indique quelques projets qu'il propose de discuter au début de la séance de l'après-midi, p. 1604. — Observations de MM. le vicomte Simonis, le chevalier Dessain, Van Belle, Van Dieren, p. 1604, 1605. — M. de Grunne suggère de tenir des séances supplémentaires, p. 1605.

A la fin de la séance du 23 juin, M. le président annonce que le Sénat ne tiendra pas de séance publique le mardi 28 au matin, puis indique les objets qui figureront à l'ordre du jour de la séance de l'après-midi de ce jour, p. 1629.

Séance du 28 juin : Motion d'ordre de M. Nèves, qui demande la mise à l'ordre du jour de plusieurs projets et proposition de loi : 1° tendant à supprimer la retenue de 5 ou de 10 p. c. sur certaines pensions de la guerre; 2° supprimant la retenue de 10 p. c. sur les chevrons de front; 3° portant réouverture des délais pour les demandes de pensions d'invalidité; 4° accordant l'amnistie aux anciens combattants, p. 1636. — Le Sénat décide de fixer ces projets à la suite de l'ordre du jour, p. 1636. — Observation de M. Van Dieren, p. 1637.

Séance du 29 juin : Pendant la séance du 29 juin, M. le président propose de prolonger la séance jusqu'à 6 heures et annonce que la commission des affaires étrangères ne se réunira pas le lendemain, comme il était prévu, mais le mardi suivant, p. 1712. — M. le baron de Dorlodot proteste contre cette remise, étant donné la situation politique actuelle, p. 1712.

Semaine du 5-7 juillet : M. le président indique les différents projets qu'il importe de mettre à l'ordre du jour de ces séances; M. le président propose de prolonger la séance de ce jour et de terminer, si possible, la discussion générale du budget extraordinaire, p. 1730. — M. Hanquet rappelle une interpellation qu'il a introduite avec MM. Nèves et Sasserath; M. le président estime qu'elle pourra être développée la semaine suivante, p. 1731. — M. le baron de Dorlodot rappelle les projets intéressant les anciens combattants, p. 1731.

Séance du 6 juillet : A la fin de cette séance, M. Ronvaux propose d'aborder encore l'examen des projets de loi relatifs à des modifications de limites séparatives de communes; M. le président fait remarquer qu'il est plus expédient de les aborder le lendemain, puisqu'il faudra voter sur l'ensemble, p. 1842. — Observations de MM. Matagne (concernant le projet de loi relatif aux ingénieurs); Renard (au sujet de l'opportunité d'une séance supplémentaire le vendredi); le président, Van Fleteren, de Grunne, G. Cools, Van Dieren (qui rappelle les projets d'amnistie), p. 1842.

Séance du 7 juillet : M. Jauniaux insiste, au nom du groupe socialiste, pour la discussion des projets : relatif au congés payés; concernant l'assurance-chômage; relatif à l'exacte perception des impôts, p. 1865. — M. Orban demande le vote du projet concernant l'emploi des langues à l'armée, p. 1865. — M. le président estime que toute discussion au sujet de l'ordre du jour est oiseuse en ce moment, plusieurs rapports n'étant pas encore déposés, p. 1865. — Discussion. Sont entendus : MM. Servais, G. Cools, Deumens, J.-J. De Clercq, Lohest, Carton de Tournai, qui indiquent les objets qu'ils désirent voir aborder sans retard, p. 1865, 1866. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui fait remarquer que les crédits supplémentaires doivent encore être votés et insiste pour la prompte discussion du projet concernant les congés payés et celui relatif à l'assurance-chômage, p. 1867. — Observations de MM. G. Cools, Noël, de Fraipont, E. Delvaux, p. 1867, 1868.

Chambres législatives-Sénat. FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (*suite*)

Séances des 13 *et* 14 *juillet :* Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui demande si le Sénat ne pourrait fixer son ordre du jour pour ces deux séances et rappelle différents objets qu'il souhaite y voir figurer, p. 1907. — M. le président estime que M. Van Dieren aura satisfaction, p. 1907. — M. De Boodt rappelle son interpellation concernant les enfants espagnols; M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., se déclare prêt à y répondre; M. E. Delvaux parle du projet fiscal, p 1907.

Motion d'ordre de M. Noël, qui rappelle les différents projets restant à examiner : exacte perception des impôts; assurance-chômage; congés payés, insiste sur l'urgence et estime que la session devra être prolongée pour permettre l'examen sérieux de ces projets, p. 1938. — Observations de MM. J.-J. De Clercq et le président (qui déclare qu'il proposera au Sénat de siéger le mardi et le mercredi de la semaine suivante, matin et après-midi), p. 1938.

Séance du 14 *juillet :* Au cours de cette séance, M. Gillon propose, par motion d'ordre, de remettre au mardi suivant les objets figurant encore à l'ordre du jour, estimant qu'aucune discussion sérieuse n'est possible dans la bousculade de la fin de session, p. 1959. — M. Vinck combat cette proposition; MM. J.-J. De Clercq et de Grunne l'appuient, p. 1959. — Observations de M. le président, qui proteste contre l'appréciation émise sur le travail du Sénat et fait remarquer que les commissions examinent consciencieusement les projets qui leur sont soumis; M. le président estime que la suite du débat pourrait être reportée au mardi suivant, p. 1959. — Observations de M. Van Dieren, qui s'oppose à une séance du matin, le mardi suivant, p. 1959. — Observations de M. le président, qui rappelle le projet sur l'exacte perception des impôts; M. Boon rappelle que les projets relatifs aux victimes civiles et aux chevrons de front figuraient à l'ordre du jour et demande l'appel nominal sur la modification qu'on veut apporter à l'ordre du jour, p. 1959, 1960. — Le Sénat décide d'aborder le mardi après-midi le projet relatif à la perception des impôts, p. 1960. — M. le président propose d'aborder l'interpellation introduite par M. Bourguignon; M. Van Dieren fait remarquer qu'elle ne figure pas à l'ordre du jour, mais qu'il ne s'opposera pas au développement, à condition de pouvoir aborder ensuite l'interpellation qu'il a introduite sur le cas Grammens, p. 1960. — M. Godding fait observer que l'interpellation Bourguignon ne présente aucun caractère d'urgence et propose de la remettre à une date ultérieure, p. 1960. — La séance est levée.

Séance du 20 *juillet :* Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui insiste pour que le Sénat règle immédiatement l'ordre de ses travaux, p. 2014. — M. le président déclare que ce point sera abordé ultérieurement, p. 2014.

A la fin de la séance, M. le président propose au Sénat de siéger le vendredi matin et de porter à l'ordre du jour de cette séance le projet de loi relatif aux congés payés et d'en épuiser la discussion, p. 2026. — Observations de MM. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex. (qui propose de siéger le mardi suivant); de Grunne, Hanquet, Demarré, De Boodt, Guinotte, Van Dieren, Gillon, Boon, p. 2026, 2027. — M. le président renouvelle sa proposition de siéger le vendredi suivant et annonce qu'il a reçu une motion d'ajournement de toutes nouvelles discussions, proposition signée par MM. de Grunne et Delvaux, p. 2027.

La motion d'ajournement introduite par MM. de Grunne et Delvaux est rejetée par assis et levé, p. 2027. — La proposition tendant à siéger le vendredi est rejetée par assis et levé, p. 2027. — M. Van Dieren propose de siéger le lundi suivant, p. 2027. — La proposition de M. Hanquet tendant à siéger le mardi est adoptée par assis et levé, p. 2027. — M. le président propose de fixer à la séance du mardi le projet relatif aux congés payés, p. 2027. — Observations de M. le président au sujet des objets qui figureront à l'ordre du jour de la séance du mardi, p. 2029.

Dernière séance de la session : M. Boon réclame l'examen d'urgence du projet concernant les pensions d'invalidité des victimes civiles de la guerre; M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., déclare que le gouvernement s'oppose à ce projet parce qu'il entraîne des dépenses sans compensation prévue, p. 2079. — M. Van Dieren rappelle les projets d'amnistie et en demande la discussion; M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., déclare qu'il lui est impossible d'accepter cette discussion à ce moment et que, pendant les vacances parlementaires, des mesures seront prises en vue d'apporter l'apaisement en Flandre, p. 2079.

INCIDENTS.

Ann. — Budget de la défense nationale pour 1938. Fait personnel de M. le baron Nothomb, qui s'élève contre le sens prêté par M. Clesse à une partie du discours qu'il a prononcé au cours de la discussion de ce budget. M. le baron Nothomb précise la portée exacte des paroles qu'il a prononcées, p. 227. — Pendant la déclaration du ministre de l'agriculture concernant la stomatite aphteuse, M. Delvaux interrompt violemment le ministre et M. le président le rappelle à l'ordre, p. 271.

Chambres législatives-Sénat. INCIDENTS (*suite*)

Au moment du vote sur le projet relatif au contingent, M. Finné ayant engagé un colloque avec MM. Verbist et Corbeels, M. le président le rappelle à l'ordre, p. 337. — Motion d'ordre de M. Finné, qui indique les raisons pour lesquelles il a interpellé M. Verbist, p. 338.

Budget de l'intérieur et interpellations jointes concernant l'affaire Grammens. Une discussion ayant surgi au sujet du moment où M. Van Dieren développera son interpellation, M. Noël fait un rappel au règlement, estimant que des orateurs ont été intercallés dans la liste primitivement établie, p. 368. — M. le président déclare que M. Noël fait erreur, p. 368. — Un incident se produisant à nouveau au sujet du développement de la même interpellation et le tumulte croissant, M. le président suspend la séance, p. 369. — Pendant la séance du 20 janvier, MM. Van Dieren et Finné font des observations au sujet d'un rappel à l'ordre que le président leur aurait infligé la veille et déclarent n'avoir pas réalise que cette sanction leur était appliquée, p. 373, 374. — Fait personnel de M. Olyff, qui relève des paroles le concernant, prononcées la veille par M. Demarré et les contredit, p. 415, 416. — Rappel au règlement fait par M. Van Dieren, qui estime que son interpellation devait avoir la priorité et que lecture devait être donnée de l'ordre du jour qu'il présente, p. 414, 415. — Observations de M. le président, qui expose son point de vue dans la question et donne lecture de l'ordre du jour de M. Van Dieren, p. 415. — Fait personnel de M. De Boodt, qui proteste contre certaines paroles de M. Van Dieren le mettant en cause au sujet de la libération de Grammens, p. 447. — M. Van Dieren maintient son affirmation et l'incident est clos, p. 447. — M. de Grunne ayant insisté à plusieurs reprises, malgré les avertissements du président, à exiger du ministre de l'intérieur une réponse immédiate aux questions posées par divers membres pendant la discussion du budget, M. le président propose l'exclusion de M. de Grunne et cette mesure est adoptée pas assis et levé, p. 447. — M. de Grunne refusant de quitter l'hémicycle, la séance est suspendue, p. 447. M. De Mont fait un rappel au règlement, estimant qu'une épreuve contradictoire n'ayant pas eu lieu au moment du vote sur l'exclusion de M. de Grunne, cette mesure est entachée de nullité pour vice de forme, p. 450, 451. — M. le président fait remarquer que les cinq sixièmes de l'assemblée se sont levés pour voter l'exclusion, qu'il n'y avait donc pas lieu de procéder à une contre-épreuve, p. 451. — Au cours de la séance du 17 février, M. le président fait connaître au Sénat qu'il a adressé à M. de Grunne une lettre l'invitant à reprendre sa place dans l'assemblée, mais que celui-ci a répondu par une lettre outrageante pour la Haute Assemblée et à laquelle il estime qu'il n'y a aucune réponse à faire, p. 691.

Interpellation de M. Orban concernant les nominations dans les organismes parastataux. M. Van Dieren ayant dit, dans une interruption : « la Belgique, c'est périmé », M. Demets, par motion d'ordre, relève ce propos au cours de la séance du lendemain et estime que le bureau aurait dû prendre des sanctions, p. 404. — Fait personnel de M. Van Dieren, qui précise la portée exacte des paroles qu'il a prononcées, p. 404, 405. — L'incident est clos.

Budget des finances pour 1938. Fait personnel de M. Doutrepont, qui a été mis en cause par le comte d'Aspremont-Lynden à l'occasion de son activité en tant que secrétaire de syndicat du personnel. M. Doutrepont donne des explications au sujet des faits qui lui sont reprochés, p. 755.

Interpellation de M. Pholien concernant l'invitation adressée par le ministre de la santé publique au comité d'hygiène de la S. D. N. M. Van Dieren fait un rappel au règlement : 1° au sujet du terme néerlandais employé par le *Compte rendu analytique* pour désigner l'ordre du jour; 2° concernant le motif invoqué la veille par M. le président pour déclarer irrecevable l'ordre du jour pur et simple déposé par MM. Delvaux et Finné, p. 836. — M. le président rectifie et déclare à nouveau que le Sénat ayant décidé d'accorder la priorité à l'ordre du jour de M. le comte de la Barre, il n'était plus possible d'accepter un autre ordre du jour, p. 836. — Observations de M. Van Dieren, qui estime que les droits de l'opposition ont été méconnus, p. 836.

Budget de l'instruction publique pour 1938. Discussion générale. A la fin de la séance du 10 mars, M. Bouilly fait remarquer l'heure tardive et propose de clôturer la liste des orateurs et de remettre la suite du débat à la semaine suivante, p. 928. — M. le président rappelle que le Sénat a décidé de terminer cette discussion ce jour même, p. 928. — Un violent incident se produit, MM. Van Dieren et Van Fleteren demandant l'appel nominal pour faire constater que le Sénat n'est plus en nombre et M. le président refusant de faire procéder à un appel nominal, l'heure fixée étant dépassée; M. Van Dieren est rappelé à l'ordre à trois reprises, p. 928, 929. — M. Finné demande également l'appel nominal et fait un rappel au règlement; le tumulte étant à son comble, la séance est suspendue, p. 929. — La séance étant reprise, M. Deumens demande si l'application de l'article 44 du règlement a été faite; M. le président déclare qu'il en a été ainsi, p. 929. — La discussion s'étant poursuivie sur le point de savoir s'il sera voté par appel nominal ou non sur la proposition de clôture, M. de Grunne fait un rappel au règlement

Chambres législatives-Sénat. INCIDENTS (*suite*)

au sujet de l'application de l'article 56, § 4, concernant les demandes d'appel nominal pour faire constater si le Sénat est en nombre; demande l'application de cette disposition, estimant que si le président passe outre, il commet un coup de force auquel un autre coup de force pourrait répondre, p. 932. — M. le président rappelle M. de Grunne à l'ordre pour la menace contenue dans ses paroles, puis lève la séance, estimant toute discussion impossible, p. 932.

Interpellation de M. Van Dieren au sujet de l'attitude de la police judiciaire de Mons à l'occasion de manifestations à Enghien. Fait personnel de M. Deumens, qui relève des paroles de M. Demarré concernant le régime actuel en Allemagne, p. 1008.

Budget des travaux publics et de la résportion du chômage pour l'exercice 1938. Fait personnel de M. Vandenbulcke, qui précise le sens des observations qu'il a faites et déclare que le ministre a mal interprété ses paroles, p. 1041.

Interpellation de M. Rolin au sujet de l'envoi d'un ambassadeur à Rome auprès du Roi d'Italie, Empereur d'Ethiopie. M. le président prie M. Demarré de ne pas interrompre le discours du ministre; M. Demarré estime que le président est partial et M. le président le rappelle à l'ordre, p. 1131.

Budget des affaires étrangères pour 1938. Discussion générale. Pendant le discours du comte d'Aspremont-Lynden, des interruptions s'élèvent continuellement et le bruit persistant malgré les observations du président, celui-ci suspend la séance, p. 1148. — A la reprise, M. de Grunne fait un rappel au règlement, estimant que l'article 35 prévoyant des sanctions contre ceux qui troublent l'ordre, aurait dû être appliqué, p. 1148, 1149. — M. le président déclare que vu le grand nombre d'interrupteurs, il a préféré suspendre la séance, p. 1149. — L'incident est clos.

Projet de loi portant réglementation de la durée du travail dans l'industrie diamantaire. Fait personnel de M. Boon, qui proteste parce que les membres de la commission n'ont pas été, à son avis, régulièrement convoqués pour examiner ce projet d'urgence, p. 1261.— Rappel au règlement fait par M. Crokaert au sujet de la régularité de la réunion de la commission et du projet du rapport. M. Crokaert demande qu'il soit voté par appel nominal sur la question qu'il soulève, p. 1262. — M. le président indique la procédure d'usage dans le cas présent et estime qu'il n'y a pas d'irrégularité, p. 1262. — Observations de MM. Crokaert, Rolin, p. 1262.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour les années 1936 et antérieures et pour l'année 1937 et rapport sur la comptabilité des dépenses engagées. Discussion générale. M. Boon interrompant à plusieurs reprises M. Soudan, m. f., et déclarant maintenir les accusations portées par M. Delvaux contre M. van Zeeland, M. le président le rappelle à l'ordre à deux reprises, p. 1310.

Interpellation de MM. Van Dieren et Deumens au sujet de l'interdiction de la manifestation du 8 mai contre les nouveaux impôts. Fait personnel de M. Demarré, qui proteste contre certaines expressions employées contre le parti communiste, p. 1359. — Observations de MM. Finné et Lysens, p. 1359.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et négoces. Discussion générale. Rappel au règlement : M. Gillon fait remarquer que M. Vanderpoorten avait demandé la parole pour un rappel au règlement et qu'il a donc le droit de parler avant M. Crokaert, à qui M. le président vient de donner la parole, p. 1530. — M. le président déclare qu'il y a eu malentendu et accorde la parole à M. Vanderpoorten, p. 1530. — M. Vanderpoorten propose l'ajournement de la discussion. M. le président fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'un rappel au règlement et que M. Vanderpoorten pourra défendre sa motion après le discours de M. Crokaert, p. 1530.

Motion d'ordre de M. Gillon, qui demande que l'on discute la proposition d'ajournement introduite par M. Vanderpoorten, puis fait remarquer que, d'après le règlement, la question de l'ajournement doit être discutée avant que d'autres orateurs puissent prendre la parole à nouveau dans la discussion du projet, p. 1532. — Observations de M. le président, p. 1532.

Interpellation de MM. Orban et Jos. De Clercq au sujet de l'application des lois linguistiques par rapport aux incidents du palais de justice de Gand. Discussion. M. Van Fleteren lance une injure à l'adresse de M. Van Dieren, p. 1548. — M. le président rappelle M. Van Fleteren à l'ordre, p. 1548. — Au début de la séance de l'après-midi, M. le président donne la parole à M. le premier ministre, mais M. Van Dieren demande la parole pour un rappel au règlement et estime que l'ordre du jour, prévoyant la discussion des budgets coloniaux, doit être respecté, p. 1551. — M. le président rappelle que le premier ministre a le droit de prendre la parole, mais que la discussion de l'interpellation ne sera pas poursuivie après ce discours, p. 1552. — Observations de MM. De Mont, Gillon, Deumens, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., p. 1552, 1553. — Fait personnel de M. Clays, qui proteste contre un qualificatif qui lui a été adressé la veille, puis expose la situation linguistique à Courtrai, p. 1561. — Au moment du vote sur les ordres du jour déposés en conclusion à cette interpellation, M. Van Fleteren interrompant constamment M. Van Dieren, M. le président le rappelle à l'ordre, p. 1576.

Chambres législatives-Sénat. INCIDENTS (*suite*)

Projet de loi relatif au régime fiscal de la bière. Discussion générale. Fait personnel de M. Devos, qui s'explique au sujet d'une interruption qu'il a faite au discours de M. Cools, relevée par M. Carton de Tournai, et qui expose son point de vue sur la question, p. 1635. — Observations de MM. Cools, Carton de Tournai, p. 1635.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1938. Discussion générale. Pendant le discours de M. de Grunne, un incident surgit entre celui-ci et M. Harmegnies, des paroles injurieuses sont échangées et M. le président rappelle M. de Grunne à l'ordre, p. 1766. — MM. Harmegnies et de Grunne retirent les paroles qu'ils ont prononcées, p. 1766. — M. de Schrijnmakers de Dormael maintient une épithète désagréable à l'adresse de M. Harmegnies et M. le président le rappelle également à l'ordre, p. 1766.

Demandes de naturalisations. Au moment du vote sur la prise en considération des diverses demandes de naturalisations, M. le président indique la procédure à suivre. M. de Grunne fait un rappel au règlement, n'étant pas d'accord au sujet de l'interprétation donnée par M. le président au sujet de la procédure, p. 1861. — Observations de M. Godding, qui combat les arguments de M. de Grunne et déclare que le Sénat a eu loisir d'étudier les documents, p. 1861. — M. le président fait remarquer que les feuilletons ont été distribués en temps utile et consulte le Sénat, qui décide de passer immédiatement au vote, p. 1861. — Vote sur le cas du sieur Sartori. Fait personnel de M. Rolin, qui proteste parce que certains membres semblent l'accuser d'avoir induit le Sénat en erreur au sujet de ce cas, p. 1905. — Observations de MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et Boon (qui demande que l'on revienne sur ce vote), p. 1905. — M. le président fait remarquer qu'un vote ne se discute pas, p. 1905.

Projet de loi modifiant, notamment en ce qui concerne les ingénieurs, certaines dispositions de la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur. Discussion générale. Fait personnel de M. Renard au sujet d'une critique faite par M. Matagne dans son discours, au sujet de subsides accordés à une école technique, alors qu'il était membre de la députation permanente du Brabant, p. 1947.

Projet de loi autorisant, sous certaines conditions, les anciens combattants à faire valoir, sans limitation de délai, leurs droits à une pension d'invalidité de guerre. Fait personnel de Mme Maréchal, en réponse à une observation du lieutenant général Denis, m. d. n., au sujet de sentiments exprimés par elle dans son discours; Mme Maréchal déclare maintenir son point de vue, p. 1955.

Projet de loi tendant à assurer l'exacte perception des impôts. Fait personnel de M. Roland, qui relève les paroles prononcées par M. Coenen à son adresse, p. 1983. — Rappel au règlement de M. Noël après le discours du comte d'Aspremont-Lynden, estimant qu'il n'est pas permis de traiter du fond du projet en justifiant le vote qu'on va émettre, p. 2028.

Projet de loi portant revision de la loi du 8 juillet 1936, concernant les congés payés. Discussion générale. Fait personnel de M. Guiriotte, qui répond aux critiques émises à son adresse par M. Mertens, p. 2038, 2039.

Projet de loi relatif à l'usage des langues à l'armée. Discussion générale. Rappel au règlement de M. Olyff, qui fait remarquer qu'il a demandé le vote sur sa motion d'ajournement, p. 2062.

LISTES.

Doc. — N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.
N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.
N° 3. Projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.
N° 4. Liste des commissions permanentes.

OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE 1937-1938.

Ann. — M. Lalemand, doyen d'âge, déclare ouverte la session ordinaire de 1937-1938, p. 3.

PÉTITIONS.

Doc. — N° 37. Feuilleton n° 1.

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

Ann. — Au début de la séance du 16 novembre, l'ordre du jour portant discussion en seconde lecture du projet concernant les pensions de vieillesse, une discussion s'élève sur le point de savoir si le Sénat peut délibérer sur des projets lorsque le gouvernement est démissionnaire, comme il l'est à ce moment. Sont entendus : MM. Carton de Tournai, au nom de la droite, Vinck, au nom du groupe socialiste, Dierckx, au nom du parti libéral, Noël, au nom du groupe communiste, qui estiment que le Sénat peut valablement délibérer, des précédents ayant déjà conclu dans ce sens, p. 9 à 11. — M. Van Dieren estime qu'il est préférable de remettre la discussion jusqu'après la solution de la crise ministérielle et propose l'ajournement du débat, p. 10. — Observations de MM. Van Fleteren, de Grunne (qui déclare que le groupe rexiste est

Chambres législatives-Sénat. PROCÉDURE PARLEMENTAIRE (*suite*)

d'accord pour continuer la discussion, tout en n'approuvant pas absolument cette procédure), Boon, p. 11. — La proposition d'ajournement, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée, p. 11.

Interpellations jointes à un budget. A l'occasion d'une discussion au sujet du moment où sera développée une interpellation jointe au budget de l'intérieur, M. Vinck rappelle les dispositions réglementaires en la matière et demande, pour éviter le retour de semblables incidents, que le Sénat s'y tienne rigoureusement, p. 369, 370.

Au cours de la séance du 1er mars, M. le président fait diverses observations relatives au dépôt des rapports sur les budgets restant à examiner et rappelle que, pendant la discussion des budgets, il n'y aura pas de votes après 5 heures ni pendant les séances du matin, p. 795.

Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui demande que l'on revienne sur la décision prise de ne plus voter après 5 heures, et propose de clôturer la séance lorsqu'il n'y aura plus 25 membres présents, p. 833.

Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui proteste contre la prolongation des séances au delà de 6 heures, notamment lorsqu'il y a eu séance du matin, p. 836. — M. le président déclare que le Sénat avait décidé de terminer la veille la discussion générale du budget des affaires économiques, puis fait remarquer que de trop nombreux orateurs prennent la parole et estime que les groupes devraient prendre des mesures pour limiter les interventions, p. 836. — M. de Fraipont déclare ne pas s'opposer à la prolongation des séances, mais demande qu'il soit, dans ce cas, décidé qu'il y aura des votes n'importe à quel moment, p. 836.

Interpellations : Discussion. Motion d'ordre de M. de Grunne, qui demande s'il ne serait pas opportun de consacrer, à l'instar de la Chambre, un jour par semaine aux interpellations, p. 372. — M. le président estime que les interpellateurs peuvent présenter leurs observations lors de la discussion du budget du ministre qu'ils désirent interpeller, p. 372. — M. de Grunne insiste sur sa proposition. M. le président fait remarquer qu'il s'agit, en premier lieu, d'examiner les budgets, p. 373.

M. le président annonce que le bureau du Sénat a examiné la question des interpellations et propose de décider que, en général, celles-ci seront développées le mardi matin, p. 538.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui proteste parce que la minorité n'a pas eu l'occasion de se prononcer au sujet de la discussion des interpellations et demande que, en cas d'urgence, cette règle ne soit pas appliquée d'une manière inflexible, p. 539. — M. le président déclare que la question d'urgence est réservée, p. 539.

QUESTEURS.

Ann. — M. Van Overbergh propose de renommer les questeurs sortants. M. de Grunne propose la candidature de M. Van Dieren, p. 4. — Il est procédé au scrutin et MM. Volckaert, Jos. De Clercq, Van Belle, le comte de la Barre d'Erquelinnes et Beauduin sont proclamés questeurs du Sénat, p. 4.

RAPPELS AU RÈGLEMENT ET RAPPELS A L'ORDRE. — V. plus haut : Incidents.

SUSPENSIONS DE SÉANCES. — V. plus haut : Incidents.

TRAVAIL PARLEMENTAIRE.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Roosbroeck, qui proteste contre les procédés employés à l'égard des membres des commissions, les convocations faites ayant été modifiées à plusieurs reprises, sans consulter les membres, p. 1497.

V. aussi plus haut : Procédure parlementaire.

VACANCES DU SÉNAT.

Ann. — A la fin de la séance du 23 décembre, M. le président propose au Sénat de s'ajourner au 18 janvier, p. 337. — M. Vinck propose de reprendre les travaux le 11 janvier, p. 338. — M. le président estime qu'un bon travail pourra se faire en commission pendant les vacances et maintient sa proposition, qui est admise, p. 338. — M. le président propose de maintenir pour la discussion des budgets de 1938 la réglementation admise en 1937 et le Sénat marque son accord, p. 338.

V. aussi la sous-rubrique : Ajournement du Sénat.

VALIDATION DE POUVOIRS.

Ann. — Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Deumens, sénateur suppléant de l'arrondissement de Tongres-Maeseyck, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif en remplacement de M. Lindekens, décédé. Dépôt et lecture par M. Bossuyt du rapport sur cette vérification de pouvoirs, p. 8. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Deumens est proclamé membre du Sénat, p. 8. — Prestation de serment de M. Deumens, p. 8.

Chambres législatives-Sénat. VALIDATION DE POUVOIRS (*suite*)

Validation des pouvoirs de MM. Dubois et Van Peteghem, sénateurs suppléants des arrondissements de Termonde et Saint-Nicolas, appelés à faire partie du Sénat à titre effectif en remplacement de MM. Beeckx et Hebbinckhuys, décédés. M. De Nauw donne lecture de son rapport, qui conclut à la validation des pouvoirs de MM. Dubois et Van Peteghem, p. 31. — Les conclusions du rapport sont adoptées et MM. Dubois et Van Peteghem sont proclamés membres du Sénat, p. 31. — Prestation de serment de MM. Dubois et Van Peteghem, p. 31.

Validation des pouvoirs de M. Jamoulle, sénateur suppléant de l'arrondissement de Huy-Waremme, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif en remplacement de M. Lebeau, décédé. M. Demets donne lecture de son rapport, qui conclut à la validation des pouvoirs de M. Jamoulle, p. 1286. — Les conclusions du rapport sont adoptés et M. Jamoulle est proclamé membre du Sénat, p. 1286. — Prestation de serment de M. Jamoulle, p. 1286.

Validation des pouvoirs de M. Pincé, sénateur suppléant de Termonde et Saint-Nicolas, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif en remplacement de M. Van Fleteren, décédé. J.-J. De Clercq donne lecture de son rapport, qui conclut à la validation des pouvoirs de M. Pincé, p. 1938. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Pincé prête serment, p. 1938.

Chevrons de front. — V. Armée.

Chômage. — V. Assurances sociales.

Circulation. — V. Roulage.

Classes moyennes. — V. Commerce et industrie.

Code civil. — V. Droit civil.

Code pénal. — V. Droit pénal.

Code pénal militaire. — V. Armée : Justice militaire.

Code rural. — V. Agriculture.

Colonies.

BUDGETS.

V. Budgets : *a*) Congo belge et Ruanda-Urundi; *b*) Colonies; *c*) Crédits supplémentaires.

CONSEIL COLONIAL.

Renouvellement de mandat.

Ann. — M. le président annonce que le mandat de membre du conseil colonial, confié par le Sénat à M. Vanderlinden, prendra fin le 15 décembre courant, propose de procéder à l'élection du nouveau membre à cette même date, à 15 heures, p. 32. — Nomination des scrutateurs, p. 193. — M. Vanderlinden est proclamé membre du conseil colonial, p. 193.

DÉCRETS. — PROJETS DE DÉCRET DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DU SÉNAT PENDANT TRENTE JOURS DE SESSION CONFORMÉMENT A L'ARTICLE 15 DE LA LOI SUR LE GOUVERNEMENT DU CONGO BELGE.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 9 septembre 1935 entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie des Grands Elevages congolais et relative à la réduction à 150,000 hectares des 300,000 hectares de terres d'élevage concédés antérieurement à la compagnie.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 6.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 31 mai 1937 entre la colonie et la Compagnie des Produits et des Frigorifères du Congo et relative à la concession d'un droit de pâture sur 20,000 hectares de terre.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 8, 9.

Projet de décret approuvant la prorogation pour une durée de deux ans, des droits exclusifs de recherches minières accordés à la Société minière du Maniema et la Société Symor, en vertu des conventions approuvées par les décrets du 25 février et du 14 juin 1926.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 31.

Projet de décret approuvant le renouvellement des droits miniers accordés à la Société minière de Mubinga et de Kigali.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 341.

Colonies. — DÉCRETS (*suite*)

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gouvernement du Ruanda-Urundi et M. Ryckx.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 341.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 7 décembre 1937 entre la colonie et la Compagnie sucrière congolaise et relative aux modifications à apporter à une convention ultérieure.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 852.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le Comité spécial du Katanga et la Société coloniale minière, Colomines, pour exonérer la société du payement d'une redevance minière.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 909.

Projet de décret approuvant deux conventions qui accordent des concessions minières dans le Ruanda-Urundi à MM. de Borchgrave d'Altena et Melkenbeek.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 909.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le gouvernement de la colonie et la Société forestière et minière du Congo, aux fins d'autoriser la société à rechercher le diamant dans sa concession du Bas-Congo nommée « Bloc II Forminière ».

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 909.

Projet de décret approuvant une convention qui accorde à M. Hallet une concession minière dans le Ruanda-Urundi.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 910.

Projet de décret approuvant une convention par laquelle le Comité spécial du Katanga accorde une concession minière à M. Oplat Poté.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 910.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 2 décembre 1937 entre la colonie, le Comité spécial du Katanga, la Compagnie du Katanga, la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo et la Compagnie des Chemins de fer du Bas-Congo au Katanga, concernant une concession emphytéotique de terrains d'une superficie de 4,000 hectares dans le but d'exploitations forestières.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 934.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 24 décembre 1937 entre le Comité national du Kivu et la Société auxiliaire agricole du Kivu qui autorise cette dernière à déroger dans le cas des terrains ex-Plantations du Rutshuru aux dispositions de la convention du 31 juillet 1928.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1108.

Projets de décret approuvant l'octroi et le renouvellement d'un certain nombre de permis spéciaux de recherches minières.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1128.

Projet de décret approuvant deux conventions par lesquelles le Comité spécial du Katanga autorise la Société générale de l'Etain et la Compagnie géologique et minière des Ingénieurs et Industriels belges à rechercher le tentale et le niobium dans leurs concessions.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1230.

Projet de décret portant approbation d'une convention conclue le 15 mars 1938 entre la colonie et la Société de Colonisation agricole du Mayumbé, concernant des territoires qui avaient été concédés à l'African Congo Company et à la Société internationale forestière et minière du Congo.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1408.

Projet de décret approuvant la délivrance de cinq permis spéciaux par le Comité spécial du Katanga à la Société de Recherches et d'Exploitations aurifères au Katanga.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

Projet de decret approuvant une convention par laquelle le Comité spécial du Katanga octroie une concession minière à la Société de Recherches et d'Exploitation aurifères au Katanga.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherches exclusives dont bénéficie la Société Symor dans le domaine du Comité national du Kivu.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

Colonies. — DÉCRETS (*suite*)

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherches exclusives dont bénéficie la Société minière du Maniema dans le domaine du Comité national du Kivu.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

Projet de décret approuvant une convention qui autorise M. Compaan à rechercher les mines au Ruanda-Urundi.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1413.

Projet de décret approuvant la prorogation de délai accordée à la Société de Recherches minières au Congo belge pour notifier les mines et constituer une société d'exploitation.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherches minières dont bénéficie la Société minière Surongo.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

Projet de décret approuvant la prorogation des droits de recherches minières dont bénéficie la Compagnie minière au Congo belge.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 1416.

INTÉGRITÉ DE LA COLONIE.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Overbergh, qui donne lecture de l'ordre du jour voté le matin même par la droite du Sénat en ce qui concerne les bruits alarmants répandus dans la presse anglaise relativement aux visées allemandes sur le Congo belge; estime que le Sénat sera unanime pour demander au ministre des affaires étrangères de faire une déclaration à ce sujet, p. 64. — Le Sénat se déclare d'accord sur l'urgence, p. 64. — M. Godding appuie la motion de M. Van Overbergh, p. 64. — M. Vinck regrette que son groupe n'ait pas été pressenti au sujet de cette question; M. De Mont déclare que le groupe rexiste se rallie aux déclarations des orateurs précédents), p. 64. — M. Spaak, m. a. ét. c. ex., déclare que jamais le gouvernement n'a été saisi d'aucune suggestion dans le sens indiqué par M. Van Overbergh, que les milieux officiels allemands repoussent avec indignation ces allégations, fait remarquer que le point de vue belge au sujet de l'intérigté du Congo n'a pas varié et que la Belgique s'en tient à la déclaration faite à ce sujet par le premier ministre le 25 février 1936, p. 64, 65. — Discours de M. Rolin, qui demande si des négociations ont été entamées au sujet des territoires sous mandat et s'oppose, au nom du groupe socialiste, à toute modification au régime colonial actuel, p. 65. — M. Spaak, m. a. ét. c. ex., affirme qu'aucune négociation n'a eu lieu à ce sujet, p. 65. — L'incident est clos.

Combattants. — V. 1° Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants. — 2° Pensions : Pensions militaires — 3° Armée : Chevrons de front.

Commandant militaire du Palais de la Nation. — V. Armée : Officiers.

Commerce et industrie.

V. aussi : 1° Affaires étrangères. — 2° Travail. — 3° Alimentation et ravitaillement.

BAUX COMMERCIAUX. — V. Droit civil : Bail.

BIÈRES. — V. Impôts : Douanes et accises.

CLASSES MOYENNES.

Institut d'étude économique et social des classes moyennes. — Projet de loi permettant la création d'un institut d'étude économique et social des classes moyennes.

Doc. — N° 194. Projet du gouvernement.
N° 230. Rapport de M. Van Coillie.

Ann. — Dépôt du projet par M. Heymans, m. a. é., c. m. et a., p. 1538 (21 juin 1938).
Dépôt du rapport par M. Van Coillie, p. 1834 (6 juillet 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Ackere (qui approuve le projet, le commente et défend les intérêts des classes moyennes); Deumens qui examine le projet au point de vue linguistique), p. 1896, 1897. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 1897.

Art. 2. Observations de M. Van Coillie, rapp., au sujet de la communication aux commissions compétentes de la Chambre et du Sénat de l'arrêté royal prévu à cet article, p. 1897. — M. Heymans, m. a. é., c. m. et a., déclare qu'il répondra après avoir entendu les observations qui seront présentées aux autres articles, p. 1897. — L'article 2 est adopté, p. 1897.

Commerce et industrie. CLASSES MOYENNES. *Création d'un institut d'étude économique et social des classes moyennes (suite)*

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 1897.

Le Sénat décide de permettre à M. Lohest de revenir sur les dispositions de l'article 4, déjà voté, et M. Lohest propose un amendement tendant à ajouter le mot « interprofessionnelles » à l'alinéa 2; M. Heymans, m. a. é., c. m. et a., ne s'oppose pas à l'amendement, mais l'estime inutile; M. Deumens combat l'amendement, p. 1916. — M. Van Roosbroeck prie M. Lohest de ne pas insister et celui-ci retire son amendement, p. 1916.

Art. 5. M. le président indique la nouvelle rédaction proposée par la commission pour les trois premiers alinéas, p. 1898. — M. Heymans, m. a. é., c. m. et a., déclare avoir des observations à présenter et l'article est réservé, p. 1898. — La discussion est reprise et M. le président donne une nouvelle lecture de l'article et de l'amendement de la commission, p. 1916, 1917. — Discussion : Sont entendus : MM. Lohest (concernant le bureau permanent), Heymans, m. a. é., c. m. et a. (qui défend le projet dans le texte du gouvernement et combat les amendements de la commission); Van Coillie, rapp. (qui expose son point de vue et n'insiste pas sur les amendements de la commission); Renard (qui défend la présence des administrateurs communaux au sein du conseil de l'institut), p. 1916 à 1918. — Observations de M. Heyman, m. a. é., c. m. et a., au sujet de l'intervention de M. Renard, p. 1918. — Les amendements de la commission sont rejetés par assis et levé et l'article est adopté, p. 1918.

Art. 6, 7 et 8. Adoptés sans observations, p. 1918, 1919.

Art. 9. M. le président indique un amendement de la commission; M. Heymans, m. a. é., c. m. et a., estime l'amendement inutile, p. 1919. — L'amendement de la commission est rejeté par assis et levé et l'article est adopté, p. 1919.

Art. 10. Adopté sans observations, p. 1919.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 2 et 4 abstentions, p. 1926, 1927 (13 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. Vanderpoorten, Guinotte, Henricot et Olyff, p. 1927. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Organisation. — Proposition de loi sur l'organisation des classes moyennes.

Doc. — N° 226. Rapport de M. Van Coillie sur la recevabilité.
N° 231. Proposition de M. Lohest.

Ann. — Dépôt, par M. Van Coillie, du rapport sur la recevabilité, p. 1834 (6 juillet 1938). — Prise en considération et renvoi à la commission des affaires économiques, p. 1856, 1857 (7 juillet 1938).

CONGÉS PAYÉS. — V. Travail.

CONTRAT DE TRAVAIL. — V. Travail.

DUCROIRE.

Projet de loi modifiant la loi du 2 août 1932 modifiée par les arrêtés royaux du 10 janvier 1935 et du 22 octobre 1937 et autorisant le gouvernement à garantir la bonne fin d'opérations d'exportation.

Doc. — N° 202. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 228. Rapport de M. Servais.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 juin 1938, p. 1632. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Dépôt du rapport par M. Servais, p. 1834 (6 juillet 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1862, 1863.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 128 membres présents, p. 1865 (7 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Office national du ducroire. — Troisième rapport de l'Office national du ducroire relatif à l'exercice 1937.

Ann. — Transmis par M. le ministre des classes moyennes et des affaires économiques, p. 934.

EXPERTS COMPTABLES.

Proposition de loi portant création d'un Institut national des experts comptables agréés et réglementant l'exercice de la profession d'expert comptable.

Doc. — N° 205. Rapport de M. Renard sur la recevabilité.
N° 213. Proposition de MM. Demets et Catteau.

Ann. — Dépôt, par M. Renard, du rapport sur la recevabilité, p. 1634 (28 juin 1938).

Prise en considération et renvoi à la commission de l'instruction publique, p. 1718 (30 juin 1938).

Commerce et industrie (*suite*)

LICENCES.

Ratification d'arrêtés royaux. — Projets de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juillet 1934, modificative de celle du 30 juin 1931 relative à l'importation, l'exportation et le transit des marchandises.

Doc. — N° 120. Rapport de M. Logen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 1er février 1938, p. 702. — Les projets sont renvoyés à la commission des affaires économiques.

Discussion générale.

Est entendu : M. le chevalier Dessain, qui insiste afin que le gouvernement dépose plus rapidement les projets de ce genre et que des modifications ne soient pas apportées au tarif douanier quand il est trop tard, comme ce fut le cas pour les tarifs douaniers sur les chaussures, p. 1337. — M. Soudan, m. f., se déclare d'accord, mais fait remarquer que le retard ne lui est pas imputable, p. 1337. — La discussion générale est close.

Les articles uniques de trois projets de loi sont successivement adoptés sans observations, p. 1337, 1338.

L'ensemble de ces projets de loi est adopté par 81 voix contre 16, p. 1352 (12 mai 1938). — Les projets sont soumis à la sanction royale.

MAGASINS.

Projet de loi prorogeant et modifiant la loi du 13 janvier 1937 interdisant l'ouverture ou l'agrandissement de certains établissements de vente en détail.

Doc. — N° 132. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 135. Rapport de M. Servais.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 31 mars 1938, p. 1108. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Dépôt du rapport par M. Servais, p. 1117 (31 mars 1938). — M. Servais, rapp., demande l'urgence, le projet devant être voté ce jour même, p. 1117.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui demande qu'avant de décider l'urgence il soit donné lecture du rapport, p. 1117. — M. le président déclare que seule la question d'urgence peut être discutée, p. 1117. — Discussion au sujet de l'urgence. Observations de MM. Catteau (qui la combat); Servais, rapp. (qui insiste); Pierlot, m. a. (qui l'appuie); Van Remoortel (qui appuie la demande d'urgence); Mertens, Carton de Tournai, Bologne (qui combattent l'urgence); Deumens et Crokaert (qui l'appuient), p. 1117 à 1119. — L'urgence est déclarée par assis et levé, p. 1119.

M. Servais, rapp., donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1119.

Discussion générale.

Discours de MM. Gits (qui demande des précisions au ministre et annonce qu'il votera le projet); Lohest (qui examine la portée du projet et estime qu'il faut le voter en attendant une législation plus complète sur la matière); Pholien (qui rappelle son amendement tendant à la suppression des articles 2 et 3, motive son vote négatif et critique les textes soumis au Sénat), p. 1119 à 1121.

Discours de M. Pierlot, m. a., qui donne les précisions réclamées par certains orateurs au sujet de l'interprétation des dispositions du projet, p. 1121, 1122.

Discours de M. Catteau, qui se refuse à voter des lois dont le texte est aucci critiquable et déclare qu'il votera l'amendement de M. Pholien, p. 1122, 1123.

Motion d'ordre de M. Demarré, qui propose la clôture, afin que le Sénat puisse procéder au vote au cours de cette même séance, p. 1123. — M. Deumens appuie la proposition de clôture, p. 1123. — Observations de M. le président, qui fait remarquer qu'il reste deux orateurs à entendre, p. 1123.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Crokaert (qui signale l'urgence d'une solution définitive de la question des grands magasins, parle de l'application de la loi en discussion par les tribunaux, en examine les dispositions et approuve le projet); Temmerman (qui fait des observations au sujet de l'interprétation et demande de maintenir la loi dans le texte proposé par le gouvernement, déclare qu'il appuie l'amendement Pholien); Pierlot, m. a. (qui indique la portée exacte du projet en discussion), p. 1123 à 1125. — Observations de M. Cools, qui proteste contre la décision de clôture de la discussion; M. le président fait remarquer que la décision a été prise par le Sénat, p. 1125. — La discussion générale est close.

M. le président indique la procédure qu'il propose pour l'examen des articles et le Sénat marque son accord, p. 1125.

Commerce et industrie. MAGASINS. *Ouverture ou agrandissement de certains établissements de vente en détail (suite)*

Discussion des articles.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 1125.

Art. 2. M. le président rappelle qu'il existe un amendement de M. Pholien, mais qu'il a été décidé de voter sur le texte même de l'article et que ceux qui sont partisans de l'amendement Pholien supprimant cet article voteront négativement, p. 1125. — L'article 2 est adopté, p. 1125.

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 1126.

M. Mertens motive son vote négatif, p. 1126. — M. Van Remoortel motive son vote affirmatif et fait certaines réserves, p. 1126.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 70 voix contre 17 et 4 abstentions, p. 1126 (31 mars 1938). — Se sont abstenus : MM. Doutrepont, Gillon, Picard et Van Fleteren, p. 1126. — Le projet est soumis à la sanction royale.

MÉTIERS ET NÈGOCES.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et négoces.

Doc. — N° 142. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1194 (7 avril 1938).

Motion d'ordre de M Crokaert, qui demande au Sénat de porter ce projet à l'ordre du jour d'une de ses prochaines séances, p. 1324.

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp. (qui fait remarquer que la proposition concerne toute une catégorie sociale et que la commission a admis le projet à l'unanimité, recherche les causes du malaise qui étreint les classes moyennes, défend le projet, rappelle que l'auteur de la proposition de loi s'est rallié aux amendements de la commission, rencontre certaines objections et déclare que la commission a admis un amendement, qu'il indique); van Ackere (qui souligne l'importance des milieux auxquels la réforme s'adresse, combat certaines objections et défend sa proposition de loi); Vanderpoorten (qui développe l'opinion de son groupe au sujet du problème en discussion, pose le principe du respect de l'initiative privée, estime que l'esprit de solidarité et de discipline professionnelle fait défaut aux membres des classes moyennes, signale quelques contradictions contenues dans la proposition en discussion, déclare qu'il ne votera pas le projet avant que le gouvernement ait pris position et croit savoir que le groupe libéral proposera la remise du vote jusqu'après le dépôt du projet de loi, annoncé par le gouvernement, sur l'organisation professionnelle), p. 1499 à 1504. — Discours de MM. De Maeght (qui estime que la proposition en discussion est un premier pas vers l'organisation professionnelle obligatoire, en examine diverses dispositions et déclare qu'il est impossible à son groupe d'adopter l'amendement de MM. Delvaux et Gits); Gits (qui estime que la proposition ne donnera pas satisfaction, étant insuffisante, déclare qu'il reprendra les amendements présentés par son groupe et que la commission a rejetés, examine diverses dispositions de la loi en discussion et déclare que le parti rexiste votera la proposition de loi, malgré les défauts qu'elle présente); Logen (qui estime que la proposition n'est pas de nature à améliorer la situation existante et constitue une atteinte à la liberté individuelle, puis expose le point de vue des sociétés coopératives de consommation et demande quelle sera leur situation vis-à-vis de la nouvelle loi, combat l'interprétation indiquée par le rapporteur et estime que le renvoi à la commission s'impose), p. 1506 à 1512. — Observation de M. Lohest, rapp., p. 1506. — Discours de M. Heymans, m. a. éc., c. m. et a., qui indique le point de vue du gouvernement, annonce le dépôt, à la Chambre, du projet de loi portant création d'un institut économique et social des classes moyennes, ainsi que d'un projet général relatif à l'organisation professionnelle, déclare que le gouvernement se rallie aux principes essentiels et à la structure générale de la proposition de loi en discussion et répète que le gouvernement ne perd pas de vue l'important problème des classes moyennes, p. 1512, 1513. — Discours de M. Van Coillie, qui se borne à des considérations relatives aux observations formulées contre le projet en discussion et concernant certaines modalités d'application, défend un amendement qu'il avait présenté et parle de l'application de la loi aux coopératives, p. 1513 à 1516. — Observations de MM. Lohest, rapp., et Heymans, m. a. éc., c. m. et a., p. 1515.

Motion d'ordre de M. Demarré, qui estime inutile de poursuivre la discussion, le gouvernement ayant annoncé le dépôt d'un projet sur le même objet, et propose le renvoi à la commission, p. 1516, 1517. — Discussion de la motion d'ajournement : MM. Van Coillie (qui s'y oppose); le président (qui estime préférable de poursuivre le débat); Vanderpoorten (qui demande que le projet annoncé soit déposé au Sénat, et non à la Chambre); Heymans, m. a. éc., c. m. et a. (qui demande si l'ajournement aurait pour conséquence de fusionner la discussion du projet avec celle de la proposition de loi, ce que le gouvernement ne désire pas); Demarré (qui estime que les deux discussions devraient, en effet, être jointes); Van Fleteren (qui appuie la proposition du président tendant à poursuivre la discussion); Lohest, rapp. (qui insiste pour que la discussion se poursuive et que le gouvernement dépose au Sénat le projet annoncé), p. 1516, 1517.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Deumens, qui estime que cette proposition de loi ne répond pas à son titre lequel parle « d'organisation professionnelle », estime qu'elle ne tient pas compte de la dualité qui existe dans le pays, rappelle l'avis du « Vlaamsch Economisch Verbond » et indique les modifications qu'il estime nécessaires, p. 1517 à 1519. — Discours de MM. Servais (qui remercie M. van Ackere, au nom des classes moyennes, précise la portée de la proposition de loi, puis rencontre les objections soulevées par MM. Gits et Logen); Minnaert (qui combat le projet, qu'il considère comme un premier pas vers le corporatisme dont la classe ouvrière ne veut pas, et espère que le Sénat ne l'admettra pas); Lohest, rapp. (qui estime que les objections faites proviennent d'une connaissance insuffisante de la proposition en discussion, combat les arguments présentés par différents orateurs ainsi que certains amendements et traite notamment la question des étrangers et des coopératives); Rolin (qui estime que certaines propositions contenues dans le projet sont critiquables, les combat de même que les arguments développés par le rapporteur), p. 1522 à 1530. — Observations de M. le président, qui insiste pour que les orateurs abrègent leurs discours, p. 1527.

Rappel au règlement. M. Gillon fait remarquer que M. Vanderpoorten a demandé la parole pour un rappel au règlement et qu'il a donc le droit de parler avant M. Crokaert, p. 1530. — M. le président déclare qu'il y a eu malentendu et accorde la parole à M. Vanderpoorten, p. 1530.

M. Vanderpoorten propose l'ajournement de la discussion; M. le président fait remarquer qu'il ne s'agit donc pas d'un rappel au règlement et que M. Vanderpoorten ne pourra défendre sa motion qu'après le discours de M. Crokaert, p. 1530.

Reprise de la discussion.

Discours de M. Crokaert, qui défend la proposition en discussion, combat les arguments développés par M. Rolin et insiste pour que le Sénat vote le projet, p. 1530 à 1532.

Motion d'ordre de M. Gillon, qui demande que l'on discute la proposition d'ajournement introduite par M. Vanderpoorten, puis fait remarquer que, d'après le règlement, la question de l'ajournement doit être discutée avant que d'autres orateurs puissent prendre à nouveau la parole dans la discussion du projet, p. 1532. — Observations de M. le président, p. 1532.

M. le président donne lecture de la proposition d'ajournement introduite par M. Vanderpoorten, p. 1532. — Discussion. MM. Heymans, m. a. éc., c. m. et a. (qui répète qu'il n'y a pas de contradiction de principe entre la proposition en discussion et le projet que le gouvernement déposera, estime que les deux discussions ne pourront avoir lieu pendant la session en cours et propose le renvoi en commission et la continuation du débat le mardi suivant); Vanderpoorten (qui insiste sur sa proposition d'ajournement); le président (qui indique la position de la question); Orban (qui demande l'appel nominal); M. de Grunne (qui combat l'ajournement); Demarré (qui appuie la proposition d'ajournement); Van Dieren (qui critique les méthodes de travail du Sénat, combat l'ajournement et appuie la proposition de renvoi de la discussion à huitaine); Lohest, rapp. (qui attire l'attention sur l'importance de la décision à prendre et combat la motion d'ajournement); Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex. (qui fait observer que le projet est attendu avec impatience et estime qu'il faut poursuivre la discussion); Van Remoortel (qui appuie l'ajournement); le comte Lippens (qui appuie la motion d'ajournement), p. 1532 à 1535.

M. le président indique la procédure qui sera suivie pour le vote et met aux voix la proposition de M. Vanderpoorten tendant à ajourner la discussion jusqu'au moment où le projet annoncé par le gouvernement sera déposé, p. 1535. — Cette proposition est adoptée par 58 voix contre 50 et une abstention, p. 1535. — S'est abstenu : M. Godding, p. 1535.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Communes.

AGENTS DÉMISSIONNAIRES, LICENCIÉS OU RÉVOQUÉS — V. Pensions : Personnel communal.

CANALISATIONS D'EAU ET DE GAZ. — V. Travaux publics.

ELECTIONS COMMUNALES. — V. Lois électorales.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE. — V. Impôts : Fiscalité.

Communes (*suite*)

FONDS DES COMMUNES.

Rapport. — Proposition de loi relative à la publication du rapport aux Chambres sur la répartition du Fonds des communes.

Doc. — N° 22. Rapport de M. Vander Stegen sur la recevabilité.
N° 26. Proposition de M. Harmegnies.
N° 65. Rapport de M. Vergeylen.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur, p. 65 (2 décembre 1937).

Dépôt du rapport par M. Vergeylen, p. 342 (18 janvier 1938).

Pas de discussion générale.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 356.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 374, 375 (20 janvier 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

IMPOTS. — V. Impôts : Fiscalité provinciale et communale.

LIMITES. — V. plus loin : Territoires.

PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL. — V. Pensions : 1° Personnel communal. — 2° Pensions civiles : Personnel des provinces et des communes.

TERRITOIRES.

Brabant. — Projet de loi portant modifications des limites des communes de Genappe et de Vieux-Genappe.

Doc. — N° 221. Rapport de M. Verbrugge.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 16 juin 1938, p. 1550. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Rapporteur : M. Verbrugge.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1857.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 1860 (7 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Hainaut. — Projet de loi modifiant les limites des communes de Grand-Reng et d'Erquelinnes.

Doc. — N° 222. Rapport de M. Verbrugge.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 16 juin 1938, p. 1550. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Rapporteur : M. Verbrugge.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1857.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 1860 (7 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Namur. — Projet de loi tendant à rattacher la commune de Profondeville au deuxième canton de Namur.

Doc. — N° 220. Rapport de M. Verbrugge.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 16 juin 1938, p. 1550. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Rapporteur : M. Verbrugge.

Discussion générale.

Est entendu, M. Deumens, qui appuie la requête adressée aux ministres compétents par les habitants de Genk en vue de voir leur commune élevée au rang de siège de canton, p. 1857. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1857.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 1860 (7 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAITEMENTS. — V. Traitements : Personnel des provinces et des communes.

Comptabilité de l'Etat. — V. 1° Finances. — 2° Cour des comptes.

Comptes de prévision de la régie des télégraphes et téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Congés payés. — V. Travail.

Congo belge. — V. 1° Colonies. — 2° Budgets.

Conseil colonial. — V. Colonies.

Conseil d'enquête aéronautique. — V. Transports : Navigation aérienne.

Conseil d'Etat. — V. Droit public.

Constitution. — V. Droit public.

Construction navale. — V. Marine : Crédit maritime.

Contingent de l'armée. — V. Armée.

Contrat de travail. — V. Travail.

Contribution foncière des biens industriels. — V. Impôts : Fiscalité provinciale et communale.

Contribution nationale de crise. — V. Impôts : Impôts directs.

Contrôle linguistique. — V. Langues.

Conventions internationales. — V. Affaires étrangères aux différentes sous-rubriques relatives à ces conventions.

Cour. — V. Roi et Famille royale.

Cour d'appel. — V. Organisation judiciaire.

Cour des comptes.

CAHIER D'OBSERVATIONS.

Ann. — M. le premier président de la Cour des comptes transmet le 98e cahier d'observations, p. 1408.

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES.

Diverses délibérations des conseils des ministres par application de la loi sur la comptabilité des dépenses engagées et sur certains dissentiments survenus entre la Cour des comptes et divers départements ministériels.

Doc. — N° 151. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — M. Doutrepont donne lecture de son rapport et prie le Sénat d'en adopter les conclusions, tendant à ce que le gouvernement reste davantage, à l'avenir, dans le cadre des crédits, p. 37. — Les conclusions du rapport sont adoptées et seront communiquées au ministre des finances et au président de la Cour des comptes, p. 38.

Voir pour la discussion, la rubrique : Budgets : Crédits supplémentaires.

Diverses délibérations du conseil des ministres par application de la loi sur la comptabilité des dépenses engagées et sur des dissentiments survenus entre la Cour des comptes et divers départements ministériels.

Doc. — N° 250. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 1966 (19 juillet 1938). — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 2080.

DISSENTIMENTS ENTRE LA COUR DES COMPTES ET DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS.

Dissentiment entre le collège de la Cour des comptes et le ministre des finances au sujet de la pension d'un ancien professeur de l'athénée communal de Saint-Gilles lez-Bruxelles.

Ann. — Copie de la délibération du conseil des ministres en date du 10 mai 1937 mettant fin à ce différend. Transmis par la Cour des comptes, p. 166. — Renvoi à la commission des finances.

Exposé du dissentiment entre la Cour des comptes et le département des travaux publics et de la résorption du chômage à propos d'une réduction des amendes infligées à un entrepreneur pour cause de retard dans l'exécution des travaux.

Ann. — Transmis par le collège de la Cour des comptes et renvoi à la commission des finances, p. 341.

Exposé d'un dissentiment entre la Cour des comptes et le département de la défense nationale au sujet d'allocations faites à un entrepreneur pour des dépenses extraordinaires.

Ann. — Transmis par le collège de la Cour des comptes, p. 541.

Cour des comptes. DISSENTIMENTS ENTRE LA COUR DES COMPTES ET DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS (*suite*)

Exposé complémentaire du dissentiment qui s'est produit entre la Cour des comptes et le département des travaux publics et de la résorption du chômage à propos des réductions des amendes infligées à un entrepreneur.

Ann. — Transmis par le collège de la Cour des comptes et renvoi à la commission des finances, p. 704.

Exposé d'un dissentiment survenu entre la Cour des comptes et le département de la justice et le département des travaux publics au sujet de la remise d'amendes à des fournisseurs et entrepreneurs publics.

Ann. — Transmis par la Cour des comptes, p. 1893.

Exposé du dissentiment qui s'est produit entre la Cour des comptes et le département des travaux publics à propos d'une remise des retenues pour retard dans l'achèvement d'une entreprise.

Ann. — Transmis par le collège de la Cour des comptes, p. 1976.

Exposé relatif à une délibération du conseil des ministres en date du 28 avril 1938 en vue de ramener des allocations accordées à des victimes civiles de la guerre au taux reconnu par la décision rendue en leur faveur.

Ann. — Transmis par la Cour des comptes, p. 1893.

Créances : Cession, délégation, etc. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Créances sur l'Etat belge. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Crédit maritime. — V. Marine.

Crédits provisoires et supplémentaires. — V. Budgets.

Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.

D

Débouchés agricoles et horticoles. — V. Agriculture : Office national des débouchés agricoles et horticoles.

Décès. — V. Chambres législatives-Sénat.

Décès prématuré. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès.

Décrets. — V. Colonies.

Délais de grâce de de sursis. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Délais pour l'obtention d'une pension d'invalidité. — V. Pensions : Pensions militaires.

Délégation de créances sur l'Etat belge. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Délits. — V. 1° Amnistie. — 2° Droit pénal.

Démission du gouvernement : Continuation des travaux parlementaires dans ce cas. — V. Chambres législatives-Sénat : Procédure parlementaire.

Dette publique et emprunt. — V. Finances.

Distribution d'eau.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES DISTRIBUTIONS D'EAU.

Rapport de la Société nationale des distributions d'eau pour l'exercice 1936.

Ann. — Dépôt par M. Wauters, m. s. p., p. 704.

Divertissements. — V. Impôts : Impôts directs : Spectacles et divertissements publics.

Dotation sénatoriale. — V. Chambres législatives-Sénat.

Douanes et accises. — V. Impôts.

Droit civil.

ADOPTION.

Projet de loi sur l'adoption.

Doc. — N° 173. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 2 juin 1938, p. 1416. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

BAIL.

Dispositions exceptionnelles. — Projet de loi portant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 108. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 114. Rapport de M. Van Eyndonck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 24 février 1938, p. 778. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Van Eyndonck, p. 871 (8 mars 1938). — M. Van Eyndonck, rapp., demande l'urgence pour ce projet et qu'il soit porté à l'ordre du jour du lendemain, p. 871. — M. le président appuie la demande de M. Van Eyndonck, rapp., et le Sénat se déclare d'accord, p. 871.

Discussion générale.

Discours de MM. Clays (qui critique le projet en ce qui concerne les communes auxquelles il s'applique, cite différents cas tendant à prouver qu'il y a encore pénurie de logements, estime que l'on devrait encourager les propriétaires à construire des maisons populaires et combat l'amendement de M. Temmerman); Minnaert (qui motive l'abstention au vote de son groupe); Temmerman (qui défend son amendement); Van Eyndonck, rapp. (qui indique la portée exacte de la loi en discussion); Vander Stegen (qui répond aux observations de M. Temmerman et déclare qu'il votera la loi, avec ou sans l'amendement); Cools (qui déclare qu'il votera l'amendement mais ne votera pas le projet et motive sa décision); Delvaux (qui déclare qu'il ne votera ni l'amendement ni la loi); Rolin (qui préconise une solution transactionnelle); Breugelmans (qui expose la situation telle qu'elle se présente et insiste pour qu'on proroge la loi sur les loyers); Van Fleteren (qui combat l'amendement de M. Temmerman); Rutten (qui fait confiance à l'intégrité des juges de paix), p. 888 à 894. — Observations de M. le président, qui propose la limitation des discours à quinze minutes, p. 892. — M. Van Eyndonck, rapp., fait remarquer une erreur matérielle à la page 2 de son rapport et fait remarquer que si le projet est amendé, il devra faire retour à la Chambre, p. 894. — M. Rutten déclare que s'il n'a pas l'assurance que la Chambre examinera d'urgence le projet, il ne votera pas l'amendement, p. 894. — M. Gabriel pose une question au rapporteur et celui-ci répond, p. 894. — M. de Grunne déclare qu'il votera l'amendement de M. Temmerman, p. 894. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations, p. 895.

Art. 4. M. le président donne lecture de l'amendement présenté par M. Temmerman concernant le taux des loyers, p. 895. — M. Temmerman demande l'appel nominal, p. 895. — M. le président fait remarquer qu'il va mettre d'abord aux voix le premier alinéa, p. 895. — L'alinéa est adopté, p. 895. — L'amendement de M. Temmerman, qui devait former un alinéa 2, est repoussé par 69 voix contre 57 et 4 abstentions, p. 895. — Se sont abstenus : Mlle Baers, MM. Rutten, Smets et Vandergraesen, p. 896. — L'article 4 est adopté tel qu'il figure au projet, p. 896.

Art. 5 et 6. Adoptés sans observations, p. 896.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 38 et 3 abstentions, p. 896 (9 mars 1938). — Se sont abstenus : MM. Bourguignon, Heyndels et Minnaert, p. 896. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Loi temporaire. — Projet de loi temporaire en matière de baux à loyer. (Dispositions disjointes du projet portant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.)

Doc. — N° 77. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 86. Rapport de M. Van Eyndonck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 27 janvier 1938, p. 458. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Van Eyndonck, p. 535 (3 février 1938). — M. Van Eyndonck, rapp., demande que ce projet soit porté en tête de l'ordre du jour de la séance du mardi suivant et le Sénat se déclare d'accord, p. 535.

Droit civil. BAIL. *Loi temporaire en matière de baux à loyer (suite)*

Discussion générale.

Discours de MM. Pholien (qui attire l'attention sur le caractère insolite de cette loi, estime qu'il y a lieu de revenir au droit commun et combat le projet); Temmerman (qui appuie les observations de M. Pholien et déclare qu'il votera contre le projet); Vergeylen (qui estime que le retour au droit commun a donné lieu à beaucoup d'abus, là où il a été rétabli, surtout en ce qui concerne les petites habitations, et annonce qu'il votera le projet tout en demandant le dépôt d'une loi définitive); Minnaert (qui estime que ce projet ne donnera pas satisfaction aux locataires mais déclare que son groupe votera affirmativement); Vander Stegen (qui estime que le projet se justifie pour une certaine catégorie d'habitations et indique les résultats de l'enquête en cette matière); Boon qui demande qu'on revienne au droit commun et déclare qu'il ne votera pas le projet); Clays (qui fait remarquer que la situation est critique dans certaines régions et demande qu'on vote le projet en attendant un règlement définitif); Van Eyndonck, rapp. (qui indique le but du projet et estime que le Sénat devrait le voter en réservant son attitude en ce qui concerne le fond et l'esprit de la loi), p. 544 à 548. — Discours de M. du Bus de Warnaffe, m. j., qui commente le projet et fait remarquer son caractère transitoire, p. 548, 549. — M. Pholien pose diverses questions au sujet de l'interprétation et M. du Bus de Warnaffe, m. j., répond à ces questions, p. 549. —Discussion au sujet des modalités d'application. Observations de MM. Temmerman, du Bus de Warnaffe, m. j., Van Remoortel, Lohest, p. 549, 550. — M. du Bus de Warnaffe, m. j., propose le renvoi du projet en commission; observations de MM. Van Remoortel, Van Eyndonck, rapp., p. 550. — M. du Bus de Warnaffe, m. j., insiste sur sa proposition de renvoi; M. Noël demande que le ministre fasse suspendre poursuites et exécutions en attendant le vote du projet, p. 550. — La discussion est close.

Vote par appel nominal sur la proposition de renvoi à la commision. Cette proposition est adoptée par 64 voix contre 62 et 3 abstentions, p. 551. — Se sont abstenus : MM. Vander Stegen, Bossuyt et Depontieu, p. 551.

M. Van Fleteren demande, d'accord avec le ministre, que la commission se réunisse le jeudi suivant; M. Noël demande qu'un délai de quarante-huit heures soit imparti à la commission pour présenter son rapport, p. 552. — M. le président rappelle que le Sénat n'a pas d'ordre à donner à ses commissions, p. 552. — M. Noël cite un précédent; M. Van Roosbroeck estime que le Sénat peut demander que la commission soit convoquée d'urgence et demande qu'elle se réunisse le mercredi; M. Van Fleteren, président de la commission de la justice, déclare que la commission se réunira le jeudi, le ministre étant empêché d'assister à la réunion le mercredi, et le Sénat marque son accord, p. 552.

Un projet de loi prorogeant les dispositions exceptionnelles en matière de loyer ayant été transmis ultérieurement par la Chambre et adopté par le Sénat, M. le président fait remarquer qu'en conséquence, le présent projet disparaît de l'ordre du jour, p. 86.

BAIL A FERME.

Projet de loi prorogeant la loi du 10 août 1933 relative à la réduction temporaire de certains fermages.

Doc. — N° 48. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 51. Rapport de M. Legrand.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1937, p. 282. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies de la justice et de l'agriculture.

M. Legrand dépose le rapport sur ce projet et demande l'urgence, p. 313. — L'urgence est déclarée et M. Legrand, rapp., donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 313. — M. J.-J. De Clercq donne lecture du texte flamand du rapport, p. 313.

Discussion générale.

Sont entendus : MM. Gillon et Van Dieren, qui protestent contre les méthodes de travail imposées au Sénat, p. 313, 314. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

M. le président fait remarquer que le projet primitif ne comportait qu'un article unique mais que la commission propose un article 2, p. 314.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 314.

Art. 2 (nouveau), proposé par la commission. Adopté sans observations, p. 314.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre une et 13 abstentions, p. 314 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Fraipont, Delvaux, Ernest, De Mont, De Neve, Deumens, Finné, Lekeux, Mme Maréchal, MM. Mignolet, Picard, Rhodius, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 314. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit civil (*suite*)

BAUX COMMERCIAUX.

Révision temporaire et résiliation. — Projet de loi relatif à la révision temporaire et à la résiliation des baux commerciaux.

Doc. — N° 128. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 130. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 24 mars 1938, p. 1072. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.
Rapporteur : M. Van Remoortel.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Remoortel, rapp. (qui proteste contre la hâte imposée au Sénat, expose le but du projet et invite le Sénat à l'adopter); Temmerman (qui motive son vote négatif), p. 1088 à 1090. — M. Van Remoortel, rapp., combat les arguments présentés par M. Temmerman pour combattre le projet et M. Temmerman répond à M. Van Remoortel, rapp., p. 1090, 1091. — Est encore entendu : M. Van Fleteren, qui s'élève vivement contre la manière dont la Chambre agit envers le Sénat en lui imposant l'examen et le vote précipité de projets importants, p. 1091. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1091.

M. Gillon motive son vote négatif, p. 1093. — M. de Grunne motive son abstention, p. 1093.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 68 voix contre 59 et 11 abstentions, p. 1093 (30 mars 1938). — Se sont abstenus : MM. Orban, Picard, Van Coillie, Vandenbulcke, Van Dieren, Mlle Baers, MM. Crokaert, de Grunne, De Maeght, de Spot et Legrand, p. 1093.

ENFANTS NATURELS.

Projet de loi relatif à la tutelle des enfants naturels. (Texte amendé par la Chambre des représentants.)

V. pour le rapport de M. Rolin sur le texte amendé, le *Document* n° 19 de la session extraordinaire 1937, Sénat.

Discussion générale.

Ann. — Sont entendus : MM. Rolin, rapp. (qui indique la portée du projet et annonce que le gouvernement a déposé des amendements de pure forme aux articles 1er et 3); du Bus de Warnaffe, m. j. (qui dépose les deux amendements annoncés par le rapporteur et les défend); Demarré (qui estime que le texte néerlandais doit employer une autre terminologie pour le terme « enfants naturels »), p. 39, 40. — Discussion au sujet de la terminologie néerlandaise à employer. Observations de MM. Orban, du Bus de Warnaffe, m. j., Demarré, Lysens, Rolin, rapp., p. 40, 41. — M. Demarré se rallie aux arguments développés par M. Rolin, rapp., et retire son amendement, p. 40. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. L'amendement du gouvernement est adopté et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 41.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 41.

Art. 3. L'amendement du gouvernement est adopté et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 42.

Art. 4, 5 et 6. Adoptés sans observations, p. 42.

Le Sénat décide de procéder immédiatement au vote en seconde lecture : Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 42.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix et 6 abstentions, p. 50 (1er décembre 1937). Se sont abstenus : M. Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke, Van Dieren et De Neve, p. 50. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

PRÊTS D'ARGENT.

Remboursement anticipé. — Projet de loi concernant le remboursement anticipé des prêts d'argent.

Doc. — N° 13. Amendement du gouvernement.
N° 83. Rapport complémentaire de M. Coenen.

Ann. — Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1er. Le gouvernement propose un nouveau texte pour cet article. M. Deumens demande si la loi aura un effet rétroactif, p. 38. — M. du Bus de Warnaffe, m. j., estime que la loi ne doit pas être rétroactive et défend l'amendement du gouvernement, p. 38, 39. — M. Coenen, rapp., se déclare d'accord au sujet de l'interprétation donnée par le ministre,

Droit civil. PRÊTS D'ARGENT. *Remboursement anticipé (suite)*

p. 39. — M. le président suggère de remettre le vote au lendemain et de rédiger un texte plus précis; M. du Bus de Warnaffe, m. j., se déclare d'accord à ce sujet, p. 39. — M. Rolin annonce le dépôt d'un amendement; M. Coenen, rapp., combat cet amendement, p. 39. — M. Van Fleteren propose formellement le renvoi à la commission; M. du Bus de Warnaffe, m. j., se déclare d'accord et le renvoi est décidé, p. 39.

Proposition de rejet faite par la commission. M. le président fait remarquer que le gouvernement n'insiste pas sur ce projet et que la commission en propose le rejet, p. 858. — Est entendu : M. Van Fleteren, qui motive la proposition de rejet faite par la commission; M. du Bus de Warnaffe, m. j., marque son accord, p. 858. — L'article 1er n'est pas adopté, ce qui entraîne le rejet du projet, p. 859.

PREUVE TESTIMONIALE.

Projet de loi relatif à la preuve testimoniale en matière civile.

Doc. — N° 9. Rapport de M. Gillon.

Ann. — Rapporteur : M. Gillon.

Discussion générale.

M. du Bus de Warnaffe, m. j., fait remarquer que si l'amendement de la commission est admis, le projet devra retourner à la Chambre, p. 43. — M. Orban combat l'amendement de la commission, p. 43. — M. le président fait remarquer qu'il y a un deuxième amendement de la commission, p. 43. — M. du Bus de Warnaffe, m. j., déclare accepter cet amendement, p. 43. — Sont encore entendus : MM. Van Dieren (qui estime les deux amendements inutiles); Orban (qui combat les amendements); Rolin (qui défend les amendements de la commission), p. 43. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Le Sénat se rallie aux amendements de la commission et les articles 1 et 2 sont adoptés tels qu'ils sont rédigés par la commission, p. 43.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix et 6 abstentions, p. 50 (1er décembre 1937). — Se sont abstenus : M. Picard, Mme Maréchal, MM. Finné, Vandenbulcke, Van Dieren et De Neve, p. 50. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES.

Cession et délégation de créances. — Projet de loi relatif aux cessions et aux délégations de créances sur l'Etat belge en matière de travaux effectués pour compte de l'Etat ou fournitures destinées à la défense nationale. — Adopté sous le titre de : « Projet de loi relatif au privilège des ouvriers fournisseurs, sous-traitants et bailleurs de fonds des entrepreneurs de travaux publics ou de fournitures destinées à la défense nationale ».

Doc. — N° 107. Rapport complémentaire de M. Crokaert.

V. pour le premier rapport de M. Crokaert, la session 1936-1937.

Discussion générale.

Ann. — Est entendu : M. Van Fleteren, qui, en absence du rapporteur, défend le texte proposé par la commission, p. 857. — La discussion générale est close.

Le texte proposé par la commission, avec le nouvel intitulé qu'elle propose, est pris comme base du débat.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 858.

Au moment du vote, M. Crokaert, rapp., indique l'exacte portée du projet, p. 872.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix contre 3, p. 872 (8 mars 1938). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Délais de grâce et de sursis. — Projet de loi sur les délais de grâce et de sursis à exécution et portant modification de la loi du 15 août 1854 sur l'expropriation forcée.

Doc. — N° 174. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 235. Rapport de M. Coenen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 2 juin 1938, p. 1416. — Le projet est transmis à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Coenen.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1970, 1971.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 2029 (20 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Droit civil. PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (*suite*)

Hypothèques sur bateaux. — Projet de loi relatif à la limitation du taux d'amortissement des créances garanties par une hypothèque sur un bateau.

Doc. — N° 238. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 241. Rapport de M. Van Hoestenberghe.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 juillet 1938, p. 1893. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

Au cours de la séance du 19 juillet, le ministre intéressé étant empêché, M. le président propose de remettre la discussion à plus tard, p. 1972. — Le Sénat se déclare d'accord.

Droit pénal.

ABANDON DE FAMILLE.

Projet de loi modifiant la loi du 14 janvier 1928 concernant l'abandon de famille, modifiée par la loi du 30 mai 1931.

Doc. — N° 197. Projet du gouvernement. N° 234. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 1581 (22 juin 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 1864 (7 juillet 1938). — M. Van Remoortel, rapp., insiste sur l'urgence, p. 1864.

Discussion générale.

Discours de M. Van Remoortel, rapp., qui commente le projet, défend le texte de la commission et les amendements qu'elle propose, p. 1964 à 1966. — Discours de M. Pholien, m. j., qui fait remarquer qu'il s'est rallié à toutes les suggestions raisonnables formulées par la commission et son rapporteur, défend l'amendement du gouvernement en ce qui concerne l'article 214*b* et demande au rapporteur de s'y rallier, p. 1966, 1967. — Sont encore entendus : MM. Van Remoortel, rapp., (qui se rallie aux explications du ministre); Pholien, m. j., p. 1967. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

M. le président annonce que l'on vote par alinéa. Le premier alinéa est le préambule, p. 1967. — Alinéa 2. M. Pholien, m. j., accepte un amendement de la commission; M. Van Remoortel, rapp., propose une ajoute, que le ministre accepte également, p. 1967. — L'alinéa ainsi amendé est adopté, p. 1968. — Alinéa 3. M. Pholien, m. j., accepte un amendement de la commission et l'alinéa, ainsi amendé, est adopté, p. 1968. — Alinéa 4. M. le président indique le texte proposé par la commission et le texte présenté par le gouvernement, p. 1968. — La rédaction proposée par le gouvernement est adoptée, p. 1968. — L'ensemble de l'article est adopté, p. 1968.

Art. 2 (nouveau), proposé par amendement par M. Van Remoortel, rapp. Observations de M. Van Remoortel, rapp., qui indique la rédaction qu'il propose pour cet article, p. 1968. — Observations de MM. le président, Van Dieren, Van Remoortel, rapp., au sujet de la rédaction des textes, p. 1968. — L'amendement est adopté, p. 1968.

M. le président fait remarquer que par suite de l'adoption d'un article 2 nouveau, l'article unique devient l'article 1er, p. 1968. — Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 1968.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 2029 (20 juillet 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

AMNISTIE POUR DÉLITS ET INFRACTIONS. — V. la rubrique spéciale : Amnistie.

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LA SURETÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi apportant des modifications au chapitre II, titre Ier, livre II du Code pénal relatif aux crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat.

Doc. — N° 10. Rapport de M. Coenen.

Ann. — Rapporteur : M. Coenen.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 42.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix et 6 abstentions, p. 50 (1er décembre 1937). — Se sont abstenus : M. Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke, Van Dieren et De Neve, p. 50. — Le projet est soumis à la sanction royale.

RECRUTEMENT ET ENROLEMENT DANS UNE ARMÉE ÉTRANGÈRE. — V. Amnistie : Engagements volontaires dans les armées espagnoles.

Droit pénal (*suite*)

TITRES PROFESSIONNELS ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Architecte. — Projet de loi sur la protection du titre et de la profession d'architecte.

Doc. — N° 25. Rapport de M. P. De Smet.
N° 211. Projet réamendé par la Chambre des représentants.

Ann. — Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 52 (1er décembre 1937).

Discussion générale.

Discours de M. P. De Smet, rapp., qui expose le but du projet en discussion et invite le Senat à voter les amendements de la commission, p. 293. — Discours de MM. Godding (qui défend son amendement à l'article 7); Boon (qui pose une question au sujet des architectes communaux et provinciaux); Hoste, m. i. p. (qui répond à la question de M. Boon et propose le renvoi du projet en commission); Van Coillie (qui combat les arguments du ministre); Gits (qui n'est pas d'accord sur l'interprétation indiquée par le ministre et appuie le renvoi à la commission); le président (qui estime opportun le renvoi à la commission); P. De Smet, rapp. (qui s'oppose au renvoi); Hans (qui estime le renvoi inutile), p. 293, 294. — Le président consulte le Sénat sur la proposition de renvoi à la commission et cette proposition est repoussée, p. 294. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1 à 3. Adoptés sans observations, p. 295.

Art. 4. M. le président en donne lecture, ainsi que d'un amendement de M. Gits, p. 295. — M. Gits défend son amendement; M. P. De Smet, rapp., le combat, p. 295, 296. — Observations de MM. Van Coillie, Gits, Hoste, m. i. p., p. 296. — M. Gits retire son amendement, p. 296. — M. le président indique un amendement de M. Boon; M. Boon défend son amendement, p. 296. — Observations de MM. le chevalier Dessain (qui se déclare d'accord au sujet de la première partie de l'amendement); P. De Smet, rapp., Godding, Hoste, m. i. p. (qui combattement l'amendement), p. 296. — M. le président estime l'amendement non recevable et M. Boon le retire, p. 296. — M. le président indique un double amendement de la commission et un second amendement de M. Boon, que celui-ci déclare maintenir, p. 296, 297. — Observations de M. Hoste, m. i. p., et de M. Boon (qui déclare avoir satisfaction et retirer son amendement), p. 297. — L'amendement de la commission est adopté, p. 297. — La commission propose la suppression du 3e alinéa. Cet amendement est adopté, p. 297. — L'article 4 ainsi amendé est adopté, p. 297.

Art. 5. Des amendements sont présentés par la commission et par M. P. De Smet, rapp. Discussion. MM. P. De Smet, rapp. (qui défend son amendement); le chevalier Dessain, Hoste, m. i. p., Van Coillie (qui propose une modification de texte), p. 297, 298. — M. Hoste, m. i. p., accepte l'amendement et le commentaire de M. Van Coillie, p. 298. — Observations de MM. le président et Van Coillie au sujet du texte à soumettre au vote, p. 298. — Il est procédé au vote par division. Le premier alinéa, non amendé, est adopté, p. 298. — Le deuxième alinéa est adopté avec la rédaction proposée par le rapporteur, p. 298. — Alinéa 3. M. Hoste, m. i. p., combat l'amendement de la commission, p. 298. — M. P. De Smet, rapp., retire l'amendement de la commission; M. Van Coillie retire le sien, p. 298. — Observations de MM. Gits (au sujet de l'interprétation et sur l'opportunité du renvoi du projet à la commission); Hoste, m. i. p., p. 298. — L'ensemble de l'article 5 est adopté, p. 298.

Art. 6. Adopté sans observations, p. 298.

Art. 7. M. le président indique le texte proposé par la commission. Sont entendus : MM. Boon (qui demande des explications et défend son amendement); P. De Smet, rapp. (qui estime l'amendement inutile); Gits (qui pose une question); Hoste, m. i. p., p. 299. — M. Godding maintient un amendement qu'il présente, p. 299. — M. le président fait des observations au sujet d'un amendement subsidiaire de M. Boon, p. 300. — Observations de MM. Boon (qui retire son amendement subsidiaire) et P. De Smet, rapp., p. 300. — Observations de M. P. De Smet, rapp., au sujet de l'amendement présenté par M. Godding, p. 300. — M. Godding indique la modification à apporter à l'amendement qu'il présente, afin d'établir la concordance des textes, p. 300. — L'article 7 ainsi amendé est adopté, p. 300.

Art. 8 et 9. Adoptés sans observations, p. 300.

Art. 10. MM. Boon et Gits défendent des amendements qu'ils présentent, p. 300, 301. — M. Hoste, m. i. p., précise l'interprétation à donner au texte, p. 301. — M. Gits déclare ne pas être d'accord et maintient son amendement, p. 301. — Les amendement de M. Boon et de M. Gits, mis aux voix par assis et levé, ne sont pas adoptés, p. 301. — L'article 10 est adopté, p. 301.

Art. 11. Adopté sans observations, p. 301.

Art. 12. Adopté tel qu'il est amendé par la commission, p. 301.

Droit pénal. TITRES PROFESSIONNELS ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Protection du titre et de la profession d'architecte* (*suite*)

M. Gits déclare maintenir un amendement qu'il présente sous forme d'article nouveau, p. 301. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 301.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés, p. 302.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 302.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 1 et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Neve, Deumens, Finné, Mme Maréral, Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Renvoyé, amendé, par la Chambre des représentants le 29 juin 1938, p. 1718. — Le projet est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Motion d'ordre de M. Godding, qui demande que ce projet soit porté à l'ordre du jour avant que le Sénat se sépare, p. 1762. — M. le président déclare que la commission est convoquée pour le lendemain, 6 juillet, p. 1762.

Ingénieurs, etc. — Projet de loi modifiant, notamment en ce qui concerne les ingénieurs, certaines dispositions de la loi du 11 septembre 1933 sur la protection des titres d'enseignement supérieur.

Doc. — N° 68. Projet du gouvernement.
N° 143. Rapport de M. Matagne.
N° 155. Amendement du gouvernement.
N° 163. Amendements du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Hoste, m. i. p., p. 378 (20 janvier 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 1204 (7 avril 1938).

Motion d'ordre de M. De Boodt, qui déclare avoir déposé des amendements à ce projet et demande si le rapporteur est d'accord pour renvoyer le projet à la commission, p. 1834. — MM. Matagne, rapp., de Fraipont et Demarré s'opposent à l'ajournement; M. Godding appuie la motion faite par M. De Boodt, p. 1834, 1835. — La proposition de renvoi est rejetée par assis et levé, p. 1835.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 6 juillet, MM. Matagne, rapp., et Demarré insistent pour la mise à l'ordre du jour de ce projet, p. 1842. — Le projet est mis en tête de l'ordre du jour du mardi suivant, p. 1842.

M. Matagne, rapp., demande la mise à l'ordre du jour de ce projet, p. 1931. — M. le président estime qu'il pourra figurer à l'ordre du jour du lendemain, 14 juillet, p. 1931.

Discussion générale.

Discours de MM. De Boodt (qui regrette que la F. A. B. L. soit la seule association universitaire qui ait été consultée, proteste, au nom des ingénieurs-agronomes, qui estiment avoir droit aux titres universitaires, combat certains arguments développés dans le rapport, signale certaines anomalies, rappelle les amendements qu'il présente avec M. Godding et fait des suggestions); P. De Smet (qui définit la portée exacte du projet en discussion, combat les amendements de MM. De Boodt et Godding, défend les amendements qu'il présente avec MM. Matagne, rapp., et consorts et insiste pour que le Sénat vote le projet); de Fraipont (qui combat les amendements de MM. De Boodt et Godding ainsi que l'amendement de M. Lekeux, mais appuie l'amendement de MM. P. De Smet et consorts); Lekeux (qui parle de la situation des ingénieurs civils à l'industrie textile, estimant qu'ils devraient pouvoir bénéficier de la loi, puis défend son amendement à ce sujet); De Maeght (qui demande que le texte du gouvernement soit adopté sans modifications, puis signale des anomalies de la loi de 1933 sur la matière); Matagne, rapp. (qui défend le texte proposé par la commission et commente son rapport; combat les amendements de MM. Godding et De Boodt, et appuie l'amendement de M. P. De Smet; répond, enfin, aux observations de MM. De Maeght et Renard), p. 1939 à 1947.

M. Renard demande la parole pour un fait personnel, p. 1947. — Avant de la lui accorder, M. le président fait remarquer que l'ordre du jour est très chargé et invite les membres à abréger cette discussion, p. 1947. — Fait personnel de M. Renard, au sujet d'une critique faite par M. Matagne, rapp., dans son discours concernant des subsides accordés à une école technique alors qu'il était membre de la députation permanente du Brabant, p. 1947.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Godding, qui appuie les considérations émises par M. De Boodt et défend les amendements qu'il présente avec celui-ci, p. 1948. — Discours de M. Dierckx, m. i. p., qui marque son accord avec MM. Matagne, rapp., De Smet et de Fraipont, notamment au sujet des ingénieurs-agronomes; demande au Sénat de rejeter les amendements de MM. De

Droit pénal. TITRES PROFESSIONNELS ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Ingénieurs, etc. (suite)*

Boodt et Godding ainsi que celui de M. Lekeux, accepte l'amendement de M. P. De Smet et propose même une certaine extension de la qualification, p. 1948, 1949. — Sont encore entendus : MM. De Boodt et Dierckx, m. i. p., p. 1949. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président indique les amendements présentés : 1° par MM. De Boodt et Godding; 2° par M. Lekeux, p. 1949. — Les amendements de MM. De Boodt et Godding sont mis aux voix et ne sont pas adoptés, p. 1849. — M. le vicomte Simonis appuie l'amendement de M. Lekeux; M. P. De Smet le combat; M. Ohn l'appuie également, p. 1949. — L'amendement est mis aux voix par assis et levé et n'est pas adopté, p. 1949. — L'article 1er est adopté, p. 1949.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 1949.

Art. 2*bis*, proposé par amendement par le gouvernement. Cet amendement est adopté sans observations, p. 1949.

Art. 3. M. De Boodt maintient un amendement qu'il présente, p. 1950. — L'amendement n'est pas adopté, p. 1950. — M. le président rappelle un amendement de M. P. De Smet; M. Dierckx, m. i. p., déclare accepter l'amendement, qui est adopté, p. 1950. — L'article 3, ainsi amendé, est adopté, p. 1950.

Art. 4. M. le président indique un amendement de MM. P. De Smet et consorts, et un amendement du gouvernement; ces amendements sont adoptés, p. 1950. — L'article 4, ainsi amendé, est adopté, p. 1950.

Art. 5. Adopté sans observations, p. 1950.

Art. 5*bis*, proposé par amendement par le gouvernement. Adopté sans observations, p. 1951.

M. P. De Smet propose de passer immédiatement au vote en seconde lecture et le Sénat marque son accord, p. 1951.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 1951.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 3 et 1 abstention, p. 1951 (14 juillet 1938). — S'est abstenu : R. Desmedt, p. 1951. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit public.

CONSEIL D'ÉTAT.

Projet de loi portant création d'un conseil d'Etat.

Doc. — N° 147. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'intérieur et de la justice.

CONSTITUTION.

Article 47 : Revision. — Proposition de loi tendant à la revision de l'article 47 de la Constitution.

Doc. — N° 106. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.

Droits. — V. Impôts.

Ducroire. — V. Commerce et industrie.

Durée du travail. — V. 1° Travail. — 2° Affaires étrangères : Marine.

E

Eau et gaz. — V. Travaux publics : Canalisations.

Ecoles. — V. Enseignement.

Elections communales. — V. Lois électorales.

Emploi des langues. — V. 1° Langues. — 2° Organisation judiciaire. — 3° Interpellations, au nom de MM. Van Dieren et Deumens.

Emprunt. — V. 1° Finances : Dette publique et emprunt. — 2° Habitations à bon marché.

Enfance.

ŒUVRE NATIONALE DE L'ENFANCE.

Proposition de loi modifiant la loi du 5 septembre 1919 instituant l'Œuvre nationale de l'enfance.

Doc. — N° 113. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 835 (3 mars 1938).

TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA MARINE. — V. Affaires étrangères : Marine.

Enfants espagnols. — V. Interpellations, au nom de M. De Boodt.

Engagements volontaires dans les armées espagnoles. — V. Amnistie.

Enquête judiciaire concernant les incidents de la Banque Nationale. V. Banque Nationale.

Enseignement.

ENSEIGNEMENT FRŒBELIEN. — V. plus loin : Enseignement primaire : Personnel.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Fournitures classiques : Gratuité. — Projet de loi modifiant l'article 22 de la loi organique de l'enseignement primaire.

Doc. — N° 207. Rapport de Mme Spaak.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 juin 1938, p. 1632. — Le projet est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Dépôt du rapport par Mme Spaak, p. 1643 (28 juin 1938).

M. le président annonce que le groupe socialiste, en conférence à ce moment, demande d'aborder ultérieurement cet objet, qui vient en ordre utile, p. 1748. — Le Sénat marque son accord, p. 1748.

M. Harmegnies demande l'ajournement de ce projet et motive sa proposition, qui est admise, p. 1753.

Motion d'ordre de M. Hanquet, qui proteste parce que cet objet a été rayé de l'ordre du jour et demande sa réinscription, p. 1863. — M. Harmegnies combat la demande de M. Hanquet et pose la question préalable, p. 1863. — Observations de M. le président, qui fait remarquer que la question préalable ne se pose pas et qu'il s'agit simplement de savoir si le projet sera, oui ou non, réinscrit à l'ordre du jour, p. 1863. — Discussion à ce sujet. Observations de M. Bouilly (qui combat la demande); le comte de la Barre (qui appuie la demande de M. Hanquet); Harmegnies, p. 1863, 1864. — M. Hanquet demande l'appel nominal sur sa proposition et cette proposition est adoptée par 75 voix contre 39 et 9 abstentions, p. 1864. — Se sont abstenus : MM. Bologne, Bouilly, Bourguignon, Heyndels, Minnaert, Nèves, Noël, Rombaut et Van Belle, p. 1864.

Discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui fait quelques constatations de principe et fait l'historique du projet en discussion); Harmegnies (qui critique certaines dispositions du projet, rappelle ses amendements, puis s'élève contre les dépenses trop lourdes qu'on impose aux provinces), p. 1919 à 1921. — Discours de M. Dierckx, m. i. p., qui critique les méthodes de travail parlementaire pratiquées à ce moment, puis combat le projet à cause de ses lourdes conséquences financières et en demande le renvoi à la commission, p. 1921, 1922. — Est entendu : M. Hanquet, qui défend le projet et combat la proposition de renvoi en commission, p. 1922.

M. le président propose d'entendre encore un orateur par groupe; M. Verbist s'oppose à cette proposition, p. 1922.

Discours de MM. Verbist (qui approuve le projet, combat le renvoi en commission et les amendements présentés par M. Harmegnies et M. Bologne); Deumens (qui approuve et défend le projet); Rolin (qui défend un amendement qu'il présente, se déclare partisan de l'ajournement et motive son avis); Bologne (qui appuie la proposition de renvoi en commission); de Grunne (qui combat l'ajournement), p. 1922 à 1924. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui proteste contre certaines paroles de M. de Grunne, déclare ne pouvoir accepter les amendements de M. Bologne et indique dans quel esprit le gouvernement propose l'ajournement, p. 1924.

Discussion au sujet du renvoi en commission. Observations de MM. le chevalier Dessain, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., de Grunne (qui se rallie à l'amendement Rolin); le président (qui propose que la commission se réunisse le lendemain

Enseignement. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. *Fournitures classiques : Gratuité (suite)*

matin et que la discussion soit reprise l'après-midi); Harmegnies, Renard (qui propose également le renvoi en commission); Beauduin (qui combat le renvoi); J.-J. De Clercq (qui demande l'appel nominal sur la proposition de renvoi); Verbist (qui annonce son vote négatif sur l'ajournement); Dierckx, m. i. p., Godding, Deumens, p. 1924 à 1926.

M. le président précise la portée de la proposition de renvoi en commission, p. 1926. — Le renvoi en commission est rejeté par 65 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 1926. — Se sont abstenus : MM. Beauduin et Godding, p. 1926.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Bologne, qui combat le projet et défend l'amendement qu'il présente, p. 1927. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

Observations de MM. M.-L. Gérard, m. f. (qui déclare ne pas accepter l'amendement de M. Bologne); Harmegnies, p. 1928. — L'amendement de M. Bologne est rejeté par assis et levé, p. 1928. — M. Harmegnies retire son premier amendement, mais demande l'appel nominal sur le deuxième, p. 1928. — Le texte du projet est mis aux voix et adopté, p. 1928. — M. Harmegnies défend à nouveau son amendement; M. Servais le combat et M. Deumens annonce son vote négatif sur l'amendement, p. 1928. — L'amendement de M. Harmegnies est rejeté par 78 voix contre 52 et une abstention, p. 1928. — S'est abstenu : M. Dierckx, p. 1929. M. le président indique l'amendement proposé par M. Rolin, p. 1929. — Sont entendus : MM. Rolin (qui défend son amendement; Dierckx, m. i. p. (qui appuie l'amendement); de Grunne, Deumens (qui motive son vote négatif sur l'amendement); Van Eyndonck (qui appuie l'amendement); le chevalier Dessain (qui combat l'amendement), p. 1929, 1930. — M. Rolin répond aux objections de M. le chevalier Dessain; M. Van Dieren prie M. Rolin de ne pas insister sur son amendement, p. 1930. — M. J.-J. De Clercq demande le vote par appel nominal, p. 1930. — L'amendement de M. Rolin est rejeté par 65 voix contre 61 et une abstention, p. 1930. — S'est abstenu : M. de Grunne, p. 1930. — Le texte de l'article unique demeure donc inchangé.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 6 et 7 abstentions, p. 1931. — Se sont abstenus : MM. Claessens, Harmegnies, Moulin, Ohn, Olyff, Rolin et Ronvaux, p. 1931. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé la veille, p. 1938.

Personnel. — Proposition de loi tendant à améliorer la situation des membres du personnel enseignant primaire et frœbelien, des écoles communales, adoptées et adoptables.

Doc. — N° 243. Rapport de M. Rombaut sur la recevabilité. N° 246. Proposition de M. Verbist.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de l'instruction publique, p. 1939 (14 juillet 1938).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Titres d'enseignement supérieur : Architectes, ingénieurs, etc. — V. Droit pénal : Titres professionnels et d'enseignement supérieur.

PROLONGATION DE LA SCOLARITÉ.

Projet de loi maintenant, dans certains cas, l'obligation de la scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans.

Doc. — N° 217. Rapport de M. Rombaut.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 juin 1938, p. 1632. — Le projet est renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Rapporteur : M. Rombaut.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1749.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 8 et 5 abstentions, p. 1772 (5 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. De Boodt, le baron de Dorlodot, de Grunne, Smets et Smits, p. 1773. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi tendant à prolonger la fréquentation scolaire pour les enfants qui ne tombent pas sous l'application des dispositions de l'arrêté royal du 31 juillet 1935.

Doc. — N° 19. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 36 (30 novembre 1937).

Entreprises de travaux publics : Cession et délégation de créances. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Equilibre budgétaire. — V. Armée : Chevrons de front.

Erquelinnes. — V. Communes : Territoires : Hainaut.

Escaut (Tunnel sous l'). — V. Impôts : Impôts directs : Péages.

Essence (Prix de l'). — V. Interpellations, au nom de M. De Mont.

Etablissements de vente en détail. — V. Commerce et industrie : Magasins.

Etats-Unis : Visite en Belgique de M. Hoover. — V. Hoover.

Experts-comptables. — V. Commerce et industrie.

Exportation des marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Expropriations.

EXPROPRIATION FORCÉE.

Projet de loi sur les délais de grâce et de sursis à exécution et portant modification de la loi du 15 août 1854 sur l'expropriation forcée. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques : Délais de grâce et de sursis.

ORGANISATION DÉFENSIVE DU TERRITOIRE.

Projet de loi prorogeant la durée de validité de la loi temporaire du 3 janvier 1934 sur l'expropriation dans l'intérêt de l'organisation défensive du territoire.

Doc. — N° 42. Rapport de M. Cools.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Cools, p. 233 (21 décembre 1937).

Pas de discussion générale.

Art. 1er (article unique du projet primitif). Adopté sans observations, p. 266.

Art. 2 (nouveau), proposé par la commission. Adopté sans observations, p. 266.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix contre 10, p. 270 (22 décembre 1937). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

F

Faits de grève. — V. Amnistie.

Faits personnels. — V. Chambre législatives-Sénat : Incidents.

Fermage. — V. Droit civil : Bail à ferme.

Finances.

BUDGETS. — V. la rubrique spéciale.

CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Commission de surveillance. — Nomination d'un membre, par suite de l'expiration du mandat de M. Leyniers.

Ann. — M. le président propose de procéder à cette nomination au cours d'une séance ultérieure, p. 227.

Résultat du scrutin : M. Leyniers est réélu membre de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, p. 375.

CHARGES FINANCIÈRES DE LA RÉGIE DES TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES. — V. Télégraphes et téléphones.

COMPTABILITÉ DES DÉPENSES ENGAGÉES. — V. Cour des comptes.

DÉLÉGATIONS DE CRÉANCES SUR L'ÉTAT BELGE. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS.

Dette publique : Fonds d'amortissement. — Compte de gestion du fonds d'amortissement de la dette publique pour l'exercice 1938.

Ann. — Transmis par le premier président de la Cour des comptes, p. 1230.

Finances (*suite*)

Emprunts : Remboursement anticipatif. — Projet de loi autorisant le remboursement anticipatif partiel de l'emprunt extérieur 5 ½ p. c. de 1932.

Doc. — N° 57. Rapport de M. Godding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1937, p. 282. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Godding, p. 321 (23 décembre 1937). — M. Godding, rapp., demande l'urgence et, celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 321.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 330, 331.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 18 et 1 abstention, p. 337 (23 décembre 1937). — S'est abstenu : M. de Fraipont, p. 337. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif au remboursement de certains emprunts extérieurs.

Doc. — N° 122. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Au cours de la séance du 16 mars, M. le président fait remarquer l'urgence de ce projet, déposé la veille à la Chambre, et insiste pour que les membres du Sénat soient présents le lendemain afin qu'il puisse être procédé au vote, vraisemblablement après 5 heures, p. 973. — M. Soudan, m. f., appuie la demande d'urgence, les conventions en cause devant être signées le 20 mars au plus tard, p. 973.

Transmis par la Chambre des représentants, le 17 mars 1938, p. 988.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 988 (17 mars 1938). — M. Jos. De Clercq, rapp., demande l'urgence, et celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 988.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 988.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 114 membres présents, p. 988 (17 mars 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Société nationale des habitations et logements à bon marché : Emprunt. — V. Habitations et logements à bon marché.

Impôts. — V. la rubrique spéciale : Impôts.

Fiscalité. — V. Impôts.

Fixation de l'ordre du jour. — V. Chambres législatives-Sénat.

Flamand. — V. 1° Armée : Langues. — 2° Organisation judiciaire : Langues. — 3° la rubrique spéciale : Langues.

Fonds Bibliothèque Albert 1er. — V. Arts, sciences et lettres.

Fonds d'amortissement. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Fonds des communes. — V. Communes.

Fournitures classiques : Gratuité. — V. Enseignement : Enseignement primaire.

Fraude fiscale. — V. Impôts.

G

Garantie de bonne fin d'opérations d'exportation. — V. Commerce et industrie : Ducroire.

Gaz. — V. Travaux publics : Canalisations.

Genappe. — V. Communes : Territoires : Brabant.

Gendarmerie. — V. Budgets.

Gens de maison. — V. Travail : Contrat de travail.

Gens de mer : Conventions internationales à leur sujet. — V. Affaires étrangères : Marine.

Grand-Reng. — V. Communes : Territoires

Greffiers : Nominations. — V. Organisation judiciaire : Personnel judiciaire.

Guerre.

ŒUVRE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS.

Projet de loi instituant l'Œuvre nationale des anciens combattants.

Doc. — N° 24. Rapport de M. Nèves.
N° 50. Amendements du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Nèves, p. 49 (1er décembre 1937). M. Nèves, rapp., demande l'urgence et la fixation à l'ordre du jour du matin de la semaine suivante, p. 218.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Le Sénat prend pour base du débat le texte amendé par la commission, p. 302.

Art. 1er. Adopté sans observations, p. 302.

Art. 2. Des amendements du gouvernement se rattachent à cet article. M. Dierckx, m. i., déclare que les amendements du gouvernement tendent à délimiter le champ d'application de la loi; M. Nèves, rapp., annonce que la commission est d'accord, sauf une réserve concernant les distinctions honorifiques; M. Boon insiste sur l'urgence; M. Gillon appuie les observations de M. Nèves, rapp., p. 303. — M. Dierckx, m. i., répond aux observations de MM. Nèves et Gillon, puis à M. Boon, p. 303. — L'article 2 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 303.

Art. 3. Adopté sans observations, p. 303.

Art. 4. M. Dierckx, m. i., défend l'amendement du gouvernement, accepté par la commission, p. 304. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 304.

Art. 5 à 12. Adoptés sans observations, p. 304, 305.

Art. 12*bis* nouveau, qui devient l'article 13. M. Nèves, rapp., fait remarquer que cet article devient l'article 13 et que l'article 13 devient l'article 14, p. 305. — L'article 13 est adopté, p. 305.

Art. 14. Adopté sans observations, p. 305.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote des articles amendés et nouveaux, p. 305.

Les articles amendés et nouveaux sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés, p. 305.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Neve, Deurmens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

VICTIMES CIVILES.

Pensions d'invalidité. — Projet de loi portant suppression de la réduction de 5 p. c. ou de 10 p. c. frappant les pensions d'invalidité des victimes civiles de la guerre.

Doc. — N° 62. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 17 novembre 1937, p. 31. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour pendant la dernière séance de la session, M. Boon rappelle ce projet et en demande la discussion d'urgence, p. 2079. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., déclare que ce projet entraînant des dépenses sans compensation, il lui est impossible d'en accepter la discussion en ce moment, p. 2079.

H

Habitations et logements à bon marché.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES HABITATIONS ET LOGEMENTS A BON MARCHÉ.

Emprunt. — Projet de loi étendant la loi du 20 avril 1931, qui étend l'objet organique de la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché et qui l'autorise à émettre, sous la garantie de l'Etat, un troisième emprunt, au capital nominal de 350 millions de francs.

Doc. — N° 168. Rapport de M. Ohn.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.
Rapporteur : M. Ohn.

Discussion générale.

Discours de MM. le chevalier Dessain (qui espère que le gouvernement, par arrêté royal, armera la S. N. pour la répression des abus commis par certaines sociétés); Gabriel (qui attire l'attention sur la nécessité de continuer la lutte contre

Habitations et logements à bon marché. SOCIÉTÉ NATIONALE DES HABITATIONS ET LOGEMENTS A BON MARCHÉ. *Emprunt (suite)*

les taudis); L. Bernard (qui insiste sur la nécessité de la lutte contre les taudis), p. 1417, 1418. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1418, 1419.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 129 membres présents, p. 1427 (7 juin 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Rapport du conseil d'administration de la société sur les opérations de l'exercice social 1937.

Ann. — Dépôt, sur le bureau du Sénat, par M. le ministre des finances, p. 1372.

Horticulture : Office national des débouchés agricoles et horticoles. V. Agriculture : Office national etc.

Hoover, Herbert, ancien président des Etats-Unis.

Ann. — A l'occasion de la visite en Belgique de M. Herbert Hoover, fondateur et premier président de la « Commission for relief in Belgium » pendant la guerre, M. le président s'associe, au nom du Sénat, à l'hommage qui a été rendu la veille par la Chambre des représentants à ce grand bienfaiteur de la Belgique, p. 683.

Hygiène et santé.

V. aussi : 1° Affaires étrangères. — 2° Travail.

MÉDECINS ET PROFESSIONS MÉDICALES. — V. Art de guérir.

Hypothèques. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

I

Importation, exportation et transit des marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Impôts.

DOUANES ET ACCISES.

Bières. — Projet de loi relatif au régime fiscal de la bière.

Doc. — N° 188. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 198. Rapport de M. Godding.

Ann. — Sur la proposition du président, le Sénat décide d'entamer la discussion au début de la séance de l'après-midi du 28 juin, p. 1604.

Discussion générale.

Discours de MM. G. Cools (qui rappelle et défend un amendement qu'il présente avec M. Beauduin et limitant la progressivité de l'impôt); Dubois (qui déclare être le porte-parole de 1,200 brasseurs de Belgique, combat la nouvelle taxe envisagée, insiste pour que le Sénat vote le projet du ministre, préconise la liberté du commerce des boissons spiritueuses), p. 1633 à 1635. — Observations de M. J. Devos, p. 1633. — M. Carton de Tournai relève une observation qui vient d'être faite par M. J. Devos concernant les intérêts des grandes brasseries et déclare qu'il avait eu l'intention de défendre la cause des petites et moyennes brasseries mais que, en présence de l'observation de M. Devos, il renonce à la parole, p. 1635.

Fait personnel de M. J. Devos, qui s'explique au sujet de l'interruption qu'il a faite au discours de M. Cools et expose son point de vue sur la question, p. 1635. — Observations de MM. G. Cools, Carton de Tournai, p. 1635. — L'incident est clos.

Reprise du débat.

Discours de M. Carton de Tournai, qui estime que c'est une erreur de rendre l'impôt indirect progressif, cette pratique étant de nature à limiter en quelque sorte tout nouvel effort vers le progrès, combat le projet, qui serait, à son avis, un précédent redoutable, p. 1635, 1636. — Observations de MM. Vos, Jos. De Clercq, p. 1635, 1636. — Discours de M. Beauduin, qui appuie l'amendement déposé par M. Cools, et qu'il a contresigné, approuve la progressivité de l'impôt et combat le texte adopté par la Chambre, p. 1638, 1639. — M. le président rappelle que le vote sur les amendements doit avoir lieu encore ce même jour et invite les orateurs à être brefs, p. 1639. — Discours de MM. Godding, rapp. (qui estime que la progressivité de l'impôt est un principe détestable en matière d'accise, espère que le ministre déclarera que l'application de ce principe sera exceptionnelle, puis rencontre les observations de quelques orateurs); Harmegnies (qui déclare qu'il votera le projet tel qu'il a été transmis par la Chambre, se déclare partisan, en la matière, de la progressivité de l'impôt et estime que la mesure envisagée est la plus juste et la plus simple); Vigneron (qui estime que ce sont les brasseurs moyens qui feront les frais des amendements adoptés par la Chambre, défend un amendement qu'il présente à l'article 2, fait remarquer que la situation de nos malteries devient tragique, la concurrence étrangère devenant de plus en plus aiguë, et développe son point de vue), p. 1639 à 1643. — Observations de MM. le président, Beauduin, G. Cools, p. 1640. — Discours de M. M.-L. Gérard, m. t., qui se déclare hostile au principe de la progressivité des droits d'accises et annonce que le gouvernement devra repousser les amendements réduisant le rendement des textes votés par la Chambre, fait appel au Sénat pour qu'il adopte le projet sans amendement, tout en déclarant qu'il accepterait un amendement rétablissant le texte initial de la Chambre, p. 1643. — Discours de M. Catteau, qui déclare ne pouvoir voter le projet, qui contient le principe de la progressivité, rappelle un amendement qu'il avait présenté et sur lequel la commission n'a pu se prononcer, donne lecture de cet amendement qu'il engage le Sénat à accepter et lui demande de repousser le principe de la progressivité), p. 1643, 1644. — Observations de MM. Harmegnies, G. Cools, p. 1644. — M. Spreutel demande la clôture, p. 1644.

M. le président propose de limiter à cinq minutes le temps de parole des orateurs encore inscrits, p. 1644.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Mullie (qui estime que le gouvernement aurait dû rechercher des ressources en frappant les produits de la malterie à l'importation, protégeant ainsi en même temps les producteurs belges de houblon et d'orge, insiste afin que le gouvernement entre dans cette voie et déclare que l'attitude de la droite agricole dépendra de la manière dont le gouvernement résoudra ce problème); Gravez (qui se déclare partisan de l'impôt progressif, estime que, au point de vue de l'hygiène, des droits encore plus élevés pourraient frapper les bières, surtout celles à forte densité, et se rallie à la proposition de M. Vigneron tendant à protéger les agriculteurs et planteurs de houblon); Noël (qui annonce que le groupe communiste votera contre le projet et contre les amendements présentés et motive ce vote); Devos (qui appuie le texte du projet tel qu'il a été transmis par la Chambre), p. 1644 à 1646. — M. M.-L. Gérard, m. t., déclare, en réponse à M. Catteau, ne pouvoir accepter l'amendement présenté par celui-ci, p. 1646. — M. Temmerman motive le vote affirmatif qu'il émettra sur le texte transmis par la Chambre; M. Carton de Tournai déclare reprendre, par amendement, un texte identique à celui qui avait été déposé le 1er juin, sauf à remplacer le chiffre de 10 millions par celui de 15 millions, p. 1646. — Est entendu : M. Harmegnies, qui combat l'amendement de M. Carton de Tournai et prie le Sénat de voter le texte admis par la Chambre, p. 1646. — Observations de M. Jos. De Clercq, qui critique le dépôt tardif d'amendements, p. 1646. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. Catteau maintient l'amendement qu'il présente avec M. Carton de Tournai, p. 1647. — M. le président indique la procédure qu'il estime devoir être suivie pour le vote, p. 1647. — M. de Grunne motive son vote négatif sur l'amendement, p. 1647. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1647. — Un amendement subsidiaire de M. Carton de Tournai est retiré par celui-ci, p. 1647. — § 1er, litteras *a* et *b*. Adoptés, p. 1647. — M. le président indique un amendement de MM. Vigneron et Cools, p. 1647. — Observations de MM. Godding, rapp., et le président au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 1647. — Le Sénat décide de voter en bloc sur les amendements présentés par MM. Vigneron et Cools à l'article 1er, p. 1647. — M. Vigneron demande l'appel nominal, p. 1647. — Les amendements sont repoussés par 100 voix contre 15 et 1 abstention, p. 1647. — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1647. — L'ensemble du § 1er est adopté, p. 1648. — § 2. Adopté sans observations, p. 1648. — § 3. Un amendement de M. Vigneron, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté; le § 3 est adopté, p. 1648. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 1648.

Art. 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 1648.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 25 et 14 abstentions, p. 1648 (28 juin 1938). — Se sont abstenus : MM. le baron Boël, De Boodt, de Grunne, comte de la Barre d'Erquelinnes, R. Desmedt, Finné, baron Gillès de Pélichy, Gillon, Guinotte, Leurquin, Mahieu, Olyff, Sasserath et Vandewiele, p. 1648. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Bières, tabacs, eaux minérales, essence, etc. — Projet de loi concernant les accises et les douanes.

Doc. — N° 165. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 171. Rapport de M. Bologne. N° 179. Amendements du gouvernement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 27 mai 1938, p. 1408. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. Rapporteur : M. Bologne.

Impôts. — DOUANES ET ACCISES. *Régime fiscal de la bière (suite)*

Sur la proposition de M. le président, le Sénat décide de ne pas procéder à une discussion générale et d'autoriser les orateurs inscrits à présenter leurs observations à l'article 1er, p. 1484.

Discussion des articles.

Art. 1er. M. le président en donne lecture et indique un amendement proposé par la commission, p. 1484, 1485. — Discours de M. Diriken, qui intervient en faveur des travailleurs manuels du tabac et fait remarquer combien durement cette industrie est atteinte par le chômage, p. 1485, 1486. — M. M.-L. Gérard, m. f., déclare accepter l'amendement de la commission à l'article 1er, p. 1485. — Le § 1er est adopté tel qu'il est proposé par la commission, p. 1486. — Les §§ 2, 3 et 4 sont adoptés sans observations, ainsi que l'ensemble de l'article 1er, p. 1486.

Art. 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Adoptés sans observations, p. 1486, 1487.

Art. 9. M. le président en donne lecture et indique un amendement du gouvernement tendant à modifier le § 3, qui devient le § 4, p. 1489, 1490. — Sont entendus : MM. Catteau et M.-L. Gérard, m. f., concernant les réductions à accorder sur les droits sur les essences en faveur des touristes étrangers, p. 1490. — L'amendement du gouvernement est adopté et l'ensemble de l'article 9 est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1490.

Art. 10. M. le président indique un amendement du gouvernement; cet amendement est adopté, p. 1490. — M. le président indique un alinéa nouveau que la commission propose d'ajouter au § 3, p. 1490. — M. M.-L. Gérard, m. f., prie le Sénat de ne pas admettre l'amendement, p. 1490. — Observations de MM. Demets, Bologne, rapp., le chevalier Dessain, p. 1490, 1491. — L'amendement est rejeté par assis et levé, p. 1491. — L'article est adopté tel qu'il est amendé par le gouvernement, p. 1491.

Art. 11 et 12. Adoptés sans observations, p. 1491.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture des articles amendés, p. 1491.

Les articles amendés sont remis aux voix et définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 1491.

Au nom du groupe socialiste, M. Vinck exprime son regret que le gouvernement n'ait pas cru pouvoir admettre les amendements présentés par MM. Harmegnies et Moulin et par M. Godding, puis explique les conditions dans lesquelles ce groupe émettra un vote affirmatif sur le projet, p. 1491. — M. E. Delvaux motive le vote négatif du groupe rexiste, p. 1491. — M. de Grunne motive son abstention, p. 1491.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 14 et 9 abstentions, p. 1491 (9 juin 1938). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, Devaux, Gits, Lekeux, Lysens, Mme Maréchal, MM. Mignolet, Van Dieren, Vigneron, p. 1492. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Boissons alcooliques. — Projet de loi relatif au régime fiscal des vins et boissons y assimilées et de certains liquides alcooliques.

Doc. — N° 206. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1645 (28 juin 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1747, 1748.

M. Noël annonce son vote négatif sur ce projet, p. 1771.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 18 et 2 abstentions, p. 1772 (5 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot et de Grunne, p. 1772. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Sucres. — V. Affaires étrangères : Commerce.

Tabac. — Projet de loi relatif au régime fiscal du tabac indigène.

Doc. — N° 49. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 59. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1937, p. 282. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 321 (23 décembre 1937). — M. Mullie, rapp., demande l'urgence et celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 321.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 332, 333.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 4 et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Nève, Deumens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Impôts *(suite)*

Tarif des douanes. — Projet de loi relatif au tarif des douanes.

Doc. — N° 124. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 17 février 1938, p. 702. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1338.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 16, p. 1532 (12 mai 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif au tarif des douanes.

Doc. — N° 199. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 16 juin 1938, p. 1550. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Sur la proposition du président, le Sénat décide de porter ce projet à l'ordre du jour de la séance de l'après-midi du 28 juin, p. 1604.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1605 (23 juin 1938).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1690.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 9, p. 1730 (30 juin 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Contribution foncière des biens industriels. — Projet de loi modifiant pour 1937 certaines dispositions qui intéressent la fiscalité provinciale et communale.

Doc. — N° 90. Rapport de M. Harmegnies.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 22 décembre 1937, p. 282. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Harmegnies, p. 321 (23 décembre 1937). — M. Harmegnies, rapp., demande l'urgence et, celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 321.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 333.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. De Grunne, De Neve, Deumens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Perception des additionnels provinciaux et communaux. — Projet de loi modifiant, pour 1938, certaines dispositions qui intéressent la fiscalité provinciale et communale.

Doc. — N° 208. Rapport de M. Harmegnies.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 juin 1938, p. 1632. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Harmegnies, p. 1649 (28 juin 1938).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1746.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix contre 13 et 2 abstentions, p. 1772 (5 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot, de Grunne, p. 1772. — Le projet est soumis à la sanction royale.

FRAUDE FISCALE.

Projet de loi tendant à assurer l'exacte perception des impôts.

Doc. — N° 226. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 249. Rapport de M. Coenen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 juillet 1938, p. 1893. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

Rapporteur : M. Coenen.

Observations de MM. Ronvaux et le président concernant la réunion de la commission des finances chargée de l'examen de ce projet, p. 1935.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 14 juillet, le Sénat décide de porter ce projet à l'ordre du jour du mardi suivant, à 2 heures, p. 1960.

Motion d'ordre de M. E. Delvaux, qui fait état d'une déclaration que le premier ministre aurait faite dans un discours prononcé à Anvers, discours dans lequel il aurait déclaré que le projet sur la perception des impôts devrait être voté *ne varietur* par le Sénat et qu'il poserait la question de confiance; M. Delvaux demande si le Sénat entend renoncer à son droit

Impôts. FRAUDE FISCALE. *Perception des impôts (suite)*

d'amendement, p. 1976. — M. le président déclare que le droit d'amendement du Sénat reste entier et annonce que le premier ministre ne posera pas la question de confiance, p. 1976.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président prie les orateurs inscrits de réserver leurs observations pour la discussion des articles, afin de gagner du temps et d'éviter les redites, p. 1977.

Discussion générale.

Discours de M. Gits, qui estime que le projet est incomplet et susceptible de créer des difficultés d'application, demande la simplification fiscale et défend les intérêts des classes moyennes, p. 1977, 1978. — Discours de MM. Janssens (qui estime que le contrôle pour réprimer la fraude est insuffisant, surtout en matière de taxe de transmission et d'impôts sur les revenus, puis déclare qu'il votera le projet du gouvernement); Roland (qui déclare qu'il votera le projet, tout en regrettant qu'on n'ait pas maintenu le texte élaboré par M. Soudan, critique le rapport et demande un contrôle plus sévère); Godding (qui estime que la charge des impôts est déjà trop lourde et qu'elle n'est pas équitablement répartie, met en garde contre la fuite possible des capitaux trop imposés et déclare que son groupe est disposé à voter le projet tel qu'il a été amendé par la commission); Coenen, rapp. (qui proteste contre des paroles prononcées à son adresse par M. Roland et donne lecture du texte complet dont M. Roland a cité une partie), p. 1980 à 1983.

Fait personnel de M. Roland, qui relève les paroles prononcées par M. Coenen, rapp., p. 1983.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Carton de Tournai, qui estime que le projet n'atteint pas la véritable source du mal, exprime ses inquiétudes au sujet des conséquences que pourrait avoir l'application du projet en discussion, déclare que si les amendements de la commission ne sont pas admis, il ne votera pas le projet, p. 1983 à 1986. — Observations de MM. Bologne, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., p. 1984, 1985. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui répond aux arguments développés par M. Carton de Tournai, puis défend le projet, p. 1986, 1987. — Observations de M. Carton de Tournai, qui justifie son attitude, p. 1986. — Discours de MM. Vinck (qui critique et combat le discours prononcé par M. Carton de Tournai); Heyndels (qui déclare que son groupe votera le projet tout en le trouvant insuffisant, rappelle les amendements qu'il a déposés et préconise l'établissement de la carte d'identité fiscale); Rolin (qui parle de la fraude fiscale en matière d'impôts professionnels, déclare que le projet ne lui donne pas satisfaction en ce qui concerne l'impôt complémentaire personnel portant sur la fortune mobilière, puis annonce le dépôt d'amendements); Doutrepont (qui fait des observations concernant le prix de l'essence et la taxation d'office); Gravez (qui demande une répartition plus équitable de l'impôt et demande la revision de la taxe sur l'abatage); Picard (qui motive le vote négatif de son groupe), p. 1987 à 1991. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Des amendements de M. Heyndels, de M. Rolin et de la commission se rattachent à cet article. Est entendu : M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui s'oppose aux amendements de M. Heyndels et déclare, à cette occasion, qu'il ne pose pas la question de confiance, ainsi qu'on lui en a prêté l'intention, p. 1992. — M. Coenen, rapp., s'oppose également aux amendements, p. 1992. — Les deux amendements de M. Heyndels sont successivement mis aux voix et ne sont pas adoptés, p. 1992. — L'alinéa 1er est adopté, p. 1992. — Alinéa 2. Adopté, p. 1992. — Alinéa 3. M. le président indique un amendement de la commission et un amendement de M. Rolin, p. 1992. — Observations de MM. le baron de Dorlodot et Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., au sujet de l'interprétation, p. 1992. — M. Rolin défend son amendement. M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., le combat, p. 1993. — Observations de MM. le baron de Dorlodot, Coenen, rapp., Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., p. 1993. — L'amendement de M. Rolin est rejeté par assis et levé, p. 1993. — Amendement de la commission. Discussion. Sont entendus : MM. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex. (qui déclare ne pouvoir accepter l'amendement); Godding (qui le défend); Rolin (qui le combat); Coenen, rapp. (qui justifie l'amendement); Pierlot (qui motive son vote négatif sur l'amendement), p. 1993 à 1995. — Sont encore entendus : MM. Godding, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., p. 1996. — M. le président fait remarquer que si l'amendement est voté, il devra trouver sa place à la fin de l'article, p. 1996. — M. E. Delvaux demande l'appel nominal, mais, sur la requête du président, n'insiste pas, p. 1996. — L'amendement est rejeté par assis et levé, p. 1996. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 1996. — Est entendu : M. de Grunne, qui expose son point de vue au sujet de la question soulevée par l'amendement, p. 1996.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 1996.

Impôts. FRAUDE FISCALE. *Perception des impôts (suite)*

Art. 3. M. le président indique un amendement de la commission modifiant la rédaction des deux derniers paragraphes, p. 1997. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., combat l'amendement et défend le texte du gouvernement; M. Coenen, rapp., justifie l'amendement et convie le Sénat à le voter, p. 1997, 1998. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., maintient son point de vue et le motive; M. Coenen, rapp., combat les arguments développés par le ministre et insiste sur l'amendement, p. 1998, 1999. — Observations de MM. le président et Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., au sujet de la suite du débat, p. 1999. — Discours de MM. R. Desmedt (qui demande des explications au sujet de l'interprétation du § 3 de l'article en discussion); Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex. (qui répond à M. Desmedt); le comte d'Aspremont-Lynden (au sujet de l'interprétation des dispositions en discussion); Mullie (au sujet de l'interprétation), p. 1999. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., répond aux observations relatives à l'interprétation des dispositions discutées, p. 1999. — M. G. Cools demande l'appel nominal sur l'amendement de la commission, p. 1999, 2000. — L'amendement de la commission est rejeté par 60 voix contre 54, p. 2000. — L'article est adopté, p. 2000.

Art. 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 2000.

Art. 6. M. le président indique des amendements de M. Rolin, de MM. Van Coillie, De Boodt et Servais, de la commission, p. 2000, 2001. — M. Rolin défend son amendement; M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., motive son opposition à l'amendement, p. 2001. — Observations de M. le président, qui propose de statuer en premier lieu sur l'amendement de la commission, p. 2001. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., combat l'amendement de la commission; M. Temmerman le défend et combat les arguments du ministre, p. 2001 à 2003. — L'amendement de la commission est rejeté par assis et levé, p. 2003. — Amendement de MM. Van Coillie et consorts. Sont entendus : MM. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., Van Coillie, Van Dieren, p. 2003. — M. Van Coillie déclare retirer l'amendement à la suite des explications du ministre, p. 2003. — M. Rolin déclare ne pas insister sur son amendement, qu'il transformera en proposition de loi, p. 2003. — L'article 6 est adopté, p. 2003.

Art. 7. Adopté sans observations, p. 2003.

M. Godding motive le vote négatif du groupe libéral; le baron de Dorlodot justifie son vote négatif; M. Delvaux motive le vote négatif du groupe rexiste; M. Crokaert motive son abstention; M. le comte d'Aspremont-Lynden justifie son vote négatif; M. Servais motive son vote affirmatif, tout en faisant certaines réserves; le baron Gendebien indique les conditions de son vote affirmatif, p. 2027, 2028.

Après le discours de M. le comte d'Aspremont-Lynden, M. Noël fait un rappel au règlement, estimant qu'il n'est pas permis de discuter le fond en justifiant le vote que l'on va émettre, p. 2028.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 21 et 17 abstentions, p. 2028 (20 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. le vicomte Simonis, Sobry, Temmerman, van Ackere, Verheyden, Boon, Carton de Tournai, Coenen, Crokaert, De Maeght, De Smet (Pierre), De Spot, Dewals (Victor), Dubois, Legrand, Leyniers, le baron Nothomb, p. 2029. — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPOTS DIRECTS.

Péages. — Proposition de loi portant suppression des droits de péage au passage des tunnels sous l'Escaut à Anvers.

Doc. — N° 14. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes sur la recevabilité.
N° 21. Proposition de M. Orban.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission des transports, p. 46 (1er décembre 1937).

Spectacles et divertissements. — Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes sur les spectacles et divertissements.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 décembre 1937, p. 338. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Taxe de crise. — Projet de loi tendant à rétablir la contribution nationale de crise.

Doc. — N° 164. — Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 170. Rapport de M. Godding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 27 mai 1938, p. 1408. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. Rapporteur : M. Godding.

Discussion générale.

Discours de MM. Godding, rapp. (qui s'attache à justifier le rétablissement de la taxe de crise, signale les différences entre l'ancien projet et le nouveau texte soumis au Sénat,

Impôts. IMPOTS DIRECTS. *Taxe de crise (suite)*

commente le projet, signale un amendement de MM. Harmegnies et Moulin, exemptant certains revenus pour le premier semestre de 1938, puis défend un amendement qu'il présente à l'article 8); de Man (qui déclare que son attitude à l'égard des projets dépendra du sort fait aux amendements socialistes et de la réponse du ministre à ses questions, estime que les impôts prévus ne rétabliront pas l'équilibre budgétaire, expose les considérations qui motivent son inquiétude et s'attache à mettre au point une des allégations produites contre lui et à justifier sa politique en matière financière lorsqu'il était ministre des finances, insiste sur l'urgence d'un projet réprimant la fraude fiscale, demande une déclaration précise du gouvernement au sujet du budget extraordinaire, parle de la suppression éventuelle de l'O. R. E. C., critique enfin les agissements d'une certaine presse, puis reprend l'examen de la question financière), p. 1419 à 1426. — Observations de MM. Van Dieren, Carton de Tournai, M.-L. Gérard, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., de Grunne, le président, De Mont, p. 1420, 1422, 1425, 1426.

M. De Mont demande la parole pour un fait personnel, désirant répondre aux attaques de M. de Man contre le *Pays réel*, p. 1427. — M. le président estime qu'il n'y a pas lieu à fait personnel mais que M. De Mont peut se faire inscrire dans la discussion, p. 1427.

Reprise de la discussion.

Observations de M. De Mont, qui défend l'attitude prise par le *Pays réel* à l'égard de M. de Man, p. 1428.

Discours de M. Godding, rapp., qui déclare que les justifications données par M. de Man ne lui donnent pas entière satisfaction, discute les arguments développés par celui-ci, les confronte avec les déclarations de ses successeurs, notamment au sujet de la rente, p. 1428 à 1430. — M. de Man donne quelques explications complémentaires, p. 1429.

M. Jos. De Clercq fait une rectification au *Compte rendu analytique* au sujet de l'approbation que la droite aurait accordée au discours prononcé la veille par M. de Man, p. 1432.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. E. Delvaux (qui critique l'attitude de la majorité à l'égard de la politique financière suivie sous la gestion de M. de Man, puis combat les arguments développés la veille par ce dernier et annonce que son parti ne votera pas le projet); Harmegnies (qui critique les attaques dirigées contre M. Soudan, ancien ministre des finances, estime que l'on a été injuste à son égard, puis défend un amendement qu'il présente avec ses amis en faveur des petits revenus professionnels); Carton de Tournai (qui estime que les échecs qui ont marqué la carrière ministérielle de M. de Man sont la condamnation de l'économie dirigée et développe ce point de vue, fait le procès de l'O. R. E. C., examine la situation financière actuelle, préconise une politique d'économies, met en garde contre une taxation exagérée et déclare, au nom de la droite tout entière, que les projets en discussion auront son vote approbatif mais qu'elle n'en votera pas d'autres tant que les économies possibles n'auront pas été réalisées), p. 1432 à 1444. — Observations de MM. de Man, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., p. 1434 à 1436, 1440, 1441.

M. le président fait des observations au sujet de la suite du débat et rappelle qu'il doit être terminé le lendemain, p. 1444.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Van Dieren, qui commence par rendre hommage au courage dont M. de Man a fait preuve, estime que les groupes de la majorité ont leur part de responsabilité dans la situation difficile que traverse le pays, relève certains points du discours prononcé par M. Carton de Tournai, estime que les économies réclamées doivent être définies et présentées dès maintenant, condamne la politique financière poursuivie par MM. de Man et van Zeeland et expose le point de vue nationaliste flamand, p. 1444 à 1448. — Observations de M. de Man, p. 1446, 1447. — Discours de M. Bourguignon, qui estime que le plan de redressement est élaboré au détriment de la classe ouvrière et moyenne, critique l'attitude de la majorité, qu'il rend en partie responsable des difficultés financières, critique la politique des gouvernements qui se sont succédé, attaque le monde des affaires et souhaite que le ministre des finances agisse d'une autre manière que ses prédécesseurs, p. 1450 à 1456.

M. E. Delvaux fait une rectification à son discours de la veille, y ayant attribué à M. Godding, rapp., une phrase prononcée en réalité par M. Bologne, p. 1456.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. le comte d'Aspremont-Lynden, qui estime que, après le vote des projets d'impôts, l'équilibre budgétaire ne sera pas réalisé; déclare que la politique d'économies est possible dans le domaine administratif; s'élève contre les critiques adressées aux « pèlerins du dimanche », demande des précisions, et déclare que son groupe donnera au gouvernement l'argent dont il a besoin, mais à condition que des économies soient réalisées, p. 1456 à 1458. — Discours de M. M.-L. Gérard, m. f., qui expose la politique financière poursuivie par ses prédécesseurs, puis celle qu'il compte pratiquer en vue de rétablir l'équilibre budgétaire, rend hommage à M. Soudan, puis insiste sur l'urgence des projets fiscaux, déclare que le gouvernement accepte l'amendement relatif aux cigarillos, tabacs à fumer et à priser, estime que, à partir du 1er juillet, la contribution de crise doit être retenue à la source, parle de l'amendement de M. Harmegnies et demande au Sénat d'accepter à l'article 9 un amendement proposé par le gouvernement, concernant la réduction du prix de l'essence pour les touristes étrangers, p. 1459 à 1461.

M. le président propose, vu les nombreux orateurs encore inscrits, de limiter la durée des discours, p. 1461. — M. de Grunne proteste, estimant avoir le droit de s'expliquer à loisir, p. 1461. — M. le président fait remarquer que M. de Grunne se fait toujours inscrire tardivement et met aux voix sa proposition de limitation du temps de parole, p. 1462. — Observations de M. Van Dieren, p. 1462. — M. le président estime que le Sénat est d'accord pour limiter le temps de parole à dix minutes, sauf pour M. de Grunne et pour M. de Man, qui demande à pouvoir disposer de quinze minutes, p. 1462.

Reprise de l'ensemble du débat.

Discours de MM. Doutrepont (qui examine les causes du déficit, estime qu'il est indispensable de connaître les intentions du gouvernement en matière d'équilibre budgétaire, demande des précisions au sujet des économies préconisées par le bloc catholique, critique la taxe de crise, demande au ministre d'examiner la question de la constitution d'un fonds de dotation pour le paiement des pensions de guerre et déclare que son groupe ne laissera toucher ni aux appointements des agents de l'Etat, ni aux pensions de vieillesse, ni aux indemnités-chômage); Sasserath (qui plaide la cause des victimes de la guerre et demande que le Sénat accepte son amendement en faveur des pensionnés de la guerre); Coenen (qui estime que de trop lourdes charges fiscales détruisent tout esprit d'entreprise et qu'une fiscalité modérée est le meilleur adjuvant d'un redressement économique, déclare qu'il faut plus de justice dans la répartition de l'impôt, déclare que son groupe votera les projets d'impôt sous condition que le gouvernement soit décidé à faire des économies, sans nouvelles aggravations fiscales); de Grunne (qui s'attache à démontrer que la politique de MM. van Zeeland et M.-L. Gérard a été néfaste aux finances du pays; reconnaît que M. de Man ne mérite pas tous les reproches qui lui ont été adressés, mais relève plusieurs points du discours prononcé par ce dernier à Charleroi, puis motive son abstention sur les projets fiscaux); le comte Lippens (qui annonce que ses amis et lui-même voteront affirmativement, puis présente des observations sur les charges des pensions et les abus du chômage, estime qu'il faut que le capital soit encouragé autant que le travail et, à la suite d'observations de M. Moulin, refuse de poursuivre son exposé), p. 1469 à 1471.

Motion d'ordre de M. Volckaert, qui propose la clôture de la liste des orateurs, p. 1471. — Le Sénat marque son accord.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Leyniers, qui donne lecture d'une déclaration de la droite tendant à faire ressortir que ce groupe votera les projets d'impôt en discussion sous réserve, pour le gouvernement, de réaliser les économies massives requises pour assurer l'équilibre budgétaire compromis, p. 1472.

M. le président fait remarquer à ce moment que M. le comte Lippens, seul orateur du groupe libéral, avait droit à un temps de parole illimité et propose au Sénat d'entendre la suite du discours de M. le comte Lippens, p. 1472. — Le Sénat marque son accord. M. le comte Lippens reprend et termine son discours, dans lequel il émet diverses considérations sur le système fiscal et fait quelques suggestions, p. 1472, 1473. — Discours de MM. le baron Nothomb (qui relève certaines insinuations, faites à son adresse et selon lesquelles il combattrait la législation sociale, au profit d'une certaine catégorie de Belges, déclare n'avoir en vue que la défense de l'intérêt général et conteste que les « pèlerins du dimanche » poursuivent des intérêts particuliers); le baron de Dorlodot (qui critique la politique financière du gouvernement, estime qu'un projet d'ensemble doit être soumis au parlement avant les vacances, puis indique dans quelles conditions il donnera son appui au gouvernement); de Man (qui présente quelques rectifications de chiffres et de faits, répond notamment au discours de MM. Carton de Tournai et Godding, rapp., donne certaines précisions concernant la rente et déclare que son groupe émettra un vote de résignation), p. 1473 à 1477. — Observations de M. M.-L. Gérard, m. f., p. 1475, 1476. — Observations de M. le président au sujet de la suite de la discussion, p. 1477. — Discours de MM. Godding, rapp. (qui répond aux observations de M. de Man et maintient son point de vue); A. Devaux (qui renonce à tout espoir de voir voter son amendement en faveur des vieillards et des victimes de la guerre); Bourguignon (qui, en sa qualité de médecin,

Impôts. IMPOTS DIRECTS. *Contribution nationale de crise (suite)*

répond à une question qui a été posée concernant les conditions dans lesquelles M. de Man a dû quitter son poste et déclare que celui-ci a échappé à un danger mortel qui l'a forcé à un repos prolongé), p. 1477, 1478. — Observations de M. de Man, p. 1478. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de M. Picard, qui motive le vote négatif de son groupe, p. 1478. — M. le président indique un amendement de M. Sasserath et celui-ci maintient son amendement, p. 1479. — Est entendu : M. M.-L. Gérard, m. f., qui fait remarquer que l'amendement est superflu, p. 1479. — M. Sasserath retire son amendement, p. 1479. — L'article 1er est adopté, p. 1479.

Art. 2. Alinéa 1er. M. le président rappelle un amendement de MM. Noël et cons., p. 1479. — M. Heyndels défend l'amendement, p. 1479. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1479. — L'alinéa 1er est adopté, p. 1479. — M. le président donne lecture d'un deuxième amendement de MM. Noël et cons.; M. Heyndels défend l'amendement, p. 1479, 1480. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1480. — M. le président indique un amendement subsidiaire présenté par MM. Noël et cons. en cas de rejet de l'amendement principal; l'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1480. — Un quatrième amendement de MM. Noël et cons., mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté; le littéra *a*) est adopté tel qu'il a été admis par la Chambre, p. 1480. — Littéra *b*). M. le président indique un amendement de MM. Noël et cons.; M. Heyndels motive l'amendement, p. 1480. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1480. — Littera *c*). Un amendement de M. Noël et cons. n'est pas adopté, p. 1481. — L'ensemble de l'article 2 est adopté, p. 1481.

Art. 3. Adopté sans observations, p. 1481.

Art. 4. M. le président indique un amendement de MM. Coenen et cons., p. 1481. — M. Coenen défend et motive ses amendements, puis donne lecture de l'amendement subsidiaire qu'il présente, si la rédaction actuelle de l'article 4 est maintenue, p. 1481, 1482. — M. M.-L. Gérard, m. f., déclare ne pouvoir accepter les amendements de MM. Coenen et cons. et demande au Sénat de les repousser, p. 1482. — Observations de M. Coenen qui retire ses amendements, p. 1482. — Le § 1er est adopté, p. 1482. — Amendement de MM. Noël et cons.; M. Heyndels défend l'amendement, qui est rejeté par assis et levé, p. 1482. — § 2. M. M.-L. Gérard, m. f., fait une déclaration relative à l'interprétation, p. 1482. — Le § 2 est adopté, p. 1482. — Le § 3 est adopté sans observations, ainsi que l'ensemble de l'article 4, p. 1482.

Art. 5, 6, et 7. Adoptés sans observations, p. 1482.

Art. 8. M. le président en donne lecture et indique des amendements : *a*) de la commission; *b*) de M. Godding, rapp., p. 1483. — M. Harmegnies défend l'amendement qu'il a présenté et qui a été admis par la commission, p. 1483. — Observations de M. Servais, p. 1483. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., regrette, tout en étant sympathique au principe de l'amendement de M. Harmegnies, de ne pouvoir l'accepter et prie les auteurs d'amendements de ne pas insister, p. 1483, 1484. — L'amendement de la commission est rejeté par assis et levé, p. 1484. — M. Godding, rapp., retire son amendement, p. 1484. — M. Harmegnies se déclare disposé à retirer son amendement, si le ministre lui donne quelques éclaircissements, p. 1484. — M. M.-L. Gérard, m. f., donne les explications demandées et l'ensemble de l'article 8 est adopté dans le texte de la Chambre, p. 1484.

Art. 9 nouveau, proposé par amendement, par MM. Devaux et Clesse. M. le président donne lecture de l'amendement; M. Noël demande l'appel nominal, p. 1484. — La demande d'appel nominal n'est pas appuyée et l'amendement n'est pas adopté, p. 1484.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 14 et 9 abstentions, p. 1491, 1492 (9 juin 1938). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, Devaux (A.), Gits, Lekeux, Lysens, Mme Maréchal, MM. Mignolet, Van Dieren et Vigneron, p. 1492. — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPOTS INDIRECTS.

Taxe de transmission. — Proposition de loi tendant à la suppression de la taxe forfaitaire de transmission en cas d'abatage d'urgence de certains bovidés (due à l'initiative de M. Sobry).

V. les *Doc.* nos 111 et 113 du Sénat. Session ordinaire 1936-1937.

Ann. — Motion d'ordre de M. Sobry demandant que cette proposition soit discutée d'urgence, p. 342. — M. Mullie, rapp., déclare que le rapport est prêt, p. 342. — Observation de M. Lysens, qui appuie la demande d'urgence, p. 342.

MANIFESTATION DU 8 MAI CONTRE LES IMPOTS. — V. Interpellations, aux noms de MM. Van Dieren et Deumens.

Incidents. — V. Chambres législatives-Sénat.

Industrie. — V. Commerce et industrie.

Industrie diamantaire. — V. Travail : Durée du travail.

Infractions et délits. — V. : 1° Amnistie. — 2° Droit pénal. — 3° Langues : Infractions aux lois linguistiques.

Ingénieurs. — V. Droit pénal : Titres professionnels.

Institut d'étude économique et social des classes moyennes. — V. Commerce et industrie : Classes moyennes.

Institut national des experts comptables agréés. — V. Commerce et industrie : Experts comptables.

Interpellations.

PROCÉDURE POUR LA DISCUSSION.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui propose de consacrer, à l'instar de la Chambre, un jour par semaine réservé aux interpellations, p. 372.

M. le président annonce que le bureau du Sénat a examiné la question des interpellations et propose de décider que, en général, celles-ci seront développées le mardi matin, p. 538.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui proteste parce que la minorité n'a pas eu l'occasion de se prononcer au sujet de la discussion des interpellations et demande que, en cas d'urgence, cette règle ne soit pas appliquée d'une manière inflexible, p. 539. — M. le président déclare que la question d'urgence est toujours réservée, p. 539.

DISCUSSION DES INTERPELLATIONS.

Bouilly.

Ann. — Adressée à M. le ministre des transports par M. Bouilly sur l'augmentation du prix des abonnements de chemin de fer et les restrictions envisagées au sujet des abonnements à parcours limité. Demande d'interpellation, p. 227.

Bourguignon.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre et M. le ministre de la défense nationale par M. Bourguignon : *a*) sur le caractère anormal et inadmissible de l'activité du général Van Overstraeten; *b*) sur l'émotion provoquée dans le pays, et notamment dans le pays wallon, par la série successive de manœuvres dont le thème prévoit de s'opposer à une agression éventuelle venant du sud, c'est-à-dire de la France. Demande d'interpellation, p. 1935. — Observations au sujet de la discussion de cette interpellation, p. 1960.

Catteau.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre par M. Catteau sur le retard que le gouvernement apporte à remplir l'engagement qu'il a pris de mettre le parlement en mesure de résoudre à bref délai le problème de l'alcool. Demande d'interpellation, 1810. — L'interpellation est fixée au jeudi suivant.

Motion d'ordre de M. Catteau, qui se déclare d'accord pour la priorité à donner aux interpellations concernant les anciens combattants, p. 1868.

M. Catteau développe son interpellation, p. 1907 à 1909.

Discours de MM. Gravez, Servais, Rolin, p. 1909 à 1912. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., répond à l'interpellation, p. 1912, 1913. — L'interpellation est close.

De Boodt.

Ann. — 1° Adressée à M. le premier ministre par M. De Boodt au sujet de l'arrestation du sieur Grammens, à Tongres, et du sabotage continuel des lois linguistiques dans le pays flamand. Demande d'interpellation, p. 341. — M. De Boodt demande l'urgence, p. 342. — M. le président déclare que cette interpellation sera discutée pendant la discussion générale du budget de l'intérieur, p. 342. — Voir, pour des observations au sujet du développement de l'interpellation, les pages 356 à 370 des *Annales*.

2° Adressée à M. le ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur par M. De Boodt sur le retrait, au dernier moment, de l'autorisation de rapatriement d'enfants espagnols expressément et officiellement réclamés par leurs parents, alors que les départements compétents des affaires étrangères et de la justice avaient déjà donné l'autorisation du départ et même délivré et visé les passeports nécessaires. Demande d'interpellation, p. 1894. — M. De Boodt demande l'urgence pour son interpellation, p. 1864. — M. Spaak, p. m., m. a.

Interpellations. *De Boodt* (*suite*)

ét. c. ex., estime qu'il s'agit d'un malentendu et qu'une interpellation n'est pas opportune; déclare qu'il prendra les renseignements nécessaires et les communiquera à M. De Boodt, p. 1864.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. De Boodt rappelle son interpellation, p. 1907. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. e. ex., déclare être disposé à y répondre, après le développement d'une interpellation de M. Catteau, p. 1907.

Motion d'ordre de M. De Boodt, qui rappelle son interpellation, p. 1935. — M. le président estime qu'elle pourra être discutée le lendemain, 14 juillet, vers 16 heures, p. 1935.

V. aussi Van Dieren et De Boodt.

de Dorlodot (*baron*).

Ann. — Adressée à M. le premier ministre par M. le baron de Dorlodot sur le retard apporté par le gouvernement à la réalisation des promesses faites au parlement d'envoyer un agent près de la junte de Burgos. Demande d'interpellation, p. 1856.

de Fraipont.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. de Fraipont sur la violation de la Constitution par le bourgmestre faisant fonctions de Seraing, qui a obligé la police de cette commune à envahir un local où se tenait une réunion privée, le samedi 4 décembre 1937. Demande d'interpellation, p. 88. — M. le président annonce que M. de Fraipont demande à interpeller d'urgence, p. 88. — Cette interpellation est jointe à la discussion du budget de l'intérieur. V. la rubrique : Budgets : Budget de l'intérieur.

de Hemricourt de Grunne (*comte*).

Ann. — 1° Adressée à M. le premier ministre et à M. le ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur par M. de Grunne sur la situation nouvelle créée pour le gouvernement belge par les événements survenus en Europe depuis ces derniers mois et sur les mesures urgentes qui s'imposent à l'égard de notre politique intérieure à la suite de ces événements. Demande d'interpellation, p. 1049. — M. le président fait remarquer que M. de Grunne demande de joindre son interpellation à celle de M. Rolin, estime que cette procédure n'est pas à adopter et propose de fixer cette interpellation après celle de M. Rolin, p. 1049.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui demande que le Sénat accorde à cette interpellation l'importance qu'elle mérite et qu'une journée entière y soit consacrée, p. 1068. — M. le président fait remarquer que le mardi est réservé aux interpellations, mais qu'il sera impossible au Sénat de se réunir le mardi suivant, le matin, une réunion de commission devant avoir lieu, estime qu'il ne sera pas possible de poursuivre l'interpellation pendant la séance de l'après-midi, les budgets ayant la priorité, et propose, sous réserve d'accord du gouvernement, de fixer l'interpellation au mardi 5 avril au matin, p. 1068, 1069.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui demande que le Sénat siège le mercredi matin pour entendre son interpellation, p. 1119. — M. le président déclare qu'il sera donné satisfaction à M. de Grunne dans la mesure du possible, afin qu'il puisse développer son interpellation après celle de M. Rolin sur un objet similaire, p. 1119. — L'interpellation est fixée à la séance du matin du mardi 5 avril, après celle de M. Rolin, p. 1126.

M. de Grunne développe son interpellation, p. 1131 à 1136. — Discours de M. Van Dieren, p. 1136. — M. Janson, p. m., répond à l'interpellation, p. 1136, 1137. — Discours de MM. De Mont, Van Dieren, de Grunne (qui répond au ministre), p. 1137, 1138. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le premier ministre et à M. le ministre de l'intérieur par M. de Grunne sur la violation de la loi communale commise à l'occasion de la révocation du bourgmestre de Lombeek-Notre-Dame. Demande d'interpellation, p. 1978. — M. de Grunne demande l'urgence et motive sa demande, p. 1979. — Observations de M. Van Dieren, qui demande l'appel nominal sur l'urgence, p. 1979. — Est entendu : M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui critique la méthode d'interrompre constamment l'ordre des travaux pour demander à interpeller d'urgence, estime que l'interpellation en cause n'a aucun caractère d'urgence et rappelle les projets concernant les impôts, les congés payés, l'assurance-chômage, qui doivent être discutés sans aucun délai, p. 1979. — Observations de M. de Grunne, p. 1979. — L'urgence est repoussée par 115 voix contre 17 et une abstention, p. 1979. — S'est abstenu : M. Lekeux, p. 1979.

Delvaux.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture et à M. le ministre des finances par M. Delvaux sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour venir en aide aux cultivateurs victimes du fléau de la stomatite aphteuse et pour limiter, dans la mesure du possible, la catastrophe qui s'est abattue sur nos campagnes. Demande d'interpellation, p. 143.

Interpellations. *Delvaux* (*suite*)

Motion d'ordre de M. Delvaux, qui demande l'urgence et la fixation au mardi suivant, p. 217. — Observations de MM. de Grunne, Orban, Bouilly, le président, qui prie M. Delvaux de s'entendre avec le ministre, p. 218. — Nouvelle motion d'ordre de M. Delvaux, qui insiste pour que son interpellation soit discutée le jour même et dépose un ordre du jour, dont il donne lecture; M. De Mont demande l'appel nominal, p. 227.

M. le président donne la parole à M. le ministre de l'agriculture et annonce qu'il sera procédé ensuite au vote sur l'urgence réclamée par M. Delvaux, p. 232. — Est entendu : M. Pierlot, m. a., qui estime inopportun d'interrompre la discussion des budgets pour une interpellation qui apporterait vraisemblablement peu de lumière sur la question, p. 232. — M. le président se range à l'avis du ministre, p. 232. — L'appel nominal est réclamé sur la proposition d'urgence introduite par M. Delvaux et cette proposition est rejetée par 90 voix contre 20 et 12 abstentions, p. 232. — Se sont abstenus : MM. Bouilly, Bourguignon, Criquelion, Demarré, Dewaele (Henri), Donvil, Heyndels, Limage, Minnaert, Noël, baron Nothomb et Verheyden, p. 232. — M. le président fait remarquer qu'il n'y aura donc pas de discussion de l'interpellation et que le gouvernement fera une déclaration après l'examen des budgets en discussion, p. 233.

V. pour la déclaration faite par le ministre de l'agriculture, la rubrique : Agriculture : Stomatite aphteuse.

Demarré.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. Demarré au sujet des trois dernières nominations de commissaires d'arrondissement, à Hasselt, à Verviers et à Saint-Vith. Demande d'interpellation, p. 349. — M. le président annonce que cette interpellation sera jointe à la discussion du budget de l'intérieur, p. 349.

De Mont.

Ann. — 1° Adressée à M. le premier ministre par M. De Mont sur l'affaire dite « des exportations prohibées vers l'Espagne ». Demande d'interpellation, p. 538.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui demande l'urgence pour son interpellation et motive sa demande, p. 551. — Est entendu : M. Janson, p. m., qui estime impossible de recommencer au Sénat un débat complètement terminé à la Chambre, mais se déclare prêt cependant à entendre l'interpellation le mardi suivant, p. 551. — M. De Mont marque son accord, p. 551.

M. De Mont développe son interpellation, p. 619 à 625. — M. Marck, m. t., donne quelques brefs renseignements, p. 626. M. Janson, p. m., répond à l'interpellation, p. 626, 627. — M. Wauters, m. s. p., répond, en ce qui le concerne, à l'interpellation, p. 627, 628. — Observations de M. le président au sujet de la suite du débat, p. 628. — Discours de MM. Van Remoortel, Noël, p. 629, 630. — Est encore entendu : M. De Mont, p. 630. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le ministre des finances par M. De Mont concernant la hausse du prix de l'essence.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui déclare qu'il a adressé cette demande d'interpellation par lettre au ministre des finances et demande à pouvoir la développer d'urgence, p. 1215. — M. le président annonce qu'une décision interviendra au cours de la séance de l'après-midi, p. 1215. — Demande d'interpellation, p. 1230. — M. De Mont motive sa demande d'urgence, p. 1230. — M. le président propose d'aborder l'interpellation après le vote sur le budget de la santé publique et le Sénat marque son accord, p. 1230.

M. De Mont rappelle que le Sénat avait décidé de lui accorder la parole dès après le vote sur le budget de la santé publique, p. 1260.

Après le vote de ce budget, M. De Mont demande à pouvoir disposer de quelques instants, afin d'exposer son point de vue, et se déclare disposé, dans ces conditions, à renoncer à son interpellation, p. 1263. — Le Sénat marque son accord. M. De Mont présente ses observations au sujet des circonstances dans lesquelles se présente la hausse du prix de l'essence et demande si les mesures prises sont légales, p. 1263, 1264. — M. Pierlot, m. a., indique les raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de percevoir immédiatement les impôts indirects prévus par les projets de loi déposés et fait remarquer qu'il importait d'éviter les spéculations, p. 1264. — Observations de MM. le président et De Mont au sujet de l'opportunité de développer ces considérations en l'absence du ministre des finances, p 1264. — Sont encore entendus : MM. Demets et Van Dieren, p. 1264 — L'incident est clos.

De Roo.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. De Roo au sujet de la déclaration contradictoire et de l'application des dispositions de l'arrêté royal du 30 décembre 1933.

V. pour la demande d'interpellation, la page 44 des *Annales parlementaires du Sénat*, session extraordinaire 1937.

M. De Roo développe son interpellation, p. 185 à 187. — M. Dierckx, m. i., répond à l'interpellation, p. 187. — L'interpellation est close.

Interpellations. DISCUSSION DES INTERPELLATIONS (*suite*)

de Schrijnmakers de Dormael.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M de Schrijnmakers de Dormael au sujet : 1° des raisons qui ont motivé l'interdiction de deux réunions politiques, respectivement fixées, l'une à Schaerbeek, le 29 janvier, l'autre à Bruxelles, le 2 février 1938; 2° sur le point de savoir si l'article 19 de la Constitution continuera à être violé comme il l'est pour le moment par un pouvoir exécutif cédant avec vraiment trop de complaisance aux menaces faites par certains groupements de troubler l'ordre chaque fois que se tiendra un meeting ou une conférence qui seraient contraires à leurs idées en politique. Demande d'interpellation, p. 466. — M. Volckaert demande que cette interpellation vienne après la discussion des budgets et le président se déclare d'accord, p. 466.

De Wilde.

Ann. — Adressée à M. le ministre des travaux publics et de la résorption du chômage par M. De Wilde sur les nouvelles inondations dans la vallée de la Durme. Demande d'interpellation, p. 504.

Deumens. — V. Van Dieren et Deumens.

Gits.

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre des transports par M. Gits au sujet des nouveaux moyens de communication entre Ypres et Roulers. Demande d'interpellation, p. 404. — M. le président annonce que, suivant une décision du Sénat, la discussion ne pourra avoir lieu qu'après celle de tous les budgets, p. 404. — Sont entendus : MM. Gits (qui demande l'urgence); Volckaert (qui propose de discuter cette interpellation le jeudi en fin de séance); Moulin (qui proteste parce que l'urgence ne lui a pas été accordée pour une interpellation du même genre); Demarré (qui appuie l'observation de M. Moulin et propose de consacrer une après-midi à ces interpellations); Van Fleteren (qui proteste contre les interpellations, estimant qu'elles entravent l'examen des budgets); le président (qui se déclare d'accord avec M. Van Fleteren), p. 404. — M. le président propose que les interpellations de M. Gits et de M. Moulin soient discutées le lendemain en fin de séance et le Sénat se déclare d'accord, p. 404. — M. le président annonce que M. Marck, m. t., empêché, ne pourra se trouver en temps utile le lendemain pour la discussion des interpellations, p. 432.

M. Gits développe son interpellation, p. 704 à 706. — Discours de MM. le baron Gillès de Pélichy, Dewaele, p. 706, 707. — Observations de M. Gits, p. 706, 707. — M. Marck, m. t., répond à l'interpellation, p. 707, 708. — Observations de M. Dewaele, p. 708. — Est encore entendu : M. Gits, p. 708. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le ministre des affaires économiques et de l'agriculture par M. Gits sur la situation lamentable de nos cultivateurs de céréales. Demande d'interpellation, p. 1501.

Finné.

Ann. — Adressée à M. le ministre des transports par M. Finné au sujet de l'attitude et des agissements de l'I. N. R. quant à la radiodiffusion du VI° festival de chant national flamand, à Gand, le 3 juillet 1938. Demande d'interpellation, p. 1715. — M. Finné demande l'urgence et motive cette demande, p. 1715, 1716. — M. Van Dieren appuie l'urgence, mais M. le président fait remarquer que le ministre intéressé sera empêché d'être présent le lendemain, p. 1716.

Godding.

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre de l'agriculture par M. Godding au sujet du communiqué publié par son département le 24 novembre dernier. Demande d'interpellation, p. 32. — M. le président annonce que M. Godding désire interpeller d'urgence, p. 32.

M. Godding développe son interpellation, p. 174 à 176. — M. Pierlot, m. a., répond à l'interpellation, p. 176 à 179. — Observations de MM. Bologne, Godding, p. 177, 178. — Discours de M. Rolin, p. 180.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui proteste parce que l'on aborde les interpellations au lieu de commencer la discussion des budgets qui étaient à l'ordre du jour, insiste pour que les interpellations n'aient pas lieu avant 4 ½ heures ou soient même fixées à des séances du matin, p. 180. — M. le président déclare que le Sénat discutera les budgets à loisir et motive la modification apportée à l'ordre du jour, p. 180.

Reprise du débat sur l'interpellation. Discours de MM. De Boodt, Olyff, Van Peteghem, Finné, Demarré, R. Desmedt, Criquelion, Mullie, p. 180 à 185. — L'interpellation est close.

M. De Boodt fait un commentaire au sujet d'une remarque qu'il a faite la veille dans son discours au sujet d'une publicité faite dans la presse par l'Union margarinière p. 194.

Interpellations. *Godding* (*suite*)

2° Adressée à M. le ministre des transports par M. Godding au sujet des nombreux accidents graves qui se sont produits depuis trois ans aux divers passages à niveau du nord d'Anvers et de la négligence mise par la Société nationale des Chemins de fer à prendre les mesures et précautions qui s'imposent depuis longtemps. Demande d'interpellation, p. 1330. — M. Godding développe son interpellation, p. 1410. — M. Marck, m. t., p., t., f. I. N. R., répond à l'interpellation, p. 1410, 1411. — Observations de M. Godding, p. 1410. — Est encore entendu : M. Godding, p. 1411. — L'interpellation est close.

Harmegnies.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. Harmegnies sur la malheureuse situation financière des villes et des communes belges et sur les remèdes qu'il importe d'y apporter au plus tôt. Demande d'interpellation, p. 206.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui demande l'urgence, p. 217. — Observations de M. le président, p. 218. — M. Dierckx, m. i., reconnaît l'urgence de l'interpellation et se déclare d'accord pour fixer la discussion au mardi suivant, après 4 heures, p. 218.

A la fin de la discussion du budget de la défense nationale, M. Harmegnies insiste pour que l'on discute son interpellation, p. 243. — M. le président se déclare d'accord, p. 244. — M. Harmegnies développe son interpellation, p. 244, 245. — Discussion. Discours de M. Leyniers, p. 245. — Observations de M. le président, qui prie les orateurs de condenser leurs observations, p. 245. — Discours de MM. Vander Stegen et Vinck, p. 245, 246. — Discours de M. Dierckx, m. i., qui répond à l'interpellation, p. 246, 247. — L'interpellation est close.

Lekeux.

Ann. — 1° Adressée au gouvernement par M. Lekeux sur les mesures qu'il est décidé à prendre pour défendre le franc contre les attaques des spéculateurs qui escomptent une nouvelle dévaluation. Demande d'interpellation, p. 1286. — M. Lekeux demande l'urgence et motive cette demande, p. 1286. — M. le président estime qu'une décision ne peut être prise en ce moment et invite l'interpellateur à se mettre d'accord avec les ministres pour prendre date, p. 1287.

2° Adressée à MM. le premier ministre, le ministre de la défense nationale, le ministre des finances et le ministre de la justice par M. Lekeux sur le règlement complet et définitif des revendications des anciens combattants et des victimes civiles de la guerre ainsi que sur les moyens financiers destinés à couvrir les dépenses résultant d'une législation nouvelle en cette matière. Demande d'interpellation, p. 1731. — M. Lekeux demande l'urgence et insiste auprès du Sénat pour que son interpellation vienne avant celle similaire de MM. Nèves, Sasserath et Hanquet, estimant que la sienne est plus complète, p. 1731. — M. le président déclare que ces interpellations seront discutées en même temps, p. 1731. V. donc, pour la discussion de cette interpellation, sous la même rubrique, aux noms de MM. Nèves, Sasserath et Hanquet.

Lohest.

Adressée à M. le ministre des travaux publics et de la résorption du chômage par M. Lohest sur le choix de l'emplacement actuel des serres du Jardin botanique de Bruxelles pour la construction de la Bibliothèque Albertine. Demande d'interpellation, p. 2032. — M. le président annonce que cette interpellation sera inscrite à la suite de l'ordre du jour, p. 2032.

Minnaert.

Ann. — 1° Adressée à MM. les ministres de l'intérieur et de la justice par M. Minnaert sur les faits et gestes, sur notre territoire, du duc de Guise et du comte de Paris, qui conspirent contre une nation amie, la France. Demande d'interpellation, p. 32.

2° Adressée à M. le ministre des transports par M. Minnaert au sujet de la situation critique de l'industrie des crevettes au littoral. Demande d'interpellation, p. 143.

Motion d'ordre de M. Minnaert, qui insiste sur l'urgence, p. 266.

Motion d'ordre de M. Minnaert, qui proteste contre l'ajournement constant de son interpellation et demande à pouvoir la développer à bref délai, p. 466.

Au cours de la discussion générale du budget des transports, M. Minnaert fait remarquer les nombreux retards que subit son interpellation et déclare qu'il va développer, dans son discours, les observations qu'il comptait prononcer dans son interpellation. V. donc : Budgets : Budget des transports, p. 645, 646.

3° Adressée à MM. les ministres de la justice et des transports par M. Minnaert sur l'attitude du commissaire maritime d'Anvers à l'égard des marins grecs se trouvant dans cette ville. Demande d'interpellation, p. 227.

Interpellations. *Minnaert (suite)*

4° Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. Minnaert au sujet des inondations dans le pays. Demande d'interpellation, p. 342.

5° Adressée à MM. les ministres des transports et des affaires économiques par M. Minnaert sur les faits et gestes du commissaire maritime et du consul de Grèce à Anvers. Demande d'interpellation, p. 583.

M. Minnaert développe son interpellation, p. 934 à 936. — M. Marck, m. t., répond à l'interpellation, p. 936, 937. — Est encore entendu : M. Minnaert, p. 937. — L'interpellation est close.

6° Adressée à MM. les ministres des affaires économiques, des affaires étrangères et du commerce extérieur et du travail et de la prévoyance sociale sur le préjudice causé à notre industrie diamantaire flamande par un Etat étranger avec l'aide de diamantaires belges et de fabricants étrangers établis en Belgique. Demande d'interpellation d'urgence, p. 1269. — M. le président propose que cette interpellation soit développée pendant la discussion du projet de loi sur la durée du travail dans l'industrie diamantaire et M. Minnaert se déclare d'accord, p. 1270.

M. Minnaert développe son interpellation pendant la discussion du projet de loi sus-indiqué, p. 1301 à 1303.

7° Adressée à M. le premier ministre et à M. le ministre de la justice par M. Minnaert sur la violation de la loi relative à l'interdiction du port de l'uniforme à l'occasion de la concentration de Rex à Lombeek. Demande d'interpellation, p. 1906.

Motion d'ordre de M. Minnaert, qui demande à quel moment son interpellation pourra être abordée, p. 1921. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., déclare qu'il lui est impossible, pour le moment, d'accepter le développement de l'interpellation, une information étant ouverte, p. 1921.

Moulin.

Ann. — Adressée à M. le ministre des transports par M. Moulin à propos des agissements de la Société nationale des Chemins de fer belges, relativement à l'exploitation de la ligne de chemin de fer n° 79, Blaton-Quevaucamps, et l'abandon à des tiers des locaux de la gare de Quevaucamps. Demande d'interpellation, p. 341. — M. le président annonce que l'urgence est demandée et M. Moulin insiste sur l'urgence, p. 341.

A l'occasion de la fixation de la discussion d'une interpellation de M. Gits, M. Moulin proteste parce que l'urgence est accordée à M. Gits, alors qu'elle lui a été refusée, p. 404. — Observation de M. Demarré, qui appuie les paroles de M. Moulin, p. 404. — M. le président propose que ces deux interpellations soient discutées le lendemain en fin de séance, p. 404. — M. le président annonce que M. Marck, m. t., empêché, ne pourra être au Sénat en temps utile le lendemain pour entendre les interpellations, p. 432.

Nèves, Sasserath et Hanquet. — Lekeux.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre et à MM. les ministres des finances et de la justice, par MM. Nèves, Sasserath et Hanquet, sur l'avancement des solutions à apporter aux propositions de la commission Six au sujet des victimes civiles de la guerre et sur le maintien des décrets-lois de 1933 et 1935, notamment en ce qui concerne les droits acquis et la retenue exceptionnelle de crise, ainsi que sur l'organisation arbitraire des commissions civiles d'invalidité. Demande d'interpellation, p. 1643.

M. Hanquet rappelle que le ministre a accepté le développement de cette interpellation pour le jeudi suivant, p. 1730.

Discussion des interpellations jointes de MM. Nèves et consorts et de M. Lekeux au sujet du règlement définitif et complet des revendications des anciens combattants et des victimes civiles de la guerre.

V., pour le texte de cette interpellation, au nom de M. Lekeux.

M. Sasserath développe l'interpellation, p. 1844, 1845.

M. Hanquet développe l'interpellation, p. 1845 à 1847.

M. Pholien, m. j., répond, en ce qui le concerne, à l'interpellation, p. 1847, 1848. — M. Nèves développe à son tour l'interpellation, p. 1848 à 1851.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui estime que le parlement est unanime à s'associer à l'objet de l'interpellation et demande que, avant la réponse du ministre des finances, M. Lekeux puisse développer à son tour son interpellation, p. 1851. — Discussion au sujet de la suite du débat. Observations de MM. M.-L. Gérard, m. f., G. Cools, le président, Demarré, le baron de Dorlodot, Nèves, p. 1851, 1852.

La discussion est reprise et M. Lekeux développe son interpellation, p. 1852, 1853.

Discours de M. M.-L. Gérard, m. f., qui répond aux interpellateurs et attire l'attention sur les difficultés financières du moment, p. 1853, 1854. — Observations de MM. Nèves et de M. de Grunne, qui posent des questions au ministre, p. 1854. — La suite du débat est remise au lendemain à 16 heures, p. 1854.

Interpellations. *Nèves et consorts et Lekeux (suite)*

Reprise de la discussion des interpellations. Discours de MM. G. Cools (qui termine en déposant un ordre du jour); Gravez, Minnaert, Sobry, de Grunne, Nèves (qui dépose, avec MM. Hanquet et Sasserath, un ordre du jour dont il donne lecture), p. 1866 à 1874. — Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui répond d'abord à M. Nèves au sujet du dépôt d'un projet de loi concernant les promotions dans les ordres nationaux, projet auquel M. Nèves a fait allusion; traite ensuite les questions développées par les orateurs, p. 1874 à 1876. — Observations de MM. Nèves et G. Cools, p. 1876. — M. G. Cools indique une modification qu'il apporte au texte de son ordre du jour afin de le rendre conforme au règlement, p. 1876. — Observations de M. M.-L. Gérard, m. f., qui déclare que le gouvernement accepte l'ordre du jour déposé par M. Nèves et consorts, mais estime ne pouvoir se rallier à celui de M. Cools, dans le sens que celui-ci semble lui donner, p. 1876. — Le vote sur les ordres du jour aura lieu ultérieurement.

Vote sur les ordres du jour. M. le président donne lecture des ordres du jour : 1° de MM. Sasserath, Nèves et Hanquet; 2° de M. Cools, en conclusion de l'interpellation de M. Lekeux, p. 1898. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., fait une brève déclaration dans le but d'indiquer la position du gouvernement vis-à-vis des principales revendications des anciens combattants, p. 1898. — Discours de MM. Crokaert, De Mont, Sasserath, Lekeux, G. Cools, qui défend les intérêts des anciens combattants, p. 1898 à 1900. — Observations de M. le président concernant la procédure à suivre pour le vote, p. 1900. — Discussion au sujet de la portée des ordres du jour et concernant les projets à discuter d'urgence. Sont entendus : MM. de Grunne, Heyndels, Nèves, p. 1900, 1901. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui fait remarquer qu'il est impossible, à ce moment, de régler simultanément toutes les questions pendantes en cette matière, déclare être disposé à admettre le projet rouvrant de nouveaux délais pour les demandes de pensions d'invalidité, ainsi que l'amnistie militaire, mais demande la remise à une époque ultérieure de la suppression de la retenue sur les chevrons de front, p. 1901, 1902. — Plusieurs membres demandent la parole. Observations de M. le président sur la position de la question, p. 1902. — M. le président déclare que l'on va voter sur l'ordre du jour présenté par MM. Nèves et consorts, p. 1902. — M. le baron de Dorlodot motive son vote négatif, p. 1902. — Sont encore entendus : MM. Gravez, Boon, De Mont, Noël (qui motive le vote négatif de son groupe); E. Delvaux (qui motive le vote affirmatif du groupe rexiste); Van Dieren (qui motive le vote négatif du groupe nationaliste flamand), p. 1902, 1903. — L'ordre du jour présenté par MM. Sasserath, Nèves et Hanquet est adopté par assis et levé, p. 1903. — Le vote sur l'ordre du jour déposé par M. Cools est remis à une séance ultérieure.

Noël.

Ann. — Adressée à M. le ministre de la justice par M. Noël, sur les poursuites intentées aux volontaires d'Espagne.

V. pour la demande d'interpellation la page 138 des *Annales parlementaires* de la session extraordinaire 1936 du Sénat.

M. Noël développe son interpellation, p. 158 à 160. — Discours de MM. Rolin, Van Remoortel, p. 160, 161. — Discours de M. du Bus de Warnaffe, m. j., qui répond à l'interpellation, p. 161 à 163. — Discours de MM. le comte d'Aspremont-Lynden, Rhodius, p. 163. — M. Noël prononce encore un discours, notamment en réponse à M. le comte d'Aspremont-Lynden, p. 164. — L'interpellation est close.

Olyff.

Ann. — 1° Adressée à MM. les ministres des affaires étrangères et de la justice par M. Olyff sur la campagne de dénigrement menée en Hollande contre la Belgique à propos des cafés et dancings de la frontière limbourgeoise.

V., pour le texte de la demande, la page 159 des *Annales parlementaires* de la session extraordinaire 1937.

M. Olyff développe son interpellation, p. 56 à 60. — Discours de MM. Demarré et Lysens, p. 60, 61. — M. du Bus de Warnaffe, m. j., répond à l'interpellation, p. 61, 62. — M. Spaak, m. a. ét. c. ex., répond, en ce qui le concerne, à l'interpellation, p. 62. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le ministre des transports par M. Olyff sur l'accident de chemin de fer de Saint-Trond. Demande d'interpellation, p. 2032. — M. le président déclare que le ministre est d'accord pour que l'interpellation soit développée pendant la séance en cours, p. 2032.

M. Olyff développe son interpellation, p. 2039, 2040.

Discours de M. Demarré, qui appuie l'interpellation, p. 2040. — Discours de M. Marck, m. t., p., t, t. et I. N. R., qui répond à l'interpellation, p. 2040, 2041. — Est encore entendu : M. Olyff, p. 2042. — L'interpellation est close.

Interpellations (*suite*)

Olyff et de Schrijnmakers de Dormael.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre par MM. Olyff et de Schrijnmakers de Dormael sur les mesures à prendre pour éviter le grand nombre d'accidents mortels qui se produisent sur la chaussée Liége-Bruxelles aux environs de Saint-Trond. Demande d'interpellation, p. 632. — M. le président annonce que l'interpellateur demande l'urgence, p. 632.

M. Olyff développe l'interpellation, p. 853, 854.

M. de Schrijnmakers de Dormael développe à son tour l'interpellation, p. 854, 855. — Discours de MM. Demarré et De Mont, p. 855, 856. — M. Merlot, m. t. p. r. c., répond à l'interpellation, p. 856, 857. — Observations de M. Harmegnies, p. 856. — M. Olyff remercie le ministre, p. 857. — L'interpellation est close.

Orban.

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre des transports par M. Orban sur la situation intolérable du trafic des voyageurs sur la rive gauche de l'Escaut. Demande d'interpellation, p. 32. — M. Orban fait remarquer et justifie le caractère d'urgence de son interpellation, p. 32. — M. le président estime que l'interpellation pourra être développée le lendemain après-midi, p. 32. — M. Orban déclare se rallier à la proposition du président, p. 32.

M. Orban développe son interpellation, p. 55, 56. — M. Marck, m. t., répond à l'interpellation, p. 56. — L'interpellation est close.

2° Adressée à M. le premier ministre par M. Orban sur la composition des comités de direction des organismes parastataux et sur la désignation comme gouverneur de la Banque Nationale d'un candidat ignorant le flamand. Demande d'interpellation, p. 341. — M. Orban demande l'urgence et motive cette demande, p. 341.

Une discussion se produit au sujet du moment où M. Orban développera son interpellation. V. pour les observations faites à ce sujet, la discussion générale du budget de l'intérieur, p. 367 à 370 des *Annales parlementaires*.

M. le président donne la parole à M. Orban pour développer son interpellation, p. 375. — M. Van Dieren demande la parole sur l'ordre du jour, fait remarquer que le Sénat n'a pas décidé l'urgence pour cette interpellation et demande que l'on poursuive l'examen du budget de l'intérieur, p. 375. M. Orban prend acte que M. Van Dieren s'efforce, depuis la veille, de l'empêcher de parler, p. 375. — Observations de M. le président, qui demande si le Sénat est disposé à entendre immédiatement l'interpellation de M. Orban; l'appel nominal est demandé et la proposition est adoptée par 113 voix contre 18 et 4 abstentions, p. 376. — Se sont abstenus : MM. le comte de Grunne, De Mont, Lysens et Orban, p. 376.

M. Orban développe son interpellation, p. 376 à 378.

Le Sénat se constitue en comité secret et la suite du débat est remise au mardi suivant.

Reprise du débat : Discours de MM. Van Dieren, Doutrepont, p. 380 à 382. — Discours de M. Janson, p. m., qui répond à l'interpellation, p. 383, 384. — Observations de MM. Bologne et de Grunne au sujet de la réponse du ministre, p. 385.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour présenté par M. Van Dieren, p. 385. — Discours de M. Van Dieren, p. 385, 386. — Observations de M. Bologne, p. 386. — Discours de M. Janson, p. m., qui répond aux observations de MM. Van Dieren et de Grunne, p. 586. — M. le président donne lecture de l'ordre du jour déposé par M. de Grunne, p. 386. — Discours de MM. Lohest, Noël, Van Fleteren, p. 387, 388. — Observations de MM. Van Dieren (qui estime que l'idée de « Belgique » est périmée); Van Overbergh (qui propose la remise au lendemain du vote sur les ordres du jour en présence); Van Dieren, de Grunne (qui réclament le vote immédiat); Volckaert (qui appuie la remise au lendemain), p. 388. — M. Janson, p. m., déclare ne pouvoir accepter que l'ordre du jour pur et simple, p. 388. — M. Van Dieren insiste pour le vote immédiat; M. le président annonce que MM. Gillon et Henricot proposent l'ordre du jour pur et simple, p. 388. — M. le président fait remarquer qu'il y a lieu de voter d'abord sur la proposition d'ajournement introduite par M. Van Overbergh et que l'appel nominal est régulièrement demandé, p. 388. — La proposition d'ajournement est adoptée par 91 voix contre 33 et 3 abstentions, p. 388. — Se sont abstenus : MM. Harmegnies, Moulin et Nèves, p. 388. — M. le président annonce que le vote sur les ordres du jour présentés aura lieu le lendemain, 26 janvier, à 3 heures, p. 401. — Au début de la séance du mercredi 26 janvier, M. Demets, par motion d'ordre, relève une interruption faite la veille par M. Van Dieren, qui a dit que « la Belgique, c'est périmé », et estime que le bureau aurait dû prendre des sanctions contre celui qui l'a prononcée, p. 404.

Fait personnel de M. Van Dieren, qui indique l'interprétation exacte qu'il convient de donner à ses paroles, p. 404. — L'incident est clos.

Motion d'ordre de M. Noël, qui fait une rectification au *Compte rendu* au sujet de son discours de la veille, p. 405.

Interpellations. *Orban* (*suite*)

Vote sur les ordres du jour. M. le président déclare que le vote portera sur l'ordre du jour pur et simple. M. Verbist déclare que le groupe catholique flamand du Sénat est d'accord sur l'ordre du jour présenté par lui-même et par M. Orban, que plusieurs membres sont disposés à le voter mais que d'autres s'abstiendraient, pour les motifs qu'il indique, p. 407. — M. Bologne motive le vote affirmatif que plusieurs de ses amis et lui-même émettront sur l'ordre du jour pur et simple, p. 407. — L'appel nominal ayant été demandé par M. Van Dieren, il y est procédé et l'ordre du jour pur et simple est adopté par 109 voix contre 13 et 19 abstentions, p. 407. — Se sont abstenus : MM. Boesuyt, De Boodt, de Fraipont, de Grunne, de Schrijnmakers de Dormael, R. Desmedt, J. Devos, Gabriel, Mignolet, Mullie, Orban, Rhodius, Smets, Smits, Vancoillie, Vandergracsen, Van Peteghem, Verbist et Vigneron, p. 109.

Orban et *Jos. De Clercq.*

Ann. — Adressée à MM. les ministres de l'intérieur et de la justice par MM. Orban et Jos. De Clercq sur l'application des lois linguistiques par rapport aux incidents qui se sont produits au palais de justice de Gand le 7 juin. Demande d'interpellation, p. 1432.

Motion d'ordre de M. Jos. De Clercq, qui demande l'urgence pour son interpellation et qu'elle soit discutée au plus tard le mardi suivant, p. 1510. — M. Verbist, au nom de la droite flamande, et M. Lysens, au nom du groupe nationaliste flamand, appuient la demande d'urgence, p. 1510. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., fait remarquer qu'une interpellation sur le même objet doit être développée à la Chambre le mardi suivant et se déclare prêt à répondre à l'interpellation Orban et De Clercq le mardi matin, p. 1510. — Observations de MM. Deumens, Rolin, Jos. De Clercq, Bologne, le président, p. 1510, 1511. — La proposition faite par le premier ministre, tendant à fixer l'interpellation au mardi matin, est adoptée par assis et levé, p. 1511.

M. Jos. De Clercq développe l'interpellation, p. 1538 à 1540.

M. Orban développe l'interpellation, p. 1540 à 1542.

Discours de MM. Demarré, Minnaert, p. 1542 à 1545.

M. Van Dieren demande la parole pour un fait personnel et pour une motion d'ordre, puis proteste contre certaines accusations formulées par M. Minnaert à son adresse et propose ensuite que la réponse du ministre à l'interpellation soit ajournée, p. 1545. — M. Vos combat la proposition d'ajournement, p. 1545. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., s'explique sur la motion de M. Van Dieren, fait remarquer qu'il avait été décidé, d'accord avec le groupe nationaliste flamand, que l'interpellation serait discutée ce matin même, combat la motion d'ajournement, estimant qu'il s'agit uniquement d'une manœuvre politique, p. 1546. — Observations de MM. Van Dieren, Jos. De Clercq, Orban, le président, p. 1546. — M. Van Dieren insiste afin que le premier ministre ne développe pas son point de vue avant que l'interpellation Romsée et Elias, sur le même objet, ait été développée à la Chambre et demande l'appel nominal sur sa motion d'ajournement, p. 1546, 1547. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., expose à nouveau les faits, déclare que le gouvernement est disposé à répondre aux interpellateurs et ne peut être rendu responsable si on l'empêche de le faire, p. 1547. — Observations de MM. de Grunne (qui déclare que si la parole ne lui est pas accordée sur l'interpellation, il s'associera à la motion d'ajournement); Van Remoortel (qui fait un rappel à l'article 88 de la Constitution stipulant qu'un ministre a le droit de parler quand il le désire et combat l'ajournement); De Mont (qui appuie la motion d'ajournement et motive son attitude); le président, Van Dieren (qui propose de reprendre le débat le lendemain après-midi, puis demande l'appel nominal), p. 1547, 1548. — M. Van Fleteren lance une injure à M. Van Dieren et le président le rappelle à l'ordre, p. 1548. — Il est procédé au vote par appel nominal sur la motion d'ajournement faite par M. Van Dieren, mais le Sénat n'est plus en nombre et M. le président déclare que le vote sera repris au début de la séance de l'après-midi ce même jour, p. 1548.

Le vote est repris et la motion d'ajournement du débat au lendemain est repoussée par 110 voix contre 10 et 5 abstentions, p. 1550. — Se sont abstenus : MM. de Fraipont, E. Delvaux, Gravez, Lekeux et Vigneron, p. 1550.

Reprise de la discussion : M. le président donne la parole au premier ministre; M. Van Dieren demande la parole pour un rappel au règlement, p. 1551. — M. Van Dieren fait un rappel au règlement, estimant que l'ordre du jour, prévoyant la discussion des budgets coloniaux, doit être respecté, p. 1551. — M. le président rappelle que le ministre a le droit de prendre la parole mais que la discussion de l'interpellation ne sera pas poursuivie après le discours du ministre, p. 1552. — Observations de MM. De Mont, Gillon (qui appuie le point de vue du président), Deumens, p. 1552. — Est encore entendu : M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui désapprouve l'attitude du groupe nationaliste flamand, fait remarquer que d'après la Constitution, il a droit à la parole et insiste pour faire une déclaration, p. 1552, 1553.

Interpellations. *Orban et Jos. Declercq (suite)*

Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui fait une déclaration concernant le problème linguistique en matière administrative, déclare vouloir appliquer, dans la question des rapports entre Flamands et Wallons, les règles de la plus grande compréhension et de la plus grande loyauté, expose son point de vue en ce qui concerne l'interpellation, annonce qu'il enverra immédiatement une circulaire aux gouverneurs de province, concernant l'emploi des langues, et que si les principes de la loi ne sont pas respectés, le gouvernement s'engagerait à déposer une loi interprétative; expose enfin sa manière de voir en ce qui est relatif au cas Grammens, p. 1553, 1554. — Le Sénat décide de poursuivre la discussion de l'interpellation. Observations de M. Van Dieren à ce sujet, p. 1554.

Reprise de la discussion de l'interpellation. Discours de MM. Van Dieren (qui se déclare prêt, sous certains conditions, à collaborer avec le gouvernement pour ramener le calme dans le pays flamand, insiste afin que des sanctions soient prises contre le bourgmestre d'Enghien qui a sciemment violé la loi); Vermeylen (qui estime que trop de temps a été consacré à cette question, alors que des objets plus importants restent en souffrance et renonce à la parole); Hanquet, Vos, de Grunne, p, 1554 à 1559. — Observation de M. Van Roosbroeck, p. 1557. — M. le comte Lippens propose la clôture, p. 1559. — Observations de MM. De Mont, le président, p. 1559. — M. Van Dieren propose d'entendre encore M. De Mont; M. Demarré appuie cette proposition et le Sénat décide de prononcer la clôture après avoir entendu M. De Mont, p. 1559, 1560. — Discours de M. De Mont, p. 1560. — L'interpellation est close.

M. le président donne lecture des trois ordres du jour présentés en conclusion de l'interpellation : le premier signé par MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts; le deuxième émanant de M. Van Dieren; le troisième présenté par MM. De Boodt, Vancoillie et Verbist, et annonce que le vote aura lieu le lendemain, à 3 heures, p. 1560. — Observation de M. Van Dieren au sujet de la priorité, p. 1560.

Fait personnel de M. Clays, qui proteste contre un qualificatif qui lui a été adressé la veille, puis expose la situation linguistique, à Courtrai, p. 1561. — Observations de M. le président, p. 1561.

Motion d'ordre de M. Van Roosbroeck, qui indique l'interprétation qu'il entend donner à une observation qu'il a faite la veille pendant le débat, p. 1564.

M. Minnaert fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne une interruption qu'il a faite la veille, p. 1564.

Vote sur les ordres du jour déposés.

M. le président annonce que le Sénat aura à se prononcer sur la priorité et rappelle qu'il est d'usage de donner la priorité à l'ordre du jour pur et simple, p. 1568.

Discours de MM. Van Dieren (qui fait remarquer que l'ordre du jour pur et simple n'est pas proposé et demande la priorité pour l'ordre du jour le plus radical, le sien); Orban (qui estime que c'est son ordre du jour qui est le plus radical); Gillon (qui fait remarquer que son ordre du jour, impliquant la confiance, se rapproche davantage de l'ordre du jour pur et simple); Lysens (qui appuie la demande de priorité pour l'ordre du jour de M. Van Dieren), p. 1568, 1569. — Observations de M. le président, qui estime que l'ordre du jour présenté par MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts, étant le plus étendu, doit avoir la priorité et reconnaît que l'ordre du jour de M. Van Dieren est le plus radical, p. 1570. — Est encore entendu : M. Van Dieren, qui se déclare d'accord pour que son ordre du jour soit soumis au vote en second lieu, si celui de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes est repoussé, p. 1570.

Pendant les observations de M. Van Dieren, M. Van Fleteren interrompant constamment, M. le président le rappelle à l'ordre, p. 1570. — M. Orban demande l'appel nominal sur la question de priorité, p. 1570. — Il est procédé au vote par appel nominal sur la priorité en faveur de l'ordre du jour déposé par MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts et la priorité est adoptée par 94 voix contre 45, p. 1570. — M. Verbist explique le vote négatif que lui-même et plusieurs de ses amis émettront sur l'ordre du jour de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes; M. de Grunne motive son abstention et celle de ses amis rexistes sur le même ordre du jour, p. 1570, 1571. — M. Van Belle estime qu'il suffirait de voter par assis et levé; M. Orban insiste pour qu'il soit procédé à l'appel nominal, p. 1571. — L'ordre du jour présenté par MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts est adopté par 89 voix contre 36 et 11 abstentions, p. 1571. — Se sont abstenus : MM. Boon, de Fraipont, de Grunne, E. Delvaux, Janssens, Lekeux, Mahieu, Mignolet, Mullie, Verheyden et Vigneron, p. 1571.

***Orban** et Van Peteghem.*

Ann. — Adressée à M. le ministre des travaux publics par MM. Orban et Van Peteghem au sujet : 1° des inondations successives dans la région de la Durme par suite de ruptures de digues; 2° du retard apporté à l'exécution des travaux prévus pour la construction du pont sur l'Escaut à Tamise. Demande d'interpellation, p. 1428.

Interpellations (*suite*)

Pholien.

Ann. — Adressée à M. le ministre de la santé publique par M. Pholien sur l'inopportunité d'une requête adressée au nom de l'Etat belge, par le ministre de la santé publique, au comité d'hygiène de la Société des Nations, requête ayant abouti à la désignation par cet organisme d'une commission de six membres devant s'arroger la mission d'examiner la situation sanitaire de la population belge et de faire des suggestions à notre gouvernement. Demande d'interpellation, p. 632.

M. Pholien développe son interpellation et dépose un ordre du jour dont il donne lecture, p. 707 à 712. — Observations de M. Wauters, m. s. p., p. 710. — M. le président demande si M. Crokaert, qui désirait présenter une motion d'ordre, insiste pour la présenter immédiatement, p. 712. — M. Crokaert déclare qu'il désirait simplement s'enquérir si l'interpellation serait terminée pendant la séance du matin en cours, la droite devant se réunir l'après-midi à 1 h. 30, p. 712.

Reprise du débat. Discours de M. Wauters, m. s. p., qui répond à l'interpellation, p. 712 à 716. — Observations de MM. Pholien, le président (au sujet des nombreuses interruptions), p. 713 à 715. — Etant donnée l'heure avancée, la suite des débats est remise au mardi suivant, p. 716.

M. Pholien répond brièvement au discours du ministre, p. 778 à 780. — Discours de MM. Goffin, Gravez, Jauniaux, p. 780 à 783. — M. le comte de la Barre d'Erquelinnes donne lecture d'un ordre du jour qu'il dépose, avec MM. Gillon, Volckaert, Vinck et Crokaert, en conclusion de l'interpellation, p. 783. — Discours de M. Crokaert, p. 783 à 785. — M. Pholien déclare se rallier à l'ordre du jour présenté par MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts et retirer le sien, p. 785. — Discours de M. Wauters, m. s. p., p. 785, 786. — Discours de MM. Van Remoortel (qui répond à M. Crokaert), Van Dieren (qui déclare réprendre l'ordre du jour de M. Pholien) p. 786, 787. — Observations de M. Crokaert, qui déclare, en présence du discours du ministre, retirer son adhésion à l'ordre du jour présenté par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 787. — La discussion est close et le vote sur les ordres du jour remis au lendemain après-midi.

Vote sur les ordres du jour. M. le président donne lecture des ordres du jour en présence : 1° celui de MM. Pholien et consorts, retiré par ceux-ci, mais repris par M. Van Dieren; 2° celui de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts. M. le président estime que c'est ce dernier ordre du jour qui doit avoir la priorité, mais consulte le Sénat à ce sujet, p. 812. — Observations de MM. Van Dieren (qui estime que c'est l'ordre du jour Pholien, repris par lui, qui doit être soumis au vote en premier lieu); le comte de la Barre d'Erquelinnes (qui prie le Sénat de se prononcer, le règlement ne prévoyant pas le cas), p. 812, 813. — La priorité est accordée, par assis et levé, à l'ordre du jour du comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 813. — M. Pholien motive son vote affirmatif, p. 813. — M. Wauters, m. s. p., déclare accepter l'ordre du jour du comte de la Barre d'Erquelinnes et fait diverses observations, p. 813. — M. Rolin motive son abstention, p. 813. — M. E. Delvaux annonce qu'il dépose, avec M. Finné, l'ordre du jour pur et simple, p. 813. — M. Gillon suggère le vote par division, certains points de l'ordre du jour ayant l'agrément de tous, et propose de voter par assis et levé sur la partie pour laquelle tout le monde est d'accord et par appel nominal sur la question de confiance, p. 813, 814. — Observations de M. le président, qui fait remarquer que, la priorité étant votée, l'ordre du jour de M. Delvaux n'est plus recevable, p. 814. — M. De Mont appuie l'ordre du jour pur et simple proposé par M. Delvaux, p. 814. — La recevabilité de l'ordre du jour pur et simple est mise aux voix; l'appel nominal est demandé et la recevabilité est rejetée par 113 voix contre 25, p. 814. — M. Van Dieren demande la division pour l'ordre du jour du comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 814. — M. Vinck combat la demande de M. Van Dieren, estimant que la division n'est pas de droit; M. Gillon appuie la manière de voir de M. Vinck, p. 814, 815. — L'ordre du jour du comte de la Barre d'Erquelinnes est adopté par assis et levé, p. 815. — M. Van Dieren fait un rappel au règlement : 1° au sujet du terme néerlandais employé dans le *Compte rendu analytique* pour désigner un ordre du jour; 2° concernant le motif invoqué la veille par le président pour déclarer irrecevable l'ordre du jour présenté par MM. Delvaux et Finné, p. 836. — M. le président rectifie et déclare à nouveau que, le Sénat ayant donné la priorité à un ordre du jour, il n'y avait pas lieu d'en accepter un autre, p. 836. — M. Van Dieren fait encore diverses observations et estime que les droits de l'opposition sont méconnus, p. 836. — L'incident est clos.

Rolin.

Ann. — Adressée à M. le ministre des affaires étrangères par M. Rolin sur l'étrange contribution du gouvernement belge à la soi-disant détente générale par l'envoi d'un ambassadeur à Rome auprès du Roi d'Italie, Empereur d'Ethiopie. Demande d'interpellation, p. 934. — L'interpellation est fixée à la séance du matin du mardi 5 avril, p. 1126.

Interpellations. *Rolin (suite)*

M. Rolin développe son interpellation, p. 1128 à 1130. — Observation de M. Van Fleteren, p. 1128. — Discours de M. De Mont, p. 1130. — Observation de M. Heyndels, p. 1130. — Discours de M. Spaak, m. a. ét. c. ex., qui répond à l'interpellation, p. 1130. — M. Rolin pose encore quelques questions au ministre, p. 1130, 1131. — M. Spaak, m. a. ét. c. ex., répond aux questions de M. Rolin, tout en estimant qu'elles sont inopportunes, p. 1131. — M. le président prie M. Demarré de ne pas interrompre; M. Demarré estime que le président est partial et M. le président le rappelle à l'ordre, p. 1131. — L'interpellation est close.

Toch.

Ann. — Adressée à M. le ministre des transports par M. Toch sur les mesures extraordinaires de déclassement prises par la Société nationale des chemins de fer et dont le personnel de l'atelier central de Gentbrugge est l'objet. Demande d'interpellation, p. 1269. — M. le président annonce que cette interpellation a été retirée par son auteur, p. 1428.

Vandenbulcke.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture par M. Vandenbulcke sur la situation intenable et désespérée des agriculteurs-planteurs de houblon et sur la suite qui sera réservée à la requête adressée au ministre et signée par plusieurs centaines de cultivateurs-planteurs de houblon de Poperinghe et des environs. Demande d'interpellation, p. 108.

Motion d'ordre de M. Vandenbulcke, qui insiste pour développer son interpellation le lendemain, au début de la discussion du budget de l'agriculture, p. 405. — M. le président déclare que M. Vandenbulcke pourra parler de cette question pendant l'examen du dit budget, p. 405. — Observations de M. Bouilly, p. 405.

M. Vandenbulcke développe son interpellation pendant la discussion du budget de l'agriculture, p. 453 à 456. — M. De Nève appuie l'interpellation et dépose un ordre du jour, dont il donne lecture, p. 456 à 458.

M. le président rappelle que deux ordres du jour sont déposés : celui de M. De Neve et l'ordre du jour pur et simple, p. 509. — M. Finné demande l'appel nominal et M. Pierlot, m. a., fait remarquer que le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour pur et simple, p. 509. — L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix et adopté par 91 voix contre 20, p. 509.

Van Dieren.

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre de l'instruction publique par M. Van Dieren, sur l'outrage inouï infligé au sentiment national flamand à l'occasion de la réception des enfants hollandais à Bruxelles, le 13 novembre, par le fait que cette solennité s'est déroulée en grande partie en français. Demande d'interpellation, p. 9. — M. Van Dieren insiste pour que l'interpellation soit portée à l'ordre du jour à la fin de la séance en cours, p. 9. — M. le président fait des observations au sujet de la demande d'urgence, trouvant étrange qu'un ministre démissionnaire soit interpellé, p. 26. — M. Van Dieren motive sa demande d'urgence, p. 26. — M. le président consulte le Sénat sur l'urgence; M. Lysens demande l'appel nominal, p. 26. — M. Hoste, m. i. p., se déclare disposé à donner quelques explications à M. Van Dieren, p. 27. — M. Vinck combat la demande d'urgence; M. Pholien, au nom de la droite, estime que l'urgence ne s'impose nullement et que l'interpellation ne se justifie pas; M. Noël se rallie aux conclusions de MM. Vinck et Pholien et combat la demande d'urgence, p. 27. — La demande d'urgence est rejetée par 76 voix contre 9 et 4 abstentions, p. 27. — Se sont abstenus : MM. Boon, de Grunne, Verbist et Vermeylen, p. 27.

2° Adressée à M. le ministre de la justice par M. Van Dieren sur l'attitude provocatrice des autorités judiciaires de Mons, qui, à l'occasion d'une manifestation pacifique, ont procédé à des arrestations en masse de jeunes gens flamands, à la saisie d'autobus, etc. Demande d'interpellation, p. 897. — M. Van Dieren demande au ministre si son interpellation pourra être discutée le mardi suivant et le ministre se déclare d'accord, p. 897.

Motion d'ordre de M. Lohest, qui considère que, vu la gravité de la situation internationale, le parlement devrait se consacrer exclusivement à l'intérêt supérieur de la nation plutôt qu'à des interpellations qu'il estime être inutiles, p. 937.

M. Van Dieren développe son interpellation, p. 937 à 941.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour présenté par M. Van Dieren et consorts comme conclusion à l'interpellation, p. 941. — M. du Bus de Warnaffe, m. j., répond à l'interpellation, p. 941 à 943. — M. le président donne la parole à M. De Mont en le priant d'être bref, vu l'heure tardive; M. Van Dieren demande la parole et M. le président estime dans ces conditions qu'il est préférable de remettre la suite du débat au mardi suivant, p. 943. — Le Sénat marque son accord.

Reprise de la discussion. Discours de MM. De Mont, Finné, Roland, Minnaert, Mme Maréchal, MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes (qui déclare renoncer à la parole, des problèmes plus graves devant retenir l'attention du Sénat), Demarré, de Grunne, De Boodt, p. 998 à 1007. — Discours de M. du Bus de Warnaffe, m. j., qui répond en premier lieu aux observations de M. De Boodt, puis aux trois orateurs qui ont pris la parole dans la discussion de l'interpellation, p. 1007, 1008.

Fait personnel de M. Deumens, qui relève des paroles de M. Demarré concernant le régime actuel en Allemagne, p. 1008. — M. le président estime qu'il n'y a pas lieu à fait personnel et l'incident est clos, p. 1008.

M. le présirent donne lecture de l'ordre du jour présenté par MM. Van Overbergh, Toch et Henricot en conclusion de l'interpellation; le vote aura lieu l'après-midi, p. 1008.

M. le président donne une nouvelle lecture de l'ordre du jour pur et simple présenté par MM. Van Overbergh et consorts, puis, à la demande de M. de Grunne, de l'ordre du jour proposé par M. Van Dieren en conclusion de son interpellation, p. 1015, 1016. — M. le président déclare qu'il va être procédé au vote sur l'ordre du jour pur et simple, p. 1016. — M. Orban motive son vote négatif sur l'ordre du jour pur et simple, p. 1016. — L'ordre du jour pur et simple est adopté par 103 voix contre 22 et 5 abstentions, p. 1016. — Se sont abstenus : MM. Van Cauwenbergh, Van Dieren, de Grunne, Demarré et de Schrijnmakers de Dormael, p. 1016.

3° Adressée à M. le ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur par M. Van Dieren sur les mesures prises par lui pour donner suite à un vote de la majorité du Sénat par lequel celui-ci soulignait son désir de voir nommer le plus tôt possible un attaché commercial près le gouvernement de Burgos; sur les motifs qui auraient empêché éventuellement la non-désignation de cet attaché. Demande d'interpellation, p. 1269. — M. Van Dieren demande l'urgence et motive cette demande, p. 1269, 1270. — M. le président propose de fixer cette interpellation au 17 mai et M. Spaak, m. a. ét. c. ex., se déclare d'accord, p. 1270. — M. Van Dieren insiste, par motion d'ordre, sur l'urgence; M. le président déclare qu'une décision interviendra ultérieurement, p. 1413.

Van Dieren et *De Boodt.*

Ann. — Adressée à M. le premier ministre sur l'attitude irresponsable du collège échevinal d'Enghien, qui, tout en se refusant à appliquer les lois linguistiques, veut se venger de ceux qui insistent sur cette application en faisant procéder à la saisie et éventuellement à la vente des meubles de M. Grammens; sur la nécessité : 1° de réprouver publiquement cette attitude; 2° de faire appliquer immédiatement et énergiquement les lois linguistiques à Enghien, en y envoyant au besoin un commissaire spécial, p. 1935. — Demande d'interpellation, p. 1935. — M. Van Dieren propose que cette interpellation soit jointe à la discussion de la proposition de loi d'amnistie, p. 1935.

Van Dieren et *Deumens.*

Ann. — 1° Adressée à M. le ministre de l'intérieur par MM. Van Dieren et Deumens sur les incidents de Tongres relatifs à l'affaire Grammens et l'urgente nécessité de faire appliquer par tous et partout la loi de 1932 relative à l'emploi des langues en matière administrative. Demande d'interpellation, p. 341. — M. Van Dieren demande l'urgence, p. 342. — M. le président estime que cette interpellation pourra être jointe à la discussion du budget de l'intérieur, p. 342.

V. donc pour cette interpellation et les interpellations similaires, la discussion du budget de l'intérieur.

2° Adressée à M. le ministre de l'intérieur par MM. Van Dieren et Deumens sur l'interdiction inconstitutionnelle, incompréhensible et vexatoire de la manifestation que le front unique des classes moyennes avait l'intention d'organiser le 8 mai pour protester contre les intentions du gouvernement d'instaurer pour plus d'un milliard de nouveaux impôts sans supprimer en même temps la cause du déficit budgétaire par des économies drastiques et des réformes. Demande d'interpellation, p. 1286. — M. Van Dieren demande l'urgence et insiste pour pouvoir motiver cette demande, puis après des observations de M. le président, demande que la discussion sur l'urgence soit portée à l'ordre du jour du lendemain, p. 1287. — Observation de M. Delattre, m. t. p. s., qui demande à M. Van Dieren de ne pas insister, p. 1287.

Motion d'ordre de M. Van Dieren, qui insiste sur l'urgence et motive sa demande, p. 1329, 1330. — M. le président estime que l'interpellation pourrait être développée le lendemain vers 4 heures, p. 1330. — M. Van Dieren insiste sur l'urgence de son interpellation, p. 1347. — M. Van Dieren demande à pouvoir développer son interpellation, p. 1353. — M. Dierckx, m. i., se déclare d'accord, mais déclare qu'il ne répondra que la semaine suivante, le mardi étant le jour réservé d'office aux interpellations, p. 1353. — M. le président appuie les observations de M. Dierckx, m. i., et consulte le Sénat; celui-ci étant d'accord, la parole est donnée à M. Van Dieren, qui déclare que c'est M. Deumens qui va parler, p. 1353. — M. le président prie M. Deumens d'être bref. Observations de MM. Van Fleteren et Van Eyndonck, p. 1353.

M. Deumens développe l'interpellation, p. 1353 à 1359. — Observations de M. Dierckx, m. i., p. 1356. — M. Demarré demande la parole pour un fait personnel, p. 1358.

Interpellations. *Van Dieren et Deumens (suite)*

Fait personnel de M. Demarré, qui proteste contre certaines expressions employées à l'égard du groupe communiste, p. 1359. — Observations de MM. Finné et Lysens, p. 1359. — L'incident est clos.

Discours de MM. de Grunne, Vigneron, Crokaert, p. 1359 à 1361. — M. Van Dieren demande que son interpellation soit reprise le mardi suivant, p. 1361. — M. le président déclare qu'il n'est pas certain que le Sénat se réunira la semaine suivante, p. 1361.

Van Laerhoven.

Ann. — Adressée à M. le ministre des affaires économiques par M. Van Laerhoven sur les causes de la catastrophe du Charbonnage du Grand-Trait à La Bouverie et sur les mesures que compte prendre le ministre pour éviter le retour de pareille catastrophe. Demande d'interpellation, p. 110.

Vinck.

Adressée à M. le ministre des transports par M. Vinck sur la prétention de la Société nationale des Chemins de fer d'obliger les communes à se charger de la signalisation des passages à niveau. Demande d'interpellation, p. 873.

Invalidité de guerre. — V. Guerre.

J

Jonction Nord-Midi. — V. Transports : Chemins de fer.

Justice. — V. 1° Organisation judiciaire. — 2° Armée : Justice militaire.

L

Lait. — V. Alimentation et ravitaillement.

Langues.

V. aussi : 1° Interpellations, aux noms de MM. Van Dieren, Deumens, Orban et Jos. De Clercq. — 2° Organisation judiciaire. — 3° Armée.

CONTROLE LINGUISTIQUE.

Commission permanente du contrôle linguistique. — Rapport sur l'activité de la commission permanente du contrôle linguistique pour l'exercice 1937.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'intérieur, p. 1209.

ENGHIEN. — V. Interpellations, au nom de M. Van Dieren.

INFRACTIONS AUX LOIS LINGUISTIQUES.

Proposition de loi punissant les infractions aux lois linguistiques.

Doc. — N° 133. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.

Lettres. — V. Arts, sciences et lettres.

Licences. — V. Commerce et industrie.

Limite des communes. — V. Communes : Territoire.

Listes. — V. Chambres législatives-Sénat.

Lois électorales.

ELECTIONS COMMUNALES.

Projet de loi complétant la loi électorale communale.

Doc. — N° 240. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 242. Rapport de M. Gillon.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 juillet 1938, p. 1893. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Rapporteur : M. Gillon.

M. Merlot, m. i. s. p., demande que le Sénat aborde l'examen de ce projet, p. 1968.

Lois électorales. ELECTIONS COMMUNALES. *Loi électorale communale (suite)*

Discussion générale.

Sont entendus : MM. Gillon, rapp. (qui expose les désiderata de la commission), et Merlot, m. i. s. p. (qui déclare qu'il tiendra compte des suggestions de la commission), p. 1968, 1969. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1969.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 2029 (20 juillet 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Lois linguistiques. — V. Langues.

Lombeek-Notre-Dame. — V. Interpellations : *a*) au nom de M. de Grunne; *b*) au nom de M. Minnaert.

M

Magasins. — V. Commerce et industrie.

Manifestation rexiste du 25 octobre 1936. — V. Amnistie : Amnistie politique.

Marine.

CONVENTIONS DIVERSES CONCERNANT LES GENS DE MER. — V. Affaires étrangères : Marine.

CRÉDIT MARITIME.

Projet de loi relatif à l'organisation des crédits pour le développement des flottes marchande et de pêche et de la construction navale.

Doc. — N° 239. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 juillet 1938, p. 1893. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

DURÉE DU TRAVAIL. — V. Affaires étrangères : Marine.

HYPOTHÈQUES SUR BATEAUX. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Médecins (Ordre des). — V. Art de guérir.

Membre du conseil colonial. — V. Colonies : Conseil colonial.

Métiers et négoces. — V. Commerce et industrie.

Militaires. — V. 1° Amnistie : Amnistie militaire. — 2° Pensions : Pensions militaires.

Mines.

OUVRIERS MINEURS. — V. Assurances sociales.

Ministres et départements ministériels.

DÉCÈS.

Ann. — M. le président annonce au Sénat le décès de M. Rubbens, ministre des colonies, membre de la Chambre des représentants, et prononce un discours à cette occasion, p. 1268. — M. Janson, p. m., au nom du gouvernement, s'associe à l'éloge funèbre qui vient d'être prononcé par le président, p. 1268.

DÉCHARGE DE FONCTIONS ET NOMINATIONS.

Démission de M. Van Isacker, ministre des affaires économiques : Copie des arrêtés royaux du 9 février, portant démission de M. Van Isacker de ses fonctions de ministre des affaires économiques et chargeant M. du Bus de Warnaffe, ad interim, *du portefeuille de ce département.*

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 612.

Copie des arrêtés royaux du 15 février déchargeant, à sa demande, M Charles du Bus de Warnaffe de ses fonctions de ministre des classes moyennes et des affaires économiques ad interim *et nommant M. Pierre De Smet, sénateur, ministre des classes moyennes et des affaires économiques.*

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 704.

Ministres et départements ministériels. DÉCHARGE DE FONCTIONS ET NOMINATIONS (*suite*)

Copie des arrêtés royaux du 12 *mars* 1938 *acceptant la démission de M de Man, ministre des finances, et nommant à ce poste M. Soudan, vice-président du Sénat.*

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 950.

NOMINATION « AD INTERIM ». — *Arrêté royal du* 28 *avril* 1938 *chargeant* ad interim *M. du Bus de Warnaffe, ministre de l'intérieur, du portefeuille des colonies.*

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 1286.

Copie des arrêtés royaux en date du 15 *mai* 1938 *relatifs au remaniement ministériel.*

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 1372.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL DU 24 NOVEMBRE 1937.

Copie des arrêtés royaux du 24 *novembre* 1937, *relatifs au remaniement ministériel.*

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 31.

Motions d'ordre.

Bologne.

Ann. — Propose que la commission des finances se réunisse le jeudi après-midi pour examiner les divers amendements présentés au budget extraordinaire, afin qu'il puisse être examiné le mardi suivant, p. 1556.

Boon.

Ann. — 1° Commente une intervention de M. de Grunne dans le budget de l'intérieur et fait une rectification, qui, à son avis, change la portée de cette intervention, p. 466.

2° Propose de fixer, à l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, le moment où seront discutés divers projets relatifs aux anciens combattants, et notamment celui sur la retenue de 10 p. c. sur les chevrons de front, p. 1716.

Bourguignon.

Ann. — Rappelle, après le vote sur le budget de la santé publique, qu'il avait demandé à pouvoir faire, au nom de son groupe, une déclaration avant le vote sur ce budget; motive le vote affirmatif de son groupe sur ce budget, p. 1263.

Broekx.

Ann. — Déclare que s'il avait pu être présent, il aurait voté l'ordre du jour de confiance au gouvernement, p. 156.

Clays.

Ann. — Demande à poser une question au ministre au sujet d'une proposition de loi qu'il a déposée relative à la prorogation de la loi sur les loyers, p. 266. — M. le président fait remarquer que les questions doivent être faites par écrit, p. 266. — M. Van Fleteren appuie la demande de M. Clays et fait remarquer qu'il y a urgence; M. le président fait observer que la proposition de loi en question doit suivre la filière réglementaire, mais que M. Clays a la faculté d'adresser une demande d'interpellation, pour laquelle le Sénat pourrait accepter l'urgence, p. 266.

Cools.

Ann. — 1° Demande si le Sénat entend ouvrir un débat général sur la question des pensions de la guerre à l'occasion de la discussion du budget des pensions, estimant que, dans ce cas, tous les groupes devraient pouvoir intervenir, p. 972.

2° Propose de remettre au lendemain après-midi la suite du débat sur le budget extraordinaire pour l'exercice 1938, p. 1800. — Observation de M. le président, p. 1800.

3° Demande que l'on respecte la décision prise de porter à l'ordre du jour du 13 juillet le projet de loi relatif à l'amnistie militaire, p. 1930, 1931.

Catteau.

Ann. — Se déclare d'accord pour la priorité donnée aux interpellations concernant les anciens combattants et pour que la sienne, concernant le problème de l'alcool, vienne ensuite, p. 1868.

Crokaert.

Ann. — Demande au Sénat de bien vouloir porter à l'ordre du jour d'une de ses prochaines séances le projet de loi, rapporté, sur l'organisation professionnelle des métiers et négoces, p. 1324.

Criquelion.

Ann. — Proteste contre la hâte apportée à la discussion du budget de l'agriculture, p. 484.

Motions d'ordre (*suite*)

De Boodt.

Ann. — 1° Annonce avoir déposé des amendements au projet de loi relatif aux ingénieurs et demande si le rapporteur est d'accord pour le renvoi de ce projet en commission, p. 1834.

2° Rappelle son interpellation au sujet du rapatriement d'enfants espagnols, p. 1935.

Jos. De Clercq.

Ann. — Demande l'urgence pour son interpellation relative à l'application des lois linguistiques après les incidents du palais de justice de Gand et insiste pour qu'elle soit discutée au plus tard le mardi suivant, p. 1510. — Observations de MM. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., le président, Verbist, Lysens, Deumens, Rolin, p. 1510, 1511.

de Dortodot (*baron*).

Ann. — Demande que la discussion du budget extraordinaire ne soit pas close avant que chacun ait pu développer librement son point de vue, p. 1764. — Observations de MM. le président, Orban, Delvaux, p. 1765.

de Hemricourt de Grunne (*comte*).

Ann. — 1° Demande s'il ne serait pas opportun de consacrer, comme le fait la Chambre, un jour de la semaine qui serait réservé aux interpellations, p. 372. — Observations de MM. le président, Demoulin et Van Dieren, p. 372.

2° Critique la méthode de travail appliquée pendant la discussion du budget de l'intérieur et qui consiste à joindre la discussion d'un budget à celle d'interpellations, p. 416. — Observation de M. le président, p. 416.

3° Fait une rectification au sujet d'une observation qu'il a faite à la séance du 9 mars pendant la discussion du budget de l'instruction publique et qui a été attribuée par erreur à M. Jos. De Clercq, p. 1018.

4° Demande qu'avant de décider l'urgence du projet de loi relatif aux établissements de vente en détail, il soit donné lecture du rapport, p. 1117.

5° Demande que le Sénat siège le mercredi matin suivant pour entendre son interpellation au sujet de la politique étrangère, p. 1119.

6° Proteste, au cours de la discussion du budget des colonies, parce que le ministre des colonies n'était pas présent pendant la plus grande partie du discours de M. de Fraipont et estime que le ministre a beaucoup à apprendre en matière coloniale, p. 1588.

7° Dans le but de savoir si la Chambre sera convoquée à nouveau pour examiner les projets amendés par le Sénat en fin de session, p. 1976. — Observations de M. le président, p. 1976, 1977.

Delvaux, E.

Ann. — 1° Demande l'urgence pour son interpellation sur les ravages que cause la stomatite aphteuse et les remèdes que le gouvernement compte y apporter, p. 217.

2° Fait état d'une déclaration que le premier ministre aurait faite à Anvers, discours dans lequel il aurait déclaré que le projet sur la perception des impôts devait être voté par le Sénat *ne varietur* et qu'il poserait la question de confiance; demande si le Sénat entend renoncer à son droit d'amendement, p. 1976. — Observations de M. le président, p. 1976.

Demarré.

Ann. — 1° Proteste, lors de la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, parce que M. J.-J. De Clercq a donné la traduction française de certaines parties de son discours et estime que c'est une perte de temps, p. 568.

2° Propose la clôture de la discussion du projet de loi relatif à certains établissements de vente en détail, afin de pouvoir encore procéder au vote au cours de cette même séance, p. 1123.

3° Estime inutile de poursuivre la discussion de la proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et négoces, le gouvernement ayant annoncé le dépôt d'un projet sur le même objet et propose le renvoi en commission, p. 1516, 1517. — Observations de MM. Van Coillie, le président, Heymans, m. af. éc., Vanderpoorten, Van Fleteren et Lohest, rapp., p. 1517.

V. pour plus de détails la discussion de la proposition elle-même.

Demets.

Ann. — Relève une interruption faite la veille au cours d'une interpellation de M. Orban par M. Van Dieren, qui a dit que « la Belgique, c'est périmé », et estime que le bureau aurait dû prendre des sanctions contre celui qui les a prononcées, p. 404.

Motions d'ordre (*suite*)

De Mont.

Ann. — 1° Demande, vu le peu de sénateurs encore présents en séance pendant la discussion de la déclaration du gouvernement, de remettre la suite du débat au lendemain, p. 136.

2° Regrette d'être obligé, comme chef du groupe rexiste, de désavouer les déclarations faites la veille par M. de Grunne au cours de la discussion de la déclaration du gouvernement Janson; au nom du chef du mouvement rexiste, annonce que ces déclarations n'ont pas l'adhésion du parti, p. 146.

3° Demande des précisions au sujet des travaux parlementaires, notamment en ce qui concerne diverses lois intéressant les anciens combattants, et estime que le budget des voies et moyens devrait être discuté avant le budget de la défense nationale et fait diverses propositions en ce qui est relatif à l'examen des budgets, p. 191, 192. — M. le président lui fait remarquer que les membres jouissent toujours du droit d'amendement et M. Pierlot, m. a., estime qu'il n'y a pas lieu de modifier l'ordre des travaux, p. 191, 192. — M. Harmegnies fait diverses observations au sujet de la fixation de l'ordre du jour et annonce le dépôt d'une interpellation sur le tort fait aux communes par le retard du vote du budget de l'intérieur, p. 192.

4° Proteste parce que la minorité n'a pas eu l'occasion de se prononcer au sujet de la discussion des interpellations et demande que la règle de les discuter le mardi matin ne soit pas inflexible et que la question d'urgence soit toujours réservée, p. 539.

5° Demande l'urgence pour son interpellation sur l'affaire dite des exportations prohibées vers l'Espagne et motive sa demande, p. 551. — M. Janson, p. m., se déclare prêt à entendre l'interpellation le mardi matin suivant, p. 551.

6° Déclare qu'il a adressé, par lettre, une demande d'interpellation concernant le prix de l'essence au ministre des finances et demande à pouvoir la développer d'urgence, p. 1215.

7° Estime que le parlement est unanime à s'associer à l'objet des interpellations de MM. Nèves, Sasserath et Hanquet et de M. Lekeux au sujet des chevrons de front et des victimes civiles de la guerre et demande que, avant la réponse du ministre des finances à la première interpellation, M. Lekeux puisse développer également son interpellation, p. 1851.

8° Demande s'il est question de retirer de l'ordre du jour de la séance du lendemain, 20 juillet, le projet relatif aux chevrons de front, p. 1987.

De Roo.

Ann. — Attire l'attention sur l'urgence du projet de loi relatif aux rémunérations et pensions à charge des provinces et des communes, p. 1095.

Deumens.

Ann. — Déclare que s'il avait été présent, il aurait voté contre l'ordre du jour de confiance au gouvernement, p. 156.

Doutrepont.

Ann. — Annonce que le gouvernement compte demander l'urgence pour le projet de loi concernant les crédits supplémentaires aux budgets de 1936 et antérieurs et de 1937; prie le Sénat de ne pas admettre l'urgence et d'exiger que le rapport de la Cour des comptes soit joint au projet de loi, p. 408.

Finné.

Ann. — 1° Ayant été rappelé à l'ordre, explique les motifs pour lesquels il a interpellé M. Verbist pendant le vote sur l'ensemble du projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1938, p. 338.

2° S'applique à prouver qu'aucune décision n'a été prise la veille au sujet de la clôture de la discussion du budget de l'instruction publique pour l'exercice 1938, p. 929.

Gillon.

Ann. — 1° Regrette les incidents qui se sont produits la veille pendant la discussion du budget de l'intérieur, reconnaît que M. Van Dieren avait le droit de demander l'appel nominal, mais fait certaines réserves quant à son attitude et estime que le président devrait être armé en vue de réprimer l'obstruction systématique; annonce qu'une proposition tendant à renforcer les pouvoirs du président sera déposée, p. 372.

2° Demande que l'on discute la question de l'ajournement de la discussion de la proposition de loi relative aux métiers et aux négoces, introduite par M. Vanderpoorten, puis fait remarquer que, d'après le règlement, la question de l'ajournement doit être discutée avant que d'autres orateurs puissent prendre à nouveau la parole dans la discussion du projet, p. 1532.

Motions d'ordre. *Gillon* (*suite*)

3° Propose, en fin de séance du 14 juillet, de remettre au mardi suivant les objets figurant encore à l'ordre du jour, estimant qu'aucune discussion sérieuse n'est possible dans la bousculade d'une fin de session, p. 1959. — Observations de MM. le président, Van Dieren, p. 1959, 1960.

4° Au cours de la séance du 20 juillet, propose une suspension de séance pour que les groupes puissent se concerter au sujet du projet relatif aux chevrons de front, dont le gouvernement demande l'ajournement, p. 2023.

Godding.

Ann. — 1° Déclare que s'il avait été présent, il aurait voté l'ordre du jour de confiance au gouvernement, p. 156.

2° Propose de remettre au mardi suivant la suite du débat sur les projets financiers intéressant la colonie et le Ruanda-Urundi, p. 1617.

Hanquet.

Ann. — 1° Annonce que s'il avait été présent, il aurait voté affirmativement sur l'ordre du jour de confiance au gouvernement, p. 152.

2° Proteste parce que le projet de loi relatif à la loi organique de l'enseignement primaire a été biffé de l'ordre du jour et demande sa réinscription, p. 1863. — Demande l'appel nominal sur sa proposition, p. 1863.

Harmegnies.

Ann. — 1° Proteste parce que l'on aborde des interpellations au lieu de commencer la discussion des budgets à l'ordre du jour et insiste pour que les interpellations ne soient pas discutées avant 4 ½ heures ou soient même fixées à des séances du matin, p. 180.

2° Demande l'urgence pour son interpellation sur la situation financière malheureuse des communes et des villes belges, p. 217.

3° Rappelle l'urgence du projet de loi modifiant la loi organique de l'assistance publique et insiste pour qu'il soit discuté sans délai, p. 636.

4° Demande si le rapport sur le projet de loi relatif à l'assistance publique sera bientôt déposé, p. 988.

5° Discussion de la déclaration du gouvernement formé sous la présidence de M. Spaak. Propose de limiter le temps de parole à dix minutes, p. 1393.

6° Rectifie, au cours de la discussion du budget extraordinaire, des chiffres cités par M. le baron Nothomb, p. 1722. — Observations de M. le président, qui fait remarquer que la rectification a été faite et estime qu'il ne s'agit pas en l'espèce d'une motion d'ordre, p. 1722.

7° Fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé la veille dans la discussion du projet de loi relatif à l'enseignement primaire, p. 1938.

Lekeux.

Ann. — Insiste pour que divers projets de loi concernant les anciens combattants soient inscrits à l'ordre du jour avant la fin de la session, p. 1561.

Leyniers.

Ann. — Au sujet de la suite des débats sur le budget des voies et moyens et demandant s'il n'y aurait pas lieu de suspendre la séance pendant une heure, p. 324.

Lohest.

Ann. — 1° Considère que, vu la gravité de la situation internationale, le parlement devrait se consacrer exclusivement à l'intérêt supérieur de la nation plutôt qu'à des interpellations qu'il estime inutiles, p. 937.

2° Au cours de la séance du matin du 12 juillet, fait remarquer que la commission du travail doit se réunir à 14 ½ heures et que le Sénat doit procéder à 15 heures à des votes importants; demande, en conséquence, qu'on ne commence pas les votes avant que les membres en commission ne soient revenus dans la salle des séances, p. 1895.

Lysens.

Ann. — Demande l'ajournement au lendemain du débat sur le projet de loi relatif à l'organisation judiciaire, p. 1842.

Matagne.

Ann. — Pendant la discussion de la déclaration du gouvernement, propose de limiter le temps de parole, p. 117.

Minnaert.

Ann. — 1° Proteste contre l'ajournement constant de son interpellation sur la situation de l'industrie de la crevette et demande à pouvoir la développer à bref délai, p. 466.

Motions d'ordre. *Minnaert (suite)*

2° Fait une rectification au *Compte rendu analytique* de la séance de la veille, au sujet du discours qu'il a prononcé dans la discussion du budget des affaires étrangères, p. 1194.

3° Demande à quel moment son interpellation au sujet de la concentration rexiste de Lombeek pourra être développée, p. 1921.

Nèves.

Ann. — 1° Demande, pendant la séance du 28 juin, la mise à l'ordre du jour de plusieurs projets et propositions de loi : 1° tendant à supprimer la retenue de 5 ou de 10 p. c. sur certaines pensions de la guerre; 2° supprimant la retenue de 10 p. c. sur les chevrons de front; 3° portant réouverture des délais pour les demandes de pensions d'invalidité; 4° accordant l'amnistie aux anciens combattants, p. 10.

2° Propose la limitation du temps de parole, au cours de la discussion générale du projet de loi relatif aux pensions d'invalidité de guerre, p. 1954.

Noël.

Ann. — 1° Déclare que s'il avait été présent, il aurait voté négativement sur l'ordre du jour de confiance au gouvernement, p. 156.

2° Fait une rectification au *Compte rendu analytique* au sujet de paroles qu'il a prononcées la veille dans son discours, pendant la discussion de l'interpellation de M. Orban au sujet des organismes parastataux, p. 405.

3° Rappelle les différents projets restant à examiner avant que le Sénat se sépare pour les vacances de juillet : exacte perception des impôts, assurance-chômage, congés payés, insiste sur l'urgence et estime que la session devrait être prolongée pour permettre l'examen sérieux de ces projets, p. 1938.

Olyff.

Ann. — Critique la longueur des discours dans la discussion du budget de la santé publique, et fait remarquer la situation intolérable faite aux sénateurs de province par suite des prolongations des séances, p. 1255.

Orban.

Ann. — Demande la mise à l'ordre du jour de la séance du 14 juillet du projet de loi relatif à l'usage des langues à l'armée, p. 1939.

Rutten.

Ann. — 1° Annonce qu'il a lu dans le *Compte rendu analytique* de la séance de la veille que M. Mertens aurait déclaré, pendant la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, que le parti catholique exigeait sa démission du conseil supérieur du travail; fait remarquer qu'il n'a jamais affirmé cela et précise son point de vue, p. 578.

2° Rappelle les incidents de la dernière séance au sujet de l'urgence du projet de loi concernant l'industrie diamantaire et propose de permettre aux membres qui n'ont pas eu l'occasion d'exprimer leur avis de le faire au cours d'une séance que la commission tiendrait le surlendemain, p. 1270.

Servais.

Ann. — Au moment d'aborder la discussion générale du budget des affaires économiques, fait remarquer que le rapport vient d'être distribué le matin même, que la discussion de ce budget n'était pas prévue et demande que les orateurs inscrits puissent encore prendre la parole le mardi suivant s'ils le désirent, p. 770.

Smets.

Ann. — Déclare que s'il avait pu être présent, il aurait voté l'ordre du jour de confiance au gouvernement, p. 156.

Sobry.

Ann. — Demande que la proposition de loi relative à la suppression de la taxe sur les abatages d'urgence de certains bovidés soit discutée d'urgence, p. 342.

Van Belle.

Ann. — Propose la clôture de la discussion de la déclaration du gouvernement formé sous la présidence de M. Spaak, p. 1401.

Vandenbulcke.

Ann. — Insiste pour pouvoir développer son interpellation au sujet de la situation des cultivateurs-planteurs de houblon le lendemain, au début de la discussion du budget de l'agriculture, p. 405.

Motions d'ordre *(suite)*

Van Dieren.

Ann. — 1° Rappelle qu'il avait déposé une proposition de loi d'amnistie pour certains faits connexes à l'occasion de l'affaire Grammens, proposition que la commission a rejetée; demande que le Sénat soit mis à même de se prononcer au sujet de cette proposition de loi, p. 806.

2° Demande que le projet d'amnistie militaire soit porté à l'ordre du jour d'une séance du matin, p. 815.

3° Prie le Sénat de revenir sur sa décision de ne plus voter après 5 heures et demande qu'il soit décidé, lorsque le Sénat sera en nombre, que la séance sera levée chaque fois qu'il n'y aura plus 25 membres présents, p. 832, 833.

4° Insiste sur l'urgence de son interpellation relative à l'interdiction de la manifestation du front unique à Bruxelles, le 8 mai, et motive sa demande, p. 1329, 1330.

5° Insiste sur l'urgence des propositions de loi d'amnistie militaire et d'amnistie de certains délits ainsi que sur son interpellation relative à la nomination d'un attaché commercial près le gouvernement de Burgos et demande que ces trois points soient portés à l'ordre du jour d'une prochaine séance, p. 1412, 1413. — Observations de M. le président, p. 1413.

6° Demande que dans le courant de la semaine, le ministre de la justice fasse une déclaration concernant les circonstances dans lesquelles l'enquête judiciaire ayant trait à la Banque Nationale a été close, sans qu'un des principaux témoins, M. van Zeeland, ait été entendu, p. 1533. — Observations de MM. le président, Pholien, m. j., Van Dieren, p. 1538.

Van Eyndonck.

Ann. — 1° Demande l'urgence pour le projet de loi portant réglementation de la durée du travail dans l'industrie diamantaire et insiste pour que ce projet soit examiné le jour même, 12 avril, p. 1250.

2° Demande que le projet de loi relatif à l'amnistie militaire soit renvoyé en commission pour la désignation d'un nouveau rapporteur, le rapporteur actuel, M. Pholien, ayant été nommé ministre de la justice, et insiste pour que ce projet soit discuté sans délai, p. 1389.

3° Demande la mise à l'ordre du jour du projet d'amnistie militaire, p. 1561.

Van Fleteren.

Ann. — 1° Proteste contre les prolongations de séances au delà de 18 heures, surtout lorsqu'il y a eu des séances du matin, p. 836.

2° Propose, avant une reprise de la discussion générale du budget extraordinaire pour l'exercice 1938, la limitation éventuelle de la durée des discours, p. 1762. — Observation de M. le président, p. 1763.

Van Overbergh.

Ann. — 1° Donne lecture de l'ordre du jour voté le matin même par la droite du Sénat en ce qui concerne les bruits alarmants répandus par la presse anglaise relativement aux visées allemandes sur le Congo belge, estime que le Sénat sera unanime pour demander au ministre des affaires étrangères de faire une déclaration à ce sujet, p. 64. — MM. Godding, Vinck, De Mont appuient cette motion d'ordre, p. 64.

2° Au nom de la droite, déplore l'attitude prise par M. de Grunne dans son discours durant la discussion sur la déclaration du gouvernement présidé par M. Janson, p. 126.

Van Roosbroeck.

Ann. — Proteste contre les procédés employés à l'égard des membres des commissions, les convocations faites ayant été modifiées à plusieurs reprises sans consulter les membres, p. 1497.

Vigneron.

Ann. — Rappelle les antécédents du projet de loi relatif à l'emploi des langues à l'armée, estime qu'il est impossible de le discuter sérieusement dans la bousculade d'une fin de session et en propose l'ajournement jusqu'après les vacances, p. 2003, 2004. — Observations de MM. Verbist, Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex. (qui estime que le Sénat peut passer à l'examen du projet), Van Dieren, p. 2004.

Volckaert.

Ann. — Propose la clôture de la liste des orateurs dans la discussion générale du projet de loi tendant à rétablir la contribution nationale de crise, p. 1471.

Mutualités. — V. Assurances sociales.

N

Naturalisations.

DEMANDES DE NATURALISATIONS.

Doc. — N° 224. Rapport de MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes et Godding.

GRANDE NATURALISATION AVEC DISPENSE DU DROIT D'ENREGISTREMENT, GRANDE NATURALISATION, NATURALISATION ORDINAIRE AVEC DISPENSE DU DROIT D'ENREGISTREMENT, NATURALISATION ORDINAIRE.

Grande naturalisation. — Projets de loi tendant à accorder la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 16 juin 1938, p. 1551. — Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations.

Grande naturalisation. — Projets de loi tendant à accorder la grande naturalisation.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 16 juin 1938, p. 1551. — Les projets sont transmis à la commission des naturalisations.

Naturalisation ordinaire avec dispense du droit d'enregistrement. — Projets de loi accordant la naturalisation ordinaire avec dispense du droit d'enregistrement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 16 juin 1938, p. 1551. — Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations.

Naturalisation ordinaire. — Projets de loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 16 juin 1938, p. 1551. — Les projets sont renvoyés à la commission des naturalisations.

Dépôt par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes du rapport sur les diverses demandes de naturalisations, p. 1760 (5 juillet 1938).

M. le président propose de procéder aux scrutins au cours de la séance du jeudi 7 juillet, à 15 heures, p. 1762. — M. le président annonce que MM. Nolde, Berris et Troitsky, qui avaient demandé la naturalisation, sont décédés, p. 1762.

M. le président indique la procédure à suivre, pour le vote sur la prise en considération, p. 1861.

Composition des bureaux de scrutateurs, p. 1861.

M. de Grunne fait un rappel au règlement, n'étant pas d'accord au sujet de l'interprétation donnée par M. le président concernant la procédure à suivre, p. 1861. — Observations de M. Godding, qui combat les arguments de M. de Grunne et déclare que le Sénat a eu le loisir d'étudier les documents, p. 1861. — M. le président fait remarquer que les feuilletons ont été distribués en temps utile et consulte le Sénat; celui-ci décide, par assis et levé, de passer immédiatement au scrutin, p. 1861.

Résultat du scrutin : Toutes les demandes, sauf une, sont prises en considération, p. 1876. — Listes mentionnant le nombre de suffrages obtenus par chaque requérant, p. 1876 à 1890.

Au moment où l'on va aborder le vote sur les projets de loi accordant la naturalisation, M. le comte de la Barre d'Erquelinnes demande qu'il soit procédé par un vote séparé sur le cas Sartori, p. 1903. — M. le présidet déclare que la division est de droit, puis M. de Grunne désirant présenter des observations, ouvre la discussion, p. 1903.

Discussion générale.

Sont entendus : MM. de Grunne (qui estime que la grande naturalisation ne devrait être accordée que pour services exceptionnels et demande un vote séparé pour le feuilleton n° 2; Godding (qui combat les arguments de M. de Grunne); le baron de Dorlodot (qui motive son vote négatif); le président (au sujet de la procédure pour le vote); Rolin (concernant le cas Sartori), p. 1903, 1904. — La discussion est close.

Vote sur le projet de loi accordant la naturalisation ordinaire au sieur Sartori. Le projet est adopté par 82 voix contre 46 et 4 abstentions, p. 1904 (12 juillet 1938. — Se sont abstenus : MM. Picard, Boon et Gravez et Mme Maréchal, p. 1904. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Vote sur les projets de feuilleton n° 2, dont M. de Grunne a demandé la disjonction. Observations de MM. de Grunne et Godding, p 1904. — Les projets de loi sont adoptés par 98 voix contre 26 et 4 abstentions, p. 1904 (12 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. Sasserath, Carton de Tournai, le baron de Dorlodot et le baron Gillès de Pélichy, p. 1905. — Les projets sont soumis à la sanction royale.

Naturalisations. DEMANDES DE NATURALISATIONS. *Naturalisation ordinaire (suite)*

Fait personnel de M. Rolin, qui proteste parce que certains membres semblent l'accuser d'avoir induit le Sénat en erreur au sujet du cas Sartori, p. 1905. — Observations de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes et Boon (qui demande que l'on revienne sur le vote), p. 1905. — M. le président fait remarquer qu'un vote ne se discute pas, p. 1905.

Vote sur les autres projets de loi accordant la naturalisation. Les projets de loi sont adoptés par 89 voix contre 21, p. 1905 (12 juillet 1938). — Les projets sont soumis à la sanction royale.

Navigation aérienne. — V. 1° Transports. — 2° Armée : Servitudes militaires.

Négoces. — V. Commerce et industrie : Métiers et négoces.

O

Œuvre nationale de l'enfance. — V. Enfance.

Œuvre nationale des anciens combattants. — V. Guerre.

Office national des débouchés agricoles et horticoles. — V. Agriculture.

Office national du ducroire. — V. Commerce et industrie : Ducroire.

Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi. — V. Transports : Chemins de fer : Jonction Nord-Midi.

Office national du lait. — V. Alimentation et ravitaillement : Lait.

Officiers. — V. Armée.

Ordre des médecins et Ordre des professions médicales. — V. Art de guérir.

Organisation défensive du territoire. — V. Expropriations.

Organisation des classes moyennes. — V. Commerce et industrie : Classes moyennes.

Organisation judiciaire.

COUR D'APPEL.

Projet de loi relatif à l'organisation judiciaire.

Doc. — N° 138. Projet du gouvernement.
N° 146. Rapport de M. Hanquet.

Ann. — Dépôt du projet par M. du Bus de Warnaffe, m. j., p. 1140 (5 avril 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Hanquet, p. 1204 (7 avril 1938). — L'urgence étant déclarée, M. Hanquet donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 1204. — Observations de M. le président et M. Van Dieren au sujet de la discussion, p. 1204.

Discussion générale.

Discours de M E. Delvaux, qui combat l'urgence, estimant que la nomination envisagée peut être différée sans inconvénient, p. 1212. — M. Orban motive l'urgence et combat les arguments de M. E. Delvaux; M. Hanquet, rapp., rappelle les motifs pour lesquels le ministre a demandé l'urgence, lors du débat en commission, p. 1212, 1213. — Observations de M. Van Fleteren, p. 1213. — Sont encore entendus : M. Van Dieren (qui critique la hâte imposée au Sénat) et M. du Bus de Warnaffe, m. j. (qui indique la portée du projet et justifie la demande d'urgence), p. 1213. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1213.

Le vote sur l'ensemble est fixé au mardi suivant, p. 1213.

M. E. Delvaux motive le vote affirmatif de son groupe, p. 1232.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 2, p. 1233 (12 avril 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

JUSTICE MILITAIRE. — V. Armée.

JUSTICE DE PAIX : GREFFIERS. — V. plus loin : Personnel judiciaire.

Organisation judiciaire (*suite*)

LANGUES.

Connaissance du néerlandais en ce qui concerne les docteurs en droit et les notaires. — Proposition de loi modifiant l'article 43 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. — N° 210. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.
N° 214. Proposition de M. Rolin.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 1718 (30 juin 1938).

Prorogation des dispositions transitoires. — Projet de loi tendant à voir proroger pour une nouvelle période certaines dispositions transitoires contenues dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. — N° 203. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 218. Rapport de M. Gillon.

Ann — Transmis par la Chambre des représentants le 23 juin 1938, p. 1632. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Gillon.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1749.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 19 et une abstention, p. 1774 (5 juillet 1938). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 1774. — Le projet est soumis à la sanction royale.

PERSONNEL JUDICIAIRE : CRÉATION DE PLACE.

Projet de loi relatif à l'organisation judiciaire.

Doc. — N° 139. Projet du gouvernement.
N° 187. Rapport de M. Rolin.
N° 223. Amendement du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. du Bus de Warnaffe, m. j., p. 1140 (5 avril 1937). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Rolin, p. 1513 (15 juin 1938).

Discussion générale.

Sont entendus : MM. Pholien, m. j. (qui commente le projet, rappelle les amendements du gouvernement, annonce qu'il déposera à la rentrée un projet réorganisant les justices de paix et demande au Sénat d'adopter les articles 1 et 4); Van Fleteren (qui approuve le projet et donne des explications concernant l'attitude de la commission de la justice, dont il est président); Hanquet (qui approuve le projet); Gillon (qui précise la portée de certaines observations de M. Van Fleteren, président de la commission de la justice), p. 1841, 1842.

Motion d'ordre de M. Lysens, qui demande d'ajourner au lendemain la suite du débat, p. 1842. — M. Temmerman appuie cette motion et M. Pholien, m. j., demande que le vote ait lieu le lendemain, p. 1842.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. J. Devos (qui estime que la commission aurait dû rejeter ce projet; signale diverses modifications à apporter à la procédure devant les cours et les tribunaux, fait confiance au ministre et marque son accord au sujet de l'amendement de M. Temmerman; Orban, qui se déclare d'accord, dans les grandes lignes, avec le rapport de M. Rolin; annonce qu'il votera le projet et l'amendement Temmerman, mais insiste sur la nécessité de revenir au système d'un juge de paix par canton); Lohest (qui regrette les lenteurs de la justice, se rallie aux observations de M. Hanquet et demande qu'on ne fasse pas d'économies dans un domaine où elles seraient néfastes), p. 1857 à 1859. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. La commission propose la suppression de cet article. Sont entendus : MM. Temmerman (qui défend un amendement qu'il présente et annonce que le ministre l'accepte); Pholien, m. j. (qui marque son accord sur l'amendement de M. Temmerman); Van Fleteren (qui se rallie à l'amendement de M. Temmerman, fait diverses observations et déclare que l'amendement de la commission est retiré), p. 1859, 1860. — L'amendement de M. Temmerman et l'article sont adoptés par assis et levé, p. 1860.

Art. 2 et 3. M. le président annonce que la commission propose la suppression de ces articles; M. Pholien, m. j., marque l'accord du gouvernement et ces articles sont supprimés, p. 1860.

Art. 4. Adopté sans observations, p. 1860.

Art. 5. La commission, d'accord avec le gouvernement, propose la suppression de l'article et celui-ci est supprimé, p. 1860.

Organisation judiciaire. CRÉATION DE PLACE (*suite*)

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture et le texte amendé au premier vote est remis aux voix et définitivement adopté, p. 1860.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 1860 (7 juillet 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants, p. 1860.

Greffiers de justice de paix. — Projet de loi modifiant l'article 8 de la loi du 31 juillet 1920, relatif à la nomination des greffiers de justice de paix. (Réamendé par la Chambre des représentants.)

Doc. — N° 85. Rapport de M. Disière.

Ann. — Rapporteur : M. Disière.

Discussion générale.

Discours de M. Disière, rapp., qui commente le projet, estime que le Sénat ne peut accepter la formule adoptée par la Chambre et propose au Sénat de reprendre l'ancien projet en y faisant les quatre modifications indiquées dans le rapport, p. 1962, 1963. — Discours de M. Pholien, m. j., qui fait remarquer que ce projet n'est pas d'initiative gouvernementale, mais que le gouvernement s'y rallie; fait ensuite quelques remarques pour préciser l'interprétation, p. 1964. — Est encore entendu : M. Disière, rapp., p. 1964. — La discussion générale est close. Observations de MM. le président et Disière, rapp., au sujet du texte qui sert de base au débat, p. 1964. — Le texte primitif, tel qu'il est modifié par la commission du Sénat, est pris comme base de la discussion, p. 1964. — L'article unique est adopté sans observations, p. 1964.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 2029 (20 juillet 1938). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Ouverture de la session parlementaire. — V. Chambres législatives. Sénat.

Ouvriers. — V. Travail.

Ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales.

P

Péages pour le tunnel sous l'Escaut. — V. Impôts : Impôts directs.

Pensions.

INVALIDITÉ DE GUERRE. — V. plus loin : Pensions militaires.

OUVRIERS MINEURS. — V. Assurances sociales.

PENSIONS CIVILES.

Personnel des provinces et des communes. — Projet de loi relatif aux rémunérations et pensions à charge des provinces et des communes.

Doc. — N° 123. Rapport de M. Vander Stegen.

Retraite et survie. — Projet de loi relatif aux pensions de retraite et de survie.

Doc. — N° 43. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 17 novembre 1937, p. 31. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 233 (21 décembre 1937).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 292.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Nève, Deumens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSION DES SALARIÉS. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré.

PENSIONS MILITAIRES.

Adjudants de gendarmerie. — Proposition de loi portant modification aux articles 29 et 58 des lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — N° 180. Rapport de M. De Boodt.

Pensions. PENSIONS MILITAIRES. *Adjudants de gendarmerie (suite)*

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Boodt, p. 1444 (8 juin 1938). Discussion générale : M. Vigneron déclare renoncer à la parole, p. 1971. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1971, 1972.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 120 voix contre 2, p. 2030 (20 juillet 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Chevrons de front. — V. Armée.

Combattants. — Projets et propositions de loi intéressant les anciens combattants.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 28 juin, M. Nèves demande, par motion d'ordre, la mise à l'ordre du jour de ces différents projets, p. 1636.

A la fin de la séance du 29 juin, M. Boon propose, par motion d'ordre, de fixer le moment où la discussion pourra être abordée, p. 1716. — M. le président déclare que l'ordre du jour sera arrêté le lendemain.

A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, M. le baron de Dorlodot insiste pour que ces projets viennent en discussion avant la fin de la session, p. 1731.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 7 juillet, plusieurs membres insistent sur l'urgence de ces projets, p. 1865 à 1867.

A l'occasion d'une motion d'ordre de M. Cools sur l'ordre du jour, MM. Lekeux, Nèves, Henricot, Boon demandent que ces projets soient abordés sans plus de retard, p. 1931. — M. le président estime que ces projets pourront être abordés le lendemain, 14 juillet, p. 1931. — Voir plus loin pour la discussion des différents projets.

Invalidité de guerre. Projet de loi autorisant sous certaines réserves, les anciens combattants à faire valoir, sans limitation de délai, leurs droits à une pension d'invalidité de guerre.

Doc. — N° 79. Amendements du gouvernement.
N° 141. Rapport de M. Nèves.
N° 244. Rapport complémentaire de M. Nèves.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Nèves, p. 1161 (6 avril 1938). Dépôt par M. Nèves du rapport complémentaire, p. 1924.

V. pour les diverses interventions concernant ce projet et les autres projets concernant les anciens combattants, ci-dessus la sous-rubrique : Combattants.

Discussion générale.

Discours de M. Nèves, rapp., qui fait une déclaration, au nom de la commission de la défense nationale, accepte le projet comme transitoire, en vue d'une solution définitive; demande que la Chambre soit rappelée pour se prononcer sur ce projet, ou que, si cela est impossible, qu'on procède immédiatement à l'examen des dossiers afin d'aboutir dès la rentrée des Chambres; N. Nèves, rapp., demande le vote du projet sans discussion, p. 1951, 1952. — Discours de M. Gravez, qui critique diverses dispositions du projet, plaide la cause des réquisitionnés, internés et anciens combattants flamands, qu'il estime désavantagés comme ils le sont pour l'amnistie, p. 1952, 1953. — Discours de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui tient à relever certains points du discours de M. Gravez, en ce qui concerne l'amnistie militaire; se déclare d'accord au sujet des suggestions de M. Nèves, rapp., concernant l'établissement des dossiers, puis traite la question du rapport Six, dont il annonce la publication prochaine, puis déclare que le gouvernement est tout disposé à faire droit, dans la mesure du possible, aux légitimes revendications des anciens combattants, p. 1953, 1954.

Motion d'ordre de M. Nèves, rapp., qui propose de limiter le temps de parole à cinq minutes, p. 1954. — Observation de M. G. Cools, p. 1954.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Lekeux (qui se déclare d'accord quant au fond du projet, mais émet certaines critiques; demande que les instructions nécessaires soient données aux présidents des commissions d'examen afin que celles-ci remplissent leur mission de façon satisfaisante); Roland (qui demande des mesures analogues pour les victimes civiles de la guerre); Mme Maréchal (qui regrette que le projet ne soit pas plus généreux; défend les combattants flamands qui ont passé de l'autre côté des lignes pour servir la Flandre), p. 1954, 1955. — Observations de M. le lieutenant général Denis, m. d. n., qui proteste contre les sentiments qui viennent d'être exprimés par Mme Maréchal au sujet des transfuges, p. 1955.

Fait personnel de Mme Maréchal, en réponse aux observations du ministre; Mme Maréchal déclare maintenir son point de vue, p. 1955.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Van Remoortel (qui annonce son vote affirmatif, sous certaines réserves); De Mont (qui demande à pouvoir exposer son point de vue sur la question de la retenue sur la rente des chevrons de front), p. 1955. — M. le président fait remarquer à M. De Mont que ce point n'est pas actuellement en discussion; M. De Mont insiste; divers membres font remarquer que la question des chevrons de front figure à l'ordre du jour, p. 1955, 1956. — M. le président déclare à nouveau que le projet sur la rente des chevrons de front figure à l'ordre du jour et que M. De Mont pourra s'expliquer au moment de la discussion, p. 1956. — Discours de MM. Minnaert (qui, au nom du groupe communiste, insiste en faveur des victimes civiles de la guerre); Lohest (qui motive le vote affirmatif de la droite); Gillon (qui apporte au projet l'adhésion du groupe libéral, tout en regrettant que l'on n'ait pas fait trêve, à cette occasion, aux querelles de parti), p. 1956. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Un amendement de M. Gravez au préambule n'est pas adopté, p. 1957. — L'alinéa *A* est adopté, p. 1957. — Littéra *B*. Un amendement du gouvernement au 2° est adopté, p. 1957. — M. le président indique un amendement de M. Gravez au 3°. M. Gravez déclare retirer l'amendement et le 3° est adopté, p. 1957. — Littéras *B* et *C*. Adoptés, p. 1957. — Littéra *D*. Le nouveau texte proposé par le gouvernement est adopté, p. 1958. — Littéras *E* et *F*. Adoptés, p. 1958. — Littéra *G* nouveau, proposé par le gouvernement. Adopté, p. 1958. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, tel qu'il a été amendé, p. 1958.

Art. 2. Adopté avec la nouvelle rédaction proposée par le gouvernement, p. 1958.

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 1958.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture, p. 1958.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis au premier vote, p. 1958.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 1958 (14 juillet 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PENSIONS PARTICULIÈRES.

Projet de loi accordant, à charge du Trésor public, une pension annuelle à la dame Brusselmans, Marie, veuve de M. Rubbens, Edmond, ancien ministre du travail et de la prévoyance sociale, ancien ministre des colonies.

Doc. — N° 169. Rapport de M. Godding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 1er juin 1938, p. 1416. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Godding.

Discussion générale.

Est entendu : M. Minnaert, qui proteste contre le principe et le taux de cette pension en comparaison des pensions ouvrières et déclare que son groupe votera négativement parce que la distinction est trop grande, p. 1417. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1417.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix contre 5 et 12 abstentions, p. 1427 (7 juin 1938). — Se sont abstenus : MM. Casterman, Demets, Demoulin, Dewaele (Henri), De Wilde, Harmegnies, Moulin, Nèves, Olyff, Picard, Spreutel et Bouilly, p. 1427. — Le projet est soumis à la sanction royale.

PERSONNEL COMMUNAL.

Agents démissionnaires, licenciés ou révoqués. — Projet de loi régularisant la situation au point de vue de la pension des agents communaux démissionnaires, licenciés ou révoqués.

Doc. — N° 40. Rapport du chevalier Dessain.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le chevalier Dessain, p. 214 (16 décembre 1937).

Discussion général

Est entendu : M. le chevalier Dessain, rapp., p. 291. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 291, 292.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Neve, Deumens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est soumis à la sanction royale.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — V. Assurances sociales.

Perception des impôts. — V. Impôts : Fraude fiscale.

Personnel enseignant. — V. Enseignement.

Personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Personnel navigant de l'aviation militaire. — V. Armée : Aéronautique.

Personnel des provinces et des communes. — V. 1° Pensions. — 2° Traitements.

Pétitions. — V. Chambres législatives-Sénat.

Plantations. — V. Agriculture : Code rural.

Police du roulage. — V. Roulage.

Politique du gouvernement.

CABINET PRÉSIDÉ PAR M. JANSON.

Déclaration du gouvernement, formé le 24 novembre, sous la présidence de M. Janson.

Intr. — M. Janson, p. m., qui déclare que la tâche essentielle du nouveau gouvernement sera de compléter et d'améliorer l'œuvre accomplie par le ministère van Zeeland, énumère les différents objets qui retiendront particulièrement son attention, notamment en matière sociale, linguistique, etc., puis parle de la politique internationale, coloniale et financière que le gouvernement compte poursuivre, p. 32 à 34. — M. de Man, m. f., donne lecture du texte flamand de la déclaration, p. 34 à 36.

M. le président propose au Sénat d'aborder le mardi suivant la discussion de la déclaration ministérielle et de l'épuiser, au besoin, en prolongeant la séance, p. 36. — Assentiment du Sénat. — M. De Mont demande que la discussion ne soit pas étouffée; M. le président déclare qu'elle aura toute l'ampleur voulue, p. 36. — Observations de M. le président au sujet du débat qui va s'ouvrir, p. 88. — M. Van Fleteren propose la limitation à un quart d'heure; M. le président estime qu'il est prématuré d'en parler, p. 89.

Discussion de la déclaration.

Discours de MM. De Mont (qui commence par s'étonner de l'absence du premier ministre, exprime sa déférence pour le chef du gouvernement, tout en déclarant qu'il ne peut accorder sa confiance à son équipe, examine l'œuvre politique de M. van Zeeland, estime que c'est le parti socialiste qui impose sa volonté au nouveau gouvernement, se déclare d'accord au sujet de la politique sociale, à condition que l'on procède par paliers, sans troubler l'équilibre du budget, demande des éclaircissements au sujet de certains points de la déclaration gouvernementale, puis défend les intérêts des anciens combattants, victimes de la guerre, déportés, etc., demande l'amnistie militaire et une solution équitable au problème des nationalités, ainsi que l'allégement des programmes scolaires); Van Overbergh (qui rend hommage à l'œuvre accomplie par le gouvernement van Zeeland, estime que cette œuvre doit être continuée et complétée et préconise une politique tendant au développement de la culture morale, intellectuelle et artistique du peuple belge, insiste sur la nécessité des réformes d'ordre moral, familial et expose les vues de la droite en matière de politique économique, financière et étrangère, notamment en ce qui concerne les rapports avec la Hollande, et traite la question de la réforme des institutions; déclare que son groupe votera la confiance); Henricot (qui, au nom de la gauche libérale, adresse un hommage à la personnalité de M. van Zeeland, déclare que son groupe sera heureux de collaborer à l'édification de nouvelles lois sociales, en tenant compte des possibilités budgétaires, conseille la prudence en ce qui concerne le projet annoncé sur la répression des abus de puissance en matière économique ainsi qu'au point de vue linguistique, marque son accord de principe au sujet des réformes envisagées, demande des mesures pour favoriser la production industrielle et indique en terminant quelle sera l'attitude de la gauche libérale); Leyniers (qui définit l'attitude de la droite traditionnelle à l'égard du nouveau gouvernement, regrette les exclusives qui ont fait obstacle au jeu normal des institutions à l'occasion de la formation du cabinet, puis demande des précisions en matière de politique coloniale et sociale et exprime ses inquiétudes au sujet de l'équilibre budgétaire, déclare que le concours de la droite sera constructif); Van Dieren (qui refuse sa confiance au gouvernement, rappelle le départ de M. van Zeeland et les incidents de la Banque Nationale, parle de la politique internationale du gouvernement, spécialement en ce qui concerne l'Italie et l'Espagne, se réjouit de voir reconnaître les droits du peuple flamand et demande qu'ils soient respectés; parle également des cumuls au ministère des colonies); Noël (qui parle des causes de la crise ministérielle, estime que les classes ouvrière et moyenne sont sacrifiées et que les gouvernements d'union nationale essaient de saper la démocratie; définit la politique de paix que préconise le parti communiste et indique les lacunes que présente, à son avis, la déclaration du gouvernement; estime en terminant que le gouvernement actuel ne sera que transitoire), p. 89 à 108. — Observations de MM. Pierlot, m, a. (qui fait remarquer à M. De Mont que le premier ministre est retenu à la Chambre par les devoirs de sa charge); Heyndels, le président (au sujet des nombreuses interruptions), p. 89, 105. — Discours de MM. Vinck (qui rend hommage à l'œuvre de redressement dirigée par M. van Zeeland, fait valoir les raisons qui militent en faveur du vote des lois sociales projetées, parle de la simplification du régime fiscal, de la fiscalité communale, du problème culturel, de la réorganisation industrielle et agricole, demande des statistiques bien faites, parle de la politique étrangère et assure le gouvernement de l'appui du groupe socialiste); R. P. Rutten (qui traite particulièrement la partie de la déclaration ayant trait aux questions morales et familiales et au progrès social et développe ces deux points au nom de la droite); Verbist (qui se réjouit de la sollicitude du gouvernement pour les intérêts culturels et moraux de la population, en particulier des miliciens, parle des réformes de structure projetées, demande une amélioration de la situation du personnel enseignant, traite la question culturelle et fait remarquer que le mouvement démocrate chrétien conduit depuis longtemps la lutte contre le matérialisme, en Flandre, sans attendre le rexisme), p. 110 à 115. — M. De Mont demande la parole pour un fait personnel, p. 115. — M. le président consulte le Sénat et la parole n'est pas accordée à M. De Mont, p. 115. — Discours de M. Janson, p. m., qui expose les questions culturelles, puis parle du programme social du gouvernement, notamment en matière de pensions; aborde les questions morales, notamment celle de l'alcool, et compte sur le concours du Sénat pour réaliser la tâche entreprise, p. 115 à 117.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de confiance présenté par MM. Van Overbergh, Vinck et Henricot et propose de procéder au vote le lendemain, à 3 heures, p. 117. — Assentiment du Sénat.

Motion d'ordre de M. Matagne, qui propose de limiter le temps de parole à dix minutes, p. 117.

Reprise de la discussion.

M. de Grunne, au moment de commencer son discours, demande au Sénat de lui accorder le temps nécessaire pour développer librement sa pensée, p. 117. — Observations de M. le président, qui propose d'accorder à MM. de Grunne et Finné le temps qu'ils jugeront nécessaire et de limiter à dix minutes le temps de parole des orateurs suivants, p. 117, 118. — Assentiment du Sénat.

Discours de M. de Grunne, qui analyse les rapports publiés sur l'œuvre du gouvernement van Zeeland, parle de la politique budgétaire du gouvernement et de la situation financière, affirme que les partis traditionnels doivent disparaître, puis fait le procès des partis socialiste et libéral depuis 1830, parle ensuite, sous sa seule responsabilité personnelle, du parti catholique et attaque l'autorité ecclésiastique, qu'il accuse de confondre la politique et la religion, et reproche aux catholiques leur attitude, p. 118 à 126. — Observations de M. le président, qui fait remarquer à M. de Grunne qu'il sort absolument de l'objet en discussion, p. 121, 124, 126.

Motion d'ordre de M. Van Overbergh, qui, au nom de la droite, déplore l'attitude prise par M. de Grunne dans son discours, p. 126. — M. Van Fleteren propose la clôture, p. 127. — Cette demande est appuyée.

Reprise du débat.

Discours de MM. Catteau (qui assure le gouvernement Janson de l'appui loyal du groupe libéral, regrette le silence de la déclaration ministérielle sur le problème de l'amnistie, qu'il combat, parle de la question de l'alcool, conseille la prudence en ce qui concerne le problème culturel et demande au gouvernement de dissiper toute équivoque en ce qui concerne les mesures à prendre en vue de maintenir l'unité du pays); Demarré (qui envisage le problème agricole); Mullie (qui, au nom de la droite, fait quelques remarques complémentaires en ce qui concerne la question agricole et parle notamment de la culture du tabac, de celle du houblon, de la culture maraîchère et fruitière, signale la situation terrible qui se présente pour les agriculteurs par suite des ravages de la fièvre aphteuse); Servais (qui intervient en faveur des classes moyennes, notamment en ce qui est relatif à la concurrence, au crédit, à la vente de l'alcool, aux impôts, etc., et apporte au gouvernement la confiance vigilante des classes moyennes); Finné (qui rappelle l'urgence de la question des nationalités, en Belgique, s'occupe des intentions du gouvernement au sujet des rapports entre Flamands et Wallons, estime que, dans le cadre belge, une réconciliation n'est pas possible dans les circonstances actuelles et expose le point de vue du groupe nationaliste flamand dans ce problème, s'adresse particulièrement au premier ministre pour réclamer l'application loyale des lois linguistiques), p. 127 à 136.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui demande, vu le peu de sénateurs encore présents, de remettre au lendemain la suite du débat, p. 136. — M. le président déclare que la décision prise de suspendre la séance pour la reprendre ensuite doit être respectée, p. 136. — La séance est suspendue à 19 h. 30 m. et reprise à 20 h. 30 m.

Politique du gouvernement. CABINET PRÉSIDÉ PAR M. JANSON. *Déclaration du gouvernement (suite)*

Reprise de la discussion.

Discours de M. Janson, p. m., qui précise un point de son discours de l'après-midi, en ce qui est relatif aux charges imposées au budget par les assurances sociales, p. 136. — Discours de MM. Boon (qui défend la cause des anciens combattants et insiste tout particulièrement sur la suppression de la retenue sur la rente des chevrons de front); le comte d'Aspremont-Lynden (qui traite un point omis dans la déclaration gouvernementale : celui des relations avec l'Espagne et avec l'Italie, et traite cette question si importante pour l'économie nationale, insiste pour que la Belgique soit représentée à Salamanque et à Rome); Clesse (qui annonce qu'il votera la confiance à condition que le gouvernement réalise le programme qui a été énoncé dans la déclaration ministérielle); Minnaert (qui parle des lois sociales, des déportés, demande la prorogation de la loi sur les loyers, du moins dans certaines communes, motive son vote sur la loi relative aux pensions de vieillesse et indique les motifs de son abstention); Rolin (qui parle de la politique étrangère de la Belgique, notamment en ce qui concerne l'Espagne et l'Italie, et estime qu'un retour à la normalisation des relations diplomatiques avec Franco et Rome constituerait un regrettable glissement à droite); De Schrijnmakers de Dormael (qui appuie le discours de M. le comte d'Aspremont-Lynden et demande que le gouvernement y réponde); Carton de Tournai (qui parle des lois sociales et des charges qu'elles entraînent, déclare que la collaboration de son parti ne sera pas aveugle et motive son vote affirmatif); Jos. De Clercq (qui regrette que les pouvoirs publics n'appliquent pas loyalement les lois linguistiques, parle des nominations, préconise une meilleure collaboration entre le ministère des finances et celui des affaires économiques et annonce son vote affirmatif), p. 136 à 143. — La discussion est close et le vote sur l'ordre du jour fixé au lendemain à 3 heures. M. le président remercie les membres du Sénat ainsi que le personnel pour l'effort qu'ils viennent de fournir, p. 143.

Motion d'ordre de M. De Mont, qui regrette d'être obligé, comme chef du groupe rexiste, de désavouer les déclarations faites la veille par M. de Grunne, annonce, au nom du chef de Rex, que ces déclarations n'ont pas l'adhésion du parti, p. 146. — M. de Grunne déclare accepter les conclusions formulées par M. De Mont et fait remarquer qu'il a suivi sa conscience et s'est conformé aux promesses faites aux électeurs qui l'ont envoyé au parlement, p. 146.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 122 voix contre 19 et 3 abstentions, p. 151. — Se sont abstenus : MM. De Neve, de Spot, Finné, p. 152.

Motion d'ordre de M. Hanquet, qui annonce que s'il avait été présent, il aurait voté affirmativement, p. 152. — Motion d'ordre de M. Noël, qui déclare qu'il aurait voté négativement, p. 156. — Motions d'ordre de MM. Broekx, Smets et Godding qui déclarent que s'ils avaient été présents, ils auraient voté l'ordre du jour), et Deumens (qui déclare qu'il aurait voté contre), p. 156.

CABINET PRÉSIDÉ PAR M. SPAAK.

Déclaration du gouvernement après la formation du nouveau cabinet, présidé par M. Spaak.

Ann. — M. Van Dieren demande que la déclaration soit lue d'abord en néerlandais, p. 1372. — M. le président déclare que le ministre peut s'exprimer dans la langue qui lui convient, p. 1372. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., fait remarquer que, par déférence pour le Sénat, il convient que le premier ministre prenne la parole d'abord, p. 1372. — M. Van Dieren continue à parler dans le bruit et M. le président, après l'avoir averti, le rappelle à l'ordre puis consulte l'assemblée au sujet du rappel à l'ordre et cette sanction est maintenue, p. 1372, 1373. — M. Van Dieren demande l'appel nominal et continue à troubler l'ordre; M. le président propose de lui appliquer la censure avec inscription au procès-verbal, p. 1373. — M. Van Dieren demande la parole sur l'application du règlement et l'ayant obtenue, fait diverses observations et proteste à nouveau parce que la déclaration n'est pas lue en premier lieu en néerlandais, p. 1373. — Il est procédé au vote par appel nominal sur l'application de l'article 37 du règlement prévoyant la censure, avec inscription au procès-verbal; la censure est approuvée par 117 voix contre 10 et 5 abstentions, p. 1373. — Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot, Orban, Sobry, Van Dieren et Vos (Herman), p. 1373. — Les membres du groupe nationaliste flamand quittent la salle.

Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui expose dans ses grandes lignes, le programme que le nouveau gouvernement compte réaliser en ce qui concerne les solutions à donner aux grands problèmes qui intéressent le pays, p. 1374, 1375. — M. Marck, m. p., t., t. et I. N. R., donne lecture du texte flamand de la déclaration, p. 1375 à 1377.

M. le président propose au Sénat de remettre au jeudi la discussion de la déclaration et de ne pas siéger le lendemain, mercredi, p. 1377. — Observations de MM. De Mont et Noël, p. 1377. — La proposition du président est admise.

Politique du gouvernement CABINET PRÉSIDÉ PAR M. SPAAK. *Déclaration du gouvernement (suite)*

Au moment d'aborder la discussion, M. le président rappelle qu'il a été décidé que le débat serait terminé ce même jour, p. 1380.

Discussion.

Discours de MM. le vicomte Simonis (qui déclare parler en son nom personnel, annonce qu'il votera la confiance, indique les points de la déclaration qui ont son approbation, mais déclare que sa vigilance restera en éveil); Henricot (qui estime que le gouvernement doit réaliser le plus promptement possible, avec l'aide du parlement, les mesures de redressement économique et financier, rend hommage aux ministres démissionnaires, préconise la reprise des relations commerciales avec l'Espagne nationaliste, demande le renforcement de la politique touristique, estime qu'il sera peut être nécessaire de demander au parlement de modifier ses méthodes de travail et déclare que la gauche libérale s'efforcera d'aider le gouvernement dans l'accomplissement de sa mission); Sobry (qui examine la déclaration au point de vue du problème linguistique, trouve étrange que le gouvernement ne s'explique pas au sujet de sa politique extérieure et militaire et insiste sur la nécessité d'une bonne politique agricole); Delvaux (qui déclare que le vote négatif du groupe rexiste sera l'expression motivée de sa méfiance, critique certains points de la déclaration gouvernementale et demande notamment si le parti rexiste aura enfin accès au micro de l'I. N. R.); Van Dieren (qui revient sur l'incident qui lui a valu la censure au début de la déclaration ministérielle, puis examine cette déclaration du point de vue flamand, demande quelles sont les intentions du gouvernement en ce qui concerne l'amnistie, parle de la situation linguistique a Enghien, du régime linguistique à l'armée ainsi que des relations avec Burgos); Vinck (qui rend hommage aux ministres démissionnaires, puis expose le malaise créé par la situation économique et estime qu'une politique réaliste s'impose, attire l'attention sur le problème de la fiscalité provinciale et communale ainsi que sur celui de l'alcool et de l'assurance-chômage obligatoire, annonce que le groupe socialiste votera la confiance); Noël (qui commence par faire allusion à la manifestation des classes moyennes interdite le dimanche précédent, puis parle de la composition du ministère, estime que la déclaration est remplie d'équivoque, exprime ses appréhensions au sujet de la création d'un service d'inspection des finances, se demande dans quel domaine vont se faire les compressions de dépenses, combat la reconnaissance du gouvernement nationaliste espagnol et déclare que son groupe votera contre la confiance); le baron de Dorlodot (qui soulève quatre questions qu'il estime capitales : les difficultés budgétaires, la politique économique du gouvernement, la composition du cabinet et l'affaire d'Espagne, déclare qu'il émettra un vote négatif); p. 1380 à 1395. — Observations de M. le président, qui insiste pour que les orateurs abrègent leurs discours, puis, pendant le discours de M. Van Dieren, répond à celui-ci au sujet de l'incident auquel il fait allusion, invite, enfin, les orateurs à rester dans l'objet du débat, p. 1383, 1384, 1389.

Motion d'ordre de M. Harmegnies, qui propose de limiter le temps de parole à dix minutes, p. 1393. — Observations de M. le président, p. 1393. — Le Sénat décide de limiter le temps de parole à dix minutes, sauf pour MM. le comte de la Barre d'Erquelinnes, De Clercq et de Grunne, p. 1393.

Reprise du débat.

Discours de MM. Carton de Tournai (qui estime que la déclaration gouvernementale, tout en légitimant tous les espoirs, autorise toutes les craintes, déclare, en conséquence, qu'il s'abstiendra au vote); Rutten (qui expose le point de vue des travailleurs démocrates chrétiens, notamment en ce qui concerne la législation sur l'alcool, les jeux, le tourisme, les sociétés anonymes, etc., et annonce qu'il émettra un vote de confiance); J.-J. De Clercq (qui estime que la grande majorité de la droite votera la confiance, émet cependant certaines réserves au sujet de la question linguistique, de la revision de la Constitution et des projets d'impôts); le comte de la Barre d'Erquelinnes (qui s'associe à l'hommage rendu à M. Janson ainsi qu'aux ministres catholiques démissionnaires; estime que la plupart des membres de la droite voteront la confiance tout en estimant que, dans la composition de ce cabinet, ce groupe a été désavantagé; insiste sur la nécessité de mettre fin aux querelles en matière d'enseignement, estime que certaines réformes des institutions s'imposent, demande l'égalité pour les deux cultures nationales, préconise la recherche de l'équilibre budgétaire par la réduction des dépenses, soulève la question de l'alcool, intervient en faveur des classes moyennes et insiste pour la reprise des relations économiques avec l'Espagne nationaliste); le comte d'Aspremont-Lynden (qui rend hommage à la manière dont M. Spaak a formé son cabinet, traite la question des intérêts belges en Espagne, parle de la politique du gouvernement en matière de presse, expose son point de vue au sujet de la question financière, notamment en ce qui concerne les finances provinciales et communales, et demande à connaître la politique du gouvernement en matière

Politique du gouvernement. CABINET PRÉSIDÉ PAR M. SPAAK. *Déclaration du gouvernement (suite)*

de santé publique, annonce qu'il s'abstiendra au vote, p. 1393 à 1398. — Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. ex., qui donne au Sénat quelques précisions au sujet du programme du gouvernement, défend ses collaborateurs, dont le choix a été critiqué par quelques membres, et traite brièvement les problèmes soulevés par les différents orateurs, p. 1398 à 1401.

Motion d'ordre de M. Van Belle, qui propose la clôture, p. 1400. — Observation de M. Gillon, qui estime que la clôture ne peut être prononcée avant que M. de Grunne ait prononcé son discours, p. 1401. — M. le président se déclare d'accord et annonce que certains membres ont demandé à motiver leur vote, p. 1401. — Le Sénat marque son accord.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour de confiance présenté par MM. Vinck, Volckaert, Gillon, Henricot, J.-J. De Clercq et le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 1401.

Reprise de la discussion.

Discours de M. de Grunne, qui se borne à l'analyse de la déclaration, dont il relève certains points qui n'ont pas son approbation et indique les motifs pour lesquels il ne votera pas la confiance, p. 1401 à 1403. — La discussion est close.

M. Mullie expose le point de vue du groupe agraire catholique et motive son vote affirmatif; M. le baron Nothomb motive son vote négatif; M. Temmerman motive son abstention et exprime sa confiance en M. Pholien, m. j.; M. Rolin déclare qu'il votera la confiance malgré les réserves que lui inspirent certaines formules imprécises de la déclaration et son désaccord avec la politique extérieure; M. De Boodt motive son vote affirmatif; M. G. Cools donne les raisons de son vote négatif, p. 1403 à 1405.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 118 voix contre 22 et 7 abstentions, p. 1405 — Se sont abstenus : MM. Crokaert, comte d'Aspremont-Lynden, de Spot, Smits, Sobry, Temmerman et Van Ackere, p. 1405.

Port d'uniforme. — V. Interpellations, au nom de M. Minnaert.

Prescription exceptionnelle en matière sociale. — V. Assurances sociales.

Président du Sénat.

V. aussi, pour les interventions du président, la rubrique : Chambres législatives-Sénat : Fixation de l'ordre du jour.

Ann. — M. Moyersoen est réélu par acclamations président du Sénat, p. 3.

M. Vinck est élu premier vice-président du Sénat, p. 3.

M. le baron Boël est élu deuxième vice-président du Sénat, p. 3.

M. Soudan est élu troisième vice-président du Sénat, p. 3.

M. Moyersoen prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 4, 5.

Annonce au Sénat le décès de M. Lindekens, sénateur, et prononce un discours, p. 5.

Annonce le décès de M. le baron d'Huart, ancien sénateur et ancien vice-président du Sénat, et prononce un discours, p. 5.

Budgets. Procédure à suivre pour leur discussion. A la fin de la première séance de la session, insiste particulièrement sur l'urgence du dépôt des différents rapports sur les budgets, afin que leur examen puisse être entamé au plus tard le 23 novembre et terminé pour la fin de l'année, p. 6. — Propose de maintenir, pour la discussion des budgets, la procédure admise en 1937, p. 338. — Au moment de la fixation de l'ordre du jour, le 20 janvier, fait remarquer que tout l'effort du Sénat doit être consacré à la discussion des budgets, les crédits provisoires expirant le 21 mars, fait diverses propositions quant à l'ordre dans lequel les budgets seront examinés, le nombre d'orateurs mandatés et autres, la durée de la discussion, p. 372. — Au cours de la séance du 1er mars, attire l'attention du Sénat sur l'urgence de la discussion des budgets, les crédits provisoires venant à expiration le 31 mars; rappelle que pendant la discussion des budgets, il n'y aura plus de vote après 5 heures ni pendant les séances du matin, p. 795.

Proposition de loi abrogeant l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932 établissant des mesures temporaires destinées à assurer l'équilibre budgétaire. M. Boon attirant l'attention du Sénat sur l'urgence de cette proposition, fait remarquer que M. le ministre des finances a demandé que cet objet fût renvoyé à l'examen de la commission des finances, p. 11. — Discussion générale. Observation. Prie les orateurs d'être brefs, p. 2023.

Projet de loi relatif à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré. Vote en seconde lecture. Art. 47, 4°. Observation au sujet du texte qui doit être soumis au vote, p. 19.

Interpellation de M. Van Dieren au sujet de la réception des enfants hollandais à Bruxelles. Fait des observations au sujet de la demande d'urgence, trouvant étrange qu'un ministre démissionnaire soit interpellé, p. 26.

Président du Sénat (*suite*)

Décès de MM. Beeckx et Hebbinckuys. Discours, p. 30, 31.

Annonce au Sénat le décès du vicomte Poullet, ministre d'État, membre de la Chambre des représentants, et prononce un discours à cette occasion, p. 88.

Fixation de l'ordre du jour. Fait des propositions au sujet de l'ordre des travaux du Sénat avant les vacances de Noël, notamment en ce qui concerne la discussion de la déclaration du gouvernement et la discussion des budgets, p. 88. — En réponse à des observations de MM. J.-J. De Clercq et Van Fleteren, déclare que les travaux du Sénat doivent se poursuivre normalement, p. 88, 89.

Déclaration du gouvernement présidé par M. Janson. Discussion. Propose d'accorder à MM. de Grunne et Finné le temps de parole qu'ils jugeront nécessaire et de limiter à dix minutes le temps de parole des orateurs suivants, p. 117, 118. — Fait remarquer à diverses reprises à M. de Grunne qu'il sort totalement de l'objet en discussion, p. 121, 124, 126.

Projet de loi portant création de l'Ordre des médecins et proposition de loi portant création d'un Ordre des professions médicales. Discussion des articles. Art. 3. Observation au sujet de la procédure à suivre pour la discussion, p. 154.

Fixation de l'ordre du jour. Séance du 14 décembre 1937. Motion d'ordre de M. Harmegnies protestant parce que l'on aborde des interpellations au lieu de commencer la discussion des budgets à l'ordre du jour. Déclare que le Sénat discutera les budgets à loisir et motive la modification apportée à l'ordre du jour, p. 180. — A la fin de la séance, indique les objets qui figureront à l'ordre du jour du lendemain, notamment le budget de la défense nationale, et estime que le Sénat pourrait aborder l'examen de la dotation sénatoriale le jeudi, à 16 heures, si l'examen des budgets de la défense nationale et de la gendarmerie est terminé, p. 187.

Fixation de l'ordre du jour. Motion d'ordre de M. De Mont au sujet des travaux parlementaires. Fait remarquer à M. De Mont que les membres jouissent toujours du droit d'amendement, p. 191. — Répond à une observation de M. Harmegnies et justifie la procédure qu'il a suivie pour la bonne marche des travaux du Sénat, p. 192.

Fixation de l'ordre du jour. Séance du 16 décembre. A l'occasion de motions d'ordre demandant l'urgence pour certaines interpellations, indique les objets figurant à l'ordre du jour de la dernière semaine avant la Noël, insiste sur l'urgence du budget des voies et moyens, du projet sur le contingent et sur les crédits provisoires, propose de tenir éventuellement une séance le vendredi pour épuiser l'ordre du jour, p. 218.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1938. Discussion générale. Observation au sujet de la suite des débats, p. 229, 230.

Interpellation de M. Harmegnies sur la malheureuse situation financière des villes et des communes belges et sur les remèdes qu'il importe d'y apporter au plus tôt. Prie les orateurs de condenser leurs observations, p. 245.

Motion d'ordre de M. Clays au sujet de l'urgence d'une proposition de loi relative à la loi sur les loyers. Fait observer que cette proposition de loi doit suivre la filière réglementaire, mais que M. Clays a la faculté d'adresser une demande d'interpellation, pour laquelle le Sénat pourra décider l'urgence, p. 266.

Stomatite aphteuse. Inflige un rappel à l'ordre à M. Delvaux, qui interrompt constamment le discours du ministre de l'agriculture, p. 271.

Projet de loi relatif à la protection du titre et de la profession d'architecte. Discussion générale. Estime opportun le renvoi en commission proposé par le ministre, p. 294. — Art. 5 et amendement de M. P. De Smet. Observation au sujet du texte à soumettre au vote, p. 298. — Art. 7. Commente un amendement subsidiaire de M. Boon, p. 300.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1938. Discussion générale. Motion d'ordre de M. Leyniers au sujet de la suite des débats. Consulte le Sénat sur l'opportunité d'une suspension de séance, p. 325.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1938. Pendant le vote sur l'ensemble du projet, inflige un rappel à l'ordre à M. Finné, p. 337.

Vacances du Sénat. A la fin de la séance du 23 décembre 1937, estime qu'un bon travail pourra se faire en commission pendant les vacances et maintient sa proposition de reprendre les séances publiques le 18 janvier, p. 338.

Fixation de l'ordre du jour. Séance du 20 janvier. Fait remarquer qu'il est urgent que le Sénat discute les budgets, insiste pour que les rapports soient déposés dans le délai le plus bref, indique l'ordre dans lequel il estime que les budgets doivent être discutés, fait des propositions au sujet de la procédure à suivre pour la discussion et demande au Sénat de décider qu'il n'y aura plus d'interpellations, sauf urgence déclarée par le Sénat, avant que tous les budgets soient discutés, p. 372. — Motion d'ordre de M. de Grunne demandant s'il ne serait pas opportun de réserver un jour aux interpellations. Estime que les interpellateurs peuvent présenter leurs observations au ministre pendant la discussion du budget du ministre qu'ils désirent interpeller, estime à ce propos qu'il serait utile de tenir des séances du matin et éventuellement de prolonger

Président du Sénat (*suite*)

celles de l'apres-midi, p. 372. — M. de Grunne insistant sur sur sa motion, fait remarquer qu'il s'agit d'abord d'examiner les budgets, p. 372.

Budget de l'intérieur pour l'exercice 1938 et interpellations jointes. Discussion d'ensemble. Rappel au règlement de M. Noël protestant parce qu'il n'est inscrit que sous le n° 10 dans la discussion du budget, alors qu'il l'était précédemment sous le n° 7. Déclare que l'affirmation de M. Noël n'est pas exacte et estime l'incident clos, p. 368. — Reprise de la discussion. M. Dierckx, m. i., proposant de donner la parole successivement à tous les interpellateurs, se déclare d'accord et annonce qu'il va donner la parole à M. Orban, puis à M. Van Dieren et Deumens, p. 368. — Plusieurs membres demandant à la fois la parole et n'étant pas d'accord au sujet du moment où ils l'obtiendront, suspend la séance pour mettre fin au tumulte, p. 369. — Reprise du débat. M. Deumens demandant à nouveau la parole, rappelle que différents membres ont interpellé sur le même objet, qu'ils ont été inscrits dans la discussion du budget et que M. Van Dieren notamment est inscrit sous le n° 14, p. 369. — Demande de M. Orban tendant à pouvoir parler immédiatement. Met cette proposition aux voix, p. 370. — M. Finné demandant l'appel nominal et de violentes protestations s'élevant, déclare que la séance est levée, p. 370. — Motion d'ordre de M. Gillon au sujet des incidents de la veille. Rappelle les faits qui ont amené les incidents et fait diverses observations à ce sujet, p. 374. — Reprise de la discussion générale. Observation au sujet de la suite de la discussion, p. 389. — Propose de prolonger la séance en cours et de limiter la durée des discours à dix minutes, pour pour deux orateurs mandatés et pour les interpellateurs p. 389. — Ayant donné la parole à M. Harmegnies et M. Van Dieren protestant, constate que M. Van Dieren l'empêche de parler et le menace de sanctions, puis rappelle les dispositions réglementaires et justifie sa manière de voir, p. 414. — Motion d'ordre de M. de Grunne. Se déclare d'accord avec celui-ci pour dire que la méthode appliquée dans la discussion du budget est défectueuse et annonce qu'il fera des propositions pour fixer les interpellations au jeudi, à 4 heures, p. 416. — Discussion des articles. Reprise du vote sur l'article 2. M. de Grunne protestant parce que le ministre n'a pas répondu à tous les orateurs, lui fait remarquer que la discussion générale a été close et qu'il n'y a pas lieu d'y revenir, p. 446. — M. de Grunne insistant pour que le ministre réponde et demandant le vote sur cette motion, déclare à nouveau que le débat a été clos, p. 447. — M. de Grunne insistant toujours, propose au Sénat son exclusion, qui est adoptée, p. 447. — M. de Grunne refusant de sortir, suspend la séance, p. 447. — Rappel au règlement de M. De Mont au sujet de l'exclusion de M. de Grunne : Justifie son point de vue dans la question et fait remarquer que les cinq sixièmes du Sénat l'ont approuvé, p. 450, 451.

Interpellation de M. Orban au sujet des organismes parastataux. M. Van Dieren voulant empêcher M. Orban de développer son interpellation, demande si le Sénat est disposé à entendre immédiatement l'interpellation de M. Orban, p. 375.

Budget de l'agriculture pour l'exercice 1938. Discussion générale. Avant la reprise de la discussion, fait diverses observations au sujet de la suite des débats et demande aux orateurs de condenser leurs observations, p. 466, 467, 493.

Budget du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1938. Discussion générale. Motion d'ordre de M. Demarré qui proteste parce que M. J.-J. De Clercq, rapp., a donné la traduction française de certaines parties de son discours. Déclare que chaque orateur a le droit de parler dans la langue qui lui convient, p. 568.

Budget des transports pour l'exercice 1938. Discussion générale. Fait remarquer que, vu le grand nombre d'orateurs inscrits, il faudra tenir une séance le lendemain matin pour pouvoir achever le budget le jeudi, p. 645.

Visite en Belgique de M. Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, fondateur et premier président de la « Commission for relief in Belgium ». A cette occasion, s'associe au nom du Sénat à l'hommage qui a été rendu la veille par la Chambre des représentants à ce grand bienfaiteur de la Belgique, p. 683.

Mort de M. Anseele, ministre d'Etat. Rend hommage à la mémoire de M. Anseele, ancien ministre, ministre d'Etat et ancien membre de la Chambre des représentants et fondateur du P. O. B.; exprime, au nom du Sénat, ses sentiments de condoléances à la famille du défunt, p. 704.

Interpellation de M. Pholien au sujet de l'inopportunité d'une requête adressée par M. le ministre de la santé publique au comité d'hygiène de la Société des Nations. Observations au sujet des nombreuses interruptions pendant le discours du ministre, p. 713 à 715. — Vote sur les ordres du jour. Fait remarquer que la priorité étant décidée, l'ordre du jour de M. Delvaux n'est plus recevable, p. 814. — Rappel au règlement de M. Van Dieren. Observations, p. 836.

Fixation de l'ordre du jour. Au cours de la séance du 24 février, annonce que M. de Man, m. f., indisposé, ne pourra assister à la séance et propose en conséquence de modifier l'ordre du jour pour les budgets à discuter, p. 770. — A la fin

Président du Sénat (*suite*)

de la même séance, fait diverses observations au sujet des prochains travaux du Sénat et prie les orateurs de restreindre et de condenser leurs discours, p. 776.

Budget des affaires économiques pour l'exercice 1938. Discussion générale. Observations au sujet de la suite des débats, p. 775, 776.

Procédure parlementaire. Motion d'ordre de M. Van Fleteren au sujet des prolongations de séances. Déclare que le Sénat avait décidé de terminer la veille la discussion générale du budget des affaires économiques, puis fait remarquer que de trop nombreux orateurs prennent la parole et estime que les groupes devraient prendre des mesures pour limiter les interventions, p. 836.

Budget de l'instruction publique pour l'exercice 1938. Discussion générale. Observation au sujet de la suite des débats, p. 908. — Se déclare d'accord sur une proposition de M. Bouilly tendant à clore la liste des orateurs, mais rappelle que le Sénat a décidé de terminer l'examen du budget ce jour-même, p. 928. — MM. Van Dieren et Van Fleteren demandant l'appel nominal pour faire constater que le Sénat n'est plus en nombre, répète qu'il n'y a pas lieu à appel nominal, la décision prise par le Sénat étant formelle, p. 928. — MM. Van Dieren et Van Fleteren protestant, maintient sa manière de voir, rappelle à l'ordre M. Van Dieren à trois reprises différentes et déclare qu'il demandera son exclusion, puis, l'opposition continuant, suspend la séance, p. 929. — A la reprise de la séance, en réponse à une observation de M. Deumens, invoquant l'article 44 du règlement, fait remarquer que l'intervalle de la suspension de séance a été d'une heure exactement, p. 929. — Rappelle que le 1er mars, il a fait une communication au Sénat concernant l'urgence de la discussion des budgets, qu'il a été décidé de ne plus émettre de vote après 17 heures ni pendant les séances du matin, expose son point de vue dans le cas présent et estime être en droit de clore le débat et de ne pas accepter de vote, p. 930. — Proposition de clôture introduite par M. Van Dieren. Observations, p. 930, 931. — Déclare que le Sénat sera consulté le mardi suivant au sujet de la clôture de la discussion, p. 932. — Rappelle M. de Grunne à l'ordre pour les menaces contenues dans les propos qu'il vient de tenir, p. 932. — Le tumulte continuant et toute discussion devenant impossible, lève la séance, p. 932. — Reprise de la discussion. Au moment de la reprise de la discussion, rappelle les incidents de la dernière séance et estime qu'ils sont la preuve de la nécessité d'une revision du règlement du Sénat, p. 944.

Budget des pensions pour l'exercice 1938. Discussion générale. Observation. Estime que M. Nèves sort de l'objet en discussion, p. 971. — Motion d'ordre de M. Cools demandant si le Sénat entend ouvrir un débat sur les pensions de la guerre. Insiste pour que les orateurs s'en tiennent exclusivement au budget des pensions, sans empiéter sur les attributions d'autres départements, p. 972.

Projet de loi relatif au remboursement de certains emprunts extérieurs. Fait remarquer, pendant la séance du 16 mars, l'urgence de ce projet, déposé la veille à la Chambre, et insiste pour que les membres du Sénat soient présents le lendemain afin qu'il puisse être procédé au vote sur ce projet, vraisemblablement après 5 heures, p. 973.

Budget des travaux publics et de la résorption du chômage pour l'exercice 1938. M. Bologne faisant remarquer qu'il est d'usage de discuter ce budget en même temps que le budget extraordinaire, fait remarquer que cette procédure est difficilement applicable, le ministre des finances, débordé de travail, ne pouvant assister à toutes les séances, et invite les orateurs qui prendront la parole à s'en tenir à l'objet en discussion, p. 980.

Interpellation de M. de Grunne au sujet des mesures urgentes qui s'imposent à l'égard de notre politique intérieure à la suite des derniers événements européens. Fait remarquer que le comte de Grunne demande de joindre son interpellation à celle de M. Rolin, estime que cette procédure n'est pas à adopter et propose de fixer cette interpellation après celle de M. Rolin, p. 1049.

Budget de la justice pour l'exercice 1938. Discussion générale. Observation au sujet d'une expression employée par M. Hanquet à l'adresse de M. Bourguignon, p. 1065.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1938. Discussion générale. Observations au sujet du retard dans les travaux parlementaires, p. 1092.

Projet de loi apportant des modifications à la loi organique du 10 mars 1925 ainsi qu'à celle du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique. Au moment où va être abordée la discussion générale du budget de la santé publique, M. Harmegnies demandant que celle de ce projet y soit jointe, fait remarquer que le rapport n'en est pas encore déposé et estime qu'il est de mauvaise politique de joindre la discussion d'un projet à celle d'un budget, p. 1108. — Discussion des articles. Art. 2*ter*. Observation, p. 1348. — Vote en seconde lecture. Art. 3. Observation au sujet d'une modification de rédaction, p. 1497.

Interpellation de M. Rolin au sujet de l'envoi d'un ambassadeur à Rome auprès du Roi d'Italie, Empereur d'Ethiopie. M. Demarré avant estimé que le président était partial, le rappelle à l'ordre, p. 1131.

Président du Sénat (*suite*)

Budget des affaires étrangères pour l'exercice 1938. Discussion générale. De nombreuses interruptions hachant le discours du comte d'Aspremont-Lynden et le bruit allant en augmentant, suspend la séance, p. 1148. — En réponse à un rappel au règlement du comte de Grunne, déclare que, vu le grand nombre d'interrupteurs, il a préféré suspendre la séance, p. 1149. — Reprise de la discussion. Observation. Prie les membres de ne pas s'immiscer dans la politique intérieure d'autres pays, p. 1158, 1160, 1161. — Observations. Rappelle que la discussion de ce budget doit être terminée le jour même et que le Sénat siégera le lendemain, matin et après-midi, pour examiner le budget de la santé publique, p. 1164.

Projet de loi portant réglementation de la durée du travail dans l'industrie diamantaire. Discussion au sujet de l'urgence. M. Boon protestant à plusieurs reprises au sujet de la réunion de la commission, qu'il estime irrégulière, fait remarquer que le Sénat ayant décidé l'urgence, M. Boon doit respecter la décision prise, p. 1262. — Rappel au règlement de M. Crokaert : Observations, p. 1262. — Au moment où la discussion va être abordée et M. Van Dieren proposant l'ajournement du débat, estime que le débat pourrait être fixé à la séance de rentrée, p. 1265. — M. Van Eyndonck demandant que le Sénat se réunisse avant le 1er mai, déclare qu'il ne désire prendre aucun engagement et que, du reste, patrons et ouvriers sont d'accord au sujet de la question, que le vote du projet ne fera que confirmer, p. 1263. — Discussion des articles : Art. 6 et amendement de M. Van Cauwelaert : Fait remarquer qu'il n'est saisi d'aucun texte nouveau pour l'amendement, p. 1321.

Annonce le décès de M. Rubbens, ministre des colonies, membre de la Chambre des représentants, et prononce un discours à cette occasion, p. 1268.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour les années 1936 et antérieures et pour l'année 1937 et rapport sur la comptabilité des dépenses engagées. Discussion générale. M. Boon interrompant M. Soudan, m. f., à plusieurs reprises et maintenant les accusations portées contre M. van Zeeland par M. Delvaux, le rappelle à l'ordre par deux fois, p. 1310. — M. de Mont déclarant qu'il demandera la scission du vote, lui fait remarquer qu'il pourra, s'il le désire, présenter un amendement au moment du vote sur le rapport, p. 1319, 1320.

Déclaration du gouvernement formé sous la présidence de M. Spaak. M. Van Dieren demandant que la déclaration soit d'abord lue en flamand, fait remarquer que le ministre a le droit d'employer la langue qui lui convient, p. 1372. — M. Van Dieren insistant, le rappelle à l'ordre, puis consulte l'assemblée sur cette mesure, p. 1373. — M. Van Dieren continuant à troubler l'ordre, propose de lui appliquer la censure avec inscription au procès-verbal, p. 1373. — Discussion de la déclaration : Insiste pour que les orateurs abrègent leurs discours, puis, pendant le discours de M. Van Dieren, répond à celui-ci au sujet de l'incident auquel il fait allusion; invite, enfin, les orateurs à rester dans l'objet du débat, p. 1383, 1384, 1389.

Projet de loi tendant à rétablir la contribution nationale de crise. Discussion générale. Observations au sujet des nombreuses interruptions, p. 1425, 1427. — M. De Mont demandant la parole pour un fait personnel afin de répondre à une attaque de M. de Man contre le *Pays réel*, estime qu'il n'y a pas lieu à un fait personnel, mais qu'il peut se faire inscrire dans la discussion, p. 1427. — Fait des observations au sujet de la suite des débats et rappelle qu'ils doivent être terminés le lendemain, p. 1444. — Propose, vu les nombreux orateurs encore inscrits, de limiter le temps de parole, p. 1461. — M. de Grunne élevant des protestations, fait remarquer que celui-ci se fait toujours inscrire tardivement, et met aux voix sa proposition de limitation du temps de parole, p. 1461. — Estime que le Sénat est d'accord pour limiter à dix minutes le temps de parole, sauf pour M. de Grunne et pour M. de Man, p. 1462. — Fait remarquer que M. le comte Lippens, seul orateur du groupe libéral, avait droit à un temps de parole illimité et propose au Sénat d'entendre la suite de son discours, p. 1472.

Interpellation de MM. Orban et Jos. De Clercq au sujet de l'application des lois linguistiques par rapport aux incidents du palais de justice de Gand. Motion d'ordre de M. Jos. De Clercq demandant l'urgence. Observations, p. 1510, 1511. — Discussion de cette interpellation. Motion d'ajournement faite par M. Van Dieren : Observation, p. 1546, 1547. — M. Van Fleteren ayant lancé une injure à l'adresse de M. Van Dieren, le rappelle à l'ordre, p. 1548. — Reprise de la discussion. Rappel au règlement de M. Van Dieren au sujet de l'ordre du jour : Rappelle que le ministre a toujours le droit de prendre la parole, mais que la discussion de l'interpellation ne sera pas prolongée après le discours du ministre, p. 1552. — Reprise de la discussion : Proposition de clôture faite par M. le comte Lippens : Observation, p. 1559. — Fait personnel de M. Clays au sujet d'un qualificatif employé la veille à son égard : Observation, p. 1561. — Vote sur les ordres du jour : Estime que l'ordre du jour présenté par le comte de la Barre d'Erquelinnes et consorts doit avoir la priorité, étant le plus étendu, mais reconnaît que l'ordre du jour de M. Van Dieren est le plus radical, p. 1569, 1570. — M. Van Fleteren interrompant constamment M. Van Dieren, le rappelle à l'ordre, p. 1570.

Proposition de loi sur l'organisation professionnelle des métiers et négoces. Discussion générale. Discussion sur une motion d'ajournement proposée par M. Demarré : Estime préférable de poursuivre le débat, p. 1517. — Reprise de la discussion générale. Insiste pour que les orateurs abrègent leurs discours, p. 1527. — Rappel au règlement : M. Gillon déclarant que M. Vanderpoorten avait demandé la parole pour un rappel au règlement et qu'il a donc le droit de parler avant M. Crokaert, déclare qu'il y a eu malentendu et donne la parole à M. Vanderpoorten, p. 1530. — M. Vanderpoorten demandant l'ajournement, déclare qu'il n'y a pas de rappel au règlement et que celui-ci pourra développer sa motion après le discours de M. Crokaert, p. 1530. — Reprise de la discussion générale. Motion d'ordre de M. Gillon au sujet de l'ajournement : Observations, p. 1532. — Discussion sur la motion d'ajournement : Indique la position de la question, p. 1533.

Fixation de l'ordre du jour : semaine du 21-24 juin : Propose de porter à l'ordre du jour du mardi le projet concernant l'Office national des débouchés agricoles et horticoles et celui relatif à l'organisation judiciaire; propose de tenir une séance du matin le mardi suivant, p. 1535. — Fait des observations au sujet de la demande de M. Deumens concernant l'interpellation qu'il avait adressée à M. Dierckx, m. i., et estime qu'une nouvelle demande devrait être introduite, p. 1536.

Enquête judiciaire à la Banque Nationale : Motion d'ordre de M. Van Dieren demandant que le ministre de la justice fasse une déclaration au sujet de l'enquête judiciaire à la Banque Nationale : Fait remarquer à M. Van Dieren que le règlement ne prévoit pas qu'on puisse poser des questions au ministre, mais qu'une demande d'interpellation peut être introduite, p. 1538.

Projets financiers intéressant la colonie et le Ruanda-Urundi. Discussion générale. Observation : Fait remarquer qu'il convient de siéger le lendemain matin, p. 1581. — Motion d'ordre de M. de Grunne au sujet de l'absence du ministre des colonies au début de la séance du 23 juin : Proteste contre les paroles de M. de Grunne, p. 1589.

Projet de loi relatif au régime fiscal de la bière. Discussion générale. Observation. Rappelle que le vote sur les amendements doit avoir lieu le jour même et invite les orateurs à être brefs, p. 1639. — Observations, p. 1640. — Proposition de clôture faite par M. Spreutel. Propose de limiter le temps de parole à cinq minutes, p. 1644. — Discussion des articles. Article 1er, § 1er et amendements de MM. Vigneron et Cools. Observation au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 1647.

Projet de loi relatif au compte de prévision de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi pour l'exercice 1938. Propose au Sénat de rayer cet objet de son ordre du jour et motive cette proposition, p. 1649.

Commissions permanentes. Nouvelle répartition des membres. Annonce qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle répartition des membres dans les onze commissions, qu'il indique, par suite de la réduction du nombre de ministères, et propose d'y procéder avant la fin de la session en cours, p. 1551. — Rappelle la décision prise de procéder à la modification du nombre des commission permanentes, donne la liste des onze commissions permanentes qui seront maintenues, déclare que la nomination des membres devra avoir lieu au début d'octobre, avant le dépôt des budgets pour 1939, et annonce que des suggestions sont faites pour le maintien de la commission permanente de l'agriculture, suggestions auxquelles le bureau s'est rallié, ce qui portera le nombre des commissions à douze, p. 1828. — Annonce que les listes de présentation devront être déposées avant le 12 juillet, p. 1829.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1938. A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, fait remarquer que ce budget doit être examiné sans remise possible le mardi suivant et terminé le jour même, afin d'éviter le vote de nouveaux douzièmes provisoires, p. 1572, 1573. — Prie les orateurs d'être brefs, tout en se déclarant d'accord pour ne pas étouffer le débat, p. 1572, 1573. — Pendant la séance du 23 juin, rappelle qu'il avait été décidé de discuter ce budget le mardi suivant, mais que de nombreux amendements étant déposés, il estime préférable de remettre l'examen de ce budget à une date ultérieure, afin que la commission puisse prendre connaissance des amendements et faire un court rapport complémentaire, p. 1604. — Estime le Sénat d'accord pour examiner le budget en commission le mardi matin et l'après-midi en séance publique, p. 1604, 1605. — Discussion générale. Observation au sujet de la suite de la discussion, qui doit être épuisée le lendemain après-midi, p. 1712. — Motion d'ordre de M. Harmegnies faisant une rectification au discours du baron Nothomb : Fait remarquer

Président du Sénat (*suite*)

que la rectification a été faite et qu'il ne peut s'agir en l'espèce d'une motion d'ordre, p. 1722. — Reprise de la discussion : M. Van Dieren proposant la clôture, demande que le Sénat entende encore deux orateurs, puis, devant l'opposition, lève la séance, p. 1743. — Reprise de la discussion. Motion d'ordre de M. de Dorlodot au sujet de la clôture. Observations, p. 1765. — Reprise de la discussion : Pendant le discours de M. de Grunne, un incident ayant éclaté entre celui-ci, MM. Harmegnies et de Schrijnmakers de Dormael, rappelle à l'ordre ces deux derniers, p. 1766. — Discussion des articles des tableaux. Art. 3. et amendements. Indique la procédure à suivre pour le vote, p. 1792. — Art. 9 et amendements. Observations, p. 1794. — Observation au sujet de la procédure suivie pour le vote, p. 1795. — Art. 17 et amendements : Observation au sujet du texte à soumettre au vote, p. 1796.

Projet de loi relatif à la création d'un Office national des débouchés agricoles et horticoles. Discussion générale. Observation : Prie les orateurs de ne développer que des considérations générales, les amendements pouvant se discuter lors du vote des articles, p. 1830.

Interpellations jointes de MM. Nèves, Sasserath et Hanquet et de M. Lekeux au sujet des anciens combattants et des victimes civiles de la guerre. Discussion. Motion d'ordre de M. De Mont. Observation, p. 1851. — Vote sur les ordres du jour : Observations au sujet de la position de la question, p. 1902.

Demandes de naturalisations : Vote sur la prise en considération : Rappel au règlement du comte de Grunne au sujet de la procédure à suivre : Fait remarquer que les feuilletons ont été distribués en temps utile, p. 1861. — Discussion générale et vote : Observation au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 1903, 1904.

Projet de loi modifiant l'article 22 de la loi organique de l'enseignement primaire. Motion d'ordre de M. Hanquet demandant la réinscription de ce projet à l'ordre du jour : En réponse à une observation de M. Harmegnies, fait remarquer que la question préalable ne se pose pas et qu'il s'agit simplement de savoir si le projet sera ou ne sera pas réinscrit à l'ordre du jour, p. 1863. — Discussion générale. Discussion au sujet du renvoi en commission : Propose que la commission se réunisse le lendemain matin et que la discussion soit reprise l'après-midi, p. 1925. — Précise la portée de la proposition de renvoi en commission, p. 1926.

Fixation de l'ordre du jour : Dernières séances avant les vacances d'été : Plusieurs membres émettant le désir de voir discuter divers projets, estime que toute discussion au sujet de l'ordre du jour est oiseuse en ce moment, plusieurs rapports n'ayant pas encore été déposés, p. 1865.

Projet de loi relatif à l'exacte perception des impôts. Observation au sujet de la réunion de la commission des finances chargée d'examiner ce projet, p. 1935. — Motion d'ordre de M. Delvaux au sujet du droit d'amendement du Sénat : Déclare que ce droit reste entier et que le premier ministre ne posera pas la question de confiance, p. 1976. — Discussion des articles. Art. 1er, alinéa 3 : Fait remarquer que si un amendement de la commission est voté, il devra trouver sa place à la fin de l'article, p. 1996. — Art. 3. Observation au sujet de la suite du débat, p. 1999. — Art. 6 et amendement. Propose de statuer en premier lieu sur l'amendement de la commission, p. 2001.

Fixation de l'ordre du jour. Motion d'ordre de M. Noël insistant sur l'urgence de certains projets et estimant une prolongation de session nécessaire pour leur examen : Déclare qu'il proposera au Sénat de siéger le mardi et le mercredi matin de la semaine suivante, p. 1938.

Projet de loi autorisant, sous certaines conditions, les anciens combattants à faire valoir, sans limitation de délai, leurs droits à une pension d'invalidité de guerre. Discussion générale. M. De Mont demandant à pouvoir exposer son point de vue au sujet de la retenue sur les chevrons de front, lui fait remarquer que ce point n'est pas actuellement en discussion, mais qu'il est à l'ordre du jour, p. 1955. — Déclare à nouveau que ce point figure à l'ordre du jour et que M. De Mont pourra s'expliquer plus tard, p. 1955, 1956.

Fixation de l'ordre du jour : Motion d'ordre de M. Gillon au sujet de l'ordre du jour des séances des 14 et 19 juillet : Proteste contre l'appréciation émise sur le travail du Sénat et fait remarquer que les commissions examinent consciencieusement les projets qui leur sont soumis; estime que la suite du débat pourrait être remise au mardi suivant, p. 1959. — Rappelle le projet sur l'exacte perception des impôts, propose d'aborder l'interpellation introduite par M. Bourguignon, p. 1959, 1960.

Projet de loi portant revision de la loi du 8 juillet 1936 concernant les congés payés. Discussion générale. Observations, p. 2007, 2008.

Fixation de l'ordre du jour. Dernière séance de la session. Propose au Sénat de siéger le vendredi matin et de porter à l'ordre du jour de cette séance le projet de loi relatif aux congés payés et d'en épuiser la discussion, p. 2026. — Renouvelle sa proposition de siéger le vendredi suivant et annonce

Président du Sénat (*suite*)

qu'il a reçu une motion d'ajournement de toutes nouvelles discussions, proposition de M. Delvaux et M. de Grunne, p. 2026. — Observations, p. 2029.

A la dernière séance de la session, remercie les orateurs qui lui ont rendu hommage et rend hommage à son tour au au zèle des fonctionnaires des différents services du Sénat, p. 2080.

Prêts d'argent. — V. Droit civil.

Preuve testimoniale en matière civile. — V. Droit civil.

Privilèges et hypothèques. — V. Droit civil.

Prix de l'essence. — V. Interpellations, au nom de M. De Mont.

Prix Nobel.

PRIX NOBEL POUR LA PAIX EN 1938.

Circulaire concernant la distribution du prix Nobel pour la paix en 1938.

Ann. — Transmis par le comité Nobel du parlement norvégien, p. 88.

Procédure civile : Emploi des langues. — V. Organisation judiciaire : Langues.

Procédure parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat.

Professions médicales. — V. Art de guérir : Ordre des médecins.

Profondeville. — V. Communes : Territoires.

Projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Prolongation de la scolarité. — V. Enseignement.

Propriété terrienne.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA PETITE PROPRIÉTÉ TERRIENNE.

Bilan et rapport du conseil d'administration de la société pour l'exercice 1937.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 1494.

Protection des titres d'enseignement supérieur. — V. Droit pénal : Titres professionnels et d'enseignement supérieur.

Provinces.

IMPOTS. — V. Impôts : Fiscalité provinciale et communale.

PENSIONS. — V. Pensions : Pensions civiles : Personnel des provinces et des communes.

TRAITEMENTS. — V. Traitements : Personnel des provinces et des communes.

Q

Questeurs du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Questeurs du Sénat.

R

Radio-télégraphie.

INSTITUT NATIONAL DE RADIODIFFUSION.

Démission : Conseil de gestion. — Annonce de la démission de M. Maurice Philippson, membre du conseil de gestion de l'I. N. R., p. 341. — M. le président annonce qu'il sera procédé ultérieurement au scrutin pour le remplacement de M. Philippson, p. 341. — Résultat du scrutin : M. Rey est élu membre du conseil de gestion de l'I. N. R., p. 375.

Nominations de membres du conseil de gestion de l'I. N. R. — M. le président annonce que les mandats de MM. Kuypers, Rey et Firmin van den Bosch, membres du conseil de gestion, viennent à expiration le 6 juillet 1938 et propose au Sénat

Radio-télégraphie. INSTITUT NATIONAL DE RADIODIFFUSION. *Nominations de membres du conseil de gestion (suite)*

de procéder à la nomination de trois membres de ce conseil au cou. d'une seance de la semaine suivante, p. 1286. — Le Sénat se déclare d'accord.

Le Sénat procède au scrutin pour la désignation de trois membres du conseil de gestion de l'I. N. R. Résultat du scrutin : les mandats de MM. Rey, Kuypers et baron Firmin van den Bosch sont renouvelés pour un terme de trois ans, p. 1412.

Rapport du conseil de gestion de cet organisme pour l'exercice écoulé; projets pour l'exploitation et le développement des services de radiodiffusion pour l'exercice en cours; comptes arrêtés au 31 décembre 1936, les observations du conseil de surveillance et réponse envoyée par le ministre au president de ce collège.

Ann. — Transmis par M. le ministre des P. T. T., le 21 décembre 1937, p. 226.

Rappels au règlement et rappels à l'ordre. — V. Chambres législatives : Sénat : Incidents.

Ravitaillement. — V. Alimentation et ravitaillement.

Régie des télégraphes et téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Régime de retraite des ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales : Ouvriers mineurs.

Règlements définitifs. — V. Budgets.

Remboursement anticipatif d'emprunt. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Remboursement anticipé des prêts d'argent. — V. Droit civil.

Retraite et survie. — V. Pensions : Pensions civiles.

Roi et Famille royale.

Ann. — M. le président annonce qu'il va être procédé au tirage au sort pour la désignation de la députation chargée, avec le bureau, de porter à S. M. le Roi les vœux du Sénat à l'occasion du nouvel an, p. 342.

Roulage.

VÉHICULES SUR RAILS.

Projet de loi étendant aux véhicules sur rails certaines prescriptions de l'arrêté royal du 1er février 1934 sur la police du roulage et de la circulation.

Doc. — N° 102. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 17 février 1938, p. 702. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

Ruanda-Urundi. — V. Budgets : *a*) Congo belge et Ruanda-Urundi; *b*) Crédits supplémentaires; *c*) Règlements définitifs.

S

S. A. B. E. N. A. — V. Transports : Navigation aérienne.

Sciences. — V. Arts, sciences et lettres.

Secrétaires du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Servitudes militaires. — V. Armée.

Siam. — V. Affaires étrangères : Commerce.

Société nationale des distributions d'eau. — V. Distributions d'eau.

Société nationale des habitations et logements à bon marché. — V. Habitations à bon marché.

Spectacles et divertissements. — V. Impôts : Impôts directs.

Spéculations contre le franc. — V. Interpellations, au nom de M. Lekeux.

Sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal : Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat.

Survie. — V. Pensions : Pensions civiles : Retraite et survie.

Suspension de séance. — V. Chambres législatives-Sénet : Incidents.

T

Tabac. — V. Impôts : Douanes et accises.

Tarif des douanes. — V. Impôts : Douanes et accises.

Taxes. — V. Impôts.

Télégraphes et téléphones.

RÉGIE.

Bilan et compte de profits et pertes pour l'exercice 1936-1937.

Ann. — Dépôt par M. Bouchery, m. p., t. t., p. 293 (23 décembre 1937).

Bilan et compte de profits et pertes pour l'exercice 1937-1938.

Ann. — Dépôt par M. Marck, m. t., p., t., t. et I. N. R., p. 1731 (30 juin 1938).

Charges financières. Projet de loi portant réduction des charges financières de la régie des télégraphes et téléphones envers l'Etat.

Doc. — N° 39. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 45. Rapport de M. de Spot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1937, p. 226. — Le projet est renvoyé à la commission des P. T. T.
Rapporteur : M. de Spot.
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observations, p. 293.
L'ensemble du projet est adopté par 104 voix contre 14 et 1 abstention, p. 336 (23 décembre 1937). — S'est abstenu : M. de Schrijmakers de Dormael, p. 336. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Comptes de prévision. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice financier 1938 *(période du 1er mars au 31 décembre* 1938).

Doc. — N° 156. Rapport de M. de Spot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 12 avril 1938, p. 1269. — Le projet est renvoyé à la commission des postes, télégraphes et téléphones.
Rapporteur : M. de Spot.
Pas de discussion générale.
Les articles du tableaux sont adoptés sans observations, p. 1328. — V. annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 12 avril 1938.
Les articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1328.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 15, p. 1329 (11 mai 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Loi organique : Modification. Projet de loi portant modification à la loi du 19 juillet 1930 *créant la régie des télégraphes et téléphones.*

Doc. — N° 44. Rapport de M. de Spot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1937, p. 226. — Le projet est renvoyé à la commission des P. T. T.
Rapporteur : M. de Spot.
Discussion générale. Est entendu : M. de Grunne, qui justifie son vote négatif, p. 292. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 292.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix contre 14 et 1 abstention, p. 336 (23 décembre 1937). — S'est abstenu : de Schrijmakers de Dormael, p. 336. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Territoires. — V. Communes.

Titres professionnels et d'enseignement supérieur. — V. Droit pénal.

Traitements.

PERSONNEL DES PROVINCES ET DES COMMUNES.

Projet de loi relatif aux rémunérations et pensions à charge des provinces et des communes.

Doc. — N° 123. Rapport de M. Vander Stegen.

Ann. — Motion d'ordre de M. De Roo, qui attire l'attention sur l'urgence de ce projet; M. le président déclare que le rapport sera distribué le samedi suivant, p. 1095. — M. G. Cools déclare que la note de la minorité qu'il présente sera déposée le lendemain sur le bureau, p. 1095. — M. le président propose de renvoyer ce projet à l'examen de la commission, pour étude de certaines modalités d'application, p. 1353. — Assentiment du Sénat.

Transit des marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Transports.

V. aussi : Roulage.

CHEMINS DE FER.

Jonction Nord-Midi. Compte de prévision pour l'exercice 1938. — *Projet de loi relatif au compte de prévision de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi pour l'exercice* 1938.

Doc. — N° 109. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 201. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelinnes.

Transmis par la Chambre des représentants le 24 février 1938, p. 778. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 1605 (23 juin).

M. le président propose au Sénat de rayer cet objet de l'ordre du jour et motive cette proposition, p. 1649. — Le Sénat se déclare d'accord, p. 1649. — M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, rapp., fait une rectification à son rapport en ce qui concerne les membres qui assistaient à la réunion de la commision, ayant omis de citer la présence de M. Lalemand, p. 1649.

Travaux de premier établissement. Relevé récapitulatif des travaux de premier établissement à entamer en 1938 *par la Société nationale des chemins de fer belges.*

Ann. — Transmis par le ministre des transports, p. 6.

NAVIGATION AÉRIENNE.

Aviation militaire. — V. Armée.

Conseil d'enquête aéronautique. — Projet de loi portant création d'un Conseil d'enquête aéronautique.

Doc. — N° 17. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 36 (30 novembre 1937).

M. Marck, m. t., demande que la discussion du projet soit ajournée, le gouvernement désirant y apporter des amendements, p. 66. — Assentiment du Sénat.

S. A. B. E. N. A. — Projet de loi portant prorogation temporaire des dispositions réglant les modalités de l'assistance financière de l'Etat et de la colonie à la Société anonyme belge d'Exploitations de la Navigation aérienne (S. A. B. E. N. A.).

Doc. — N° 16. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 36 (30 novembre 1937).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 66.

L'ensemble du projet est adopté par 96 voix contre 10 et 7 abstentions, p. 72, 73 (2 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. Rhodius, Vigneron, de Fraipont, de Grunne, E. Delvaux, De Mont et de Schrijnmakers de Dormael, p. 73. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

VÉHICULES SUR RAILS. — V. Roulage.

Transport des corps. — V. Hygiène.

Travail.

CHOMAGE INVOLONTAIRE. — V. Assurances sociales.

Travail (*suite*)

CONGÉS PAYÉS.

Projet de loi portant revision de la loi du 8 *juillet* 1936 *concernant les congés annuels payés.*

Doc. — N° 212. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 248. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 29 juin 1938, p. 1718. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.
Rapporteur : M. Lohest.

Discussion générale.

Discours de MM. Spreutel (qui approuve le projet et demande le retrait des amendements proposés); Rogister (qui intervient en faveur des travailleurs à domicile, puis demande la création de caisses de compensation); Guinotte (qui critique les conditions dans lesquelles se fait l'examen de ce projet ainsi que certaines dispositions du projet en discussion, qu'il estime inutile); Lohest, rapp. (qui défend et commente le projet, demande au ministre de donner certaines précisions et insiste spécialement sur l'octroi de congé supplémentaire à la jeunesse); Henricot (qui estime que le gouvernement a violé la déclaration ministérielle, proteste contre la charge nouvelle imposée à l'industrie et combat le projet), p. 2005 à 2012. — Observations de M. le président, p. 2007, 2008.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 20 juillet, M. le président propose de reporter au mardi suivant la suite du débat, p. 2027.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Coillie (qui critique les nouvelles charges qui vont être imposées à l'industrie ainsi que certaines dispositions du projet, motive son vote négatif et attire l'attention sur les nombreuses formalités imposées aux employeurs); Boon (qui rappelle un amendement présenté par son groupe, puis parle de l'application de la loi à la main-d'œuvre étrangère); Mertens (qui estime que le projet constitue un compromis, déclare que son groupe le votera, combat les arguments de M. Guinotte et de M. Henricot et invite le Sénat à voter le projet sans l'amender); Moulin (qui félicite le rapporteur pour son travail, relève certaines observations de M. Guinotte, regrette que la loi ne s'applique pas à l'agriculture et demande que le projet soit adopté sans amendements), p. 2032 à 2038. — Observations de MM. Delattre, m. t. p. s., Spreutel, Ronvaux, Beauduin, Guinotte, p. 2035 à 2038.

Fait personnel de M. Guinotte, qui répond aux critiques émises à son adresse par M. Mertens, p. 2038, 2039.

Reprise de la discussion générale.

Discours de Mme Maréchal (qui exprime certaines appréhensions, tout en déclarant que son groupe votera le projet); MM. Noël (qui regrette que le projet ne s'applique pas aux ouvriers agricoles et déclare que son parti votera la loi malgré ses imperfections); De Wilde (qui estime que l'application de la loi donnera lieu à des difficultés, notamment en ce qui concerne les entreprises de travaux publics, demande également que l'on coordonne les congés afin de ne pas entraver le travail normal); Ronvaux (qui déclare que son groupe renonce à intervenir dans la discussion afin de ne pas retarder le vote); Guinotte (qui relève certaines observations faites par M. Mertens); le chevalier Dessain (qui demande des précisions au ministre au sujet des modalités d'application de la loi et de son interprétation), p. 2044, 2045. — Discours de M. Delattre, m. t. p. s., qui défend et commente le projet, puis répond aux observations présentées, p. 2045 à 2047. — Observations de MM. Lohest, rapp., et le chevalier Dessain, p. 2047. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er du projet :

Aritcles de la loi de 1936 : Art. 1er : Un amendement de M. Noël et un amendement de M. Lalemand se rattachent à cet article. Sont entendus : Mlle Baers et M. Noël (qui défend son amendement), p. 2048. — M. Delattre, m. t. p. s., combat les amendements présentés, p. 2048. — L'amendement de M. Noël est rejeté par assis et levé, p. 2048. — M. Lalemand retire son amendement, p. 2048. — L'article 1er est adopté, p. 2048.

Art. 2. M. le président indique des amendements : 1° de MM. De Boodt et Dubois; 2° de MM. Guinotte et Henricot, p. 2049. — M. De Boodt justifie ses amendements; M. Delattre, m. t. p. s., combat les amendements présentés, p. 2049. — L'amendement de MM. De Boodt et Dubois est rejeté, p. 2049. — M. Guinotte défend son amendement, p. 2049. — M. le président annonce que l'on va voter par division, p. 2049. — L'alinéa 1er est adopté, p. 2049. — Alinéas 2 et 3 (dont M. Guinotte propose la suppression) et alinéa 4. Adoptés, p. 2049.

Travail. CONGÉS PAYÉS (*suite*)

Art. 4. M. le président annonce qu'un amendement de MM. De Boodt et Dubois est retiré; l'article est adopté, p. 2050.

Art. 5. M. Henricot défend les amendements qu'il propose avec M. Guinotte; M. Delattre combat ces amendements ainsi que ceux déposés par MM. De Boodt et Dubois, p. 2050 à 2052. — Sont encore entendus : M. le vicomte Simonis (qui appuie l'amendement de MM. Guinotte et consorts et subordonne à l'adoption de cet amendement son vote affirmatif sur le projet); Dubois (qui défend l'amendement qu'il présente avec M. De Boodt); Deumens (qui appuie les amendements présentés par M. Henricot et par M. Guinotte); Mertens (qui combat les amendements présentés), p. 2052, 2053. — M. Henricot déclare ne pas demander l'appel sur son premier amendement, mais bien sur le deuxième, p. 2053. — Le premier amendement est rejeté par assis et levé, p. 2053. — Le second amendement de MM. Henricot et Guinotte est rejeté par 65 voix contre 60 et une abstention, p. 2053. — S'est abstenu : M. Lohest, p. 2054. — Un troisième amendement de MM. Henricot et Guinotte est rejeté, par assis et levé, p. 2054. — M. le président annonce que les amendements de M. De Boodt sont retirés, p. 2054. — M. Henricot déclare maintenir un dernier amendement qu'il présente et cet amendement est rejeté par assis et levé, p. 2054. — L'article est adopté, p. 2054.

Art. 7. Adopté sans observations, p. 2054.

Art. 10. M. le président indique des amendements : 1° de MM. Henricot et Guinotte; 2° de M. Boon et annonce qu'un amendement de M. Lalemand est retiré, p. 2054. — L'alinéa 1er est adopté, p. 2054. — Alinéa 2, pour lequel MM. Henricot et Guinotte proposent un nouveau texte. MM. Delattre, m. t. p. s., et Servais, combattent l'amendement; M. Henricot le retire, p. 2054, 2055. — M. Boon défend son amendement; M. Delattre, m. t. p. s. le combat, p. 2055. — L'amendement est rejeté par assis et levé, p. 2055. — L'article 10 est adopté, p. 2055.

Art. 16. M. le président indique un amendement de MM. Guinotte et Henricot au troisième alinéa; un amendement de MM. De Boodt et Dubois modifiant le texte de l'article; un amendement de MM. Guinotte et Henricot qui ne devra être retenu que si les autres amendements sont rejetés, p. 2055, 2056. — M. Delattre, m. t. p. s., invite le Sénat à rejeter les amendements proposés, p. 2056. — MM. De Boodt et Henricot défendent leurs amendements, p. 2056, 2057. — M. Delattre, m. t. p. s., fait remarquer à M. Henricot que l'adoption de ses amendements rendrait la loi inapplicable; M. Henricot déclare retirer ses amendements, p. 2057. — M. De Boodt retire également ses amendements et l'article 16 est adopté, p. 2057. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 2057.

Art. 2. du projet :

M. le président indique des amendements présentés : 1° par MM. Noël et Heyndels; 2° par MM. De Boodt et Dubois; 3° par MM. Guinotte et Henricot, p. 2058. — M. Noël défend son amendement; M. Delattre, m. t. p. s., prie le Sénat de repousser tous les amendements présentés, p. 2058. — Discussion. Observations de MM. Servais, De Boodt, Henricot, Mertens, p. 2058, 2059. — L'amendement de MM. Heyndels et Noël est rejeté par assis et levé; il en est de même des amendements de MM. De Boodt et Dubois et de celui de MM. Guinotte et Henricot, p. 2059. — L'article 2 est adopté, p. 2059.

Observations de M. le président au sujet du vote, p. 2059, 2060. — M. Henricot motive son vote négatif et celui de plusieurs membres du groupe libéral; M. Carton de Tournai motive son vote négatif; M. Crokaert justifie le vote négatif qui sera émis par lui-même et par plusieurs de ses amis, représentants des classes moyennes; M. J.-J. De Clercq indique sous quelles réserves ses amis et lui-même voteront le projet, p. 2060.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 29 et 5 abstentions, p. 2060 (26 juillet 1938). — Se sont abstenus : MM. de Fraipont, Desmedt (René), De Smet (Pierre), Hanquet et Van Cauwenbergh, p. 2060. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CONTRAT DE TRAVAIL.

Gens de maison. — Proposition de loi sur le contrat de travail des gens de maison.

Doc. — N° 177. Rapport de M. Lohest sur la recevabilité.
N° 178. Proposition de M. Noël.

Ann. — Dépôt par M. Lohest du rapport sur la recevabilité de cette proposition, p. 1418 (7 juin 1938).
Prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 1432 (8 juin 1938).

DURÉE DU TRAVAIL.

Industrie diamantaire. — Projet de loi portant réglementation de la durée du travail dans l'industrie diamantaire.

Doc. — N° 148. Rapport de M. Mertens.
N° 153. Rapport complémentaire de M. Mertens.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Eyndonck, qui demande l'urgence et insiste pour que ce projet soit examiné le jour même, 12 avril, p. 1250. — Observations de M. le président

Travail. DURÉE DU TRAVAIL. *Industrie diamantaire* (*suite*)

au sujet de cette demande, p. 1250. — M. Delattre, m. t. p. s., appuie la demande d'urgence; M. Servais la combat, p. 1250, 1251. — M. le président déclare que le Sénat décidera dès que le rapport aura été déposé, p. 1251. — M. Rutten insiste encore en faveur de l'urgence et déclare qu'il présidera la commission à laquelle le projet va être renvoyé, p. 1251.

Dépôt par M. Mertens du rapport sur ce projet de loi, p. 1257 (12 avril 1938). — M. Mertens, rapp., fait remarquer que la commission demande l'urgence, p. 1257. — Observations de M. Boon, qui demande à faire un rappel au règlement, estimant que la commission n'a pas été régulièrement convoquée, p. 1257. — M. le président déclare qu'il a annoncé que la commission allait examiner le projet, p. 1257.

Discussion au sujet de l'urgence. Sont entendus : MM. Boon (qui maintient ses protestations au sujet de l'examen en commission); Rutten (qui rappelle que la réunion de la commission a été annoncée en séance publique); Mme Maréchal (qui appuie les observations de M. Boon); MM. Van Coillie (qui combat l'urgence, ainsi que le projet lui-même); Van Dieren (qui demande le vote par appel nominal sur l'urgence, qu'il combat); Delattre, m. t. p. s. (qui motive l'urgence et justifie le projet); Crokaert, Henricot (qui s'opposent à l'urgence); Bologne (qui appuie la demande d'urgence), p. 1259 à 1261.

Fait personnel de M. Boon, qui proteste une fois de plus parce que les membres de la commission n'ont pas été, à son avis, régulièrement convoqués, p. 1261. — L'urgence est déclarée par 65 voix contre 52 et 4 abstentions, p. 1261. — Se sont abstenus : MM. Jos. De Clercq, Lohest, Rutten et Mlle Baers, p. 1261.

M. le président propose de permettre à M. Van Eyndonck de donner lecture du rapport de M. Mertens, p. 1262. — M. Boon élève à nouveau de violentes protestations, estimant que la procédure n'est pas régulière, p. 1262. — M. le président déclare que le Sénat a voté l'urgence et que M. Boon doit donc respecter la décision prise, p. 1262.

M. Crokaert fait un rappel au règlement au sujet de la régularité de la réunion de la commission et du dépôt du rapport et demande qu'il soit procédé à un vote par appel nominal sur la question qu'il soulève, p. 1262. — M. le président indique la procédure d'usage dans le cas présent et estime qu'il n'y a pas eu d'irrégularité, p. 1262. — Observations de MM. Crokaert et Rolin, p. 1262.

M. Coole donne lecture du rapport de M. Mertens, rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 1262. — Observation de M. De Mont, p. 1262.

Au moment où la discussion de ce projet va être abordée, M. Van Dieren propose l'ajournement du débat et demande l'appel nominal sur sa proposition, p. 1265. — M. Gillon fait remarquer que le Sénat n'est pas en nombre et prie ecs collègues socialistes d'accepter l'ajournement, p. 1265. — M. le président estime que le débat pourrait être fixé à la séance de rentrée, p. 1265. — M. Van Eyndonck déclare être d'accord, à condition que le Sénat se réunisse avant le 1er mai pour l'examen de ce projet, p. 1265. — M. le président déclare qu'il ne désire prendre aucun engagement et que, du reste, patrons et ouvriers sont d'accord au sujet de la question, que le vote du projet ne fera que confirmer, p. 1265.

Motion d'ordre de M. Rutten, qui rappelle les incidents de la dernière séance et propose de permettre aux membres qui n'ont pas eu l'occasion d'exprimer leur avis de le faire au cours d'une séance que la commission tiendrait le surlendemain, p. 1270. — M. Mertens appuie la proposition de M. Rutten, p. 1270. — M. Delattre, m. t. p. s., se déclare d'accord et le Sénat décide le renvoi à la commission pour examen complémentaire, p. 1270.

Discussion générale.

Discours de M. Mertens, rapp., qui désire donner quelques indications, notamment à la suite du débat qui s'est produit et qui a été provoqué par un malentendu, puis défend le projet et invite le Sénat à adopter le texte transmis par la Chambre, p. 1287, 1288. — Discours de MM. Godding (qui approuve le projet); Van Coillie (qui défend les amendements qu'il présente, fait ses réserves au sujet de la réglementation sévère de la durée du travail, défend les intérêts de la petite industrie et demande des précisions au sujet de l'interprétation); Rutten (qui expose le point de vue des organisations ouvrières chrétiennes, approuve le projet, expose la situation malheureuse de certains travailleurs à domicile et combat les amendements de M. De Boodt ainsi que les objections de certains orateurs); Van Eyndonck (qui fait remarquer que la réglementation proposée répond à une nécessité et a été approuvée unanimement par les organisations ouvrières et patronales; combat les amendements de M. Van Coillie et motive son adhésion au projet); De Boodt (qui estime qu'on s'est placé à un mauvais point de vue et qu'il n'y a pas unanimité dans les milieux intéressés; estime ne pouvoir se mettre d'accord avec l'amendement de M. Van Coillie, propose de fixer annuellement la durée du travail et défend l'amendement qu'il présente); Henricot (qui estime que la loi en discussion ne respecte pas la liberté individuelle et permet la violation du domicile; demande quel est l'avis du

Travail. DURÉE DU TRAVAIL. *Industrie diamantaire (suite)*

conseil de législation et déclare que si les amendements de M. Van Coillie ne sont pas adoptés il ne votera pas le projet), p. 1288 à 1297. — Observations de M. Delattre, m. t. p. s., qui conteste certaines affirmations, de M. De Boodt notamment, p. 1295 à 1297. — Discours de M. Delattre, m. t. p. s., qui rencontre les arguments développés par les adversaires du projet, qu'il justifie et défend, p. 1297 à 1299. — Observations de M. Mertens, rapp., au sujet de la suite du débat, p. 1299.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Crokaert (qui examine le projet au point de vue des classes moyennes, estime qu'un arrêté-loi serait préférable à une loi rigide et demande qu'on ne réglemente pas, tant que l'organisation professionnelle n'aura pas été créée); Boon (qui estime que ce projet crée des obligations trop draconiennes, particulièrement en ce qui concerne les travailleurs indépendants, combat le projet et déclare qu'il ne le votera pas), p. 1299 à 1301.

M. Minnaert développe à ce moment son interpellation concernant l'industrie diamantaire, p. 1301 à 1303. — Discours de M. Mertens, rapp., qui répond à certaines critiques en s'inspirant de la législation sur la matière dans différents pays et invite le Sénat à voter le projet, p. 1303, 1304. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Un amendement de M. Van Coillie est repoussé par assis et levé, p. 1320. — Amendement de M. De Boodt : Observations de M. Volckaert, p. 1320. — M. De Boodt défend son amendement, p. 1320. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 1320. — L'article 1er est adopté, p. 1320.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 1320.

Art. 3. Un amendement de M. Van Coillie tombe, par suite du rejet de l'amendement à l'article 1er. L'article 3 est adopté, p. 1321.

Art. 4 et 5. Adoptés sans observations, p. 1321.

Art. 6. M. Van Coillie propose un nouveau texte pour un amendement qu'il présente, p. 1321. — M. Delattre, m. t. p. s., combat l'amendement, p. 1321. — Observations de MM. Van Coillie et le président (qui fait remarquer qu'il n'est saisi d'aucun texte nouveau pour l'amendement), p. 1321. — L'article 6 est adopté, p. 1321.

Art. 7 à 14. Adoptés sans observations, p. 1322.

M. Crokaert fait une déclaration et motive son abstention au vote, p. 1322. — M. De Boodt motive son vote négatif, p. 1322. — Observations de M. Rutten, qui répond à M. Crokaert, p. 1322.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 52 et 5 abstentions, p. 1323 (11 mai 1938). — Se sont abstenus : MM. Catteau, de Grunne, Deumens, Mme Maréchal et M. Van Cauwenbergh, p. 1324. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Durée du travail dans la marine. — V. Affaires étrangères : Marine.

HYGIÈNE.

Bains-douches. — Proposition de loi instituant des bains-douches dans un certain nombre d'entreprises industrielles.

Doc. — N° 29. Rapport de M. Mertens sur la recevabilité.
N° 33. Proposition de M. Roland.

Ann. — Dépôt par M. Mertens du rapport sur la recevabilité, p. 152 (9 décembre 1937).
Prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 166 (14 décembre 1937).

TRAVAIL MARITIME : CONVENTIONS INTERNATIONALES. — V. Affaires étrangères : Marine.

Travail parlementaire. — V. Chambres législatives. — Sénat.

Travaux publics.

CANALISATIONS D'EAU ET DE GAZ.

Projet de loi réglant l'usage par les autorités publiques, associations de communes et concessionnaires de services publics ou d'utilité publique, des domaines publics de l'Etat, des provinces et des communes, pour l'établissement et l'entretien de canalisations, et notamment des canalisations d'eau et de gaz.

Doc. — N° 38. Rapport du chevalier Dessain.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le chevalier Dessain, p. 214 (16 décembre 1937).

Discussion générale.

M. Dierckx, m. i., qui indique le but du projet, p. 290. — M le chevalier Dessain, rapp., estime que le projet peut être adopté sans discussion, p. 290. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 291.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 4 et 8 abstentions, p. 335 (23 décembre 1937). — Se sont abstenus : MM. de Grunne, De Neve, Deumens, Finné, Mme Maréchal, MM. Picard, Vandenbulcke et Van Dieren, p. 335. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CESSION ET DÉLÉGATION DE CRÉANCES. — V. Droit civil : Privilèges : Cessions et délégations de créances.

Tribunaux de première instance. — V. Organisation judiciaire.

T. S. F. — V. Radio-télégraphie.

Tunnel sous l'Escaut. — V. Impôts : Impôts directs : Péages.

V

Validation de pouvoirs. — V. Chambres législatives. — Sénat.

Véhicules sur rails. — V. Roulage.

Veuves et orphelins de salariés. — V. Assurances sociales : Vieillesse et décès prématuré : Pension des salariés.

Vice-président du Sénat. — V. Chambres législatives. — Sénat. — Bureau définitif.

Victimes civiles. — V. Guerre.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Vieux-Genappe. — V. Communes : Territoires : Brabant.

Vins et boissons y assimilées. — V. Impôts : Douanes et accises.

Y

Yemen. — V. Affaires étrangères : Commerce.

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.